20

N° 1

Registre de la Classe

& du Comité d'Agriculture

Du 22 Janvier 18
au 16 Juin

SDA. 2879
(1820-1822)

Liste des Membres de la Classe d'Agriculture en 1822

du 15 Janvier

Mill. Fazy Sattieu
Sautter Bordier
d'Ivernois Cr.
+ Pictet de Sonbigny
Moultou
Bellamy aubert
Jacob Bertrand
Lynaid Lullin
Monod Duvernay
+ Roux Metthieu
Roux Cr.
+ Gaudy d'Ivry
Thevenin
Jac. Duval
fr. Duval
Lassere aîné
Vernet Durand
Martin aubert
Jules Pictet
André Beaumont
Naville Boissier
Lermain Boissier
Chevrier Fazy
Michely Labat
Duretin
+ Jules Naville
Odier Syndic

22 Janvier

Canchand Maire
Colladon Maire
Schenker de Ferney
Mottier fermier
Morin Docteur
Marat Prof.
fr. Duval fils
Macaire de Jussy
Lunkler
Georg. Mallet
de Bonstetten
Trembley de Lancy
Saladin de Crans
+ Finguerlin —

2 février

+ Christiné Juge
+ Chatrier auguste
+ de Crous françois
+ Lanes Maurice de Maisières
Delapeine Théodore
Cochet David
Cougnard de la petite grave
Turrettini de Turretin

du 12 février

Delue Deluc
Bridel juge
Spoll d'Anely
Tornerin Const.
Duchêne Gaudy
Odier Odier
Broï and.
Lafontaine Art
Gallatin Cr.
Bellot Prof.
Durade de Vejrier
Saladin de Vaug. Sere
Cayla de la Rive
Odier Lassier
Duval Louis
+ Matthieu Duval
+ Boijeot Hippol.
Mallet de Lancy.
Beaujolois Emile
Pictet de Rochemont F.d.A.

du 26 février

Aquinac
Maillard de Meyrin
Butini Docteur
Massot
Schmidt Meyer Begnins
M. Lullin Pictet
M. Guillaume Prévost
Colladon Martin S.d.A.
De la Rive Prof. S.d.A.

11 Mars

+ Savoyan Louis fils
Turrettini Syndic
Binet Not. pere
M. Pigot
Pictet Menet.
Et. Dumont (omis)
Sellon 11 Mars
Pictet fern. de Pregny
Vignier Not.
+ Patry Justin —
M. de Roches-Joly

26 avril

+ Gaudy d'Ivry
+ Boudet de Lesse
+ Jay. Achard
Prevost Laville

de Ivry Prov
Dailledouze de Genthod
ant Gay prop. Ch. Thonex

Juin 2

Hottinguer Ireland
Storrly fred.

Septembre 15

Delarue Constance

Decembre 2

Bertrian + 1821

29

De Geer à Rastot
Blanchard —

Janvier 6

Grand d'Hauterille
Perrin 10.
Cellerier Professeur
Rivaz Aug — Astrigny
Cramer Lasserre —

mars 24 —

Louis — André —

avril 28

Bertrand fils.

may 6 —

De La Rive de Lancy

may 19

Maunoir aîné. prof.

9bre 10

Van Muyden
Munier — Romilly
Mlle Rath.

X 22

le comte de Meltzynsky
Le Dit, son frère
M. Rigot Finguerlin
Perrot Vétérinaire
le Comte de Riancourt
M. Pictet-Lazerme

19 Janvier 1822

Achard-Trembley fils

16 fevr

Mad Finguerlin-Lullin

12 Juin 1822.

mon fabry fils de Jep.

121.

Membres honoraires

Page 20 —
Le Baron Fichudy.
Smetz

Page 32
Le Chevalr Martinet
Directeur de la pépinière de Lyon

Page 188
Mr Riboud, secretaire de la Société de l'air

page 265
Mr Lamouroux Dirat. du jardin Bot. de Caen

page 269
Mr Wikam

2d mars 1822

membres ordinaires provenant de la Société des arts

Pictet Lullin. Louis de Simondi —
Wieland Nicolas
Genus Saladin (aîné)
Vignier Jn George.

Subsidiaires

Boissier-Lefort, H.y.
Noailles (le duc)
Pillet Pictet
Roman Roux
Rigaud Saladin
Darier aîné

16 mars

le Comte Raiborousky

Membres du Comité

de la société des arts

Messieurs Vernet Cr Président.
Boissier Dr Secrétaire
Richard Tremblay
Maurice —
D. Roches Prof—
Lullin Joly
Pictet Prof.
Pictet Baraban Cr.
Boissier de Rath
de Saussure Prof.
de Candolle Prof.
Fatio Const.
Lullin Fabri
Lullin Const.
Michely Const.
Michely de Chatry
Vaucher Prof.
Saladin Syndic
Cuénod —
Mallet Syndic

Subsidiaires

Adjoints

Pictet Diodati
Montfalcon Cr.
Favre Vétérinaire
Audéoud du Bouchet
Constant.
Duffour Dr.
Picot Daniel.
Picot —
Bellamy Aubert
Fary Pasteur
Naville Boissier 1 Mai 1820 6 mars 1824
Cochet
Beaumont (André)
Roux Mestrezat
Sautter
Colladon.
6 mars 1822.
Cougnard
Jacob Duval
Alexis Martin
Pictet-Tavernier
Pankoucke.

Favre
Gaudy
G. Boissier
Penet
Monod

du 22 Janvier 1820

Séance particulière

Membres présens. Mrs Vernet Cr Soc.t, Pictet Saussure Cr Pictet Prof. de Candolle Dr. de Roches Prof. Achard, Feud, adjoints Mrs Pictet-Diodati, Audéoud, Pictet fils, Constant, le Secrétaire –

Le procès verbal de la séance précédente y lu & approuvé – Le Secrétaire lit la liste des ~~membres proposés~~ personnes présentées, suivant le désir qu'elles en ont témoigné pour être membres de la Classe d'agriculture & agréés par le Comité. Il leur écrira pour leur faire connaître les jours & heures fixées pour les séances régulières & publiques, lorsqu'ils auront été définitivement arrêtés – On délibère à ce sujet, & le comité estime que l'heure la plus commode pour les habitans de la campagne étant celle de onze avant midi, c'est celle qui sera provisoirement adoptée – Les jours seront les premiers mercredi de chaque mois, comme il a été convenu dans la séance précédente – La première séance publique aura donc lieu le mercredi 2 février, celle du premier mercredi de Mars sera consacrée à l'élection des membres qui doivent compléter celui des adjoints du Comité.

On fait la lecture du projet de programme qui doit faire connaître la nouvelle organisation de la classe d'agriculture, il y a adopté avec des légers modifications. On arrête qu'on en tirera 200 exemplaires de plus que le tirage ordinaire de la feuille dans laquelle il doit être distribué, & qu'on prie la chambre des communes d'en adresser quelques exemplaires aux Maires des campagnes, afin de lui donner de la publicité.

Le Secrétaire rapporte qu'il s'est adressé à la plupart des membres du Comité qui le sont également de la Société des arts, pour savoir s'ils s'engageoient à remplir les fonctions actives dans le comité. Jusqu'à présent tous ont promis, excepté Messieurs Le Fort.r, Labat, Decker Syndic & Pictet de Rochemont – Si aucun autre membre ne s'y refuse, leur nombre seroit de 18.

On présente pour membres de la Classe & d'après leur demande

Messieurs Sanchaud Maire de Chambésy } tous trois présentés par Mrs Audéoud
Colladon Maire d'Avully } & Boissier
Schenkler demeurant à Lerne }
Mottier fermier de la Boissière — par Mrs Constant & Boissier
Morin Docteur — Mr de Candolle La Boissière

~~Dolder Syndic~~
Marcet Prof — }
Fr. Duval fils — }
Maire de Sierne — } par Mrs Pictet Diodati & Boissier
Kunkler Rigaud — }
Georges Mallet — }

de Bonstetten — } par Mrs Lullin Jaly & Boissier
Trembley de Rouma — }
Saladin de Crans } par Mrs Pictet D. de Boissier.
Feinguerlin — }

Les personnes présentées sont agréés par le comité, & le nombre des membres de la Classe se trouve ainsi porté à 61, indépendamment de ceux du Comité.

Etalons. Mr le Cte Pictet Barban communique louverture qui lui a été faite par Mr le Préfet de Gex, au sujet du désir quéuvent les pays de Gex d'améliorer la race des chevaux indigènes, de la convenance de se procurer des bons étalons à cet effet, & de la possibilité quil y auroit de s'entendre à ce sujet avec le Canton de Genève. On fait quelques réflexions sur cette question déjà plusieurs fois débattue dans le sein du comité, & l'on en renvoye l'examen à Mrs Pictet Barbau & Favre Vétérinaire.

achat de tarrière × Mr Boissier considérant l'importance quil y auroit à découvrir dans notre Canton quelques carrières de marne applicable à nos divers sols, & l'utile supplément quelles fourniroit à nos moyens d'engrais, propose l'achapt d'une tarrière destinée à fouiller la terre, dont il a eu occasion de faire usage, & q dont le propriétaire se défait suivant toute apparence. Le comité pourroit confier cet instrument, pour un tems déterminé, aux agriculteurs qui, d'après quelques indices, auroient lespoir de trouver de la marne dans leurs domaines. Le Comité charge Messieurs audiard & Boissier de faire l'examen de la dite tarrière, & de s'informer de son prix.

Mr de Candolle voudrait quon accordât un prix à celui qui trouveroit le moyen le plus facile & le plus économique de tirer parti des matières fécales, le plus riche de tous les engrais, si justement appréciée dans la plupart des pays agricoles, négligé & perdu presqu'entièrement parmi chez nous. On renvoye à la séance prochaine l'examen de cette question qui a déjà plus dune fois occupé le Comité, & qui a présenté, jusqu'à présent des difficultés quil seroit avantageux de faire disparoître.

La séance est levée.

---

du 2e Février. Séance générale

Sous la présidence de Mr Vernet Cr.; présents 34 membres de la Classe

× La séance s'ouvre par un discours de Mr le Présidt, relatif à l'existence première ~~et insuffisamment~~ du comité d'agriculture de la société des arts, à linfluence insuffisamment bornée quil pouvoit avoir, & à celle quon peut naturellement attendre de sa nouvelle organisation, au but que la Classe d'agriculture doit se proposer, à ses travaux &c

On fait ensuite lecture du procès verbal de la séance précédente, il est approuvé.

Le Secrétaire rapporte quil a fait venir la tarrière dont il avoit proposé l'acquisition au comité, elle est mise sous les yeux de la Classe. On trouve quelle

a lensavoiment de ne pouvoir percer le terrain au delà de la profondeur du fer pieuf, sans ouvrir préalablement une tranchée, à l'on parle d'un instrument du même genre qui se trouvait à Bailly, lequel avec le secours de allonges qu'on pourrait au reste adapter à l'outil présenté, pourrait pénétrer à une plus grande profondeur – la commission nommée dans la séance précédente fera un rapport à ce sujet.

Etalons avec le pays de Gex

La commission chargée d'examiner la proposition de Mr le C. Préfet du Gex relative aux étalons n'a point encore pu se réunir; mais Mr Pictet d'Odat annonce qu'il a vu Mr Fabri lequel l'a informé qu'il s'était formé dans le pays de Gex une Société de propriétaires qui désire améliorer l'espèce indigène des chevaux, & qui mettrait de suite à pouvoir s'entendre à ce sujet avec la Société d'agriculture de Gex, comme d'un objet d'intérêt commun.

Commission sur les engrais de la ville & autres engrais perdus.

Mr de Candolle développe la proposition qu'il avait faite dans la séance particulière du Comité, relativement à l'emploi des plusieurs engrais négligés ou perdus chez nous. Il croit qu'on obtiendrait plus aisément un résultat avantageux par l'appat des prix & d'encouragements offerts par la Classe, que par le travail des Commissions. Il lit un projet de programme dans lequel il distingue la partie à tirer des matières entraînées dans le Rhône par nos canaux publics, & pour laquelle les lumières des architectes seraient nécessaires, de la partie de l'usage plus simple qu'on peut faire des engrais de même nature ou autres qui sont à la portée de tout le monde, surtout dans les campagnes & qui ne sont pas moins perdus ou négligés. On remarque à ce sujet de quel il y aurait à faire à ce sujet à une commission composée de Mrs Saladin a.-S. de Candolle Prof., Pazy Pattey, & Naville Boissier. Cette commission qui devra rapporter à la prochaine séance générale, examinera jugera de la convenance de dresser un projet d'instruction à répandre dans les campagnes, sur l'emploi des engrais négligés.

On observe que dans la liste de ces derniers on doit comprendre les rognures de draps, les tontes des draps, les rapures de cornes, les raclures & débris de chamoiseurs, les rognures de cuirs &c. &c. quelques uns de ces moyens d'engrais sont employés avec succès chez nous, d'autres sont exportés, le haut prix qu'on y met les rendant plus applicables à la culture de végétaux tels que le chanvre, les garances, dont la valeur permet une avance aussi chère. On répond que les plus chers de ces engrais, comme les rapures de cornes, employés à la culture des prairies fourniraient un ample dédommagement de leur plus grande valeur, s'ils étaient mieux appréciés par nos propriétaires de vignobles. Enfin un membre observe que l'arrêté du Gouvernement qui prohibe l'exportation des engrais étant conçu en termes généraux, doit comprendre tous ceux qu'on veut dénommer, & que cette mesure qui peut paraître sévère, n'est que la juste représaille des prohibitions exercées par les pays qui nous environnent. Mr le Cr Michely appuie de faire valoir ces considérations auprès du Conseil d'Etat.

× Un membre observe qu'il serait avantageux de séparer dans les mercuriales

Platras de la ville

provenant des démolitions & employés aux remblais des excavations faites dans les fossés lorsque la partie de gros matériaux qui peuvent contenir la même destination, des platras qui seraient employés utilement à l'agriculture. Mr l'Ane L. Saladin se charge d'en conférer avec le Conseil de la Chambre des travaux publics, & d'émettre aux mesures qu'il serait possible d'adopter à cet effet.

usage de la chaux pr engrais —

Messieurs Bellamy & Jazy parlent de l'usage que l'on fait dans beaucoup de pays de la chaux, pour l'amendement des terres. Le premier affirme qu'il en résulte anneullement un partie avantageux des résidus de fours à chaux, mais dit que la chaux proprement dite. On invite Mr Jazy à donner au sujet de cette dernière, quelques appercus sur le prix auquel elle reviendrait aux cultivateurs qui ne font pas placé dans le voisinage immédiat des lieux de la fabrication, d'une la manière la plus économique d'en même tems la plus profitable, soit elle pourrait soit seule, soit mélangée avec d'autres matériaux, être employée dans notre agriculture cantonale.

abonnement d'ouvrages périodiques —

Mr Jazy croit qu'il serait avantageux à la Classe de s'abonner à quelque ouvrage périodique sur l'agriculture. Mr de Candolle observe qu'il serait peut-être facile de procurer à cet égard aux membres de la Classe des ressources plus abondantes, plus variées & cependant plus économiques, au moyen de quelque transaction avec la Société de Lecture telle que cette Société se disposée à en faire une avec les membres de la Société des arts, relativement aux mêmes objets technologiques; il se charge d'en conférer avec la direction de la Société de Lecture & de faire un rapport à la Classe, à ce sujet.

On arrête que les membres de la Classe seront priés par la feuille d'avis que la prochaine séance générale qui aura lieu le 1er mercredi de Mars doit être spécialement consacrée à procéder au complément des membres adjoints du Comité —

Présentation de membres pr la Classe

Chacun des membres présents ~~de la classe~~ ayant reçu un exemplaire du réglement organique de la Classe, on passe à l'indication des personnes qui désirent être agrégées — Sont indiqués

Mr Christin Juge
& Chatrian Auguste } par Mr Dufresne & Pictet Diodati

Decroux, fr. de ch. Thomas cabaretier par Mr Dufresne & Favre

Maurice Lance de Mairie — par Mr Dufresne & Boissier Prof.

Chirs. de la Seine fermier de Villette, par Mr Dufresne & Melille

Dan. Cochet fermier Chatelaine — Mr Cottant & Pictet

Cougnard de la petite Grave — Mr Thiermin & Jacob Duval

Tubertini du Chatelan — Mr Boissier & Melille —

Les dits membres présentés devront être soumis à l'agrément du prochain Comité —

La séance se lève à 4 heures —

Membres présens, Mrs Vernet Pst, Michely C., Pictet B. C. de Candolle, Cramd, Pictet Diodati, Lullin Joly, Favre, des Roches, Achard, le Secrétaire —

Il en fait lecture du procès verbal de la séance générale, après quelques observations, il est adopté —

Mr le C. Michely rapporte à l'occasion dudit procès verbal, que les propriétaires & les entrepreneurs de bâtimens sont autorisés à exporter de la ville les platras provenans des démolitions & que partant rien n'empêche de les employer comme engrais; Mr des Roches observe à ce sujet qu'il conviendroit d'assigner aux personnes qui n'en font pas un usage immédiat ou pour leurs propres besoins, un dépôt où les agriculteurs puissent les aller prendre, après en avoir traité avec les propriétaires. Cette utile proposition devra être communiquée à la chambre des travaux publics; ou au Conseil municipal qui dispose des lieux propres à former de tels dépôts.

Raclures de cornes.

Relativement aux rapeures de corne dont il a été question dans la séance précédente, on observe qu'il seroit difficile d'en tirer dans notre pays un parti qui put compenser les hauts prix de cette sorte d'engrais, & qu'il y auroit par conséquent de l'injustice à en défendre l'exportation; un membre propose qu'au moins cette exportation ne puisse avoir lieu qu'avec une permission spéciale; on renvoye l'examen de cette proposition jusqu'à celui du rapport que doit faire la commission de la classe sur les diff. sortes d'engrais.

Réception de membres de la classe

Il est de procéder à la nomination ou plutôt à la confirmation des membres présentés dans la séance précédente, on examine la convenance de procéder à cette opération par le moyen du ballotage, & l'on décide que le ballotage n'aura lieu que lorsqu'il sera spécialement demandé. Sont indiqués, suivant le désir qu'ils en ont manifesté, pour membres de la classe

Mr Delue delue par Mrs Vernet & Boissier

Bridel Juge	—	Boissier, Pictet Diod.
Spoll d'Avenches	—	Beaumont, Lullin C.
Tronchin Cr	—	Michely Cr. Boissier
Duchêne Gandy	—	Pictet Dr. Boissier
Odier-Odier	—	Pictet Dr de Candolle
Brêt aud.	—	Pictet — Vernet
Lafontaine Ast	—	Pictet Dr — Boissier
Gallatin Cr	—	Michely Cr. Pictet
Bellot Prof	—	Pictet — Boissier
Durade de Veyrier	—	Pictet — Bellamy
Saladin de Vaud	—	Pictet — Boissier
Cayla de la Rive	—	Pictet — de Candolle
Ador Dassier	—	Pictet Jacob Duval
Louis Duval	—	P. Vernet
Mathieu Duval	—	P. de Candolle
Mr Boyrat	—	Duplessis Boissier
Beaujolin	—	du fossé de Candolle
Machet de Lancy	—	Favre — Cramd —

* les 17 membres présentés sont admis agréés par le Comité —

un membre annonce que des Dames seraient disposées à se placer sur la liste des bienfaitrices de la classe; on reconnait après délibération, que cette association ne peut guère être avantageuse au but proposé, savoir les encouragement à donner à l'agriculture, d'autant que plusieurs Dames font déjà partie de la Soc. pour l'avancement des arts, & l'on arrête que celles qui montreront davantage ces dispositions favorables, seront prévenues de la même manière que les autres associés.

Statistique agricole du Canton.

On lit une proposition de Mr Bellamy Aubert, tendant à ce qu'il soit fait avec soin une Statistique agricole du canton, au moyen de laquelle on puisse avoir une connaissance aussi exacte que possible, & des diverses différences qu'il présente, & des améliorations dont les diff. branches de notre agriculture sont susceptibles; Mr Bellamy offrant de communiquer au comité les notes relatives à ce genre de travail qu'il a été appelé à recueillir, comme membre de la commission sur les subsistances. Cette proposition est adoptée, & l'on renvoye à une commission composée de Mrs Pictet Darbon, Michely & Richard, Prud & Bellamy le soin de dresser le cadre du tableau qu'il s'agit de remplir, & le plan des questions qu'il conviendra d'adresser aux personnes propres à procéder à son exécution. De la part sera informée de cette détermination, & la commission devra rapporter le 15 mars prochain —

Prix sur culture de pommes de terre

Le Secrétaire propose comme l'un des encouragement que dès cette année l'on peut donner à l'agriculture, qu'il soit alloué des prix ou primes aux cultivateurs qui, dans les diverses communes, auront le mieux labouré & butté leurs fixes & leurs pommes de terre, vû que c'est par suite de négligence à cet égard, que toutes les années une partie de ces récoltes est perdue ou avariée — Mr de Candolle propose qu'on alloue une prime au cultivateur qui nourrira le plus grand nombre de bestiaux & de la manière la plus profitable, avec les pommes de terre — L'examen de ces deux propositions & celui de celles dont Mr Guillin Joly donne ici un apperçu rapide, est renvoyé à la séance prochaine fixée au 26 du C.

---

26 février séance particulière

Mrs présents Mlle Vernet Sr Pictet Bar. Pictet Dr, Audeoud, Guillin Joly, Duf[illegible] Desrochers, le Secrétaire.

Prix sur l'augmentation des moyens de subsistance de le Canton.

Le procès verbal de la séance précédente est lu & approuvé. Mr Vernet présente une lettre qui lui a été adressée par Mr Pictet Diodati, relativement à l'offre d'un prix fait l'année dernière à la Soc. des arts, pour un encouragement qui procurerait les meilleurs vues relativement à l'augmentation des moyens de subsistance que peut fournir le canton. L'examen de cette proposition que renouvelle dans ce moment son auteur, avait été renvoyé au comité d'agriculture. Le Comité chargé de ce soin Mess. Pictet Diodati, de Candolle & le Secrétaire, ils s'occuperont de la rédaction d'un programme sur la question proposée, & il sera donné communication de son objet aux membres de la classe dans la prochaine séance du Comité. Au sujet des améliorations désirées, Mr de Rochers estime qu'on atteindrait plus facilement le but, si l'on s'occupait moins d'améliorations

généralement quelconque n'est pas aisé d'envisager sous toutes leurs faces, que d'améliorations locales sur lesquelles on obtiendrait plus facilement des directions fondées sur l'expérience.

On passe à l'indication des ~~membres~~ personnes qui se présentent pour membres de la Classe – Sont présentés & acceptés

Election de membres de la Classe.

Mr Aguinac – par Mr Lullin Saly-Boissier
Maillard de Meyrin – de Candolle, Moricand.
Butini Dr — Pictet D. — Boissier
Massot quinto — id — id.
Schmidt-M. Roguin — id — Bellamy
Mr Lullin Pictet — id — Boissier
Mr Guillaume Prévost — id — id.
Collaclon Martin — id. — id.

Mr de Candolle annonce par une lettre adressée au Secrétaire, qu'il fera dans la prochaine Séance publique un rapport au nom de la commission chargée de chercher les moyens de tirer parti du contraire engrais très négligé jusqu'à présent.

Prix pr la meilleure culture de pommes de terre

On discute la proposition faite par le Secrétaire du comité, dans la Séance précédente, d'encourager cette année par quelque prime, les cultivateurs des divers communes qui auraient le mieux sarclé & butté leurs pommes de terre & leurs fèves, & après avoir adopté le principe, on arrête que les primes devront être données à la meilleure culture des pommes de terre & des fèves, dans chaque commune rurale. Les primes pourront être graduées en raison de l'aplat ou moins bonne culture, & une commission déterminera l'étendue de terrain requise pour concourir & prétendre aux primes.

Proposition de prix pr nourriture de bétail par pommes de terre.

Quant à la proposition de Mr de Candolle relative aux encouragemens à donner au cultivateur qui nourrira le plus grand nombre de bestiaux, & de la manière la plus profitable, avec les pommes de terre; on estime que cette question ne repose pas encore sur des bases assez certaines, pour qu'on puisse en faire le sujet d'un encouragement direct, & qu'il convient de s'éjourner jusqu'au moment où l'on aura recueilli, à cet égard, des données plus positives –

achat de la tarrière

Sur le rapport de la commission nommée pour y amener la tarrière propre à fonder le sols & connaître leurs diff. couches, & la possibilité d'en faire l'acquisition sur le pied de 12 fls la livre, le comité arrête ~~de faire l'achat~~ d'acheter le dit instrument & de le mettre à la disposition des membres de la Classe qui pourraient en avoir besoin – Mr le Dr Dufresne qui pense avoir trouvé dans la campagne une couche de marne, pourra se employer la tarrière du comité, quand il le jugera convenable.

1er Mars – Séance générale – Sous la présidence de Mr Vernet –
présens 56 membres de la Classe

La Séance s'ouvre par la lecture du procès verbal de la première Séance générale, & par celle Sommaires des procès verbaux des Séances particulières.

Mr de Candolle au nom de la commission relative aux engrais négligés, rapporte que cette commission s'est assemblée, que son travail n'est pas encore achevé, qu'elle pense cependant qu'il convindra de proposer deux prix, l'un plus considérable & relatif aux constructions qu'il serait encore opportun de faire pour recueillir les matières emportées par les grands égouts, l'autre plus faible de moindre valeur, pour l'emploi

Etablissement d'un réservoir à la fontaine pr les égouts de la ville

des engrais qu'il y aurait facile de se procurer. En attendant la commission fera procurer des renseignements sur ce qu'il serait possible d'exécuter dès le moment actuel. On pourrait établir un réservoir d'eau pompe à l'usine de l'égout principal de la Fontaine de la fermier des boues qui a les bossettes nécessaires, serait disposé à établir, s'il en avait l'agrément du Cons. Municipal, le réservoir en question, & à remettre aux particuliers, l'engrais recueilli, à un prix déterminé par bossette, s'il en voulait, en cas de non réussite, leur allouer un dédommagement de 4 louis. Cette proposition mise aux voix est adoptée, & le Comité fera auprès du Cons. Municipal les démarches tendantes à obtenir son autorisation.

Mr Pictet Diodati, au nom de la commission chargée de dresser un programme sur la question proposée au concours par un anonyme, par le meilleur mémoire relativement aux moyens d'augmenter les ressources alimentaires du canton, lit une esquisse de ce programme laquelle devra être soumise ensuite à la discussion approfondie du Comité, dans le but de recueillir les observations qui pourraient être présentées à ce sujet par les membres de la classe. La commission invite ceux qui feraient dans ce cas à vouloir bien lui communiquer leurs vues par écrit.

Proposition d'un prix pr la culture des fleurs.

Le secrétaire communique la lettre d'un anonyme qui offre une médaille de la valeur de 4 louis d'or à celui des jardiniers ou cultivateurs de la commune de Plainpalais dont la propriété ou la ferme aura été jugée par des experts nommés dans les mois de Juin ou juillet prochain, dans le plus bel état de prospérité. Un membre observe à ce sujet, que la culture des fleurs ou plantes rares présentant souvent des bénéfices considérables, mériterait d'être encouragée par des prix, & un autre remarque que les jardiniers de Plainpalais s'occupent presque exclusivement de la culture des légumes. Quoiqu'il en soit, la commission du Comité d'agriculture, auquel sera renvoyé le concours avec l'auteur de la proposition sur les conditions du programme —

Encourager pépinières.

Cette question donne lieu à faire observer qu'il conviendrait spécialement d'encourager l'établissement des pépinières d'arbres fruitiers, dont l'absence ou du moins l'entretien imparfait, fait perdre tous les ans une grande quantité de fr. 11000 — Mr de Candolle dit à ce sujet qu'il peut offrir dès à présent aux amateurs 600 chapons de vigne d'espèces, & autant de boutures d'arbres fruitiers tirés du jardin de Botanique —

Mr Bridel soudmet qu'on encourage par des primes les défrichements des terrains incultes — Mr Pictet de Rochemont soudmet qu'on instituerait les agriculteurs de l'inconvenance des cultures nouvelles, & regrette à ce sujet qu'on ait ajourné pour le moment la proposition de Mr de Candolle relative à l'entretien des bestiaux par les

nourriture de Bétail avec sommes de terre –

semmes de terre; on lui répond que les résultats obtenus ne seront pas dignes préjudicier de toujours sont différents qu'il y aurait du danger à encourager une méthode dont on ne pourrait encore déterminer avec certitude l'application – Enfin paraît plus sage de commencer par recueillir les différentes observations qui ont été faites avec affectation et de faire part aux membres de la Société, et de publier ensuite une instruction des Comices; Mr Favre rappelle qu'il a éprouvé que les pommes de terre gâtées, pressées et séchées en grande partie de leur eau de végétation sont mangées avec avidité par les bestiaux et sans inconvénient; qu'il paraît que cette eau de végétation qui renferme la substance alimentaire aux solanés –

Mr Pictet Barabon ne pouvant assister à la séance a écrit à Mr le Président: il croit que pour encourager la culture des subsistances farineuses, il faudrait entretenir les agriculteurs des emplois divers que plusieurs autres peuvent faire, mais qu'il convient surtout d'encourager l'engrais des bestiaux, qui ménagé convenablement peut convenir à notre pays comme à tout autre; il croit donc qu'il faudrait ne pas borner ses primes aux agriculteurs, même aux bouchers qui se feraient distinguer par cette pratique, mais encore distribuer ces prix au moment de la manière la plus solennelle, et au milieu du plus grand concours de spectateurs possible – Dans ce but deux foires à planpalais dont l'une pourrait précéder la fête des Vignerons et l'autre immédiatement succéder au rassemblement, lui paraîtraient convenir au but qu'il se propose.

Distribution solennelle de prix.

Proposition de foires.

On observe que les jours choisis pour les séances générales empêchent plusieurs Conseillers d'état membres de la classe d'y assister. On propose de lui adopter provisoirement de convoquer le 1er mercredi ~~pour le premier samedi~~ du mois à 1 heure, à quoi les membres seront informés par la feuille d'avis –

nomination d'adjoints au comité

On passe en suite, comme on y était invité par l'art. 4 du règlement, à la nomination de 8 adjoints au Comité les quels doivent compter avec les 15 membres pris en dehors de la Société des arts; on procède à cette nomination en deux fois, en indiquant dans chaque opération 4 membres, pour être élus à la pluralité relative des suffrages.

Dans la première opération les 4 qui obtiennent la supériorité des voix sont

Mess. Varry Secretaire
Bellamy Aubert
Naville Vaillier
Cochet –

Dans la 2de, Mr Beaumont (André)
Rouph Methuchet
Sautter
L. Colladon – A raison d'être tous quatre en parité de suffrages avec Mr Colladon de Cran qui déclare devoir obtenir la priorité, par la supériorité d'âge.

5e Mars - Séance particulière

Présens Mrs Vernet Pdt, Lullin Jaly, Constant, Pictet Barabaw, Pictet Diodati, Bellamy Cochet, audiond, Faure, Pautex, Colladon, de Candolle, Jaly, Beaumont, Achard, Michely Cr, Micheli de Chat. Naville, de Roches, Defresne, le Secrétaire

Lecture du procès verbal de la dernière séance particulière & celui de la séance générale sont lus & approuvés.

Proposition pr la grande culture de pommes de terre.

Mr le Président donne lecture d'une lettre de Mr le Cte Pictet de Rochemont qui pensant qu'il convient d'encourager sans retard la culture des pommes de terre, en vue de l'entretien des animaux, en associant à cet emploi la conversion des tubercules en rapure propre à être conservée, propose de donner une prime de deux accessits, à celui qui aura le mieux cultivé en 1820. le quart de ses terres arables, en pommes de terre & pas moins de huit poses, qui aura fait consommer sur son domaine ou fait de sa ferme la totalité de sa récolte, les semences futures prélevées, ou qui aura converti en farine ou rapure la partie de la récolte qui n'aura pu être consommée - les accessits seraient alloués aux deux personnes qui auraient le plus approché des conditions demandées - Pour exciter à cet égard l'émulation par l'appat d'une plus forte récompense, Mr Pictet offre de joindre dix louis à la somme que fera votée ~~à cet effet~~ dans ce but par le comité d'agriculture.

On examine successivement les propositions de Mr le Cte Pictet, et l'on demeure convaincu qu'on réussirait difficilement à trouver un agriculteur qui disposât à consacrer 8 poses ou le 1/6 de ses terres arables à la culture des p. de t. jusqu'à ce qu'on ait été convaincu du débit qu'on en peut tirer, soit par la nourriture des bestiaux, soit par leur conversion en farine ~~ou~~ ou rapure susceptibles d'être conservées. On croit donc qu'il faut bien encourager le meilleur emploi des pom. de t. sous ce double rapport, mais qu'il faut commencer par le procurer des renseignemens exacts & des expériences bien faites, les quelles constatées & répandues ensuite par voye d'instruction feront un stimulant naturel pour les propriétaires. On charge Mr de Candolle, Pictet Diodati & Beaumont, de dresser les programmes de deux questions qui feront l'objet d'autant de prix, & qu'ils devront rapporter à la prochaine séance. Ces Messieurs feront connaître à Mr Pictet de Rochemont les motifs qui ont déterminé le comité à adopter la marche qui lui paraît préférable.

Mr le Président a reçu la lettre d'un anonyme qui offre une médaille de 80 francs pour ~~la~~ [illegible] prix de l'objet de cette lettre & son examen, vu la priorité des questions déposées sur le Bureau sont renvoyés à la prochaine séance.

Lecture est donnée de l'offre faite par Mr Trembley de Thonex d'allouer un prix ou médaille de la valeur de 4 louis au cultivateur de la commune de Plainpalais dont le terrain aura été le mieux cultivé sous divers rapports jugés par une commission ou charge Messieurs Boissier & Naville de s'entendre avec l'auteur de la proposition, pour la rédaction du programme

Lecture est donnée d'une lettre de Mr Trembley qui offre un 2d prix & de même valeur que le précédent pour le bon [illegible] qui, au jugement d'une commission nommée à cet effet aura présenté les plus belles fleurs provenant de la culture. On charge Messieurs

Michely de Chateauneuf et de Candolle de s'entendre avec Mr Trembley sur la ferme à donner à cette proposition et aux conditions du concours. Mr Trembley fera remercié de ses offres généreuses.

Election de membres de la classe.

Lecture faite à l'indication des personnes présentées pour être membres de la Classe. Sont présentées et agréées, sans qu'on réclame le ballottage à leur égard

Mr Louis Souvageau fils par Mr Duftour et Boissier
Turrettini Syndic — Pictet Dr — —
Binet Nre Lévi — — —
Mrs Pigot — — —
Pictet-Menet — — de Candolle

Election du bureau.

Lecture procède à l'élection des trois officiers du Comité de la Classe, pour la nomination desquels on avait attendu que le Comité fut complet – Sont élus à la pluralité des suffrages,
Mr de Candolle à la place de Vice Président
Mr Pasteur à celle de trésorier
Mr Naville Boissier à celle de Vice secrétaire.

Blé barbu.

Mr le Cte Michely parle d'un blé barbu de Sicile qui s'est semé aux printems et dont il promet remettre une 50e de corps aux amateurs. Ce blé qui est un peu difficile à battre, donne un gros et gros: 3/4 gerbes ont fait la coupe cette année, tandis qu'il en fallait 5 du blé de Tellenberg. Mr Audeud a recueilli du même blé, mais avec un peu moins de succès, celui-ci venait d'Odessa – on observe que c'est un blé dur, que les boulangers trouvent moins propre à la panification. Mr de Candolle rapporte que Mr de Chateauneuf en a semé une espèce semblable qui venait de Cadix, qu'il a été semé deux fois en automne et a réussi; il en reconnait trois variétés dont une lui paraît mériter la préférence. Le Secrétaire dit qu'il a fait venir de Sicile sans listes de la diff. et remis à Mr Pictet de Rochemont une mesure qui renferme une suite d'expériences faites en allemagne pendant 14 ans, sur toutes les variétés de céréales connues dans les différentes parties du monde; que Mr le Pictet en extrairait ce qui lui paraîtra utile à communiquer à la classe et insérer dans le Bibl. universelle; qu'une des observations qu'il y a trouvé consignées, est la facilité d'employer comme graines de printemps quelques blés d'hyver, en ajoutant que la germination avait une grande importance. Mr Bellamy annonce qu'il en a fait d'analogues de l'orge hyvernale.

Les blés de printems se panifient mieux avec fumier de terre

Mr Pictet-Diodati rapporte qu'il a lu dans un mémoire rédigé par un agriculteur du canton, que les blés de printemps sont plus propres pour nos d'hyver, à se combiner, pour la panification, avec les grains du tems.

Mr de Candolle, au nom de la Commission relative aux engrais naturels, lit le projet de programme des prix à proposer à ce sujet. Ce programme est approuvé, avec quelques légères modifications, après lesquelles il sera annexé au présent registre.

La séance est levée à 4 heures. Le Comité s'ajourne à la huitaine.

12

Séance du 11 mars

Présent Mrs Vernet Pr de Candolle, Pictet Prof. Richard, Bellamy, Boissier de Sauth
Constant, Pasy, Audiond, Sautter, Colladon, Roux, Pictet fils, Secrétaire

Le procès verbal de la séance précédente est lu & approuvé —

Mr de Candolle rapporte que la Commission chargée d'examiner les propositions de Mrs Tremblay de Rousset, relativement à l'encouragement de la culture des fleurs, estime qu'il convient d'inviter les fleuristes à déposer dans un lieu qui indiquera les fleurs qu'ils croiront pouvoir concourir, vers la fin de juillet, époque convenable pour la floraison, & en la présence des notabilités de la ville ajoutera quelques impartiaux au concours. Cette idée fut agréée, & la Commission devra les communiquer à Mr Tremblay.

La Commission qui devait s'entendre avec la même au sujet du prix qu'il offre de Fr. 100 au meilleur cultivateur de jardins de la commune de Plainpalais, rapporte que diverses circonstances l'ont empêché de s'acquitter de la soin.

Mr de Candolle rapporte le programme relatif aux engrais rectifié d'après les observations faites dans la séance précédente. Il arrête de le faire imprimer & Mr Pasy y chargé de traiter avec les imprimeurs, pour les diverses publications que la Société fera dans le cas de faire.

Prix de pommes de terre.

Mr de Candolle au nom de la Commission nommée pour rédiger un programme relatif à la proposition de Mr Pictet de Rochemont sur l'emploi des pommes de terre, présente, sous forme de consultation, un projet qui offrirait trois questions & trois sujets de prix différents — 1° sur les meilleurs emplois des pommes de terre dans la nourriture du bétail, 2° sur leur conversion en farine, fécule ou sagou-fecha, 3° sur leur meilleure culture — Il demande d'y introduire quelques questions sur les espèces qu'il convient de cultiver & multiplier préférablement. Il invite Mr de Candolle à correspondre, à ce sujet, avec les agronomes de Paris qui ont déjà fait à cet égard des observations intéressantes. La Commission devra communiquer son travail à Mr le Pictet.

Prix de fruits & légumes.

L'ordre du jour appelle l'attention du Comité sur l'offre d'un prix de Fr. 80 faite par un anonyme, pour celui qui indiquera les moyens les plus efficaces de conserver les fruits & les légumes. Il charge Mr Richard de rédiger un programme à ce sujet, & il arrête que le prix sera proposé au nom d'un particulier connu et anonyme, mais non de la part du Comité.

Prix de volaille.

Mr Pictet Diodati communique les offres que fait encore Mr Tremblay de Rousset de prix à décerner pour l'élève des volailles & des cochons, pour la préparation des salaisons &c — On renvoie l'examen de ces propositions à Mr Pictet di, Bellamy & Pasy & le Comité désire que la Commission prenne surtout en considération la multiplication & l'entretien des cochons: question qui se rattache naturellement

à celui qui sera le plus proposé relativement à l'emploi des femmes de terre

Emploi de vaches à la charrue.

Le Secrétaire communique la lettre d'un anonyme laquelle contient une petite discussion sur la substitution des vaches aux bœufs, pour le labourage, & l'offre de contribuer pour la somme de f. 40 aux prix qu'on offre proposeront à ce sujet. Le comité charge Mr Bullin Joly, d'examiner ces diff. questions & la manière dont elles pourraient donner lieu sur le sujet d'un concours.

Mr Vernet donne lecture des primes indiquées par Mr Bullin Joly, notamment pour une bonne & cependant peu coûteuse éxécution des instrumens d'agriculture, renvoi à Mrs Vernet & Pazy.

Charrue belge.

Le dernier desire qu'on encourage par tous les moyens possibles l'usage de la charrue Belge. Cette question se rattache à la précédente, le haut prix de ces charrues ayant retardé leur multiplication. Mr Pazy & Bellamy parlent des modifications avantageuses qu'elles ont pour certaines localités dans cet instrument aratoire si perfectible. Mr Pazy dit que le jeune Roy fils du maréchal qui actuellement dans les Flandres, il serait utile de faire venir de cette province un laboureur qui instruisit les notres dans les divers emplois de ce précieux instrument.

Reception de membres de la classe

On passe à l'indication des personnes qui se présentent pour membres de la classe sont indiquées & adoptées, sous qu'on réclame le ballotte à leur égard

Mess. Jallon d'Allemas — par Mr de Candolle de Bossey
Perney de Vigny — Constant — Bullin
Vignier Nore — Bellamy — Bossey
Patry Curtin — Vernet — Bellamy.

Correspondance à établir avec diverses sociétés.

La proposition de Mr agréé généralement tendant à entretenir une relation de correspondance avec la Soc. d'agric. de Mr de Bary, du Dépt de l'Ain, & de Gex, à cette occasion on montre le dessin que notre jardin des plantes pour servir comme d'appui aux graines dessinés que la Soc. française lui adresse, & pour les quelles elle n'a pas encore de terrain convenablement préparé.

Séance du 18e Mars — (particulière)

Présens Mrs de Candolle 8ne Pte, Pictet Dsse, Pictet Bonb. Favre, de Roches, Achard, de Saussure, Cochet, André Beaumont, Colladon Fazy fils et Ste. Bellamy, auditeur —

Mr Achard présente

Conservation des fruits & légumes.

le Procès verbal de la séance précédente qui lu & approuvé — Mr Achard présente un projet de programme sur le prix à décerner, pour la conservation des fruits & des légumes, on décide que le concours n'aura pour objet que leur conservation à l'état frais, & que le programme rappelera à cette occasion la méthode d'appert.

Mr de Candolle présente les divers programmes relatifs aux sujets de prix indiqués par Mr Pictet de Rochemont; la commission dont il est membre a eu une conférence avec Mr Pictet & lui a fait part des observations faites sur les sujets en question, par le comité d'agriculture; Mr Pictet en a reconnu la justesse & les a adoptées — le 1er prix a pour objet la meilleure méthode de conserver

Prix p. les pommes de terre.

ordinaire
les pommes de terre à la nourriture & à l'engrais des gros bestiaux. Pour la première partie de cette question, il y auroit un prix consistant en la médaille de la Société, ou un instrument de la valeur de ff. 500, plus les 500 ff promis par Mr Pictet; pour la 2e partie, soit pour l'engrais des bestiaux, on obtiendroit la médaille de la Société, plus un instrument de ff. 500 en sa valeur - Le premier programme est approuvé.

Le 2e prix auroit pour objet la méthode d'obtenir la dessiccation la plus prompte & la plus parfaite des pommes de terre rapées & converties soit en féculle, soit en farine, soit en rapure seche; l'on devra comparer ces divers produits, sous le rapport de leur quantité, de leur valeur intrinsèque, de leur facilité de conservation & du prix de leur fabrication; prix la médaille de la Société & un instrument d'agriculture amélioré de la valeur de ff. 500.

Le 3e programme a pour objet la meilleure culture de la pomme de t. principalement sous le rapport de la propreté du terrain. Le prix qui consistera en une bêche de d'environ 3 kg. [illegible] sera délivré dans chaque commune à celui qui aura le mieux rempli les conditions demandées au moins sur une pose de terrain d'un plein champ.

L'on se propose un prix de la valeur de ff 100 (cent) au meilleur mémoire qui aura le mieux exposé les expériences ou observations faites jusqu'à ce jour sur la culture des pomm. de t. en grand, sur les espèces les plus profitables sous divers rapports de.

Les divers programmes sont successivement discutés & adoptés, Mr le rédacteur se charge de les faire répandre au nom de la Société Classe, par la voie de l'impression.

Impression de programmes

Mr Fazy rapporte qu'il a pris des informations auprès des divers imprimeurs de la ville sur la manière la plus économique pour la classe de publier ses programmes. Mr Pictet appelle celui qui fait à cet égard les offres les plus avantageuses; il se chargeroit de publier gratis les programmes de la Classe, pourvu que dans le cas où elle viendroit à imprimer quelques feuilles d'agriculture, on lui en donnât la préférence. Il les imprimeroit gratuitement aussi, en remettant à la classe un nombre d'exemplaires déterminé, & auroit la vente & le bénéfice des autres.

Mr de Candolle présente le catalogue des arbres fruitiers & plants de vigne du jardin de botanique dont l'on pourra disposer cette année obtenir des entes.

Prix p. accroissement de subsistances.

Mr Pictet Diodati lit le rapport de la commission chargée de dresser un programme relatif au prix proposé par un anonyme, sur la possibilité d'augmenter les moyens de subsistance du canton - Il y auroit deux prix pour l'examen de cette question importante, l'un de ff. 850 pour le meilleur mémoire, l'autre de ff. 425 pour celui qui auroit après le premier, rempli le mieux les conditions du programme - Celui-ci est approuvé; il sera publié comme les programmes précédens.

Mr de Candolle rapporte qu'il s'est entendu avec Mr Trembley de Thonex sur le prix à donner à l'encouragement de la culture des fleurs. Il reste encore à déterminer l'époque à laquelle se fera l'exhibition des objets qui doivent concourir.

Mr Pictet Diodati lit les programmes des prix proposés par Mr Trembley & dont le sujet est les fonds, pour l'élevage des volailles & pour celui des cochons. Le premier sujet de 200 et le 2d de 100 florins, & Mr Pictet propose au comité de doubler ce dernier sur les fonds de la caisse, ce qui est approuvé.

Mr Pictet auroit également désiré que le sujet doublé en encouragement et donné relativement le prix proposé par Mr Trembley, pour le commencement de Plainpalais, afin de donner par là de l'encouragement aux récompenses accordées par les particuliers. On reconnoit que le principe peut avoir ses avantages, mais qu'il a aussi ses inconvéniens, & que dans le cas actuel surtout, un état général d'aisance & d'activité des cultivateurs de plainpalais, attestée par la diminution d'encouragement pourroit par être mal appliquée.

Sur la fabrication plus économique de tapes à pomes de terre

Mr Terry voudroit qu'on proposât un prix pour le meilleur & le plus économique fabrication des tapes à pomes de T. pour une fabrication moins coûteuse de la chaumes belges, ce que désire la Société pour un tiers au dessous du prix de fabrication, à titre d'encouragement, & pour en introduire l'usage dans les communes où elle n'est pas encore adoptée — Enfin il voudroit qu'on pût établir des fourneaux banaux à brûler entre les communes voisines propres à cet usage

Fourneaux banaux

entièrement. Il croit que quatre fourneaux suffiroient pour les besoins du moment.

L'examen de ces propositions est renvoyé à la séance prochaine.

Séance du 1er avril. (Séance particulière)

Membres présens, Mrs Vernet Pt, Saladin de Budé, Achard, Bellamy, Terry, Pictet Diodati, Lochet, audiçoud, de Candolle, de Rochet, Pictet Bau, Vaucher, A. Beaumont, Pictet, Colladon, le secrétaire.

Le procès verbal de la dernière séance est lu & approuvé.

Mr Terry rapporte que Mr Pasteur Seigneux s'engage volontiers qu'il s'est offert de prendre de publier gratuitement les programmes de la classe, aux conditions énoncées dans la séance précédente, & on lui bonifiera les frais de brochure.

Le procès doit être relu chaque année

Mr Vernet annonce qu'il a reçu une lettre du secrétaire de la Société tendant à ce que conformément aux réglemens, les bureaux des comités soient renouvellés chaque année, & on arrête de procéder à ce renouvellement dans la séance du comité qui suivra la séance générale.

On arrête d'annoncer par la feuille d'avis de mercredi prochain que la séance du dit jour aura lieu à une heure, comme il a été décidé précédemment, le concierge sera chargé d'informer de ce changement d'heure, les membres qui n'auroient pas lu l'avis susmentionné à temps — La même feuille annoncera que les programmes des prix proposés par le comité, seront déposés chés le concierge, pour être délivrés aux membres de la classe & de la société des arts. On arrête de même que la Commission des communes sera invitée à en répandre des exemplaires dans les diff. communes du canton, & que le secrétaire du comité en adressera des copies aux Sociétés d'agriculture de l'Ain, de Gex & du canton de Vaud.

offre d'un prix par Mr Pictet p. la charrue belge

Mr le Président donne lecture d'une lettre de Mr Pictet du Rochemont qui pour encourager l'introduction de la charrue belge dans les communes du canton où elle n'est pas encore adoptée, voudrait qu'on accordât une prime aux cultivateurs des dites communes qui se détermineraient à en faire l'emploi. Mr Pictet offre de contribuer pour dix louis à la formation de ces primes, à condition que la Soc. fasse une pareille somme à celle dont il fait l'abandon. On discute longuement les avantages qui pourraient résulter d'un encouragement de cette nature, et après avoir observé que si les charrues belges ont rencontré de la faveur dans quelques parties de notre canton, il faut en accuser les vices reconnus de leur construction, et que pour détruire autant que possible les préventions des agriculteurs contre cet instrument utile, il faut le mettre à leur portée, jouissant de toute la perfection dont il est susceptible, et à un prix inférieur à celui auquel on l'achette communément. On arrête donc en principe, de faire fabriquer par divers ouvriers une dizaine de charrues belges, aux frais et sous l'inspection de la classe. Mrs Bellamy et Pasy auxquels Mr Favre veut bien s'adjoindre, pour examiner le travail des maréchaux, sont chargés de ce soin: ils communiqueront à Mr le Cons. Pictet les observations du comité, et ils concourront avec lui à la rédaction d'un programme sur la manière de délivrer les dites charrues sous forme de prime d'encouragement.

Mr de Candolle voudrait qu'on invitât les fabricateurs des divers instrumens aratoires non seulement du canton mais du vignoble, à déposer dans un lieu qu'on leur indiquerait, des instrumens fabriqués par eux, avec l'adresse des auteurs et la note des prix. La classe pourrait y puiser les outils qu'elle doit distribuer à titre de récompense, les agriculteurs y trouveraient à choisir, et peut-être apprendraient à y connaître des instrumens avantageux dont ils n'ont à peine ouï parler. Le Secrét. déclarerait qu'on donnât communication de la formation d'un dépôt de ce genre à la fabrique d'Hofwill, qui a depuis quelques années simplifié et perfectionné plusieurs de ses appareils — on trouve dispensé ou plutôt la majorité d'opinion de la proposition de Mr de Candolle à lui même de la retirer selon le désir de Mr de Candolle.

arrangement avec la Société de lecture pour livres

Mr de Candolle rapp. que le Comité de la Soc. de lecture a disposé à recevoir les ouvrages relatifs à l'agric. que la classe voudrait déposer dans sa bibliothèque, à y joindre ceux que la société possède déjà ou pourra acquérir par la suite, à en faire de cette réunion une collection particulière de la bibliothèque, et à en tenir les livres à la disposition des personnes porteuses d'une carte signée par les présidens des deux sociétés. Les livres fournis par les deux sociétés seront distingués par des estampilles diff. afin qu'en cas de dissolution chaque ouvrage puisse être rendu à son origine. L'avis du comité de la Soc. de lecture devra être approuvé par l'assemblée générale des sociétaires qui aura lieu le mois prochain. Mr de Candolle ajoute que Mr Pictet a déjà déposé 8 ouvrages relatifs à l'agriculture, en vue de la réunion projettée. Le comité approuve pour ce qui le concerne, les projets de la Société de lecture, et remercie Mr Pictet de la cession de son dépôt.

Mr Pictet de Rock. donne communication d'un programme publié par la Soc. d'agr. de St Aubin, en vue de la place d'une ou deux dames dans le dépôt de Montcherand.

Directions pr l'agriculture cantonale

Mr Bellamy appelle l'attention de la Classe sur le concours ouvert publiés par feuille de journal, d'instructions ou autrement, des directeurs et des rédacteurs sur les divers partis de notre agriculture cantonale, sur les défauts les plus saillants, sur les corrections qu'elle peut et doit y apporter. Mr Pictet Diodati, de Candolle et Bellamy s'occupent de la publication proposée, ainsi que la manière dont elle pourrait se faire, pour atteindre le plus directement au but.

Mr André communique ses idées sur la manière dont on devrait former et répartir les Jurés communaux chargés de la Jurisdiction des prix d'encouragement des concours dans les communes situées sur la rive droite du Rhône. Cette proposition rentre naturellement dans le travail de la commission chargée de présenter un tableau de la statistique agricole du canton. Mr Lazy communique sommairement les idées qu'il a rédigées par écrit à ce sujet, et notamment sur la formation de Commissions agricoles dans les arrondissements formés par plusieurs communes unies, Mr Lazy est invité à rapprocher cette lecture dans la séance générale, où les avis d'un plus grand nombre de membres de la Classe pourront prouver au comité de précieuses directions, sur cette question importante.

La séance est levée à 7/2 heures.

5e Avril, séance générale. Sous la présidence de Mr le Cr Vernet
50 membres de la Classe présents

La séance s'ouvre par la lecture du procès verbal de la dernière séance générale, il est mis aux voix et approuvé.

Le secrétaire lit ensuite un extrait des procès verbaux des quatre séances particulières des comités qui ont eu lieu depuis la séance générale du 1er Mars.

Messieurs les membres de la classe prennent connaissance des programmes de concours arrêtés et publiés par le comité.

Catalogue de Vilmorin de Paris

Mr de Candolle rend compte de la correspondance avec Mr Vilmorin de Paris; celui-ci lui a fait passer le catalogue des graines de divers genres qu'on peut tirer de ses magasins, et se montre disposé à en fournir à la Classe d'agriculture de Genève, à un rabais de 10 à 15 p% sur les prix de son catalogue. Mr Vilmorin possède 100 à quelques variétés de gramin. de terre, Mr de Candolle annonce que le jardin de Botanique peut dès cette année, fournir aux amateurs qui désireront en faire l'expérience 22 variétés des mêmes tubercules.

Mr Bellamy annonce qu'il communiquera probablement à la prochaine séance le rapport sur les progrès de l'agriculture cantonale.

Mr Vernet lit une lettre de Mr Tremblay de Coppet par laquelle il offre un prix de ff. 100 à l'agriculteur du Canton qui en aura été jugé le plus digne, non seulement sous le rapport des qualités d'un bon cultivateur, mais sous ces

de la moralité, comme pere de famille à porter de quelques membres dans un tour de présentation, présentent les difficultés multipliées que rencontrerait l'éducation d'un pupille de cette nature. Mr Tremblay développe son opinion & propose quelques modifications dans la rédaction du programme – Renvoi au comité pour être s'occuper dans une séance particulière.

Mr Parez Pasteur donne une esquisse des prix généraux qu'on devrait proposer pour l'encouragement de l'agriculture – après un tour de présentation, l'examen en est renvoyé au comité.

almanach des cultivateurs

Mr Monod propose
en premier lieu que le comité s'occupe de la rédaction d'une instruction pour les dix agriculteurs, sous la forme d'un almanach qui serait publié chaque année & qui contiendrait des preceptes de culture sans raisonnement. Cette proposition a renvoyée à la commission déjà chargée d'examiner la convenance de publier quelques conseils particuliers sur les différentes parties de l'agriculture.

mouches à miel

2° que son donne des encouragements à l'entretien des mouches à miel & à la ~~fabrication~~ production des essaims artificiels. Mr Monod offre de communiquer des modèles des ruches reconnues aujourd'hui comme les plus profitables.

nourriture de cochons par pommes de terre

3° que l'on cherche à évaluer par des expériences directes la valeur des pommes de terre consommées par les cochons – Ces deux dernières propositions sont renvoyées à l'examen & à la discussion du comité –

La séance est levée à 3 heures.

Séance du 15 avril – (particulière)

présents Mrs Vernet 1er, audenet, Colladon, Scott f. de Candolle, Pictet d. Jazy, Cochet, de Chateauvieux, Dellamy, Picot pere, Gerard secrétaire

Le procès verbal de la séance précédente est lu & approuvé –

mémoire sur les poudrettes.

Le secrétaire dépose sur le bureau un mémoire de Mr Vibert d'abord sur les poudrettes chimico-végétales, envoyé à la Cl. d'agr. par la Soc. Royale & centrale d'agriculteurs de Paris – Renvoi à la commission sur les engrais.

Mr le Président donne communication d'un rapport fait à la Soc. d'agriculture & des arts de Dijon de Seine & Oise, sur les produits des différentes espèces de pommes de terre cultivées pendant l'année 1819. Ce rapport sera déposé dans les portefeuilles de la classe.

Engrais de la ville.

Mr le Président lit une lettre qui lui a été adressée par Mr le Cte Tronchin de Bossey, ce bienfaisant Magistrat a trouvé tant d'utilité pour le canton dans l'objet du 5e des programmes publiés par le comité d'agriculture, qu'il offre d'ajouter un prix de ff. 500 à celui proposé par le comité – Il donnera de plus une médaille de la même valeur à celui qui indiquera des moyens assurés de faire disparaître les deux inconvénients qui accompagnent les opérations nécessitées pour l'exécution des conditions contenues audit programme,

& dans le cas ou le Comité croirait qu'on ne peut atteindre à ce but, moyens les moyens indiqués seraient insuffisants, il ajoute un supplément de ff. 300 pour l'article 2 du même programme – Mr le Cons. Tronchin ne désire point être nommé dans cette addition aux prix proposés par le Comité – Cette lettre sera renvoyée au Bureau avec charge de publier en conséquence un programme additionel à celui dont il y a question. Mr le Président lui répondra la réception de la lettre avec remerciement

Charrue belge

Mr Jaky fait un rapport au nom de la commission chargée de faire jouer un certain nombre de charrues belges & de dresser un programme sur le moyen d'en accélérer l'adoption. La commission a traité avec le Sr Machet de Jaucy pour la fabrication de 6 de dites charrues avec les modifications qui lui ont été indiquées, elle en a commandé de même 4 au Sr Bernard de Villefranche & une au Sr Nouelle de Thoiry; tous ces instruments devront être livrés avant le 15 May prochain. Mr Jaky fait ensuite la lecture du programme d'encouragement. La commission propose de tirer des charrues commandées aux Habitans des Communes qui ne les connaissent pas encore, ou du moins chez les quels ces instruments ne sont pas en activité, au prix de f. 36 pour la première demandée, de f. 48 pour la 2de & de f. 72 pour la 3e, moyennant l'engagement pris par les officiers de leur employés pendant les hivers 1820 & 1821 – Une article, après discussion, se borne à récompenser les deux premières charrues demandées par un rabais de 2 louis sur le prix de fabrication, de deux louis pour les premières & d'un louis pour la 2de: Les officiers, vu la difficulté d'exécution la phrase comminatoire du programme envers ceux qui ne rempliraient pas les engagements pris, & l'on renvoie le programme à la commission, pour une rédaction nouvelle –

Entretien des charrues belges moins coûteux que d'autres.

Dans le cours de la discussion il a été observé que dans l'estimation des charrues belges on n'avait tenu aucun compte des frais de leur entretien qui doivent être plus considérables que ceux de la charrue ordinaire, dont on est plus généralement en possession qui peut moins à leur adoption. Mr Bellamy rapporte à ce sujet que Mr Durand qui a tenu un compte exact & comparatif de l'entretien des charrues, a trouvé que celui de la charrue belge se monte à un tiers que celui des charrues du pays. on remarque qu'il doit y avoir à cet égard des différences, suivant la nature des terrains, & que dans les sols pierreux l'oreille de fer de la charrue belge s'use beaucoup plus vite.

Mr le Sr Président communique une lettre de Mr Trembley de Genève qui se plaint de n'avoir pas été consulté pour la rédaction du programme de concours dont il a fondé les prix & qui présente ses vues & de nouvelles offres, pour donner à l'adjudication de ces prix la solennité convenable – on charge une commission composée de Mr Pictet Diodati, Bellamy, Jaky & de Chateauvieux, de conférer avec Mr Trembley au sujet des divers objets que renferme la lettre, & l'on arrête que Mr le Président en lui accusant la réception de celle-ci lui fera part de la nomination des Commissaires qui devront s'entendre avec lui –

La séance est levée.

22 avril 1820 – Séance particulière

Membres présens, MM. Vernet 1er de Candolle, Constant, Pictet Dr Audeoud, Achard, Rouy, Pictet fils, Pictet Bon, de Rochet, Pictet père, Mallet de Chilly, Pictet Jacob.

Le procès verbal est lu (au milieu de la séance) & approuvé.

Convention avec la société de lecture pour livres

Mr de Candolle informe que la société de lecture a agréé la proposition qui lui a été faite de recevoir dans une de ses salles le dépot des livres de la Classe & de les tenir à la disposition de cette dernière ainsi que ceux qu'elle possède sur le même objet, moyennant une convention qui règlera le mode d'opération, &c, pour le terme de deux ans, comme essai réciproque des deux Sociétés – Le Comité arrête que tous les livres imprimés appartenant à la Classe seront remis à Mr de Candolle qui les fera déposer à la Société de lecture. Mr de C. est autorisé à faire faire le timbre qui sera appliqué aux livres de la Classe, des cartes d'introduction pour ses membres, & autres petites dépenses, pour l'organisation de l'arrangement convenu.

archives de la classe.

Le Comité arrête que Mr le Trésorier sera chargé de conserver les pièces manuscrites, lettres & autres objets analogues susceptibles de faire partie des archives de la Classe; il les numérotera, les étiquettera, & les tiendra au service du Comité, soit chez lui, soit dans le local de la Classe

Réception de membres.

Sont présentés pour membres de la Classe

Mr Gaudy d'Ivoy par Mrs Morin Dr & de Candolle

Bouchet de Chêne père – Mr Dr de Luc fils & Pictet –

personne ne réclamant le scrutin, ils sont admis.

Mr Pictet, au nom de la commission nommée dans le comité de séance, donne lecture d'un programme relatif à l'encouragement de la Chasse Belge. Ce programme y a été adopté, il sera imprimé sur la forme des autres programmes dont il suivra la numérotation & la pagination. Mr Pictet a été chargé de faire des démarches, pour placer les chasses commandées, dans quelque établissement public de la ville.

Programmes de Mr Trembley

Mr Pictet rend également compte de la conférence que Mr Bellamy & lui ont eue avec Mr Trembley de Genève, comme membre de la commission à laquelle le prix avait été remis par le Comité. Mr Pictet présente, par suite de cette conférence, un projet de programme d'après lequel Mr Trembley ajouterait deux médailles d'argent, à chacun des prix qu'il a proposés, outre celle de la Société qui serait le tout également couronné – Le dit programme annonce la prorogation du concours, dans le cas où le Comité estimerait qu'aucun des concurrents n'a rempli les conditions exigées – La commission propose aussi d'écrire aux Maires, pour les inviter à afficher & publier qu'ils sont déposés dans des programmes, prêts à en donner communication à qui voudra les recevoir. Les Maires seront priés de faire connaître à leurs administrés les avantages des prix offerts. On arrête qu'on

fera parvenir à Messieurs les Maires des communes d'affiliés. Mr de Candolle & P. Bouvier

Esprit d'insectes nuisibles.

Mr de Candolle présente au nom de la commission des expositions des instruments agricoles, un projet d'annonce relatif à cette exposition. Il est adopté & lû

Election de Mr De Candolle pr président

Le programme sera imprimé à la suite du présent procès verbal dans la feuille de Genève annonce que Mr Trembley de Lancy va inviter à suspendre la publication du programme du concours pour la commune de Plainpalais.

Mr de Candolle prie de l'élection d'un Président annuel, au terme du règlement de la Société des arts, lequel entrera en fonctions après le terme de la séance publique de la Société. Mr de Candolle obtient la majorité des suffrages

Mémoire de Mr Tschudy sur la greffe.

Mr Michely de Chateauvieux communique un mémoire de Mr le Bon de Tschudy sur la greffe des herbes & des plantes. Mr Michely a la faire connaître par un extrait, aux membres de la classe dans la prochaine séance générale.

Mr Pictet rapporte qu'il a obtenu que le dépôt des chaînes belges eut lieu au Bastion d'Hollande, le Sr Marquent garde magasin en chargé de les recevoir. Mr Pictet invite les membres du comité qui ont fait une étude particulière de cette espèce de chaîne, à vouloir bien qui seront appelés au dépôt.

Programme pr attelage de Vaches.

Mr Pictet Jalla a rédigé une suite de questions relatives à l'emploi des vaches pour le trait de la barque, on propose & lon adopte de charger la commission de rédiger un programme de concours, de porter à deux ans le terme du soin de rédiger un programme de concours, de porter à deux ans le terme d'agriculture de la valeur de fr. 500, y compris les fr. 80 promis par le membre de la classe qui désire garder l'anonyme à ce sujet - les programmes pour être reçus à cette époque doivent être imprimés dans ce moment, & la Commission pour la chaîne belge en chargée de sa rédaction.

Sont proposés pour membres de la classe des Sciences mathématiques, physiques

Réception de membres.

Mess. Jac. Achard présenté par Mr Constant & Pictet
Frédéric Naville — Dufour & Pictet de
Louis de Luc fils — Pictet - Venet
Daniel Dufour fondeur à Genève — Dufour Duffieu
aut. Prof. pr. à Th. Thury — D. D.

Statistique agricole

Mr Bellamy communique le premier travail qu'il a fait sur la marche qu'on aurait à suivre pour dresser avec exactitude la Statistique agricole du canton. Une commission de 12 membres présidée par le Pr en la Vice P. de la Classe se partagerait les 36 communes, adresserait un questionnaire aux personnes en état d'y répondre et rapporterait à la commission. Mr Bellamy y invite de faire part à la classe, d'soumettrait des principales idées qui sont émises à ce sujet, et comme il serait impossible aux membres du comité seuls de venir à bout d'une tâche qui demande beaucoup de suite et d'exactitude, ainsi que des transports plus ou moins répétés sur les lieux, on arrête d'inviter les membres de la Classe qui voudront bien concourir à cette œuvre utile, à s'inscrire à cet effet.

Mr de Candolle fait un rapport sur le mode de relations qui va s'établir entre la classe d'agriculture et la société de lecture et, relativement à l'usage des ouvrages que la première déposera dans la bibliothèque de celle-ci et de ceux que cette dernière mettra à la disposition de la classe. Il met sous les yeux du comité le journal d'abonnement dont il a déjà inscrit les livres donnés par les membres de la classe. Un catalogue en sera dressé, lorsque le nombre des ouvrages sera considérable. Mr Boissier communique la liste de ceux qu'il a envoyés à la Soc. de lecture au nom de la classe. On autorise Mr de Candolle à faire faire un tampon pour cet objet pour les livres de cette bibliothèque, à faire imprimer des cartes qui seront remises aux membres de la classe, pour aller prendre des livres à la Soc. de lecture, à ordonner la reliure des brochures détachées, ou autres ouvrages qui en auraient besoin de ce moyen de conservation, &c. &c.

Lecture de livres

Mr de Candolle ajoute qu'il a reçu de la Soc. centrale d'agriculture de Lyon 45 variétés de froment différentes de celles qu'il a cultivées au jardin de botanique, que de plus Mr Vilmorin lui envoye la collection de tous les épis connus, en sorte que la classe lui manque pour les cultiver. Le dit Mr Vilmorin manifeste toujours les meilleures dispositions en faveur de la classe; il peut fournir des épis de graines économiques. Il s'adressera à Mr de Candolle celles du jardet et nous distribuera, après très attentive, donne Mr de Candolle offre de faire part aux personnes qui désireront en cultiver.

Champs de Bruyères

La séance est levée.

5 May. Séance générale.

Sous la présidence de Mr le Vennet, et 42 membres de la Classe présens à la séance
Le procès verbal de la dernière séance générale a été lu et approuvé. Le Secrétaire
lit un extrait des procès verbaux des séances particulières du comité qui ont eu lieu
pendant le mois d'avril.
Mr Bellamy fait lecture du programme de concours adopté par le comité, sur
la substitution des Vaches aux Boeufs pour le trait de la bourgeoisie. Il communique
aussi les premières vues de la commission dont il est membre, sur les moyens
d'épurer la Statistique de l'agriculture cantonale. Plusieurs membres de
la Classe s'inscrivent ou sont inscrits, pour coopérer à ce tableau. Tels sont
Mrs Saladin du Vanguron pour Colly, Bolly & Nestois
Lullin fabri, pour le mandement de Jussy
Vaucher Maire, pour le grand Saconnex
Jaques Lasserre, pour Cartier
Bonnet d'Arlaches pour Chêne Thonex
Boissier (Germain) pour Meinier Choulex
Jules Pictet, pour Meyrin & Vernier
Monod pour Lancy & le voisinage d'Aubonne.

Nomination d'experts pour la Statistique du Canton

Mr Michely de Strasbourg lit un extrait du mémoire de Mr Schnetzler
sur les greffes des plantes & des arbres.
Mr de Candolle rend compte de l'arrangement conclu avec la Société de
Lecture pour le placement & la distribution des ouvrages relatifs à l'agriculture
& appartenant tant à la Classe que à la dite Société; il remet aux membres
présens des cartes d'entrée, pour la jouissance de ces ouvrages.

Mr Gasy-Lecteur rend compte des résultats de l'emploi de la chaux dans
ses expériences particulières. Il la trouve très avantageuse pour établir
des luzernières, même sur des argilles froides, en employant dans la
proportion de deux chars par poses. L'orge qui en a été semé en même tems
en a considérablement profité. Quant à la substitution des fours de four à
chaux, à la chaux même, il l'a employée à cuire ses vins. Au reste il
a réussi à établir des luzernières même dans ses terres argilleuses, dans le
jardin de la chaux, par un simple labour à la pioche, mais en répandant
sur la graine de luzerne sur le blé d'hyver. L'amélioration de la
chaux pour les prés lui paroit douteuse.

Emploi de la Chaux pour établir Luzernières.

On annonce que les programmes publiés par la Classe seront déposés
chez les concierges de la Société des arts qui les remettra aux membres de
la Classe.

Mr Bellamy rend compte fait connoître le compte détaillé & comparatif
tenu par Mr Durade, des frais d'entretien des Chaumes Belges & courante.

Comparaison des prix d'entretien de charrues.

l'entretien de la Ch. courante, en terrein léger, a été coûté pour 4 ans ff. 461.2s. celui de la Ch. Belge pour le même tems ff. 425. différence en faveur de la dernière ff. 36.2s.

Mr. le Pt. Pictet de Rochemont rend compte d'une mode d'agriculture adoptée en Piémont par Mr. Giobert avec un succès qui paroît non contesté; il consiste à semer

Enterrer le seigle p. engrais.

actuellement du froment & du Maïs entre les quels on intercalle du Seigle fauché vert & enterré à la charrue, il n'employe aucun autre engrais — Mr. Pictet ajoute qu'il a fait usage de la charrue Belge pour opérer des défoncements, en faisant passer deux fois la charrue dans le sillon il a obtenu un bon ménage d'une pied de profondeur.

---

16 May. S.e particulière

Présens Mrs. de Candolle V.t P.t, Constant, Bellamy, audiard, Pellis Jdy, Cochet, Pictet f. achard, Pary, Boissier de Rutte, Favre, le Secrétaire

Le Proc. verbal de la dernière séance est lu & approuvé —

nomination d'experts p. la statistique

sont invités pour coopérer à la Statistique agricole du canton —

Mr. Constant f. Vernier
Brigand & Fatio f. Genthod & Versoix
Boissier de Rutte, f. Cologny, Collonge & Bellerive
Achard — Chêne & Onex

Mr. audiard rapp. que les charrues promises par le Sr. Howelle n'avancent point, on se plaint de sa négligence.

Mr. de Cand. lit un projet de lettre aux Maires & encouragemens pour les programmes: on en arrête l'impression —

On dispose les nouveaux programmes par séries suivies aux premiers & distingués par leur date: on arrête qu'il en sera publié 4 premiers au domicile des membres de la Classe d'Hor. chargera de cette soin le jeune Cochet

Mr. de C. rapporte que Mr. Bellot de Vernet a signé la convention établie entre la Classe & la Soc. de Lecture, en remplacement de Mr. Prevost des deux Ecoles — on discute le modèle du timbre qui doit être apposé aux ouvrages appartenant à la Classe, & l'on annonce que Mr. Achard veut bien se charger de faire un nouveau don de 25 vol. de 15 cahiers. Mr. Achard en remercié —

Mr. de Cand. présente un Bulletin de la Soc. d'agric. de Montpellier. Il dépose aussi les 3 premiers du recueil d'instructions publiés par le Cte. de Lasteyrie pour le quel la Classe a souscrit. Il propose ensuite que sur les fonds dont la Classe peut disposer cette année, d'autant plus que ceux affectés aux prix ne seront consommés pour cette année pour être mis sur le budget de l'année prochaine, on en consacre une partie à un abonnement pour quelque feuille d'agriculture qui à l'achat de bons ouvrages sur cette partie; on arrête de s'abonner aux annales de l'agriculture française, au journal d'agr. de Lausanne & au Bulletin de l'Ain, & d'acheter de bons ouvrages jusqu'à la concurrence de quelle florins.

achat de livres & abonnements.

Mr Baillet propose que la classe fasse venir au printemps prochain des semences de Mr Selbenberg tels qu'il est indiqué dans les instructions imprimées, pour servir de modèle à ceux qui voudraient faire construire de semblables — on arrête que Mr B. écrira à Mr Selbenberg pour lui demander à la suite de ses renseignements précédents.

Mr Achard est invité à rendre compte au Comité de la classe de ses faits et observations intéressants qu'il recueillera dans le courant de l'année relativement à l'agriculture.

Diplômes pr correspondants de la classe.

Mr de Candolle annonce que Mr de Martinville dir. de la pépinière de Lyon vient de lui faire un nouvel envoi de pomm. de terre, et a montré les dispositions les plus favorables pour la classe; on prendra les offres de service de Mr de Martinville au moment où on aura arrêté le mode de les établir.

Pommes de terre pr chevaux

Mr Vallery dit qu'il donne dans ce moment 20 kg. de pt par jour à 2 chevaux qui travaillent jusqu'à huit heures et paraissent se trouver fort bien de cette nourriture.

Mr Pictet fait une nouvelle lecture de son travail relatif au mode d'adjudication des prix proposés par la classe; on arrête d'en faire faire des copies pour les mettre en circulation entre les membres du comité, et de s'occuper au rendu de 26 à 8 h. du matin, pour discuter ce projet.

Mr Pictet demande qu'on prenne en considération les propositions faites par Mr Monod dans une de séances générales de juin. Il rendra aussi qu'on fît cette année l'essai du travail comparatif des divers chariots en usage dans le canton qui avait été proposé l'année dernière — Mr Audemard rendra que cet essai se répétât dans plusieurs localités, afin que les agriculteurs des diverses parties du canton fussent à portée d'en profiter —

Concours de charrues —

achat d'un Baudet —

Mr Pictet propose l'achat d'un baudet de belle race pour être loué, en la faveur générale de ceux de notre pays — Mr Baillet appuyant la proposition rendra qu'on étendît cet achat à quelques taureaux choisis parmi les races qui semblent le mieux être adaptés à nos besoins et à la nature de nos fourrages, telles que celles de Schwitz et surtout de la vallée d'Aigle.

Prix pr établissement de pépinière

Mr de Candolle rendra qu'on proposât un prix à long terme, pour l'établissement d'une bonne pépinière, qui mis d'abord sous les yeux de la classe, les propositions seront reprises et examinées dans une prochaine séance —

Gypse calciné ou non calciné.

Mr Achard rapporte que Mr Maclure soutient que le gypse non calciné est d'un plus grand usage en agriculture, que le gypse calciné — on observe qu'il est employé dans notre pays, dans l'une et l'autre forme.

La séance est levée.

26 May séance particulière

Membres présens, Mr Pictet Pt, audeud, Pictet Dr, Colladon, Dellamy, Cochet, Constant, achard, Jaxy, de frotea, Michely de chateauvieux.

Le procès verbal de la séance précédente y lu & approuvé.

Mr Pictet rapporte que les chanvres belges fabriqués par le Sr Perret de Villelagrand sont déposés chez lui; il observe que ces instrumens devant être vendus probablement aux habitans de son voisinage, il seroit inutile de les transporter à la ville. on arrête d'en faire transporter une, pour la comparer avec celles des autres fabricateurs; Mr Dellamy se charge de faire cette comparaison.

Sur la priorité p demandes de chanvres

Mr Pictet demande comment se décidera la priorité entre plusieurs cultivateurs qui se présenteront simultanément pour obtenir des chanvres; on arrête que les demandes faites à ce sujet ne seront enregistrées que quinze jours après la publication des programmes, & qu'elles devront être adressées directement à Mr le Président. En cas de simultanéité, on rapportera au comité qui décidera s'il convient de faire jouir plusieurs personnes du même avantage.

Mr Colladon annonce de la part de Mr de Bonstetten qu'il entrera dans tous les arrangemens qui pourront convenir à la Classe, pour la fourniture d'un étalon.

Proposition p encourager rigoles pour eaux d'eau.

on fait lecture d'une proposition de Mr Dumont tendant à donner des encouragemens & même quelques secours aux communes qui disposeront de rigoles d'eau, fumier & efforts & des sacrifices, pour fertiliser des pâturages étendus, étangs &c. pour abreuver les bestiaux & fournir à l'irrigation - on appuye cette proposition & l'on charge Mr Pictet Dr & Jaxy de rédiger un projet des programmes que la Classe pourroit publier dans ce but, à raison des moyens dont elle peut disposer.

Sur l'état le plus favorable p l'emploi des fumiers.

Mr Constant indique qu'on peut obtenir une bonne solution de la question si souvent débattue, de l'égard de laquelle les usages sont si différens, relativement à la convenance d'employer les fumiers frais ou bien consommés. On répond que quoique en thèse générale les décompositions chimiques relatives à la nutrition des plantes aient constaté qu'un fumier bien consommé a perdu dans les différentes périodes de la fermentation une grande partie de ses élémens pour l'entretien des végétaux, la diversité des sols, & même les diverses époques auxquelles on transporte & répand des engrais sur le sol doivent modifier la règle générale. on observe entr'autres que, pour les pommes de terre, un fumier peu consommé paroit avoir des avantages - (un membre dit à cette occasion, que dans la plantation des pommes de terre on doit ménager avec grand soin le premier gazon) Devenant aux engrais, on se range généralement contre l'habitude de transporter les fumiers dans les champs, & de les laisser en petits tas, souvent toujours avec que

de Hauteurs; & l'on arrête de parler de l'encouragement de cette méthode dans les prochaines séance de la Classe.

Mr le Président étant obligé de quitter le chair, il est remplacé momentanément par Mrs Pictet Diodati & Bellamy.

Prix généraux pr l'agriculture

Mr Pictet lit son projet relatif au mode d'adjudications des prix généraux, pour l'amélioration de l'agriculture - on ouvre un tour de discussion; plusieurs membres emettent leur opinion sur divers articles de ce projet, & après les avoir mis aux voix les amendements proposés, on arrête en principe,

1° la division du canton en 18 districts, l'adjudication d'un prix à chacun district, tous les deux ans, & le jugement des concours confié à des experts choisis dans les districts adjacents.

2° que pour être candidat, il faudra posséder au moins deux têtes de gros bétail nourries sur le fond -

3° on ne détermine point le nombre de toises qu'il faudra posséder, pour concourir, mais on exigera que le candidat protège au moins deux des trois sortes de cultures, prés, champs ou vignes. Les instructions données aux experts, leur prescriront d'avoir égard dans leur adjudication, à l'étendue des propriétés soumises à une bonne culture.

On charge de rédiger un projet d'arrêté & de programme sur ces bases, une commission composée de Mrs Pictet Diodati, Achard & Pictet, laquelle devra présenter le dit projet au Comité vendredi prochain 2e Juin.

2e Juin séance particulière

Mrs présents. Mr Vaucher Pt. Pictet, Beaumont, Audeoud, Achard, Pictet fils, Pictet Dr, Pictet Prof. le secrétaire -

Le procès verbal de la dernière séance a été lu & approuvé -

Mr Beaumont s'inscrit pour travailler à la statistique agricole de la Commune de Carouge.

Mr Pictet présente une note indicative des objets qu'il devra à propos de communiquer à la prochaine séance générale. Il indique spécialement les fermes importantes que Mr Pictet de Rochemont trouve cette année dans les positions hypsométriques, pour suppléer à la disette des fourrages.

Mr Vaucher rapporte que Mr le secrétaire de la Chambre des Communes, [illegible] bien de faire parvenir aux Maires les lettres & avis que le Comité leur transmettra dans ce but, mais qu'il ne peut prendre la peine de faire les enveloppes, ni banderoles, mettre les adresses &c. on arrête qu'on confiera ce soin à une femme déjà employée, ou à tout autre, auquel on donnera des commissions analogues très pénibles pour la Concierge de la Société.

On propose & l'on arrête de fixer le Vendredi 16 juin pour la désignation des personnes qui, d'après les demandes parvenues à Mr le Président auront droit aux encouragements promis pour les chanvres soignés.

Prix généraux

Mr Pictet dit lit, au nom de la commission nommée dans la séance précédente le projet de règlement relatif au mode d'adjudication des prix généraux, ou arrêté qu'un séjour habituel de neuf mois au moins, à la campagne, sera une condition nécessaire, pour concourir; le projet ainsi amendé est approuvé; il sera déposé dans les archives de la Classe & communiqué à la Classe dans la séance générale de Juin.

Réception de membres

Sont proclamés pour membres
Mess. Martin servant par Mr Beaumont & Pictet Dr
fred. Stoutz — Mr Gary & Boissier — Ils sont admis.

Compagnie d'assurance pr récoltes

On fait lecture d'une lettre de Mr Kasthofer relative à l'établissement d'une compagnie d'assurance pour les récoltes, notamment celle des vignes; le comité chargé par Mr le Président de répondre à Mr Kasthofer, que sa lettre a été lue & entendue avec beaucoup d'intérêt, mais qu'on a jugé que la question qu'elle renferme doit être ajournée pour le moment.

Communiquer programmes aux Sociétés de l'Ain & de Gex.

Dans le cas où les programmes de la Classe n'auraient pas encore été communiqués aux Sociétés de l'Ain & de Gex, le comité désire qu'ils le soyent le plutôt possible, par Mr le Président.

La séance se lève.

7e Juin, séance générale

Présens, Mr Vernet pst, 37 membres de la Classe & le Secrétaire

Le Secrétaire lit un extrait des procès verbaux des trois séances particulières du Comité qui ont eu lieu, depuis la dernière séance générale.

Concours de charrues

On s'occupe des moyens de mettre à exécution les concours de charrues proposés & adoptés par le Comité, & de la convenance de les répéter dans divers endroits de la Calotte; on observe qu'il seroit difficile de faire plus d'une expérience de ce genre, pendant le cours de l'année actuelle; & Mr Audiard offre, pour la faire une étendue de 8 toises de terrein dont 5 sont fumés et consacrés de trèfle & trois de graines de printemps. S'il se trouvoit quelque sol disponible à une époque plus rapprochée que celle où le trèfle doit être rompu, il y auroit de l'avantage, ces on remarque avec raison, qu'il faut devancer le moment où tout les agriculteurs seront occupés de leurs propres travaux.

Achat d'un Baudet

On discute la convenance de procurer au Canton un Baudet de belle race pour étalon, un élevage considérable que l'on fait de cette espèce d'animaux & la petitesse de leur taille. Mr de Chateauvieux donne la préférence à des chevaux étalons. Il croit que [illegible] l'élève des

chevaux fournirait un emploi avantageux de nos fourrages & nous dédommagerait en partie de la diminution croissante des fruitières faute de bénéfice d'exporter les fromages. Il observe que l'achat d'un étalon de belle race serait aussi cher & peut-être plus difficile que celui d'un cheval, que nous sommes forcés d'importer annuellement un certain nombre de chevaux, & que plusieurs habitants du Canton en ont déjà élevé avec succès. On lui répond que le choix des chevaux est très dispendieux dans un canton dépourvu de pâturages, difficile à mille exactitudes & qu'il faut attendre plusieurs années pour rendre les poulains, tandis que les jeunes mulets se vendent à un très haut prix, dès l'âge de 3 mois, quelquefois même dans le ventre de la mère dont la gestation n'empêche point le travail, & qu'il est important de procurer des matériaux prompts à nos petites propriétaires, & les aide à cet égard demeurent partagés.

Avantage de petites hivernées.

Mr Faxy, en l'absence de Mr Pictet de Rochemont, fait connaître les avantages que ce dernier tire, depuis quelques années, des petites hivernées cultivées comme fourrage; elles produisent ~~environ~~ 40 quintaux par poses, en deux coupes, la 2de est allée promte pâture pour donner le tems du labour des champs qui les portent & y semer du froment, on laisse même croître quelquefois la troisième afin de l'enterrer comme engrais. Mr Pictet en a cette année un champ dans le très prochain voisinage d'une truffière, & tandis que celui-ci, comme tous ceux du pays, est demeuré petit & rabougri, par suite de la sécheresse, les petits ont montré une brillante végétation. Cette graine se tire des Grands, & comme Mr Pictet ne peut faire encore d'elle assez pour la remettre aux amateurs, il invite les personnes qui désireraient de ses pousses de s'inscrire à cet effet, il aura la bonté de faire venir du Mans la quantité demandée.

Mr Duchesne s'inscrit pour	1	Coupe
Mr Lafferre ——	"	2 carres
Mr Faxy ——	1	——
Mr Naville ——	1	——
Mr Spool ——	"	—— 2 ——
Mr Pictet Diodati ——	"	—— 1
Mr Boissier Prof. ——	"	2 ——
Mr Bellamie ——	1	quintaux

On donne quelques renseignements sur les résultats du travail fait à la Fruitière pour tirer parti des engrais de la ville. Lorsque la cuve destinée à les recevoir ne paraissait pas devoir contenir quelque liquide pour fertiliser, les parties solides se déposent au fond, & le fumier des bœufs qui les a fait transporter dans les fossés de Comeiry, a bien de s'en applaudir, par l'augmentation de fourrages qui en est la conséquence.

Variétés de froments—

Mr le Dr Dufour rend compte des observations qu'il a faites sur les avantages & désavantages comparatifs de différentes variétés de froment. Il est invité à rédiger ses observations par écrit & à les remettre au Secrétaire, afin que

tous les membres de la classe puissent successivement en profiter.

utilité des crapauds.

Mr Bonnet informe la classe que l'expérience lui a démontré qu'il fallait épargner les crapauds que le préjugé présente comme un animal aussi malfaisant que hideux; c'est un des meilleurs destructeurs des insectes qui désolent nos jardins; il en a trouvé 21 dans l'estomach d'un crapaud qu'un de ses domestiques avait tué par mégarde. Mr Bonnet remet à Mr Pictet une petite note sur ce fait.

Le même donne lecture d'un mémoire sur le travail comparatif des vaches et des hommes pour le labourage, considéré sous le rapport comparatif de l'économie, des engrais, du produit net; il tâche d'établir par de nouveaux calculs la préférence au labourage à la pioche, et appuye son opinion par des calculs et par l'expérience. Il cite à ce sujet la commune de Chêne dans laquelle les champs dépierrés graduellement par la culture des terres a fait des progrès très sensibles. Il met en avant une idée qu'il soumet à la classe avec le désir qu'elle soit prise en considération et mûrement méditée; c'est celle d'une association entre les propriétaires d'un même arrondissement, basée sur un pied analogue à celui des prud'hommes, au moyen de laquelle les dits propriétaires se prêteraient mutuellement leurs domestiques pour le labourage de leurs terres; ces derniers sous la conduite d'un chef ou inspecteur, seraient classés selon leurs forces et leur habileté, passeraient successivement d'un domaine dans l'autre. Chacun fournirait un nombre de journées proportionnel à celles dont il aurait besoin lui même, et s'il avait donné un excédant, on lui en tiendrait compte à raison du prix moyen des ouvriers banaux.

association pour labourage à la bêche

Mr Bonnet remet au secrétaire le mémoire où il a consigné ces différentes idées et observations. (gardé provisoirement par Mr Naville)

Mr Pictet Diodati donne lecture du programme adopté par le Comité, relativement à la détermination de la fondation des prix généraux.

---

16 Juin Séance particulière

Présens Mrs Pictet cte de Rochemont, Pictet Dr, Bellamy, Mallet de Chx, Cochet, Audéoud, Darier, de Candolle Dr, le secrétaire remplacé par Mr Darier.

Le registre de la précédente séance a été lu et approuvé.

catéchismes d'agriculture

On propose de faire venir deux ouvrages nouveaux qui pourront faciliter le but d'une publication périodique, si par la suite la classe juge devoir le faire: ces ouvrages sont le catéchisme agronomique de Rozier et celui de Féburier: cette proposition est approuvée et Mr de Candolle chargé de faire cette acquisition.

Le Comité arrête de livrer à l'impression le programme pour les prix généraux

bisannuels.

Mr le Président est chargé de faire graver, après l'impression, le programme à la Société d'agriculteurs du pays de Gex, en y joignant les précédens programmes, ce déjà Mr le Cte Vernet ne l'a fait. Mr le Sr aura encore chargé d'inviter les membres de cette Société à assister aux séances mensuelles de la Classe, lorque elles les concerneront.

La Société de Gex est invitée à assister aux séances de la Classe.

Mr le Préfet propose de déterminer les experts qui procéderont à l'examen des pommes de terre, pour l'adjudication des prix relatifs à leurs cultures. Le Comité renvoie à Mr Dellamy le soin de présenter le tableau de chaque Commune, en y adjoignant les noms des personnes qu'il croira propres à remplir les fonctions d'experts, avec les Maires, en conservant le principe que nul ne doit être expert dans sa propre commune. Ce tableau sera présenté par Mr Dellamy à la séance de mardi prochain. On passe à un tour de prise en considération sur les instructions à donner aux experts, après quoi Mr le Sr Pictet est chargé de rédiger les dites instructions et de les présenter au Comité dans la prochaine séance.

Experts pr pommes de terre.

Un membre propose que l'on s'occupe de rechercher les moyens les plus efficaces par lesquels on pourroit suppléer à la rareté des fourrages, en conséquence de la mauvaise récolte qui a lieu cette année; le Comité admettant la proposition, décide que cette question sera traitée particulièrement mardi prochain à 8 h. du matin.

Séance ajournée.

Section annexaire.

Après la séance Mr Michely de Gex conduit plusieurs membres du Comité dans son jardin, pour voir entr'autres choses, l'effet de la Section annexaire sur une branche de Phytographie. Cette branche se nourrissant plus grossièrement que les autres, mais encore plus chargée de fleurs; mais en revanche la végétation en paraît moins vigoureuse.

Mardi 19 Juin, Séance particulière.

Sous la présidence de Mr de Candolle, Mr Carrillon 2e Secrl. tenant la plume.

Mr Dellamy, suivant l'invitation qu'en a reçue, soumet au Comité la liste des personnes qui lui paroissent les plus propres à être adjointes aux Maires, pour faire l'expertise de la culture des pommes de terre à adjuger les prix aux cultivateurs. Ce tableau est approuvé.

Le Comité arrête que les Maires seront autorisés à remplacer les experts qui se refuseroient à leur nomination, en se conformant pour ce choix, aux principes admis par le Comité.

Mr Pictet fait lecture d'un projet d'instruction à donner pour cette dite expertise susdite. La discussion s'établit sur le nombre des visites qu'il conviendra de faire, le Comité arrête qu'il y en aura deux, dont la première aura lieu du 5 au 15 Juillet, on statuera ultérieurement sur l'époque de la seconde. Dit la première les experts mettront hors du concours toutes les cultures qui ne présenteraient aucune chance de disputer les prix, en sorte que la 2de n'aura pour objet que les cultures qui auront été admises dans la concurrence.

Visites pr pommes de terre.

Messieurs Pictet & Bellamy sont chargés de revoir l'instruction à adresser aux Experts à ce Sujet.

Mr Boissier maire de Choulex demande une Charrue Belge, au prix de deux louis accordé par le Comité, pour le sieur Goslé agriculteur de la commune qui labourera à la journée pour d'autres propriétaires. Mr Boissier observe qu'il n'y a dans la commune d'autre charrue Belge que la sienne, laquelle est rarement employée, dqui, ne la situation de son domaine sur les frontières de la commune peut être difficilement connue de la plupart des cultivateurs qui l'habitent.

La charrue est accordée — on en alloue de même une à André Dumont d'Avully.

Les propriétaires de Corsier, Mrs Ls Ebrat, Métral, Dumont & la Vve Dupin adressent une semblable demande. Le Comité sont d'autant plus disposé à l'écouter favorablement que faite au nom de plusieurs agriculteurs, elle doit seconder l'introduction de la générale de la Charrue Belge dans cette partie du Canton. Cependant comme cette demande n'est pas accompagnée du gréé il de Mr le Maire sera lue mise à l'ordre du jour, et arrêté de la renvoyer à Mr le Préfet avec faculté d'accorder les dites charrues, après s'être entendu avec Mr le Maire de Corsier.

fourrages Supplémentaires pr bestiaux.

Mr le Président rappelle que l'ordre du jour invite le Comité à s'occuper des moyens de nourriture supplémentaires pour les bestiaux. Plusieurs membres communiquent leurs idées à cet égard, on les discute, & l'on charge Mr Naville de les résumer et de les diriger sous forme d'instruction indicative, laquelle, après avoir été soumise au Bureau, sera lue imprimée, pour se distribuer à la séance du 1er mercredi de Juillet.

30 Juin Séance particulière

Présens Mrs de Candolle Pr, Pary, Pictet Dr, Constant, Soullier, Colladon, Bellamy, Micheli du Cr. Naville, le Secrétaire.

D.

Mr Naville donne lecture du projet d'instruction relative aux fourrages supplémentaires, qu'il avait été chargé de rédiger, ce projet est adopté.

Mr Bellamy donne également lecture d'un projet de circulaire à adresser à Messieurs les Maires des lieux qui doivent y être compris; il est adopté.

Les demandes d'allouer deux charrues Belges au prix de deux louis à Mr Lafferre & à son adjoint, elles sont accordées.

5me Juillet, Séance générale, sous la Présidce de Mr de Candolle

Le procès verbal de la dernière séance générale est lu et approuvé —
Le Secrétaire lit un résumé des travaux du comité depuis la dernière séance générale.
Ces travaux ayant eu pour objet principal la recherche des moyens supplémentaires d'entretien pour les bestiaux, les membres présens sont invités à communiquer à la classe ce que leur expérience particulière auroit pu leur apprendre à cet égard.
On remet aux membres présens une exemplaire de l'instruction que le comité a jugé utile de publier sur ce sujet.

Fosses d'aisance mobiles.

Mr de Candolle dépose dans le bureau la traduction Italienne d'un mémoire sur les fosses d'aisance mobiles, dont Mr le Bon Fridani présent à la séance offre à la classe, ce mémoire sera placé dans la bibliothèq. de la Société de lecture.
Mr Bonnet de Chêne lit un mémoire dans lequel il cherche à établir d'une manière approximative la quantité de journaux nécessaire à nourrir notre population, et celle qui doit être consacrée à l'entretien des bestiaux. Il en conclud que dans l'état actuel de la culture cantonale, et pour établir des assolemens réguliers, on doit avoir annuellement 44000 journaux semés en blé. Céréales, et autant 42000 journaux soumis aux assolemens, de manière à ce que le même sol ne porte du grain que tous les trois ans. Le reste du mémoire tend à prouver que dans le moment l'entretien des bestiaux occupe une trop grande surface, et qu'en remplaçant le travail des animaux par celui des hommes, en donnant au sol une culture beaucoup meilleure, on pourroit à la nourriture d'un plus grand nombre d'habitans, en y consacrant une bien moindre étendue de terrain — Cette dépopulation entre les besoins du canton, et l'habitude d'élever une grande quantité surabondante de bestiaux, et la surface du sol destinée à leur entretien, feroit désirer à l'auteur du mémoire, que le Gouvernement pût forcer par une loi le défrichement des communaux sur lesquels les bestiaux trouvent à paître pendant quelques mois de l'année une nourriture, à laquelle les propriétaires ne savent comment suppléer pendant le reste de l'année. L'épreuve des communaux de Chêne-Bourg dont le défrichement a apporté tout d'amélioration dans les moyens d'existence des habitans de cette commune, leur paroit un sûr garant des avantages qu'une semblable opération procureroit dans les autres parties du canton.

Défrichement des communaux.

On répond à Mr Bonnet, que ces avantages sont un peu dépendans des localités, de la proximité des bras appelés à cultiver les parties défrichés, de la facilité de les fumer et de leur porter des engrais &c. &c. que la meilleure sollicitude de la part du Gouvernement ne doit être prise qu'avec une extrême réserve, parce qu'elle porteroit atteinte à la propriété — Enfin l'on annonce qu'un membre de la Classe a l'intention de faire, à ce sujet, une proposition au Cons. Représentatif dans la séance de Décembre prochain —

Sur la vigne.

Le mémoire de Mr. Bonnet embrasse toutes les branches de l'agriculture. Quant à l'auteur invite les propriétaires de vignes, 1° à ne pas arracher un tubercule leurs hautains, mais seulement à les espacer davantage, 2° en vue d'arriver il voudrait que l'on renouvellât successivement tous les vignobles par des chapons de même espèce plantés à une distance convenable. L'auteur du mémoire estime que ce renouvellement permettrait de faire par quart, plusieurs membres ont observé qu'il ne peut dépasser le 1/16e, peut-être le 1/20e du vignoble, tant à cause des frais considérables qu'exige ce renouvellement, que parce que les propriétaires trop hâtifs se trouveraient presque totalement dépourvus de récolte, pendant plusieurs années consécutives — Le mémoire de Mr Bonnet sera déposé d'après la délibération qui en fait à tous autres dans les archives de la Classe.

Mr Constant rapporte que Mr. Ligot a fait une expérience comparative sur l'emploi des fumiers frais & consommés, & qu'il paraît résulter que le premier donne une récolte plus abondante, mais plus infestée de mauvaises herbes, & le second une récolte moins considérable mais plus pure. Mr Constant voudrait qu'on proposât un prix pour décider cette question. On lui observe que les décisions de la Société sur le principe de la nouriture des plantes tient en grande partie décidé, que dans la fermentation du fumier, le carbone qui constitue ce principe nutritif, se dégage sous forme gazeuse, en sorte que si on le laisse se dissiper dans la cour, il se perdra pour la végétation; qu'il importe donc d'enterrer le fumier lorsque la fermentation commencée dans la cour peut s'achever dans la terre, que, pour la même raison il ne convient pas d'amonceler en trop grande masse le fumier dans les cours, parce que la compression augmentée par le piétinement des chevaux et des hommes et le poids des bouteilles empêche la fermentation de se développer; qu'au reste, comme Mr. Gérard agit non seulement chimiquement mais encore mécaniquement pour rendre les terres, dans un dernier rapport, le sol plus léger ou plus compact, dans les terres fortes le fumier pailleux a plus d'avantage, & le fumier fait dans les terrains pesants — Les Ingénieurs les Ingénieurs prient la Société de vouloir à dire à ce sujet un mot d'explication à la séance prochaine, afin d'être en état de leur donner pour répondre, bien d'eux affirme qu'il lui a toujours paru expédient d'enterrer le fumier au bout de 15 à 20 jours.

meilleur emploi des fumiers.

Mr le Prof. de Candolle rapporte que les boutures de pommes de terre coupés et plantés avant la floraison donnent une récolte passable.

Boutures de pommes de terre.

On invite les membres de la Classe qui connaîtraient les moyens de détruire l'arroche barbe, le Colchique, les Bruyères &c. à en donner communication à la Classe.

Séance Générale du 2d août. Sous la Présidence de Mr Delandolle

L'absence du Secrétaire, et du Vice Secrétaire fait qu'il n'y a point de lecture du Procès Verbal, ni de rapport sur les opérations du Comité.

Grêle du 20 Juill. Sur l'invitation de Mr le Président, chaque membre de la Classe donne des informations sur les effets de la grêle du 20 Juillet, mais l'assemblée étant peu nombreuse, Mr le Président la prévient que le Comité s'occupera des moyens d'avoir des renseignemens détaillés et exacts.

Mr le Présidt annonce que les expériences comparatives des diverses Charrues doivent avoir lieu ce mois, et il invite l'assemblée à communiquer ses idées sur le meilleur mod. d'exécution; après une discussion assez étendue, cet objet est renvoyé au Comité pour l'organiser.

Mr le Présidt invite les membres de la Classe à prendre la parole, s'ils ont quelques communications à faire; Mr Bonnet de Chesnes lit un mémoire particulièrement relatif aux engrais. Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

---

8 Août. Séance Particulière.

Présens Mr le Président, Mrs Michely Aînt, Michely de Chtr, Favre, Cochet, Machard de Cantenet, Fauq, Colladon et Bellamy.

Le Secrétaire et vice Secrétaire étant absens pour cause de malheur de famille, il n'est pas lu de Registre.

Mr le Présidt lit un arrêté du Cons. d'Etat, qui munit de son approbation le programme d'instructions envoyé à Mr le Maire, sur les moyens de subvenir à la disette des fourrages.

arrivée de pieces du Marais. On annonce l'arrivée des Pièces du Marais envoyées par Mr de Villeneuve; Mr le Trésorier fait connoître le prix élevé auquel elles reviennent, savoir fr. 36. 75c. le quintal. On met en discussion à quel prix on doit les remettre à ceux qui en ont demandé; on met aux voix, si l'on fera un rabais, ou si l'on donnera aux membres de la Classe savoir si toutes les pièces sont arrivées, que la quantité est moindre que celle demandée, qu'on consignera leur quote part sera réduite proportionnellement, et d'attendre ce qu'ils répondront. Cette dernière opinion est adoptée. — Mr Colladon demande qu'on indique à la première Séance générale

les pesettes noires rondes, bonnes à semer en Automne.

Etalons d'Egypte.

Mr Favre annonce qu'il est arrivé à Marseille des etalons d'Egypte, il pense qu'il seroit utile de prendre des renseignemens à cet égard, parceque cette race lui paroit propre à notre pays. On renvoye à la Commission à laquelle cet objet est soumis; on adjoint à cette commission Mr le Cen Michely.

Concours de charrues.

On met en discussion la fixation d'un jour dans ce mois pour l'expérience des charrues; le jour est fixé au Lundi 21 cn à 6 heures du matin, l'expérience se fera à la tour Ballexserre à Chatelaine; On nomme Mrs Pictet d. Cadet et Mallet pour faire un rapport sur les moyens d'exécution; On met f.cs 250, à leur disposition pour les frais de l'expérience; Mr de Constant offre de fournir du vin. On mettra sur la feuille un avis détaillé sur l'expérience à faire, en invitant les agriculteurs à s'y rencontrer.

Vice Secretaire & Secretaire ad interim

Mr le Prsid.t propose de nommer un Secrét.e et Vice Secrét. ad interim, jusqu'à ce que Mrs Escuyer et Naville puissent reprendre leurs fonctions; On élit Mrs Bellamy et de Constant.

On met en discussion, à quel moment on devra faire la 2de visite des pommes de terre; On arrête que ce sera dans les 1ers jours de 7bre Mr le Prsid.t est chargé d'écrire à Mrs les Maires pour les en prévenir, et les prier de vouloir bien encore se charger de cette tâche.

Mr Bellamy lit un modèle de lettre et de questions à dresser à Mrs les Maires pour connoitre les effets de la grêle du 20 Juillet. Les questions sont approuvées; la lettre est adoptée avec quelques changemens; Mr Bellamy est chargé de correspondre avec Mrs les Maires pour cet objet. Il est également d'écrire à Mr de Tellenberg, pour avoir un extirpateur assez à tems, pour l'expérience des instrumens d'agriculture.

adjudication de prix de culture de pommes de terre, par commissaires

On met en discussion, si ce sera le Comité ou Mrs les Commissaires examinateurs de la Culture des pommes de terre, qui décerneront eux-mêmes le prix. On arrête que ce sera Mrs les Commissaires qui l'adjugeront dans chaque Commune au cultivateur, qu'ils croiront l'avoir mérité; Ils enverront à Mr le Président leur jugement signé par eux, ainsi que leurs observations. Mr le Secrétaire est chargé d'écrire à Milan, pour demander le Catéchisme d'agriculture de Sollini.

On arrête d'avoir une séance du Comité le Mercredi 16.bre à 9. heures pour les arrangemens définitifs relatifs à l'expérience des Charrues, On adjoint M.r Audiffred au Comité nommé pour cet objet.

16 Août. Séance particulière.

Présens, M.rs le Président, M.rs le Com.te Vernet, Frey, de Cantant, Audiffred, Petit D.r, Cadet Machet, Favre, et Bellamy.

M.r Petit D.r fait un rapport sur les moyens d'exécution pour l'expérience comparative des Charrues, la Commission s'étant munie de 4 Charrues différentes, et de quatre attelages complets; En remerciant la Commission, en la chargé de continuer des soins; Elle devra faire préparer un déjeuner simple, mais assez abondant, pour pouvoir y inviter une grande partie des agriculteurs qui assisteront au Concours.

M.r Bellamy rapporte, qu'il n'a pas écrit à M.rs les Maires, pour connoître les effets de la grêle, parceque M.r le Sgnd. Odier à qui il avoit communiqué sa lettre, et les questions qui l'accompagnoient, lui a dit, que la Chambre des Comptes leur écriroit, et feroit parvenir les questions, en y joignant des tableaux préparés pour faciliter les réponses; M.r Odier lui a promis que ces réponses seroient communiquées au Comité, dans tout ce qu'elles auroient de relatif à l'agriculture.

Envoi du journal de l'Ain.

Il a communiqué une Lettre de M.r Fabri de Sex Présid.t de la Société d'agriculture de Sex, qui envoye au Comité 5 exemplaires du Journal d'agriculture du département de l'Ain. M.r le Présid.t se charge de lui écrire pour le remercier, et lui envoyer les divers programmes du Comité.

Sur les étalons.

M.r Vernet demande que l'on mette une nouvelle discussion sur la convenance d'acheter un ou plusieurs étalons, et il motive par diverses raisons très fortes son opinion approbative de cet objet. On arrête de renvoyer de nouveau cet objet à la Commission qui s'en occupe, en lui adjoignant M.r Vernet, qui est invité à la convoquer incessamment, à la présider, afin qu'elle fasse le plutôt possible un rapport sur le fond de la question, et sur les moyens d'exécution, si elle se détermine pour l'affirmative.

M.r le Président propose de discuter la valeur, et la nature du prix à décerner, pour la meilleure culture des Semences de trèfle.

Un membre demande qu'il y ait deux prix au moins un prix et un accessit pour chaque commune.

Prix pr pommes de terre.

Les différentes questions mises aux voix, il a arrêté:

1°. Qu'il n'y aura qu'un prix.

2°. Que ce prix sera de la valeur d'environ 18 francs. à 20 francs.

3°. Qu'il sera composé d'une bêche, d'un fossoir, d'un croquet sera empreinte une marque distinctive, et d'une petite médaille d'argent.

Le Comité est convoqué pour le lundi 16.ct à 6. heures du matin dans le domaine de Mr. Bachelard à la Tour Ballexsert près Châtelaine, pour l'expérience comparative des Charrues.

---

21. Aout.

Séance à la Tour Ballexsert, pour l'expérience comparative des Charrues

Prises

26 Août 1820. Séance particulière.

Présens: Mrs le Président, Mr Butini, Favre, Fazy, Pictet de Cte de Candolle, Saladin, Corbet, Lullin Joly, Michely de Chat.ne Audeoud, Dufresne, Bellamy

Rapports sur le concours de charrues

Mr Bellamy lit le Procès Verbal de la Séance du 21. relatif au Concours des Charrues. Plusieurs observations sont faites. Mr le Président désireroit, que la forme en fut un peu changée, et fait un rapport circonstancié de tout ce qui s'est passé dans cette expérience. Et comme ce Procès Verbal doit être imprimé dans la bibliothèque Universelle, et en outre, imprimé, et distribué séparément au nombre de 500 exemplaires, Mr Bellamy demande, qu'après avoir fait une nouvelle rédaction d'après les observations qui ont été faites, il puisse la communiquer à une Commission avant de la livrer à l'impression; Sur arrêté que Mrs De Candolle et Fazy seront adjoints à Mr Bellamy pour cet objet, et qu'ils sont autorisés à faire imprimer ce qui aura été approuvé par eux.

Mr Favre remet un tableau comparatif des différens résultats produits par les Charrues lors du Concours. Il différe un peu de ceux de Mrs Fazy et Colladon. On les donne tous à Mr Bellamy pour faire son Procès Verbal.

Mr le Président propose d'accepter l'offre de Mr de Fellemberg de nous envoyer pour le prix de £150. de Suisse, les modèles en petit de tous les instrumens d'agriculture fabriqués chez lui. Cet objet est renvoyé à une Commission de Mrs Pictet de Fazy, et du Fresne.

Nouveau concours de charrues à faire —

Le Comité arrête qu'il y aura une nouvelle expérience comparative d'instrumens aratoires l'année prochaine; Mr Bellamy devra l'annoncer dans son rapport imprimé.

Il fait part au Comité, que d'après les demandes de Charrues Belge, qui devoient faites lundi au Comité, il en a commandé Six, Savoir 4 à Machet, et 2 à Perret de Ville la Grand qui devoient faites le 15 7bre.

Il se charge de l'intéressement de Mr de Fellemberg, arrivé trop tard pour le Concours.

Mr Pictet de Cte fait un rapport sur les frais de la Journée du Lundi 21. qui se montent la Somme allouée par le Comité. On arrête, que pour y pourvoir chaque membre du Comité qui a assisté au déjeuner payera Sept florins.

Mr Fazy fait un rapport sur la médaille à distribuer pour prix de bonne Culture pour les Pommes de terre. Elle coûtera trois francs, on la change d'un commandeur le nombre nécessaire. Il est autorisé aussi à traiter au mieux, avec Mr Fick pour un compte de frais d'impression.

Séance générale du 6 7bre 1820.

Sous la Présidence de Mm. De Candolle.

Le Secrét. ad interim fait lecture d'un extrait abrégé des Régistres du Comité pendant le mois d'Aout, et lecture complette du Procès Verbal de la Séance du 21 Aout; Il annonce, qu'il en sera distribué un éxemplaire imprimé à tous les membres de la Classe, et les invite à y corriger quelques fautes de calcul, qui se sont glissées à l'impression.

Parcette à deux coupes

M. le Chev. Michely rapporte que de la parcette à deux coupes, ou du moins annoncée pour telle, lui a donné de la graine qu'une seule fois, malgré sa Semature dans un terrain favorable, et bien préparé; M. le Président dit, qu'il a eu le même résultat d'une graine envoyée par M. Vilmorin; M. Pictet d. annonce un résultat opposé d'une graine venue de Normandie, qui a la Seconde Coupe a produit une graine en maturité. Après des observations multipliées, M. Dupreau est invité à faire des ~~expériences recherches~~, et ensuite un rapport sur Onobrychis Montana, espèce de parcette, qui croit naturellement sur nos montagnes.

Vesce de bois

M. Dupreau pense que la Vesce des bois est vivace, et pourrait être naturalisée très utilement pour fourrage.

Vesces pesatées.

M. Michely croit que les ~~Gesses~~ Vesces, que l'on rend au Marché sous le nom de Vesces pesatées, servent aussi avantageuses à cultiver que les Vesces des Maures ou de Brie, il invite les cultivateurs à en faire l'expérience: Il ~~lui-même~~ les a Semées lui-même avec avantage.

Nomenclature de plantes du Canton

M. le Président observe, que beaucoup de plantes utiles ne sont pas cultivées parce que leur nom n'est pas assez connu par les cultivateurs du Canton, ou qu'ils le confondent avec d'autres; En conséquence, il offre de faire, et de répandre une Nomenclature des plantes du Canton, sous leurs noms botaniques, et sous leurs noms populaires; et il invite tous les membres de la Classe, qui ont dans leurs propriétés des plantes, dont ils ne connoissent pas les noms, et qu'ils ne connoissant, que sous le nom populaire particulier peut-être à leurs communes, de les lui

apporter, et il ~~[illegible]~~ leur indiquera le nom véritable, tant Botanique, que commun.

Chardons à foulon

On rapporte, que l'on vient d'établir dans le Canton une Culture nouvelle; celle des Chardons à Foulon; Mr Marc s'en est occupé avec fruit dans sa campagne de Loëx; On dépense environ 6 à 7000 fr. par année dans le Canton, pour faire venir de l'étranger, ces Chardons à foulon, qui viendroient très bien chez nous, surtout dans les terrains près des rivières: On les sème en Automne; On transporte les plants au Printems, et l'on recolte dans l'année; On invite les Agriculteurs qui voudront s'en occuper, à lire l'article Chardon à Foulon dans le Dictionnaire d'Agriculture.

Personne ne demandant plus la parole, la Séance est levée.

---

15 7bre Séance particulière.

Présens Mr le Présidt Mrs Michely Cons.r Pictet d. Faxy, audevoud, Boissier, Michely Delabat.re Dufresne, Pictet Prof.r Bellamy.

Mr Faxy ~~fait un rapport sur les poinçons, dont il~~ met sous les yeux du Comité deux modèles de poinçon devant servir de cachet, à imprimer sur les instrumens aratoires délivrés par la Classe; après une légère discussion renvoye à Mr Faxy et Pictet à déterminer celui qui doit être préféré.

Charrue de la Drôme

L'on arrête, que la première de la Charrue de Mr la Rive, aura lieu Jeudi prochain à 9 heures, dans une pièce appartenant à Mr Bellamy, les membres du Comité devant être invités à s'y rencontrer.

Mr Faxy ~~informe~~ rapporte ~~se plaint de ce~~ que trois membres du Comité n'ont pas encore fait retirer les procès pour lesquelles ils avoient souscrit, le Comité charge le Secrét.re de leur écrire pour cet objet.

Mr le Président rapporte qu'il a déjà fait délivrer neuf Charrues Belges, et qu'il y en a deux de promises: Le Comité arrête, qu'il en gardera toujours une à la ville, à portée d'être examinée par les Agriculteurs qui désireroient en faire établir.

Mr le Président fait connoître le nom des Communes où la 2de visite des

Pommes de terre a eu lieu, et le nom des Cultivateurs qui ont remporté le prix, ou des mentions honorables. Ils sont les Commissaires. de.

adjudication de prix de pommes de terre.

1er Chaney: 10 Personnes ont concouru, le prix a été adjugé à Samuel de Cusiniens.

2e Ecublens: 8. Propriétaires: le Prix a été adjugé à Mottier fermier à la Bruyère. Mrs de Rochat, et Louis, fermier à Ecublens méritent des éloges.

3e Prangins: Le Prix a été adjugé à Perny fermier de Mr Mestrezat. La lettre de Mr Pourtalès Maire, contient des observations sur la plantation des Pommes de terre, qui ont paru intéressantes, et qui seront lues à la première assemblée générale.

4e Presinge: 6 Prix adjugé à Chambaud, Granger de Mr Didolet

5e Jaconex petit. Le prix adjugé à Jaques Bise, Granger du Domaine de Mr Genevois Bersath; les Commissaires estiment que ses Pommes de terre lui vaudront 20. L. un Mr Audeud l'Aîné; Demonville, Perret Jaques ont obtenu les éloges de Mrs les Commissaires pour leur bonne Culture.

6e Troinex: Prix adjugé à ~~Jean~~ Pierre Chauvet; Mr Jean Chauvet fermier de Mr Lullin, et Rose Babet Granger de Mr Mallet ont aussi été remarqués; et le Sieur Michel Pivod auroit vivalisé pour le prix, si son terrain avoit été plus étendu, mais sa pièce cultivée en Pommes de terre n'avoit que 3/4. de pose.

7e Veyrier: Prix adjugé à Bellamy Aubert; les Srs Roguet ~~Granger~~ Granger de Mrs de la Fléchère, et Schopp granger de Mr Schmidtmeyer ont obtenu une mention honorable.

8e Vernier: Prix adjugé à Malsch Berchet, fermier de Mr Vicat; les Commissaires remarquent, que ce cultivateur a obtenu

les plus belles pommes de terre dans le plus mauvais terrain de la Commune.

5e Dernier Prix adjugé à Louis Castegaux; Mr les Commissaires font aussi mention de la bonne Culture des Pommes de terre de la Vve J. Jaq. Mermet, de Fcis Decri, et de Louis Servet.

Dans la Commune d'Aire la ville aucun propriétaire n'a eu une pose de terrain en culture de Pommes de terre

Les autres Communes n'ont pas encore fait la 2de visite.

Mr le Présidt met en discussion la manière dont se fera la distribution des Prix; l'on arrête, qu'ils seront délivrés dans chaque Commune Dimanche à l'issue du Service Divin par le Maire, et un membre de la Classe de la Commune, et que Mrs les Commissaires Juges seront invités à assister à cette distribution.

Rapport sur la convenance d'un étalon.

Mr Favre fait un rapport au nom de la Commission chargée d'examiner s'il convient d'acheter un étalon, et quels en sont les moyens, tant pour l'achat, que pour l'entretien dans le Canton.

La Commission a examiné diverses questions, sur lesquelles elle a donné son préavis motivé.

1e L'éducation des Poulains est-elle avantageuse? La Commission a répondu à l'unanimité affirmativement. Le rapport s'attache à en prouver les avantages, pour le Canton, pour l'Agriculture, pour les individus.

2e Combien faut-il d'étalons; trois seroient utiles, mais un au moins est nécessaire.

3e Quelle race faut-il préférer: La Commission après une longue discussion donne la préférence à un étalon pour les Chevaux de main.

4e Quels sont les moyens le plus avantageux, et le plus économique d'en faire usage; de le placer chez l'écuyer du manège.

5e Quel est le prix d'un étalon convenable; Mr Favre avait qu'il faudroit le porter à 120 Louis pour avoir un Cheval de Choix.

Après la lecture du mémoire de la Commission, Mr le Présidt

propose, que vu le nombre, et l'importance des questions que cet objet renferme, le Comité soit convoqué particulièrement pour cet objet Mercredi Prochain, ce qui est approuvé.

nomenclature de plantes. M^r le Présid^t offre d'écrire aux membres de la Classe, pour les inviter à lui apporter les plantes de leurs domaines, dont le nom ne leur est pas connu, ou ne leur est que sous des dénominations locales; afin qu'il puisse les classer sous leurs noms botaniques en y ajoutant leurs noms populaires, et obtenir ainsi, et procurer à tous les agriculteurs, une nomenclature régulière des plantes du pays. Ce que le Comité accepte avec reconnoissance.

Betteraves. M^r Tasy rapporte qu'il a semé au Printems de la graine de bête Rave, sur une demie Toise, et que malgré la Sécheresse, la grêle, et d'autres contrariétés locales, elles donnent une superbe recolte, et des racines très longues, et de 8 à 9 pouces de diamètre.

Réception de membre. M^r Ant^e de la Rue présenté par M^r Bellamy et Tasy est reçu membre de la Classe.

20.^e 7^{bre} Séance particulière.

Présens, M^r le Présid^t M^r Michely, Cam^{te} Servant, Pictet Gen^{ve}, Tasy, Michely de Chat^{ne}, Chartier, Cochet, Salvadon, Favre, Dupesne, Audeoud, Pictet d^e Bellamy.

Le Procès Verbal de la précédente Séance est lu et approuvé.

Un membre propose, que le jour de la distribution des prix de pommes de terre soit ~~publié~~ annoncé d'avance, Son avis étant, qu'il sera annoncé dans la feuille d'avis, et que M^rs les Maires seront invités à y donner la grande publicité qu'ils jugeront convenable.

adjudication de prix de pommes de terre. M^r le Président annonce, qu'il a reçu de nouvelles réponses de M^rs les Maires pour l'adjudication des Prix de Pommes de terre; Savoir (Granger chez M^r Collaudon Maire) S^t Avully, le prix a été adjugé à André Durand, sur une pièce de terre de 5 poses. après lui, les Commissaires ont distingué la culture de M^r Favre J^n. Franç. Sautier, Denôle, Jean Dan^l Durand Jeune, André Denôle J^n. Franç. Barthet Sédeiau.

11e Lavonge Jean Marie Decembly. Etranger de Mr Bertrand, dans une pièce de 8 pces, après lui, on a distingué le Champ de 2 1/2 pces cultivé par Cles Rogent fermier de Mr J. Marie Montagne.

12e Cartigny. Cougnard Jh Louis, quatre cultivateurs ont concouru.

13. Dussier Gabriel Favre.

achat d'étalons. Mon. le Présidt ouvre la discussion sur ~~la convenance d'acheter un ou plusieurs étalons~~ l'objet particulier de la convocation du Comité; Convient-il d'acheter un, ou plusieurs étalons, pour éclaircir la question on fait lecture d'une lettre de Mr de Chateauvieux sur cet objet, et des mémoires de la Commission. après cette lecture, les membres de la Commission sont invités à ajouter leurs observations sur ce rapport.

Pour régulariser la discussion, Mr le Présidt met aux voix cette question. La discussion saura-t-elle sur la convenance d'avoir un étalon, ou de n'en pas avoir, ~~et~~ sur le Choix de l'étalon à avoir, si l'on en veut un; le Comité arrête qu'on discutera d'abord la question; Quel étalon peut nous convenir? On commence par discuter, si l'on commencera par un étalon Cheval, ou un étalon Baudet. On vote pour un étalon Cheval.

La discussion s'établit ensuite sur la convenance d'avoir un étalon pour des Chevaux de main, ou pour des Chevaux Carossiers; après une assez longue discussion, le Comité arrête de nommer une Commission, pour examiner laquelle des races Normande, ou Franc-Comtoise atteindra mieux le but qu'on se propose, d'obtenir des extraits, propres à fournir également des Chevaux de Carosse, et des Chevaux de main. La Commission devra aussi donner son opinion sur le Cout de l'étalon, et sur les moyens les plus économiques, et en même tems, les plus utiles de sa conservation. La Commission est composée de Mess. les Comtes. Michaly, et Pictet, et de Mr. Favre, de Chateauvieux, et du Trésorier.

Séance Générale du 4 8bre sous la Présidence de Mr Vernet.

Après la lecture du Procès Verbal de la dernière Séance, Mr Bétant relève de légères erreurs sur ce qui concernoit de relatif

Chardons à foulon —

à la culture des Chardons à Peigne; ils doivent être semés au Printemps en Automne, transplantés ~~au Printemps suivant~~, cultivés et sarclés avec soin, et deux fois dans l'année; ils ne rapportent que dans les mois de Juin, et Juillet de la 2de année, mais en si grande quantité que vu le prix auquel ils se vendent, le cultivateur est amplement dédommagé de ses frais, et de ses soins.

Lettre de Ostache pasteur à Ollon

Il fait lecture ensuite d'une lettre qui a reçue comme Secrétaire de la Classe, de Mr Ostache Pasteur à Ollon dans le Canton de Vaud, qui desire introduire le Chanvre Belge dans sa Commune, et qui demande quelques renseignemens à cet égard. Mr Bellamy a été chargé de lui répondre.

Société royale de Paris.

Mr Achard rapporte qu'il avait été chargé d'une lettre de Mr DeCandolle pour Mr François de Neufchateau Présid.t de la Soc. Roy. d'agriculture de Paris, par laquelle Mr DeCandolle, en donnant connoissance de la nouvelle organisation de la Classe d'agriculture demandait pour elle la faveur d'entrer en Correspondance avec la Soc. Roy. Mr Achard a reçu un accueil très obligeant de Mr F. de Neufchateau, qui l'a chargé d'annoncer à Mr DeCandolle, que la Soc. Roy. entrevoit avec plaisir en Correspondance avec le Comité de la Classe d'agr. de Genève.

Vinification par Gervais —

Mr Achard fait ensuite un rapport ~~fort intéressant~~ sur les procédés Inventés par Mr Le Gervais, pour perfectionner la Vinification, en procurant au raisin dans la cuve une fermentation graduelle, régulière, subordonnée à l'action seule des fermentescibles qu'elles contient, et la soustrayant à l'influence de l'air ou de ses élémens, à l'exemple de la violence acéteuse que peut lui causer l'air libre

Ce procédé a le double avantage de perfectionner sensiblement la qualité du vin, et d'en augmenter la quantité, parceque la liqueur qui s'évaporait par la fermentation ordinaire, est ramenée par ce nouveau procédé dans la cuve vinaire, dégagée de l'acide carbonique, et seulement chargée de tous les principes d'arôme et d'alcool, et la vendange sans-cesse humectée est soumise à une nouvelle élaboration, et préservée d'acidité, ce qui ~~en~~ rend la qualité supérieure, et les empêche par la suite de s'aigrir, ou de tourner au gras.

M^r Achard met sous les yeux de la Classe un petit modèle en carton de l'appareil employé par M^r de Servain pour obtenir ces résultats. M^r le Curtant annonce qu'il va en faire l'essai sur une partie de sa vendange, et ce procédé paraissant mériter toute l'attention de la Classe, on nomme une Commission composée de M^rs Achard et Curtant, pour suivre aux expériences qui pourront être faites, et en faire rapport au Comité.

outil pr incision annulaire

M^r Achard a aussi apporté de Paris un nouvel instrument perfectionné par M^r Durand pour l'incision annulaire des Vignes. M^r le Col. Michely dit que M^r Schoeppe qui avait fait cette incision à quelques Ceps a obtenu des raisins à maturité 15 à 20 j. avant les autres. M^r Théod. de la Peine, y a aussi trouvé quelqu'avantage.

Serpette pr jardins.

M^r Achard met encore sous les yeux de la Classe, une Serpette pour les jardins d'un maniement plus facile, et plus commode que les Serpes ordinaires.

Prix des journées d'ouvriers.

M^r Bonnet demande que la Classe trouve quelque moyen, pour publier chaque semaine le prix des journées des ouvriers, ainsi qu'on le fait pour les mercuriales des Grains. Cet objet est renvoyé à l'examen du Comité.

Eparcette de montagne

M^r Dufresne rapporte, que la saison avancée, ne lui a pas permis de trouver de la graine d'Eparcette de Montagne, qu'il avait été chargé de recueillir.

nourriture de bétail & chevaux par millet en vert.

M. Bellamy dit, qu'il n'a pu réussir à faire manger de la plante de Millet à ses chevaux, mais que les Vaches en ont fait leur seule nourriture pendant 5 à 6 Semaines, sans aucune répugnance, ni diminution de lait,

Semature de millet & trefle savoureux

Le millet semé dans une grosse terre a produit très peu, quoique semé sans mélange d'autre grains, et dans un très bon Champs, tandis que celui qui avait semé au pied de la Montagne, dans un terrain plus léger, mêlé avec du trèfle savoureux, lui a donné une recolte abondante, et le trèfle a très bien levé, et en grande quantité.

maïs & fourrage

M^r Bernet de Cherne donne des détails très satisfaisans sur la culture du Maïs pour Fourrage.

Charrue de la Drôme

M^r Tessy rapporte que quelques membres du Comité se sont réunis avec M^r Pictet de R. pour faire ~~l'exp~~ l'expérience de la Charrue de la Drôme; Examinée avec soin, le principe de sa construction est le même que celui de la Charrue Belge, et peut pour certains terrains obtenir les mêmes avantages, mais le Comité croit qu'avant d'asseoir un Jugement sur son utilité comparative, de nouvelles et nombreuses expériences doivent auparavant avoir été faites, et il se propose de s'en occuper.

Séance particulière du 25 Octobre 1820.

Présens: M^rs De Candolle, Tessy, Gustaut, Favre, Cochet. du Perron. Michely de Castan et Bellamy.

Après la lecture du Procès Verbal, M^r le Président fait une lettre de

M^r Sylvestre Secrétaire de la Soc. Roy. d'Agriculture, qui accueille favorablement la

Société royale d'agriculture demande d'entrer en correspondance avec le Comité de la Classe de Genève, et qui nous lui envoye déjà quelques brochures sur divers objets d'Agriculture.

Société Royale du Rhône.

M^r le Président lit ensuite une lettre de M^r le Chevalier Martinet Secrétaire de la Commission exécutive de la Société Royale et départementale du Rhone, qui en envoyant un tableau détaillé de la culture, et des Produits des différentes espèces de Semences de terre dans le département du Rhone, demande au nom de la Société d'agriculture

de Lyon à entrer en Correspondance avec la Classe d'Agriculture de Genève, M^r le Président est chargé de faire connaître à M^r le Chev. Martinet que le Comité a accueilli sa demande avec empressement, et qu'il la reçu membre honoraire de la Classe.

Remplacement de livres perdus

M^r le Président demande d'être autorisé par le Comité à mettre à exécution l'article du Réglement, qui oblige les membres de la Classe qui perdent quelqu'un des ouvrages qui lui appartiennent, à les remplacer. Le Comité autorise, et prie M^r le Président, d'être Séverin pour faire maintenir l'exécution de cet article.

adjudication de prix de pommes de terre

Le Comité continue ensuite le dépouillement des Lettres de M^rs les Maires pour l'adjudication du Prix des Pommes de terre dans chaque Commune.

Celigny. Prix adjugé aux frères Hermangeat. M^r Tatio est entré en Concurrence, avec eux, mais la parfaite netteté du Terrain des frères Hermangeat leur a fait adjuger le prix. M^r le Commissaire remarque, que les Pommes de terre plantées à grande distance netoyé généralement plus belles en quantité, et qualité.

Chesne Bougeries Prix à Théodore de la Veuve de M^r Naville, Malgré le ravage de la grêle, qui a haché toutes les tiges au moment de leur floraison, malgré l'ingratitude d'un terrain de 3^e Classe Argileux et froid, M^r de la Veuve a obtenu par les soins multipliés une très belle recolte sur une culture de trois poses et 1/2. Le Sieur Louis fermier de M^r Achard a mérité un éloge particulier des Commissaires par sa bonne Culture, sur un terrain d'une pose et demie.

Chesne Thônex. Prix à Cochet fermier de Mad^e V^ve Chollet, il a été en Concurrence avec le S^r Brasier fermier de M^r Chatrian, dont la culture a obtenu aussi une mention honorable des Commissaires.

Chesnex Prix adjugé à Michel de Ruaz, en raison surtout de la manière dont son terrain a été Planté, cultivé, et sur tout buté, mais les Commissaires regrettent qu'il n'y ait pas un accessit pour l'adjuger au S^r Dubouloz adjoint, d'autant plus que sa plantation est aussi éloignée de son domicile, et son terrein de médiocre qualité. Ils font aussi une mention honorable de la Culture des S^rs Pierre du Ruaz, Jorré, et Maurice Bunat.

Empesières. Prix adjugé à Ant. Chavan de Bardonnex, Cultivateur recommandable à tous égards, et Père de 6 enfans

Lancy Prix adjugé à Joseph Malan; Mr Pictet de Rochemont après lui Mr De Villard l'auroient peut-être emporté si les Commissaires n'eussent considéré que la bonté de la Culture, et la valeur du Produit, mais ils ont eu égard aux difficultés, qu'avoit surmontées le S.r Malan dans un terrain de qualité inférieure, et avec des moyens de production très inférieurs à ceux de ces deux Messieurs.

Meynier. Prix adjugé à Maurice Lanz Maire qui sur un terrain très propre a obtenu 120 Coupes sur deux poses.

Meyrin. Prix à Durand fermier de Mr Meynier.

Savonex Grand. Prix à Vt Turian Fermier de Mr Savasin. La culture du S.r Achez fermier de Mr Savasin a mérité aussi l'attention et les éloges des Commissaires.

Vandœuvres. Prix à Sodimar; il n'a guère pose, mais parfaitement cultivées; les S.rs Fils Chevr, et le Vt Metzf qui en ont cultivé 1 à 2 poses, l'autre 5/8 ont été jugés devoir obtenir une mention honorable.

Satigny. Prix à Abraham Ottenmann; dans un terrain de dernière Classe, et de mille valeurs, qu'il a travaillé en Cte à Devin, et sur une étendue de 5/4. de Pose, le Cultivateur pauvre, sans moyens, a obtenu une recolte de 100 Coupes de belles pommes de terre, tandis que les meilleurs terrains de la Commune n'en ont produit que 50 à 60 par pose. Le brave homme qui espéroit que le prix adjugé seroit assez considérable pour lui procurer l'acquisition d'une ou deux poses a étonné tous les agri= =culteurs de la Commune par l'assiduité, la constance, et l'intelligence de son travail, auquel il a joint un petit mémoire, dans lequel il expose avec simplicité les motifs subsistens de cultiver qu'il croit les meilleurs; Aussi Mrs les Commissaires, et le Comité après eux croyent devoir ajouter des éloges particuliers au prix qu'il a si bien mérité.

~~Le Comité arrête que la distribution~~

Les Mairies des Communes de Cire la Ville; Arusy; Berrens; Cottens Bossy; Cologny; Collonge Belle Rive; Dardagny; ~~et~~ Sentheod; et Jussy. n'ont pas encore envoyé leur résultat de leur 2de Visite; Mr le Présidt a bien voulu se charger de leur écrire; Mais on attendra par leur réponse, pour la distribution des Prix, qui a été fixée dans chaque Commune au Dimanche 19 9bre. Le Secrét. écrira à Mrs les Maires en y joignant l'extrait du rapport des Commissaires, qui devont inviter ainsi que les membres de la Classe dans chaque Commune à assister à cette distribution. Il sera inséré un article sur la feuille d'avis pour instruire le public du jour et de l'heure de la distribution des prix.

Mrs De Candolle et Fazy sont adjoints à Mr le Secrét. pour [illegible] l'action des différentes lettres à écrire.

Gratification au jardinier de Botanique

Le Comité arrête de donner une gratification de 16 francs au Jardinier botanique, pour les services frigues qu'il rend à la Classe.

Mr Fazy fait part qu'il lui reste environ 30 Vol. d'actes du Mans, le Comité l'autorise à le vendre le mieux qu'il pourra.

Mr le Général Michely lit un extrait du Rapport de la Soc. Royale d'agric. sur un examen comparatif de Charrues, qui donne la préférence à la Charrue de Simple.

Mr Custant annonce qu'il a essayé en petit le nouveau procédé pour la vinification inventé par Mr le Berrais, il en communiquera les résultats à la première séance de la Classe.

Sur la demande de Mr Fazy, le Secrét. est chargé d'écrire à la Municipalité de la ville, pour obtenir la sortie des Platanes, vulgairement appellés du Maine.

Prix pr élever les porcs

Mr le Présidt fait lecture d'une lettre de Mr Frider. Tullin de Chateauvieux, qui annonce au Comité, qu'il désire concourir au Prix destiné à élever, et à engraisser du Porc dans notre Canton; Il peut offrir au concours, une truye et des élèves de cette année, ainsi qu'un Porc mâle chez lui, qui pendant un an a servi comme mâle à la propagation, et qui est maintenant à engraisser. Le Comité nomme trois membres de la Classe, comme Commissaires chargés de faire l'examen que demande Mr Tullin, et d'en adresser leur rapport au Comité. Ce Commissre sont Mr Saladin, Senat fils de Baudigny. Maillard de Mayrin. Le Secrét. est chargé de leur écrire pour cet objet ainsi qu'à Mr Tullin de Chateauvieux.

Séance Générale du 1er 9bre 1820.

Sous la Présidence de Mons. le Prof. De Candolle. 17 Membres de la Classe et la Société.

Après la lecture du Procès Verbal; M. le Président annonce que vu le retard du rapport de quelques uns de Mrs les Maires pour l'adjudication du Prix des Pommes de terre, leur distribution sera renvoyée au dimanche 29. 9bre: la Classe approuve la nomination de Mrs De Candolle, Pasq. et Bellamy, pour ~~pourvoir~~ suivre à l'impression des pièces nécessaires, et à leur envoi, ainsi que celui des Prix à Mess.rs les Maires.

M. de Constant, qui avoit planté au Commencement de Juillet des Pommes de terre Printanières ~~récoltées~~ recoltées cette année, n'a eu aucun produit de cette plantation.

Il fait un rapport sur l'emploi qu'il a fait du Procédé de Mr. Gervais pour la Vinification, il l'a adapté sur une Cuve contenant 5 Brindes de Vin égrappé, le résultat en a paru assez avantageux pour la qualité, ~~tant~~ du vin, dont il a fait goûter un échantillon aux membres présens, pour que la Classe ait jugé convenable de renvoyer au Comité à examiner s'il ne seroit pas convenable d'encou=rager les agriculteurs à employer ce procédé par un prix, ou par tel autre moyen d'instruction, et d'émulation.

Le S.r Barillet Jardinier au Château Royal a fait avec intelli=gence l'instrument dont s'est servi M. Constant, et dont les dimen=sions sont 16 Pouces p.r de hauteur, 7 p.r de diamètre avec le Rebord renversé, 6. de diamètre intérieur: les rapports des expériences faites à diverses reprises par Mr. Gervais annoncent aussi une augmentation en quantité de vin produit de 10 %.

M. Rebard ajoute quelques détails à ceux donnés la précédente Séance, sur l'accueil favorable qu'il a reçu de la Soc. Roy. de Paris, qu'il attribue principalement à la haute considération que tous les membres professent pour leur associé M. le Prof. De Candolle.

vinification par procédé de Gervais

Urâte

Mr Achard a apporté de Paris un rapport sur un nouvel engrais de l'invention de Mr Donat et Cie sous le nom d'Urate, produit par un mélange d'Urines et de ~~Plâtre~~ Gypse. Cet engrais paroissoit avoir une ~~superiorité~~ considérable. vertu productive ~~supérieure à tous ceux employés à présent~~ Plâtre de Paris;

Champignons de couche

Mr Delandolle annonce que d'après une expérience dont il suit les progrès au Jardin Botanique, il espère introduire chez nous la Culture des Champignons de Couche.

maïs quarantin

Mr Benoit lit un mémoire sur le Mays quarantin employé pour Fourrage. Mr le Président au nom de la Classe demande à Mr Benoit de vouloir bien le remettre au Comité, qui nommera une Commission pour l'examiner, et en faire un rapport.

Séance particulière du 11 9bre.

Présens Mrs De Candolle. Pictet Doct. Michely de Chateauvieux, Cochet, Fazy, Audeoud et Bellamy.

après la lecture du Procès Verbal, l'on achève la lecture des rapports de Messieurs les Commissaires, pour l'adjudication des Prix des Pommes de terre

adjudication de prix pour pommes de terre

Avusy Prix au Sr J.L. Baillard Granger de Mr Donat, dans un terrain de 3 Ares, il a eu la moitié de l'autre récolte de la Commune.

Collex Bossy. Prix partagé entre les Srs Marc Maréchal Propriétaire, et Biondel fermier de Mr de Viry. Il avoit tous les deux planté plus de 3 poses; bien nettoyés; des Commissaires estiment qu'une récompense doit être accordée à tous les deux. Le Comité arrête, que le prix sera partagé entr'eux, et que chacun d'eux recevra la médaille de la Société.

Colonge Belle Rive.

Prix accordé au Sr François Falquet Maire, dont le terrain très pauvre et de mauvaise nature a produit plus de 80 Coupes par pose.

Arsier. Prix decerné au Sr Jean Baptiste Durand Cultivateur à Anières; les Comrs ont estimé que les frères Javet à Cornier, et le Sr Claude Fils de Chevrens à Chevrens méritoient une mention honorable.

Dardagny. On fait lecture d'une lettre de Mr le Maire, qui rapporte toutes les démarches qu'il a faites pour obtenir un rapport exact de Mrs les Commissaires, et que voyant pas y réussir, il juge qu'aucun prix ne peut être accordé à la Commune cette année.

Genthod. Mr Salomon de Sarasin a bien voulu remplacer Mr le Maire de Saussure qui n'a voulu se prêter à aucune visite. Il adjuge le prix au Sr Magnenat fermier de Mr Marcet, il auroit donné l'accessit, s'il y en avoit eu, au Sr Bonnet fermier de Mr Bertrand. Il accorde une mention honorable à la culture de Sr Louis Galopin, et du fermier de Mr Sturmann Rézeud, qui ont planté moins d'une pose de terrain.

Prix decerné au Sr Fçois Montillet. Mrs les Commissaires accordent une mention honorable aux Srs Jos. Montillet, et veuve Ant. Montillet.

Jussy. Mr les Commissaires déclarent que les Pensées de terre des Srs Mrs Daniel, et Gr Louis Deyx leur ont paru également bien soignées, et qu'ils ne sauraient établir aucune différence entr'eux; En conséquence le Comité a partagé le prix entre ces deux agriculteurs, et a accordé à chacun d'eux la médaille de la Société.

Mr Buissier de Rute Maire de Celigny, et Magnin Maire de Bernex n'ayant point envoyé de rapport, il n'y aura point de prix décerné à eux communes.

Mr Bellamy est chargé de faire l'extrait de tous les rapports, pour l'imprimer, et le distribuer à tous ceux qui y sont nommés, et à tous les membres de la Classe, en faisant précéder ces extraits d'un court préambule, qui fasse connaître le but du Comité, et ce qu'il a fait pour y parvenir.

Sur la demande de Mr Fazy, Mr BJ. est chargé d'écrire à Mr la Diss, pour le prier de vouloir bien prêter au Comité la charrue de la Drôme; Mr Fazy se charge d'en faire de nouveaux essais, et un examen attentif, et comparatif avec la charrue Dombey, il en communiquera les observations au Comité.

nomination de Mr Tschudy comme membre honoraire

Mr Michely de Chateauvieux rappelle que Mr le Baron de Tschendy de Glaris établi à Nice avait été élu Membre honoraire de la Classe, et que Mr Buissier l'ayant été empêché par ses occupations de le lui faire connaître officiellement, Mr Michely demande d'être autorisé à écrire au nom du Comité à Mr le Baron de Tschendy, pour lui annoncer son ~~accept~~ admission de membre honoraire; ce que le Comité accepte avec remercîmens.

étrennes à la concierge

Mr Fazy Trésorier est autorisé à donner à la Concierge les étrennes qu'il jugera convenable, pour raccommoder ses seins, et les courses fréquentes qu'elle fait pour la convocation des membres du Comité.

présens Mrs Decandolle Michely Chr Pictet Fazy Coulon Gautier Bellamy Bonstetten Pictet de Rochemont Pictet Naville

Séance particulière du 2 Xbre 1820.
Le procès verbal lu.

Mr le Trésorier demande que le comité fixe les étrennes qu'il donnera au Concierge — ; il est chargé de lui donner cinquante trois florins —

Mr le Président donne lecture d'un —

Adjudication de prix pr pommes de terre –

lettre qui lui a adressé Mr Saladin du Hunyadon chargé de l'exportation des pommes de terre dans la commune de Genthod, par laquelle il l'informe, que les Propriétaires à remporté le prix, que cependant les Cultivateurs de ce Monde étaient très-près d'égaler les dépenses, qu'en conséquence, il demande à être autorisé à faire délivrer la Médaille et le pouvoir ou par et la bêche en Or.

Mr le Président donne à l'assemblée que le jury indiqué pr la distribution étant très-rapproché, il a prié sur lui de donner cette autorisation; le Comité l'approuve –

Mr les Maires du petit Saconnex des Eaux-Vives et de Carouge, s'étant au comité, pr l'informer de la distribution des prix dans leurs communes, et des heureux effets qui en cette Matière, par l'encouragement de la Culture des pommes de terre –

Reception comme Membre honoraire du Chs Martinet.

Mr Martinet adresse au Comité l'expression de sa reconnaissance, de ce qu'il a été reçu Membre honoraire de la Société, il transmet une Série d'Observations intéressantes sur la nature des différentes espèces de pommes de terre; et transmet le Catalogue du jardin et des pépinières du département du Rhône –

Le Comité arrête que la note de Mr Martinet sur la Culture des pommes de terre sera lue à l'assemblée générale –

Rapport sur diverses variétés de pommes de terre

Mr Pellador fait connaître le résultat de quelques expériences sur les pommes de terre de variétés nouvelles que lui a remises Mr le prof. Delaroche, des 4 variétés qu'il a cultivé la Parmentière qui a produit peu, lui a paru avoir donné les tubercules les meilleurs à manger à la main – et la fine Rose lui a paru avoir été la plus productive tout en donnant des tubercules d'un bon goût –

Mr Pellador a planté le 10 Juillet, une pomme de terre il les a arrachés le 10 8bre elles étaient mures, et ont produit vingt quatre quartes –

Recoltes inter=
=calaires —

Mr Pictet de Rochemont informe le comité qu'il tient à
sa disposition 25 exemplaires d'une notice qu'il publie
dans le cahier de Juin de la bibliotheque universelle
sur des récoltes intercalaires qui peuvent perfectionner
notre agriculture, et en particulier celle des Foins
d'hivers et de trefle incarnat.

Le comité arrête que cette note sera communiquée
à l'assemblée générale —

Sur le prix fr
les cochons.
Renvoy à l'ad=
=judication

Le huitieme programme ayant annoncé qu'un prix
de la valeur de quatre cent florins seroit décerné à
l'agriculteur des Cantons qui dans le cours de cette année
auroit fait le plus et le mieux pour l'education et
l'engrais des cochons. Mr Hauttier, Conseiller
de Maillard nommés dans la séance du 25 pour
examiner, et faire expertiser les pieces des deux
des quels on se seroit inscrit dans l'intention de
concourir au dit prix — font leur rapport
par l'organe de Mr d'Hauttier —

Il en résulte que Mr Lullin de Chateauvieux est
le seul agriculteur qui conformément au 8me
programme ait fait connoître au comité son intention
de concourir au prix proposé qui fut proposé à
l'examen nécessaire à l'adjudication —

en conséquence ils se sont rendus chez lui où
ils ont examiné ses porcs et ainsi un procès verbal
d'expertise, qu'ils remettent.

Le comité considérant que le but de ce
prix est d'encourager l'élève et l'engrais des porcs; que
par l'atteinte et le dépassement de ce but, qui
doit généralement être pour un prix une alternative;
que le fait qu'un seul propriétaire s'est présenté
pour y concourir, indique évidemment que cette mesure
n'a pas eu suffisamment de publicité —

Arrête qu'il ne sera point adjugé de
prix par cette année, mais que le même prix, sera
décerné par en 1821 —, que Mr de Chateauvieux
concourra, soit par le rapport d'expertise qui vient
d'être fait, soit par un subséquent s'il lui

Arrêté qu'il ne sera point adjugé
Même prix
pour après le
terme fatal
indiqué par le
programme —

Il guiri que plus tard

Reserver les fr 5000 alloués par l'Etat.

Prix p le meilleur arrangem^t des terres à blé —

Comité de faire plus tard exploiter les mêmes parcs — , le Mr ~~Bernard~~ Gustave Pierre d'Etrand aussi présenté, sera admis à concourir, l'année prochaine, avec le rapport d'inspection que remet Mr Gaillard — Michele fondé.

Le comité charge Mrs. ~~Victor Bernard~~ de Gaillard de rédiger le dit programme, auquel il sera donné plus de publicité l'année prochaine,

Mr le Président demande à être autorisé à écrire au nom du comité à Mr le Syndic président de la chambre des comptes, pour lui demander de vouloir mettre en fonds disponible les cinq mille florins alloués par le budget de 1820. à la classe d'Agriculture dont il n'a pas été encore disposé par elle —

Mr le Président informe le comité ~~que~~ plusieurs membres de la classe n'ont pas encore versé entre ses mains le montant de la souscription — ; le comité arrête qu'il leur sera adressé par Mr le Président une invitation, de s'acquitter sans délay

Le comité reconnaissant que le prix décerné dans chaque commune pour la meilleure culture des fermes de terre, a rempli le but qu'il s'était proposé en donnant de l'impulsion et de l'encouragement, à ceux qui ont étendu et perfectionné ~~cette~~ Branche de notre Agriculture, Mr Naville propose qu'il soit décerné un prix par commune pr le meilleur aménagement des terres entremêlés l'année prochaine en blé d'automne ; non point en raison de la quotité de la récolte à la quelle la qualité du sol et la quantité d'engrais à la plus de part, mais en raison de ce que les terres auraient été le mieux labourées, arrangées, et égalisées de manière à ce que les plantes ne souffrissent pas des eaux en hiver —

Il ajoute que ce qui l'engage à faire cette proposition, c'est qu'il a été frappé des peu de soins

que donne dans notre canton le plus grand nombre des Agriculteurs à l'arrangement de leurs champs de telle sorte que les rigolles itant mal distribuées leurs eaûtes n'itant pas assez bainés pr attirer les Eaux, leurs extrimités itant mal dégorgées ; en sorte après les grandes pluies des Flaques d'eau demeurent dans des billons que la disposition du Sol auroit permis d'égouter—

J'ai encore observé, que les ~~terres~~ terres des Chenevières ne sont pas intervies assez régulièrement pour être repontées sur les parties basses—, ce qui en élevant les bords nuit nécessairement à l'écoulement des eaux—, que les lattes des champs labourés dans les tems trop humides sont mal ou ne sont point recoupées—; que les mottes sont passées imparfaitement.

Il me semble que le prix présente l'avantage que tous les Cultivateurs—, riches ou pauvres, entreprenant une quantité donnée de terre auroient le choix de concourir quelque soit leur moyen de fumer et la qualité de leur Sol, le travail itant le seul élément nécessaire pr l'obtenir ; ainsi celui qui dans les circonstances les plus défavorables, aura obtenu d'un Mauvais champ sur Haute Midi, mais la meilleure possible eu égard à ces circonstances aura l'espérance de devoir adjuger le prix. et cette classe d'agriculteurs est probablement celle qui a le plus besoin d'encouragemens—

Le prix pourroit s'adjuger ensuite d'une Visite d'experts faite dans le commencement de l'hivers—

Le Comité après avoir délibéré sur la proposition faite par Mr Naville, arrêté, en

principe qu'il sera ouvert dans chaque commune un prix à l'Agriculteur qui aura le mieux amélioré ses terres et fait ses ensemencements d'automne en 1821. Il charge Mrs Viotat Candolle et Pavillon de présenter un projet de programme sur cet objet —

Réception de membres.

Sur la présentation de Mrs de Candolle Mr Gaetan Fermier de Mr Wirtz à Aire est reçu Membre de la Classe à dater du 1er Janv. 1821

Séance générale du 6 Février 1820 —

Dix sept Membres de la Classe, le Secrétaire donne lecture du procès Verbal de la dernière séance générale et de celles du comité pendant le mois de Janvier —

Mr le Président donne lecture de la note des ouvrages d'Agriculture achetés par la Classe depuis la dernière séance —

Mr Pallardon lit un mémoire sur la culture des pommes de terre et des Carottes —

offre de 110 Variétés de pommes de terre par Mr De Candolle.

Mr le Professeur de Candolle informe la Classe qu'il a recolté cent dix Variétés de pommes de terre cultivées dans le Jardin de botanique ; il met à la disposition des Agriculteurs tout ce qui ne lui est pas nécessaire pr sa collection l'année prochaine

grande aubépine d'amérique

Mr le Gl Michaly a mis sous les yeux de la Classe des Branches de la Gd Aubépine d'Amérique (Mespilus Gallica) et d'Arbutus dont la épine paraît beaucoup plus forte, et la végétation plus prompte devoir être très propre à former des Haies

Mr Michaly a recolté la graine qu'il offre aux Agriculteurs qui seraient tentés de faire cet essais

Urate.

Mr le Gl Michaly donne lecture d'un extrait du rapport fait à la Société Royale d'Agriculture pr Mr Pariseau de Chuisy sur le Nouvel engrais sous le nom d'Urate de Mr Donat de Pompe — et

Sur les poudrettes Alkalino Digestatives de Mr Gibard dubois par la fabrication des quelles elle avait obtenu un brevet d'invention en 1811 —

Prop.n de culture de pommes de terre pr 1821.

Mr. Gibard dubois propose un prix d'encouragement dans chaque commune cette année pr la meilleure culture des pommes de terre, prix d'encouragement dans le même but en 1821. il motive cette proposition sur les bons effets qu'il a produit cet encouragement; il fait remarquer combien ce tubercule vient utilement, supplie cette année au manque de fourrage —

Cette proposition à laquelle sont faites quelques objections. est cependant appuyée et renvoyée au Comité —

Séance particulière du 13 Août 1820

Présens Mrs de Candolle. Michely ainé. Michely Cons. Pary. Achard. Lentier. Pellodan. Gerard Cons.r & Naville.

Le procès verbal de la séance précédente est lu et approuvé —

agenda a conserver

Mr Pary propose qu'il soit tenu par le Secrétaire annuel un registre ou petit agenda indiquant les objets renvoyés à des commissions ou propositions sur les quels il n'a pas été rapporté. et dont le Comité doit encore s'occuper —; Mr Pary remet une note de plusieurs des objets qui lui paraissent devoir figurer sur cet agenda +

+ le comité adopte la proposition de Mr Pary —

Mr le Président informe le Comité qu'il a reçu une lettre du Président de la chambre des comptes. par la quelle elle lui apprend que cette administration, à mis à la disposition de ses membres. Mrs Pigaud & Michely — pr souscrire des achats des farines fécules ou rapures de pommes de terre, ainsi que le prescrit l'arrêté. & de la loi du 10. Août 1820. en y employant les fonds alloués dans

achat de farines fécules de pommes de terre

Enregistrement des mémoires relatifs au 5me programme sur les engrais perdus

le budget pour le budget de 1891 — la chambre de comptes invite le comité d'Agriculture à former deux de ses membres qui se joindra aux 2 nommés par elle ~~chambre de comptes~~ et former ainsi une petite commission qui fera les achats —

le comité entrant dans les vues de la chambre de comptes nomme MM. Pellerin et Audiffred

Rapport indiquant comme terme fatal pour le 5me programme étant passé, le comité prend connaissance des différents paquets contenant des mémoires, plans ou modèles, qui lui ont été adressés par ceux qui désirent concourir pour le prix —

Cinq paquets ou boîtes cachetés sont mis sur le bureau,

Sur, auquel a été donné le N° 1. porte sur l'adresse, M. Glas adressé à la Société d'Agriculture pour l'extraction des engrais qui se perdent journellement dans le Rhône, et par épigraphe, Bonne nouvelle par les derniers, il porte de la même écriture un N° 2 —

Le N° 2. porte pour adresse, Modèle adressé à la Chambre d'Agriculture pour l'extraction des engrais par les endroits bas —

Le N° 3me. Projet pour tirer parti des engrais qui se perdent journellement dans les eaux de la Saône et du Rhône —

Le N° 4e Mémoire en réponse au 5me programme relatif aux engrais —

Le N° 5e — ne porte pas d'adresse

Le comité après en avoir délibéré, nomme une commission composée de MM. Saladin, de Buyer, Patio Pontet, Dufour et Pel. Jary, Pontoux, de Rosset, elle est chargée d'examiner avec soin ces différents projets et de faire un rapport, indiquant spécialement quel est celui qui paraît devoir mériter le

quelles sont
prise, mais entend lui dire des autres projets
qui paraîtraient devoir être pris en considération
comme utiles et expédients —

M^r le Président propose que le comité fixe
les heures et jours de ses assemblées —

Fixation des séances du Comité —

Le comité arrête que ses séances ordinaires
primidiguel auront lieu tous les samedis de
quinze en quinze à 9 heures du matin —

M^r Roby fait connaître au comité un nouveau
Moyen simple dont il se sert pour la conservation
De ses blés —

Conservation des blés en Caisses

Voyant point de grenier il renferme ses blés
dans des caisses d'emballage contenant de 6 à 12
Setiers. contenant de 6 à 8 Hectolitres, après en avoir
regarni les fonds et les joints avec des litières. il
met le blé et donne les remuants, il a placé ses
caisses dans le fond de sa grange sur des plots
de telle manière qu'on puisse circuler tout le tour;
Il ajoute qu'il a constaté par ces caisses dans lesquelles
le blé était depuis 11 mois, qu'après avoir fait
remplacer dans le même état où il était lors qu'il
fut renfermé —

M^r Michely membre de Gauthier chargés de
rédiger un projet de programme pour le prix
relatif au libre et singulier des races en 1891 —
soumettent leur projet. discutent les
observations leurs ayant été faites, il devra inscrits
à le modifier et à le soumettre de nouveau au comité
à la prochaine séance —

Sujets de discussion pour la classe.

M^r Vasille attire l'attention du comité sur la
convenance de diriger les délibérations des Assemblées
de la Classe; il observe que jusqu'à ce jour les séances
n'ont pas présenté autant d'intérêt qu'il eut été à
désirer qu'elles en offrissent par la attrait les agriculteurs

d'leur inspirer de la confiance dans les amélioration
qui leurs sont indiquées —

Jusqu'à ce jour aucun sujet n'étant annoncé comme devant
se traiter d'une manière spéciale à la séance, un
grand nombre de questions sont traitées légèrement
souvent sans discution, dans cette contradiction de
la quelle toute soit la vérité, dans la science de
l'agriculture comme dans toutes les autres — ; il en
est résulté que l'attention n'a pas été assez fixée,
qu'aucun sujet n'a été examiné avec assez de maturité
pr inspirer aux praticiens, l'idée qu'il convient à leurs
intérêts d'engager, et ce qui leur a été présenté n'est
point préférable à ce qu'ils font tous les jours —

Se remplirait-on pas mieux le but qu'on s'est
proposé en fondant la Classe d'Agriculture, ne donnerait
on point aux lumières qu'elle peut répandre plus
d'utilité réelle, si l'on indiquait à l'avance le
ou les sujets qui doivent être traités dans telles
ou telles séance subséquentes, ainsi chacun appartenait
à l'assemblée, les lumières qu'il peut avoir acquises
sur les objets indiqués, ceux de ses membres qui
qui joignent à la pratique des connaissances étendues,
seraient plus stimulés, à force des recherches, à réunir
et à comparer les principes que fournit la théorie
et à composer des mémoires dans les quels ils déposeraient
le résultat de cet examen —

Il résulterait de cette réunion des lumières
fournies tant par la pratique que par la théorie
une discution intéressante et approfondie, et qui
probablement mériterait assez de confiance pour
devoir servir de guide : cette méthode de travail
et de discution présenterait encore, le précieux
avantage, de fournir des matériaux élaborés pr la
composition d'une feuille périodique —

Mr. Bazille observe en outre que les opinions en-
fait d'Agriculture, même sur les objets dont

les résultats seuls seraient les plus utiles à connaître n'ayant pas été assez souvent répétés ou n'ayant été mis avec inexactitude, on se trouve souvent dans le cas de baser ses calculs sur des suppositions à peine approximatives ; la Classe étant composée d'Agriculteurs qui s'adonnent aux différentes branches d'exploitation, il s'en trouverait qui voudraient bien se prêter à suivre pour l'avancement de la Science, quelques expériences indiquées —, qui auraient en outre la mission de donner à l'avenir aux assemblées de la Classe l'intérêt de les rapporter —

La fin des assemblées de la classe serait destinée à l'introduction des objets nouveaux que désignerait présenter chacun de ses Membres —

La séance entrant dans le vif de son Ordre du jour, on propose en principe la proposition, et charge une commission composée de Mrs de Candolle et Gasy de rédiger un projet de règlement sur cet objet —

Séance particulière du 23. Août

Présens Mrs de Candolle Président, Gasy, Secrétaire, Audouard, Pellador, Favre, Michely et Morillot

Le procès-Verbal de la séance précédente est lu et approuvé —

Règlement sur les sujets de discussion de la Classe

Mr Gasy, chargé avec Mr de Candolle de présenter un projet de règlement, sur la direction que le comité donnera aux recherches aux travaux, et aux délibérations de la classe, le soumettant au comité, après avoir subi quelques légers amendemens il est adopté dans la forme suivante —

Art 1er. Il sera ouvert pour la classe un

" registre dans le quel seront inscrits d'office
" Sujets d'agriculture qui seront traités dans
" la classe

" Les Sujets auront particulièrement en vue
" l'agriculture pratique de notre Canton

" Art. 2. Chaque membre du comité dans les
" séances du comité et chaque membre de la
" classe dans les séances de la classe pourra
" faire inscrire tel Sujet qui lui paroîtra
" convenable sur le registre —

" Art. 3 Les Sujets inscrits vont discutés à
" occuper la classe dans les séances périodiques —

" A cet effet le président invitera dans
" chacune de ses séances les membres de la classe
" à prendre connaissance du registre, et à faire
" connaître les Sujets qu'ils se chargent d'éclaircir
" par des recherches, non seulement de théorie
" mais plus encore d'expérience pratique qui
" doivent être consignés dans des mémoires —

" Art 4 - S'il ne se présente pas un nombre
" suffisant de personnes pr s'occuper chacun des
" Sujets inscrits au registre, le président s'entendra
" avec les membres qu'il croira les plus propres
" à remplir ce but pour les engager à faire entrer

" Art 5 Les personnes qui auront été ainsi
" désignés par le Président, ainsi que celles qui
" auront choisi un Sujet, indiqueront le tems qu'elles
" croiront devoir prendre pour pouvoir présenter leur
" rapport.

" Dans que ce rapport sera fait elles en préviendront le
" Président

" Art 6 Le comité fixera la rotation des rapports

qui seront ainsi présentés à la Classe. Le Président
fera toujours connaître à l'avance dans chaque
séance périodique de la Classe, les sujets qui
seront traités dans la séance suivante.

Art. 7. Lorsque les affaires courantes de la
Classe auront été terminées dans chaque séance
et lorsque les membres présens n'auront plus de
communications à faire les rapports annoncés y
seront lus à la Classe, après quoi le
Président invitera les assistans à présenter
leurs observations et ouvrira la discussion sur le
sujet. —

M^r Forster informe le comité qu'il est dans
l'intention de concourir, pr le prix annoncé par le
programme pr le meilleur emploi des poudres
de tourbe comme fourrage. —

Paille de millet peut servir de nourriture aux chevaux. M^r Forster informe le comité que la paille de Millet peut servir de nourriture aux chevaux.

Sur la proposition du Président d'examiner s'il est possible d'arrêter un sujet à traiter à la prochaine assemblée Générale, le Comité décide que n'y trouvant pas lieu d'opérer qu'aucun membre puisse se charger d'en développer d'une manière convenable, de la plus de pages à passer jusques là, il est préférable de se conformer pour la prochaine séance au mode de faire suivi jusqu'à présent.

Réception de membres. M^r Desfontaines présente au Comité pour membres de la Classe M^rs De Candolle, Mirbel et Blanchard de Chaux-de-Fonds, Inquis. Correspondans à Datter du 1^er de 1821.

Rédaction du programme pr. l'engrais des cochons. M^r Pictet chargé de la rédaction des changemens proposés au programme pour le Concours de l'année 1821. de l'adjudication de prix pour la salaison et l'engrais des porcs, en soumet une rédaction qui est adoptée. Le Comité étant d'avis que si pour la suite on pouvoit arriver à ce que

dans les années où la récolte des pommes de terre auroit été très abondante la nourriture des porcs empêchât le prix de s'en trop accroître il ne pourroit qu'être très favorable aux plus de sociétés et au plus grand nombre

Le susdit programme est adopté dans les termes suivans.

« La Classe d'agriculture, dans l'opinion que son programme pour la multiplication « et l'engrais des cochons, n'a point été assez connu, puisqu'au 1er Octobre dernier terme « qu'il désignoit personne ne s'étoit inscrit pour y concourir Arrête

« Le prix qu'elle s'étoit proposé de décerner à l'agriculteur du Canton qui « dans le cours de l'année 1820 auroit fait le plus et le mieux pour l'éducation « et l'engrais des cochons est reservé pour l'année 1821.

« Le prix de quatre cents florins sera en outre accordé à une seule ou divisé « entre les deux, trois et au plus quatre agriculteurs du Canton qui auront le « mieux satisfait aux conditions demandées, et sera à leur choix en instrumens « d'agriculture ou en argent et pour chaque prime accompagné de la médaille de la Classe.

« Toute personne voulant y concourir devra faire parvenir avant le 1er Octobre « prochain au Secrétaire de la Classe un certificat du Maire de sa Commune, constatant « tant que les animaux qu'il doit présenter sont chez lui au moins depuis le mois « de Juin de la dite année.

« La Classe pour décerner le ou les prix, prendra en considération

« 1° le poids et la graisse des bêtes présentées.

« 2 la quantité d'animaux nourris et engraissés chez le même agriculteur.

« 3 les procédés les plus économiques et les plus avantageux au Canton employés « pour la nourriture et l'engrais des cochons particulièrement l'usage qui aura été « fait de pommes de terre.

« Les experts s'entendront avec chaque concurrent pour l'époque la plus convenable à l'examen, laquelle ne devra pas dépasser fin 1822, pour que le « prix puisse être adjugé au plus tard au mois d'avril de la même année.

Le Comité arrête que chaque classe sera invitée à faire afficher au secrétariat du susdit programme.

Fixation des séances du comité

Rapport du Syndic au 2e Arrondissement

Mons.r le Président consulte le Comité sur la Condamne que la Classe cherchait à exciter par des encouragemens l'établissement de carrières dans les communes qui n'ont pas suffisamment d'eau. Divers membres en reconnoissant combien ces établissemens pouvoient être utiles, demandoient que le Comité fixât l'examen de cette question à quinzaine, pour connoître ce qui auroit pu être décidé sur les assurances contre les incendies, l'emploi déjà arrêté de la plus grande partie des moyens pécuniaires de la Classe ne lui permettant pas d'autres actes qu'une surveillance efficace dans des dépenses considérables.

Le Comité sur la proposition de son Président arrête que pour prévenir toute incertitude sur les jours de séance du comité il devient fixé à l'avenir au premier et au troisième Samedi de chaque mois. cette proposition devant adoptée la prochaine séance du Comité est fixée au Samedi 6 Janvier.

Séance Generale du 6 Janvier 1821.

En l'absence de Mons.r le Secrétaire perpétuel le Président ayant chargé Mr. Sarrette de remplir les fonctions, Mr. Sarrette donne lecture aux membres de la Classe, le Registre de la précédente séance générale et des séances du Comité de Décembre est lu et approuvé.

Mons.r le Président en conséquence de la détermination prise dans la séance précédente, invite tous les membres de la Classe à faire connoître au Président et au Secrétaire perpétuel tous les sujets qu'ils désirent voir traiter, et quels sont ceux qu'ils conseillent à examiner pour en faire rapport.

Il donne ensuite communication à la Classe de la partie du rapport de Mons.r le premier Syndic sortant de charge au Conseil Représentatif et Souverain relative à la Classe d'Agriculture, la Classe arrête qu'elle sera insérée dans son registre et que son Président est chargé de témoigner à Mons.r l'ancien premier Syndic la reconnoissance de ce qu'il a bien voulu dire en sa faveur.

Copie de la dernière partie du rapport de Monsieur le Président.

« La Classe d'agriculture, animée d'un esprit de sagesse et d'utilité à encouragé et cherché à intéresser de nouveau Sa Majesté à étendre le domaine de la science agricole, qu'à encourager la pratique des procédés déjà connus et non entièrement utile à en répandre la simple entretenue plus soigneuse, plus diligente sur les véritables intérêts et de lui présenter le plus grand des encouragements en lui faisant accueillir immédiatement l'utile résultat de ses travaux. Les soins de la Classe d'agriculture lui ont valu des succès qui l'engageront sans doute à continuer ce qu'elle a commencé, et qui pourront aussi le tous profiter singulièrement à notre Province.

Monsieur le Président fait part ensuite à la Classe de la manière dont la Société d'agriculture de Lyon a accueilli l'offre qu'il lui a faite d'affiliation entre les deux Sociétés, et lui lit ensuite une lettre de Monsieur le Chevalier, Directeur de Lyon correspondant de la Classe, lequel lui a donné en toute occasion toute satisfaction désirable et lui fait particulièrement connaître plusieurs des expériences faites des semis de pommes de terre, et sur la transplantation de racines qui ont parfaitement réussi ce qui a été confirmé par l'expérience de Mons. le Président qui a même fait l'essai de transplanter des betteraves qui ont rapporté et donné une récolte, ce qui pourra répondre très avantageusement en cette à l'économie de la nourriture des bestiaux.

Monsieur le Président invite Monsieur Grand d'Hauterive qu'il présente pour membre de la Classe, à lui faire part des connaissances qu'il tient de prendre en Toscane sur les soins à donner à la paille pour la rendre propre à la fabrication des chapeaux, qui y sont pour le pays la source d'une branche de précieuses richesses.

Monsieur d'Hauterive donne à cet égard divers renseignements qui après discussion et explication donnés par Monsieur Collaudon sur ce qui a été précédemment exposé paroissent devoir être plus utiles de rapport de la Société d'industrie de la Société des arts que de la Classe d'agriculture, en

Paille pr chapeaux

Essais à faire par Lamatine de paille à chapeaux.

Destruction de chenilles par étoffe de laine

Viandes grasses fumées, malsaines

conformément de gré ou voisin au Comité pour l'un attendu ou la soirée.
Du reste la proposition Lacordaire une prix pour la fabrication des
chapeaux de paille ; Messrs Fazy, D'Hartefeldt, Colladon et Micheli
ayant bien voulu se charger de faire leur des terrains de différentes
sortes de blé et de seigle des essais pour le procédé des pailles
fines et promettre de faire rapport en 8bre ou 9bre du résultat de leurs
expériences, la Classe d'agriculture décide d'attendre le résultat d'une expérience

Mons. Fazy Gartner donne à la Classe quelques nouveaux
détails sur la manière dont il a conservé depuis Janvier 1820 à
la fin de Décembre de la dite année le blé de la moitié pâle, ainsi
sous sous l'eclat et préserve sous-froid et de l'empêcher qu'il a mis que
une planche mise sur un tas de blé, la partie de gros du blanc
blé attirant sous qui pourrissent s'en trouvent et

Mons. Pictet donne communication à la Classe d'un procédé d'Amérique
en Ecosse pour le préserver des chenilles par le moyen d'une simple
couverture d'étoffe en laine, sur laquel elles se jettent et qui peut se
préserver non seulement les jardins mais les arbres fruitiers, étoffe
Audiard, Colladon et Dumont se chargent de vérifier la chose et
de rapporter en Juin prochain.

M. Dr Sismondi croit devoir présenter à la Classe que le Docteur Hahnemann
croit avoir reconnu dans le Wurtemberg que des viandes grasses mal-
mêlées dans des boissons et simplement fumées sont généralement
très malsaines et inutile en conséquence les tentatives des Campagnes
à s'en défaire.

Mons. le Président propose aux membres de la Classe de s'occuper
d'examiner pour la prochaine séance la question, quels sont les meilleurs
moyens pour entraver des plaintes les plantes nuisibles. Mons.
Colladon demande que l'on y joigne la question quels sont les
meilleurs moyens et quelle est la meilleure époque pour les

M. Boissier consent à nous [illegible]

De Montrott

semaines de printemps ; quelques explications sont données particulièrement sur cette dernière question.

Ensuite le Président prévient la Classe que le Comité a été prochainement informé de la Cérémonie que la Classe recherche les moyens d'encourager la conservation et l'emploi des eaux pluviales par la proposition de Mr Dumont. Après une discussion préparatoire sur cette question, la séance est levée.

Séance particulière du Samedi 6 Janvier.

Présens Mr le Président, Mrs Fayy, Andrieux, Leblanc, Joly, Achard, Vicat-Dumont et Secrétaire. Le procès verbal de la séance générale du 3 est lu et approuvé.

Mr Grand d'Hauteville du Canton de Vaud, propriétaire dans le Canton proposé par Mrs de Candolle et Secrétaire pour membre de la Classe, est admis sans aucune réclamation de scrutin.

Fixation des séances / Réception de membres / (v. d'ajoutage) / Mr Fayy est chargé de faire connoître par la feuille d'avis à tous les membres de la Classe qu'aux termes du Réglement ils sont tenus à assister aux séances du Comité les quelles sont décidées faites au premier et au troisième Samedi de chaque mois après la séance générale à neuf heures du matin, à cet effet il prendra note des deux objets qui doivent être spécialement traités à la prochaine séance.

Mr le Président fait part au Comité de la demande de Mr Bellamy pour faire que pendant la session prochaine qu'il compte y faire la Classe d'agriculture s'adresse à lui pour toutes les communications qu'elle pourroit avoir à y donner à quoi il pense être que malgré son absence son nom reste inscrit parmi les membres du Comité. Mr le Président est chargé de la réponse de son office dont le Comité se fera un plaisir de prendre et de la prochaine qu'aux termes du Réglement il en fera partie encore pour 15 mois et qu'après ce terme chacun de ses membres aura une voix prépondérante pour décider une personne qui y a mis annoncé désirer.

Départ de Mr Bellamy pour Paris et les Pyrénées

Mr le Président informe le Comité que Mrs Dupin et Baille de Cologny le prient qu'il donne connoissance au plus prompt l'emploi des personnes de taille à la nomination du Bestiaux. Le Comité fait l'observation que ce n'est que la seconde personne qui se fait inscrire après que Mr Fayy trésorier est chargé de faire insérer dans la feuille d'avis qu'il n'y a que les agriculteurs qui se seront inscrits qui auront droit à concourir au prix proposé.

Mr Boissier convient à nous rétablir de Bétail pour les Pyrénées.

Rapport sur la chasse de la Dame

Rapport sur le projet de loi relatif à la chasse

M. Achard, membre du Comité que la Section de Colmar avait nommé pour un objet important, il lui paroît convenable de rechercher si la Section de police de voirie n'offre point de moyen avantageux, et d'un genre plus général, mais autre l'observation que d'après les principes de la police de voirie y fait mettre un prix tel qu'il est de toute impossibilité que son utilité commune indemnise jamais des frais nécessaires.

Chargé par le Préopinant rapporteur au Comité qui il a rendu à cette séance l'examen de la question si la classe d'agriculture a le moyen d'encourager dans les Communes rurales la conservation, et le bon emploi des arbres plantés et arbres. Son observation que les chemins qui se font le plus occupés de cette question ne sont pas pressés et qu'il est plus nécessaire qu'elle soit examinée par une Commission qui s'entende soit avec la Chambre des Communes rurales, soit avec le Comité qui paroît devoir être une conséquence de la proposition sur les assurances l'examen de cette question est rendu à une des prochaines séances.

M. Thuriot fait un rapport sur l'affaire qui il a fait de la séance de la Dame présidée au Comité par M. Labissière de Verrière qui il compare [illegible] à la Chasse. Pilge sur laquelle il lui trouve [illegible] avantageux de comparer [illegible] que la Loi [illegible] plus longs, elle exige moins de force et porte [illegible] prendre des tranchées plus hautes, la pesanteur et la direction [illegible] dans la terre pour un plan plus incliné, mais aussi il lui [illegible] différents inconvénients 1°. que du côté opposé à l'oreille il lui manque une plaque de fer qui empêche que la terre ne charge la chasse, 2°. qu'elle présente une surface contre la partie du champ dont la Section a été détachée, 3°. que la pioche n'ayant que quatre pouces de longueur on a été obligé d'y adapter une autre pièce qui en charnière qu'elle de grandes difficultés à en manœuvrer aucune il paroît facile de remédier. Son opinion d'après plus grande qui le décidera en faveur de la Chasse Pilge du moins pour les terres argileuses qu'il doivent être labourées en billons relevés, les inconvénients de toutes à l'exception de l'accroissement des billons, et l'on obtient [illegible] prolonger jusque la terre tellement ou terre dans la terrasse qui doivent être

Commission pour faciliter la circulation de la Monnaie belge

Rectification sur le droit des membres de la Classe admissibles au Comité

retenu au retour de la chasse, qu'a moins de grandes difficultés on est obligé de laisser au centre du bilsen un espace de deux pieds où la chasse n'a pas pénétré, à l'achèvement du bilsen l'écartement de la ville produit l'inconvénient de n'avoir plus une rigole mais bien un fossé beaucoup trop large et qui produit beaucoup trop de tirage. N'étant établi tant qu'il seroit convenable présenteroit aussi de grandes difficultés de tout genre il résulte qu'a moins de pouvoir le faire que des bilsens d'une très grande largeur, cette chasse de la Drome contient beaucoup moins dans ses parties que la Chasse Belge.

Le Comité après lecture attentive de ce rapport et discussion adopte pleinement cette conclusion et arrête que pour ne pas diminuer la facilité que la Chasse Belge prend pour les agrandissements du Canton il est convenable de ne point lui en présenter d'autre que celle de la Dorette si on attendant davantage ils n'en auroient plus une qui soit aussi bonne que cette première sur la proposition de deux membres il est arrêté qu'une Commission de chefs Andoard et Costenden rechercheront quels sont les meilleurs moyens de parer à l'inconvénient qui résulte pour les agriculteurs de la partie droite du Rhône de la nécessité où ils sont ici jusqu'à ce jour d'avoir leurs chasses Belges jusqu'à Lunéville pour les ramener en état au printemps accident qui leur arrive en Espagne d'où ils sont bientôt de faciliter à tous les agriculteurs les opérations avec cette chasse.

La séance est levée et ajournée au Samedi 20 du courant pour Mr Sautter de dresser un état des objets qui restent à traiter.

Séance particulière du Samedi 20 Janvier.

Présidés Mrs Decandolle Président Mayor, Pictet Didier, Constant Coulon, Pictet Costadau, Picot Daniel et Sautter faisant fonctions de Secrétaire Mr Dumont Membre de la Classe assistant, le procès verbal de la dernière séance est lu et approuvé, a la observation que c'est par oubli qu'il a été mentionné que suivant règlement tous les membres de la Classe ont le droit d'assister aux séances du Comité, le droit n'existant que pour la première séance de chaque mois, dite séance générale, et non particulière des états que la

Formation d'un Etang dans les communes

+ Locs pour Charrue blessé

suite de la décision d'appeler les propriétaires qui pourront donner des renseignements

M. Collardon fait part de ce qu'il a été chargé de prendre et de M. le Président de ce qu'il a reçu de charger le Conseiller Perrot, sur les sabots de Charrue qu'il avait été proposé de faire établir pour être déposés comme modèles dans les cas de réparations à la Charrue Belge du Cantonnement trop éloignés de Lancy ou Perrigny, on décide qu'il en sera commandé six, 4 au Sieur Mouchet, 2 au Sieur Perrot dont un déposé sera provisoirement fixé.

M. le Président expose l'attention du Comité sur la proposition de M. Dumont en date du 21 May dr. qu'il soit nommé 5 de ses membres pour visiter chez les Maires à recueillir les moyens de remédier dans leurs Communes au manque d'eau en leur annonçant que la Classe est disposée à concourir aux frais des entreprises relatives à ce sujet.

Sur la réponse de M. Victor Dodaty donnée ici à la demande de surseoir à toute décision à ce sujet jusqu'à ce que l'on soit connaître ce qui résultera de la loi sur les assurances, que cette loi ne peut donner lieu à aucune mesure préventive des incendies et les observations de chez Lancy Dumont et attendu qu'il était dangereux d'annoncer à chez les Maires que la Classe est disposée à concourir aux dépenses de leurs entreprises, et qu'elle ne peut que les borner à fournir des renseignements tant sur la possibilité et les travaux de la [illegible] de ces que sur ce qu'il en pourrait coûter, le Comité charge chez Lancy de voir chez M. Bridelon de Carouge rapporteur des ponts et Chaussées et de tous ceux qu'il pourrait demander de donner ces renseignements, et charge le Président de faire un projet de lettre à chez les Maires pour les aider de ce que la Classe aurait décidé de faire

M. Victor Dodaty est aussi chargé de s'informer auprès des membres de la Chambre des Communes de ce qu'elle croit convenable de faire à cet égard, tous trois devant faire part au Comité le plutôt possible de ce qu'ils auront à leurs demandes.

Lettre de réception de 15 membres de la Classe.

Achat de tapisseries de Flandres.

Sur achats de tapisseries de pommes de terre.

Mr le Historien demande Lecture du procès verbal de la dernière séance qui lui est accordée.

Mr le Secrétaire perpétuel donne lecture de la lettre de Mr le Secrétaire de la Société d'Agriculture de Metz, qui annonce à la Classe que cette Société a reçu dans sa séance publique du 4 Août dernier, 15 nouveaux membres, savoir 10 Membres résidants et 5 Associés

Programme de Mr Trembley de Sournes.

Mr Sartiaux fait part de ses recherches sur les différentes propositions, observations ou décisions portées dans les séances de l'année dernière qui doivent être examinées, en conséquence le Comité le charge de consulter Mr Trembley de Sournes sur les intentions pour les efforts qu'il a portés des prix qui ont donné lieu au programme n° 7. et 8. sur la Culture des plantes et Engrais de la Betaine, ainsi que de lui faire part de ce qui a été arrêté pour le rendu de l'année 1821 du prix pour l'Education et Engrais des Cochons, pour lequel il donne la matière.

Platras de la ville

Mr Sartiaux est pareillement chargé d'écrire au Conseil Municipal de lui demander de la part de la Classe que les platras de la ville soient réservés pour l'agriculture.

Différens autres observations de Mr Sartiaux sur des objets qui nécessitent des renseignemens, emportent ou dispositions sont du Ressort ordinaire ramenés à une autre séance du Comité, telle de désigner du local où doit être fait le dépôt des instrumens d'agriculture, et la garantie de la Conservation complette. La première fois au Comité doit se générale sont soustraits la nature des terrains, et sur les instructions à suivre complette dans le cas de concurrence étant soulés examinés successivement le Comité décidant sur la première que le dépôt aura lieu dans la salle de l'orangerie du Jardin Botanique et que la garantie sera complette de la première est mis à l'ordre du jour pour la séance générale de chaque le qui sera annoncé à la précédente séance.

Exposition des Inventions

Mode de commissions

Sont pareillement renvoyés à une des prochaines séances pour y être examinés les deux propositions suivantes, 1° Que lorsque il sera question de la présentation des renseignements ou de faire des démarches on en charge un Commissaire spécial et non une commission qui présente généralement trop de peine à se réunir. 2°. Que l'on s'occupe enfin de la question qu'ils sont les moyens de ménager le Combustible dans les Campagnes, et quels renseignemens composent-elles. Objets qui la séance est levée et le Comité assemblé au 1er Mercredi de février séance générale.

Ménager le combustible

Soixante quarante membres de la Classe et quelques étrangers sont à cette séance.
M. Balbis professeur de Botanique à Lyon, le procès verbal de la séance
de Janvier est lu et approuvé.

M. le Président en invitant à l'assemblée que les deux questions à
l'ordre pour aujourd'hui sont celles 1° des meilleures moyens d'extirper des
prairies les plantes nuisibles, et 2° des meilleures moyens à employer pour les
semailles en blé de printemps, demande à lui communiquer sa correspondance et fait lecture de deux lettres l'une des Commissaires de la
Chambre des Comptes pour l'achat des papiers de pommes de terre qui avoient
été à choisir par Monsieur de Courtenable Chevalier Ardisson et Collaudon adjoints de
la part de la Classe annonçant qu'ils étoient prêts que la dessiccation
n'avoit point fait de progrès et demandant que l'on cherche à engager
quelques personnes à s'en occuper sérieusement, la chose est renvoyée à
l'examen du Comité. L'autre lettre est de la Chambre des Communes en
réponse à celle que avoit le Président adressé à lui écrite au sujet
de l'échantillonage et de mesures à prendre pour la destruction des hannetons,
la Chambre l'informe qu'elle a arrêté à choisir les chevaliers une Ordonnance
du Conseil d'Etat pour l'échantillonage et elle a chargé d'écrire leurs
Administrateurs à donner chez eux les instructions ne jugeant pas que ce soit
le cas d'ordonner des mesures Générales, invitant cependant la Classe à
lui faire connoître celles qui lui paroîtroient convenables sur quoi elle
le Président pour ne pas retarder une réponse engage tous les membres qui pourroient
en avoir quelques idées à le faire connoître. M. Ardisson
répète qu'il y a quelque tems il fit à la Société la proposition d'établir
un impôt de trois sols par chaque pose de terrain pour le produit montoit
être employé en primes en faveur de ceux qui apporteroient des hannetons
à un lieu désigné depuis deux ou trois mois dans chaque commune ou district pour
de l'eau dans leur puits pourroit servir d'engrais, et M. le

Sur l'achat des papiers de pommes de terre

Echenillage

Sur la destruction des hannetons.

1821.
Février

le Siècle Michelet observe par contre que dans le Caractère de Raoul on trouve réunis d'abord il y a un tempérament pour la Démocratie des Communes ou de l'appuyer par qu'il est Peuple et d'ailleurs que ces assemblées incommodes et inutiles auprès de la tête et dans les villes lorsque, le sont beaucoup moins dans la Campagne où ils prennent de petites fois la chasse et dans les terres pour dont ils s'occupent, la chasse est tendue à l'ennemi de l'homme.

Instruments aratoires d'Italie

Mr Girod d'Chantrelle dépose divers instruments d'agriculture qu'il a rapportés d'Italie, consistant une pioche de Lardia et une serpe qu'il croit d'un meilleur usage en temps de sécheresse et dans les terrains pierreux.

Mémoire sur conservation des blés

Mr le Président présente qu'à Mr Bellenay lui a remis de passer un mémoire sur la Conservation du blé dans des fosses, lequel de son étendue et renvoie à l'examen de Mr Pajot pour en faire rapport.

Mr Pajot lit le rapport qu'il a fait au Comité sur l'Essai comparatif entre la Charrue de la Drôme et la Belge, lecture à la suite de laquelle sont données de nombreuses explications sur les avantages et désavantages des dites Charrues et est donné pour Mr Victor Diodati

Essais comparatifs de Charrues à Copenhague

connaissance d'une mémoire que lui a remis Mr Fleuriau d'Bellevue sur un Essai comparatif fait par la Société Royale de Copenhague entre 14 Charrues et où l'utilité de la Belge n'a été établi que dans la proportion de 7 de cette à sortes Charrues portées jusqu'à 15 sans qu'on observe que la nature du terrain et du Climat pouvaient nécessairement une différence que chez nous où dans nos terres fortes la Charrue Belge aura pour elle quelques perfectionnements que peut indiquer celle de la Drôme, et dans nos terres à Froment la Charrue commune à oreilles ne fera jamais mériter tous les encouragements de la Classe pour donner l'usage de l'ancienne Charrue à oreilles en bois

qui en nourrissent une grande partie de faisait toutefois qu'un mauvais usage

Blé de Sicile de printemps.

Mr le Baron Michiels a qui les fonctions ne permettent pas de faire davantage demande à donner une information sur un des sujets à l'ordre du jour, et informe la Classe que le blé dur de Sicile semé au printemps dernier a donné il a été parlé lui a donné un produit de 10 pour donné 910 Grains dont 3 ont donné ont fait la comparaison que le blé d'Hellenberg dont les grains n'étaient pas plus abondants en ont demandé un nouveau Mr Dumont.

Programme de Mr Trembley.

Mr Trembley de Genève offre de traduire pour 1821 les prix offerts pour 1820 pour l'engrais des volailles, la culture des fleurs, la conservation des fruits et légumes moyennant qu'il soit donné plus de publicité aux programmes et annonces que la Classe emploiera tous les moyens en son pouvoir pour honorer les vainqueurs, cette proposition est renvoyée à l'examen du Comité.

Il égard à l'offre des frais d'un bassin de 200 centimètres.

Bonification de nos vignobles.

Mr Michiels d'Ostendaise demande que la Classe s'occupe de la qu'il serait à désirer à faire pour améliorer nos vignobles et leur culture, citant en exemple ce qui se fait dans le Canton de Vaud, Mr Cortenbos répond que la Classe possède en ses Gands de Corrigeon une pétition qui pourra la soins de l'intelligence ne le cède à personne et qui pourra donner à cet égard des instructions très utiles sur ce qui concerne à notre Canton. La demande de Mr Michiels renvoyée à l'examen du Comité.

Mr Bonnet de Chêne annonce aussi a fait un mémoire sur les [illegible] mais l'heure avancée ne permet pas de l'entendre et Mr le Président après avoir rappelé à l'assemblée qu'elle avait à s'y occuper de la question des engrais et à compléter le Comité aux termes du règlement ajourne la séance au 1er Mardi de Mars.

Séance particulière du 10 février

Présens Mrs Michelis Dechaterandrine, Payy, Audiard, Achard, Faure, Coltat, Muchet, Colladon et Sautter, se l'absence de Mrs de Candolle indisposé
Mrs Michelis est invité à présider la Chambre le procès verbal de la présidente séance a été lu et approuvé après l'observation faitte par Mr Payy que ce n'est point lui mais bien Mrs Audiard et Colladon qui le 20 Janvier passé chargés de faire admettre par la pluralité d'avis que des Commrs de la Chambre des Comptes étoient chargés de faire des actions en reprises de pierres de tiers.

Sur l'achat des reprises de pierres de tiers

Mr Audiard fait de nouveau part des difficultés que la Commn a trouvé pour les dits actions et sur les observations de divers membres le Comité arrête que son Secrétaire ~~Mrs Payy et Sautter~~ soit chargé de présenter de la part à la Chambre des Comptes l'idée de faire admettre par la pluralité d'avis qu'elle est disposée à traiter à l'amiable des prétentions qui s'engageroient à lui fournir une certaine quantité de reprises, comme un des moyens les plus propres à encourager cette industrie.

Réception de membres

Sont présentés pour Membres de la Classe
Mrs Collin Professeur par Mrs Audiard et Payy
Pictet professeur à Satigny par Mrs Coltat tous en leur nom qu'en celui de Mr Pictet et par ses Sautter
lesquels sont successivement admis dans la déclaration de serment.

Sur l'achat d'un étalon

Mrs Faure communique la réponse qu'il a reçue sur le prix que retiendroit un Etalon Percheron leger un premier choix de 4 ans, dont le prix seroit de trois mille francs de France rendu à Genève la somme et tous les frais à la charge de demander le Comité décide que la même réponse ainsi que celle que Mr Payy annonce pouvoir communiquer encore prochainement sur ce qui s'est fait à cet égard dans le Canton de Vaud doivent être remis à la Commn composée de Mrs Michelis et Sautter Conseillers, Faure, Gallif Dechaterandrine et Dufresne, chargés de recueillir tous les renseignemens relatifs à l'établissement demandé d'Etalons, et de rapporter pour que lorsqu'elle sera en état de le faire il y ait une séance de la

février 1821

pour laquelle tous les membres furent appelés pour Conseil.

Platras de la ville

Mons[r] Sautter a chargé pour part des renseignements qu'il est obtenus sur la vente des platras de la ville, que Mons[r] le Syndic de la Garde de qui la chose dépend pouvait d'autoriser sur la demande des entrepreneurs de la ville après qu'il les seront concertés avec Mons[r] les Maires des Communes où il conviendra faire leur dépôt. Le Comité arrête que Mr le Secrétaire est chargé d'en aviser les dites entrepreneurs de la ville.

Mesures pour la destruction des hannetons.

Le Secrétaire de la Chasse rappelle que le Comité est appelé à faire part à la Chambre des Communes rurales de la quête la Chasse pourra disposer de convenable à faire cette année sur les hannetons, après délibération le Comité arrête qu'il sera chargé de lui présenter qu'une somme de mille à douze cents francs mise cette année au Budget Communal pour être employée à cet objet lui paraîtrait convenable pour être employée en primes pour ceux qui en apporteraient à des dépôts que l'on pourrait désigner dans les diverses Communes, le Secrétaire est chargé de faire part de cette décision à la Chambre des Communes.

Il fait part de la réponse qu'il a reçue de Mr. Chambly de Lausanne à la lettre qu'il a été chargé de lui écrire au sujet des prix qu'il a offerts pour divers programmes [illegible] de cette lettre et de la proposition qu'il a faite de la somme générale est renvoie à un des prochains Comités, auquel la dite proposition sera présentée de nouveau.

Engraissement de porcs.

Le Secrétaire fait lecture d'une lettre et Certificat adressé à Mons[r] le Président au sujet d'une race anglaise pour le Sieur Petit Pierre à Chambly dont le poids a été terminé être de quatre cent quatre vingt livres de viande net et qui sera admis à concourir pour le prix proposé à l'année 1821.

Demande de chasseur belge

Mons[r] le Maire de Chapelle s'étant présenté pour savoir s'il pourrait avoir aussi un des Chasseurs Belges donnés pour la Classe le Secrétaire rappelle que dans la séance du 20 Janvier dernier un membre annonça que Mons[r] Piccolet de Fer de Gex [illegible] à dater de cette année du fond de cette Pension à Chapelle lui avait [illegible] le désir

Examen de la Caisse

Dan obtenir sans, et remonter avoir été chargé pour chez Mr Dubois de Maisoncourt propriétaire dans la dite Commune d'en demander une fois pour l'obtenir comme il l'en flattait Mr Guiart pour que Chez Mr Vicaire fut dans le cas d'obtenir, Chez Mr la Chaise reconnaissant avoir donné la certificat demandé par Mr Vicaire et Dubois le Comité renvoie à une des prochaines séances à décider sur ce point.

Chez Mr Bazy Secrétaire dépose sur le bureau les comptes pour l'année 1820 et demande qu'il soit examiné par des Commissaires du Comité chargés d'en rapporter, il annonce que sur les Membres inscrits pour 1820 Chez Mr Cousin Lafosse, Mr Rosat et Christian sont tenus de payer la contribution pour les motifs qu'il a donné lors de la vérification en conséquence de quoi la première a ajouté [illegible] de faire partie de la Classe pour 1821 il en résulte en faire partie et Mr Secrétaire est chargé de saisir de Chez Mr Dubois qui avait promis lors de son admission faire partie de la Classe en 1821, Chez Mr le Trésorier annonce aussi que Chez Mr Leblanc Joly [illegible] Mr Dubois remis la moitié de sa contribution et qu'il avait promis en l'année plus tard d'autant plus que la Caisse tenue parfaitement en ordre et bien balancé et que chez Mr Leblanc a payé de sa bourse qu'il en a délivré pour tout ce qui lui a été remis. Le Comité ne doute rien sur cet objet dans l'espoir que l'heure le reconnaîtra avant la séance où les comptes doivent être présentés à la Classe et nomme pour Commissaire Messrs Cuvier et Laisnier.

Mr Bazy Secrétaire pense qu'il soit pris acte de sa demande qu'un Membre soit nommé à la place pour l'année 1821 les occupations ne lui permettant pas d'être Commissionnaire chargé d'une fonction qui demande autant de détail.

février 1841.

Etangs dans les communes.

M. Bazy fait part au Comité de la réponse favorable qu'il a reçue de M. Baudelot de Cuvergne à la demande qu'il avait été chargé de lui faire s'il persistait à la vente dans les communes où il serait appelé pour imposer les moyens de remise et conversion les sommes [illegible] dues de ce qu'il en contestait la compétence de quoi il demande qu'un projet de lettre à adresser aux deux communes qu'elle regardent à cet égard les renseignements qu'ils donneront en s'adressant à la Chambre soit présenté à la prochaine séance. MM. Bazy et Lacretelle sont chargés de la rédaction.

M. Bazy annonce qu'il a remis le rapport fait de cette affaire sur la contestation des bois dans des forêts, et qu'il est prêt à en rendre compte la séance est renvoyée à la prochaine séance. La question de la compétence des objets à examiner à cette époque est fixée au Samedi 17 à l'heure ordinaire.

Exposition des fromens

Le Comité arrête que M. Colladon est chargé de faire insérer dans la Gazette des Communes l'article de la feuille d'avis relatif à l'exposition publique des instruments propres à l'agriculture.

Sacs de charbon

M. Cochet qui avait eu de grandes difficultés à concerter la commande qui lui avait été faite de sabots en sacs de chanvre pour [illegible] sur la application qui lui est donnée que l'on ne devait que des modèles pour que les manufacturiers pussent fabriquer les instruments gâtés en usés soignés à confectionner de sorte que ceux qui lui ont été commandés, assez grossiers soient livrés et agencés au Samedi 17 du mois.

Séance particulière du 17. février.

Présens MM. Delessert Président, Bazy, Admyrault, Constant, Cochet, Michelet Duchâtelain, Chastel, Pivot Daniel et Lacretelle, le procès verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

De l'instruction

Le Secrétaire fait rapport des divers objets dont il a été chargé à la dernière séance. Savoir

1°. Avis de la Chambre des Comptes, pour les mandats de la première
et 1822 de fonds, faculté en faveur de pouvoir de telle, les titres constitutifs
ont été adressés à son Président, mais il n'en a point été de même pour
Rigaud lui-même il dit qu'elle avait été tenue et qu'il avait pour
l'un expliquer avec elle de Condolle.

2. La lettre d'agrément ont été insérés à chaque Collatéral Rémi Ely.

Sortie des prisonniers

3°. Il a été ainsi remplacement de bâtiments mais comme il a été convenable de leur promettre que la Chambre serait de qu'il dépendait de lui pour que rien ne soupçonné ils ne fussent pas embarrassés de leurs prisons mais pour qu'ils en tirassent un petit avantage il soumet sa lettre au Comité chez Bagay il approuvait ni la promesse ni la rédaction de la lettre et ajoutait que le Secrétaire ne dit pas tout simplement et simplement à un modèle qu'il lui avait mis publiquement que la Chambre d'Agriculture devait être prise les mêmes pièces pour l'administration relativement aux prisons il a obtenu la relaxation mais le Comité il approuvait pas l'espèce de promesse que portait la lettre proposée, Ch. Bagay se chargea de faire à ce sujet les corrections du Secrétaire.

Hameaux

4°. Avis de la Commission des Communes sur les mesures à prendre relativement aux hameaux. il lui paraît une réponse portant que le Conseil d'Etat n'ayant pas jugé que le cas de mesures administratives et que d'ailleurs la somme demandée de mille à deux mille francs il suffisait de faire à faire au Conseil Représentatif l'introduction demandée en conséquence de quoi dites immédiatement qu'il le fasse sous une autre forme.

Examen des comptes de Caisse

5°. L'examen respectivement de Mr Collardon des Comptes de Genève les quels ont été transmis parfaitement en règle et dont les chefs présentent un résumé qu'il était chargé de rédiger. Un compliment dit les explications demandées il a été présenté à la prochaine séance, pour être donné à la Chambre. Mr la Fontaine annonce que Mr Lullin Ely du même il a lu que la Caisse ne manquerait point de payement qu'il avait été fait lui

1821 Séance

a voulu le montant de la souscription pour 1820, le Secrétaire ayant fait à cet égard une observation au sujet de plusieurs Chrétiens, M. Bogaert en attend une réponse il observe que cette classe tient de Hygiène tous les Séances, puisque aussi ne pas porter au nombre en 1820 et que cette Société y a été aussi comprise pour mémoire au nombre des membres de la Classe.

Demande de charrue belge

Le Secrétaire a présenté un Certificat de M. le Maire de Hygiène Flatteau à la Charrue Belge que lui a remis Mr Dubois de cette commune laquelle demande une à Dom Louis. Le Comité estime que les Détails de Mr Directeur quelque les premiers dont il ait été question à ce sujet ne sont pas de nature à leur mettre la présomption et la décision en état soit à ce Séance après quelques autres pris de renseignements.

sur renouvellement du Comité.

Le Comité examinant la question du renouvellement de son Comité aux termes du règlement charge son Secrétaire de s'assurer par le registre de présence des membres qui n'ont pas assisté aux séances de l'année et de la liste qui présentera à cet effet abandonné pour connaître leurs intentions il arrête provisoirement de faire une liste en nombre double de ceux des membres de la Classe qui lui paraîtront pouvoir le mieux le seconder

Nous le Comité reconnaît que le fait ci-dessus n'est pas exact à cause des questions de Mr Gaudy de Conflignon — Mr Gaudy Voisin. Gervais — Salardin de Bruno Jolly — de Hygiène — Comte de la petite Grole Bivi — Antoine — Dubois de Hygiène.

Toujours devant présenter à la classe.

Médailles par Mr Darier

Mr le Trésorier ayant informé le Comité que Mr Darier qui a bien voulu se charger de faire exécuter les 36 médailles à distribuer dans les Communes n'a donné aucune attribution pour la frais et les soins, le Secrétaire est chargé de lui en écrire pour lui faire les remerciements du Comité, il est provisoirement à solliciter de Mr Darier de vouloir bien chercher à faire samedi prochain le rapport dont il est chargé sur les moyens mieux de exécution de son Programme qui sont les mêmes de titres partis du ingrais de la ville.

Mr Bazy annonce qu'il est prêt à faire le rapport dont il a été chargé sur la question pour la Commission de 1821 sous divers de Mr Bellamy le rapport est terminé à la séance générale de demain. il annonce aussi avoir été chargé par Mr Humblot de former des observations sur la proposition qu'il a faite à la dernière séance générale, lesquelles sont renvoyées à la prochaine séance ainsi que l'examen de la proposition faite par divers membres de continuer en 1821 les prêts donnés en 1820 pour la Culture des pommes de terre en y ajoutant pareillement l'annonce de la Circulaire à adresser à chaque les Maires pour leur annoncer la décision du Comité relativement aux recherches à faire pour la conservation des eaux dans les Communes qui en manquent. Rédaction dont est Mr Bazy demande que Mr Bazy soit bien le charger seul.

la séance est levée et ajournée à Samedi prochain

Séance particulière du 24 février 1821.

Présens Mrs Decandolle Président, Bazy, Achard, Cochet, Fiot Victor Dodat et le Secrétaire le procès verbal de la précédente séance lu et approuvé a été rétabli un paragraphe qui était étranger aux fonctions du Comité.

Etablissemt des bains dans les communes.

Mr Bazy lit un projet de lettre à adresser aux Maires pour les prévenir qu'ils trouveront auprès de la Chambre des facilités pour la recherche des eaux dans toutes Communes et les détails de dépenses, cette lettre est approuvée et Mr Bazy chargé de la faire imprimer après l'avoir adressé auprès de Mr le Président de la Commission des Communes qui est soumise à l'approbation du Conseil d'Etat.

Démission de Mr Roux

Le Secrétaire lit une lettre de Mr Roux Chirurgien adjoint au Comité annonçant que les occupations ne lui permettent pas d'y assister en conséquence il est arrêté que Mrs Huzard et Huzard fils [illegible] Mr Roux donnant sa démission, il y aura que deux noms à tirer au sort parmi les anciens membres adjoints lesquels n'étaient point dans le cas de l'article 6 du règlement pour être nommés à l'élection de cette place.

Sur les engrais de la ville de Lyon

Mr Bazy fait une lecture qu'il a faite de lyse sur les moyens employés dans cette ville pour tirer parti des matières fécales et annonce que lorsqu'il aura reçu de nouveaux renseignements qu'il y a demandés, il en présentera l'ensemble à la Classe.

Vente de chevaux belges

Mr le Président annonce qu'après avoir maintenu les droits particuliers aux chevaux de la Société dans la Commission de Moyenne il est d'avis d'accorder cette année deux bons à Mr Dubois propriétaire, et d'en donner une et trois bons à chacun des autres, Mrs Piccolet et Gilbert Marie ce que le Comité approuve en chargeant son président de s'assurer auprès de chacun d'eux quelle intention est bien définie usage en soient.

Commander des chevaux belges

Mr Bazy observant qu'il ne reste plus que deux chevaux au dépôt Mr le Président est chargé d'en commander quatre nouveaux à choisir et à acheter à la Foire.

Renouvellement des prix de culture de pommes de terre

Mr le Président met en discussion la question de savoir si en 1821 le prix donné en 1820 pour la culture des pommes de terre, doit leur être offert dans les campagnes. quelques membres sont d'opinion qu'il seroit plus avantageux aux cultivateurs que la culture des pommes de terre fut encouragée par une augmentation d'emplois que par des récompenses qui les feraient diriger moins et en plus grande quantité tendroit à en faire baisser trop le prix offert à cet effet celui du rendement de la plante, et que la conservation en raport et l'emploi à la nourriture des bestiaux seroit plus difficile mettre la préférence, mais l'opinion que c'est du bas prix de la pomme de terre que l'on doit attendre des essais et des recherches à égard étant soutenue par plusieurs autres membres le Comité adopte le principe de donner encore cette année du prix à la meilleure culture des pommes de terre et charge Mr Bazy de proposer à la prochaine séance un programme à ce sujet en faisant à cette de l'année dernière les changements indiqués.

Mr Bazy lit de la part de Mr Trembley de Genève la proposition à la Société générale pour le renouvellement en 1821 des prix offerts en 1820 son divers sujets et les observations sur la convenance

Moyens de donner plus de publicité aux programmes.

de donner généralement plus de publicité aux programmes et à la distribution des prix. La Comité adopte cette opinion utile de faire imprimer à l'avenir des placards de ses programmes en indiquant ensuite les endroits à les faire afficher et à en répandre la connaissance autant qu'il sera en leur pouvoir ce qui sera aussi généralement demandé aux membres de la Classe. Les propositions de Mr Thumbley sont adoptées avec remerciements et Mr Faggy chargé de s'entendre avec lui comme Secrétaire tant pour les prix que pour le temps qu'il a offert de donner à cela qui en obtiendront, temps que le Comité considère devoir être un grand stimulant pour tous les agriculteurs.

Sur l'examen des comptes.

Mr Sautter annonçant que l'absence de Mr Colladon auquel il a adressé la prière de rapport demandé sur les Comptes du Trésorier l'empêche de le soumettre aujourd'hui au Comité, il est décidé qu'ayant été déjà en quelque sorte fixé à la dernière séance générale inutile de la tenir avant la séance générale, on arrête sur la demande de Mr Faggy que ledit rapport mentionnera la conduite Générale de Mr Colladon depuis comme Mr Darier pour la direction des médailles et à toute autre proposition pour l'impression des programmes de l'année dernière donnant même en outre la première objet que Mr Faggy utilise à son talent considérable Linné Bourgeois de Genève. Mr le Président est chargé de lui écrire pour lui témoigner la reconnaissance du Comité de cette générosité.

La séance est levée après avoir été ajournée à Mercredi 7 courant pour l'acceptation des questions proposées les semailles de blé de printemps et l'emploi du fumier frais ou sec et l'arrosement des mauvaises herbes des prairies, en terminant pour la rédaction de cinq adjoints du Comité.

Séance Générale du 7 Mars

Présents trente Membres de la Classe le Secrétaire fait lecture d'un extrait des procès verbaux des générales séances du mois de février lequel n'éprouve aucune réclamation.

Examen des comptes

Mr Sautter lit un rapport sur les Comptes de Mr le Trésorier lequel sera soumis acte ainé à l'examen des Commissaires de la Classe qui seront nommés à la fin de la séance.

Programme de la Société de Londres.

Mr le Président dépose un recueil de Programmes de la Société d'Agriculture et de Commerce de Londres, lequel pourrait comprendre des questions qui intéressent soit notre agriculture soit des habitans de notre Canton est soumis à l'examen de Mr Victor DeDaly fils pour faire rapport sur ce qui lui paraîtra être dans ce cas.

Remède pour la sur-langue

Mr le Président dépose pareillement des exemplaires de l'affiche de la Commission des Communes sur les moyens préservatifs de la maladie de la Surlangue dont nos bestiaux sont menacés.

Formation d'étangs à les submerger.

Mr Frey fait lecture de la lettre adoptée dans la dernière séance du Comité pour faire connaître à Messrs les Maires ce que la Classe pense pour la recherche des moyens de former et conserver les eaux stagnales dans les Communes où de pareils établissements manqueront encore.

Sur l'emploi le plus avantageux des fumiers.

Mr le Président rappelle les questions à l'ordre pour la séance de ce matin et invite ceux des Membres qui auraient des explications à donner sur la première Partie ou la manière la plus profitable d'employer les fumiers à vouloir bien les faire. Plusieurs personnes font part de leurs observations d'après lesquelles il résulte, 1° Qu'en comptant le Decher du fumier comme ½ que l'on estime être des deux cinquièmes, le fumier frais produit généralement le plus d'effet, 2° Que plus les fumiers sont chauds, moins il convient de les garder, 3° Que plus les terres sont légères, plus il convient d'y employer les fumiers frais, et que dans la Champagne où ils est usage a été généralement adopté il a un effet excellent. 4° Que lorsque l'on conduit le fumier il faut porter une grande attention à ce qu'il ne perde pas sa force fécondante et que le mélange de sable ou de bonne terre et surtout de litière est une précaution convenable et même nécessaire. Mr Frey présente comme objet de comparaison le dernier qui n'a d'effet qu'autant qu'il a fermenté, insiste sur la Continuation de laisser fermenter le fumier pendant celui de Sachet
entièrement quelque jours à un mois, la Classe charge Mr Odier de nommer les ouvrages qui traitent cette question et de faire un rapport à la Séance prochaine.

Sur l'époque la plus convenable de semer les blés de printems.

La seconde question qui se présente est l'époque la plus convenable pour les semailles de blé de printems étant mise en discussion, tous les membres s'accordent à reconnoître que quoique les terres argileuses et froides demandent plus à être labourées et qu'un printems habituellement humide soit des inconvéniens il convient généralement de semer de bonne heure soit dans le mois de Mars plutôt qu'en Avril et que même les semailles de la fin de février lorsque le temps le permet sont à désirer. Chacun ayant exposé ce qu'il avoit fait chez lui cette année à cette dernière époque et promis de rendre compte de leurs résultats. Cette opinion n'étant point contredite la Classe estime n'avoir pas besoin de nouvelles explications à ce sujet se bornant à engager à ceux qui seroient obligés de semer tard qu'ils ne fassent un labour profond qui convertisse la fraîcheur de la terre et de toute nécessité.

Mr le Président observe que l'heure est trop avancée pour que la Classe puisse entamer dans cette séance cette troisième question. Mais comme les meilleurs moyens de purger les grains de nielle des plantes inutiles et la rentrée à la prochaine séance il invite en même temps un des membres de la Classe qui désirent voir une question y être traitée à en faire la demande par écrit au comité.

Renouvellement du Comité

Mr le Président demande qu'au terme de règlement il soit procédé au renouvellement du Comité il annonce que Mrs Montfalcon Conseiller et Rotier Secrétaire sont appelés à faire place aux deux nouveaux membres et que Mr Rosin Chirurgien ayant annoncé que ses occupations particulières ne lui permettoient plus d'assister aux séances du Comité il y avoit une nouvelle place à remplir aux termes du règlement il invite la Classe à procéder à l'élection de cinq membres adjoints pour la Section de Chirurgie. Des neuf billets trouvés dans l'urne Mr le Président en fait le dépouillement et les deux noms suivans sont proclamés savoir 9 à Mr Bastier Secrétaire 7 à Mr Gaudy Maire Confignon, 10 à Mr Germain de Voisins 9 à Mr Dunoyer de Segonzac

9 à Mr Arnold d'Aubonne, 7 à Mr Trimbley de Bournes, 6 à Mr Durade 5 à Mr Conguard de la petite Grade, 4 à Mr Daniel Secretan, 3 à Mr Dr Audéoud 2 à Mr Saladin de Chanes et une à Mrs Duchosal Gaudy, Rivaz Roy, Victor de Saussure et Achard des membres du Comité. Mr le Président proclame membres dudit Comité Mrs Louis Gaudy, Boissier Arnold et Pinet

Commissaires pr l'examen des comptes.

Son procès verbal inscrit à la nomination de deux Commissaires pour l'examen conjointement avec celui de la Société des actes du Congrès de Troppau. Mrs Daniel Conguard de la petite Grade ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés Commissaires, après quoi la séance est levée et ajournée à Samedi prochain.

Séance particulière

du Samedi 10 Mars 1821

Présens: Mrs Delandolle président, Pasy, Audéoud Sullin Doly, Boissier, Monod, Pinet, et Sautter faisant les fonctions de Secrétaire. Présent Mr. Trimbley de Bournes en qualité d'assistant.

Le procès verbal des deux dernières séances est lu et adopté, avec l'observation, qu'il auroit dû mentionner la réclamation faite dans la Séance générale sur l'inexactitude avec laquelle les mercuriales du marché portent le prix des pommes de terre, qui sont depuis longtems, plutôt au dessus de Six florins, qu'au dessous. Que l'évaluation donnée par Mons. Pasy comme Trésorier, a l'abandon fait par Mr Audéoud en faveur de la Classe, de ce qui lui revenoit pour les programmes qu'il a imprimés, ne l'ayant point été d'une manière précise il convient de ne pas la mentionner au procès verbal

Prix inexact des mercuriales.

Monsieur le Président annonce que Mr Dubois de Meyrin, accepte avec remercîmens, la chevre Belge que le Comité a décidé de lui remettre au prix de deux louis

Dubois de Meyrin remercie de la chevre

Echantillon de farine & Simole de pommes de terre

Il communique une notte qu'il a reçu avec des échantillons de farine & Simolat de pommes de terre fait en 1817, dont Mons. Vazy se charge de faire l'essai pour en rapporter.

Mémoire sur l'emploi des vaches au trait

Il prétient qu'ayant reçu un paquet a son adresse, sans indication du contenu, il l'a ouvert & qu'y ayant trouvé un mémoire sur la question de la convenance d'employer les vaches au trait, il propose de le racheter, pour le soumettre a la commission, qui sera nécessairement nommée pour examiner tout ce qui y aura rapport, ce que le Comité approuve

approbation de lettre aux maires sur formation d'étangs

Mons. Vazy annonce, qu'il a reçu de Monsieur l'ancien Syndic Falquet, Président de la commiss.on des communes, l'approbation de la lettre pour Mess.rs les Maires, adoptée dans la dernière séance particulière, en conséquence de quoi il va la faire imprimer.

Programmes proposés par M.r Trembley de Tournes.

Il fait ensuite lecture des programmes qu'il propose sur les divers points mis au concours par Mons. Trembley, lequel approuve ces programmes, sauf quelques modifications, sur lesquelles le Comité consulté décide.

1.o Que les prix ne seront point décidement une médaille d'or d'une valeur fixé, mais qu'au choix du premier, ils pourront être en argent ou en un outil ou instrument d'agriculture

2.o Que l'on ne peut pas joindre en ce moment aux prix déjà annoncés, celui que M.r Trembley offre, de Cinq louis, pour le fermier qui aura le mieux rempli les conditions de son bail & soigné le fond qu'il tient a ferme, mais que cette question sera examinée de nouveau, s'il persiste dans son offre

3.o Que l'on ne demandera pas a Mess.rs les Maires de s'occuper d'une manière plus active, de répandre

l'institution, parmi les agriculteurs, attendu que cette demande pourroit paroître inconvenante & auroit peu d'effet sur ceux d'entr'eux qui y mettent de l'interêt, n'en n'ayant pas besoin

4°. Que la Classe d'Agriculture ne fera pas de demarches auprès du Conseil d'Etat pour en obtenir de pouvoir annoncer qu'il assistera aux distributions de prix & au repas comme l'a demandé M. Prembley.

Le Comité après ces diverses décisions, charge MM. De Candolle & Pazy de l'arrangement définitif des dits programmes, après qu'ils seront convenus avec M. Prembley qu'il appuiera les engagements pris à sa demande; faute de quoi la classe se bornera à donner son approbation aux intentions généreuses de M. Prembley en lui laissant à adopter la marche qui lui paroîtra la plus convenable, pour arriver au but qu'il se propose.

Programme pour la culture de pommes de terre.

Mons. Pazy lit le projet de programme qu'il avoit été chargé de rédiger sur les prix à donner en 1821. pour la culture des pommes de terre.

Ce programme est adopté avec décision qu'il mentionnera, que les personnes qui ont obtenu le prix en 1820. pour cette culture, ne pourront l'avoir cette année.

Programme pour le meilleur arrangement des champs.

Mons. Pazy lit aussi un projet de programme sur le meilleur aménagement des terres, de la rédaction duquel MM. Naville & Pictet avoient été chargés. Ce projet étant discuté, le comité écarte la proposition, que les prix soyent donnés par arrondissemens, comme ils ont été établis pour les prix généraux, vû la difficulté de correspondance & autres & décide que dans les communes très étendues, on pourra adjuger jusqu'à deux & trois prix,

Dans les grandes communes on pourra adjuger 2 & 3 prix —

n'étant pas juste que les Agriculteurs qui y résident ayent moins que d'autres, part aux faveurs de la Classe 3e 4e.

Séance particulière du Samedi 24 Mars

Présens Mrs. De Candolle Présidt, Michely Syndic Fatio Coms. De Roches Dot. Sautter, Colladon Cochet, Peney, Fazy. Boissier.

Le procès verbal de la précédente séance est lû & approuvé —

Procédé d'un anonyme pr faire de la farine et de semoule de pommes de terre.

Mr le Présidt annonce qu'il a reçu une lettre, (toujours d'un anonyme) par laquelle on lui fait part des procédés employés pour faire la semoule & la farine de pommes de terre dont les échants ont été présentés; le procédé consiste à faire bouillir les pommes de terre dans un peu d'eau, peler, écraser, sécher dans un grenier et envoyer au moulin pr faire la semoule ou de la farine

Les inconvéniens de ce mode paraissent être 1°. d'être d'une exécution assez difficile vû que les moyens de dessication n'offrent rien de nouveau 2°. d'être assez couteux, vû qu'il faut bouillir les pommes de terre.

Rapport sur l'essai fait de cette farine & de cette semoule

Mr Fazy informe qu'il a fait l'essai de ces trois échantillons comme il en avait été chargé

Le 1er. est de la farine de pommes de terre assez inférieure —

Le 2e. une espèce de semoule qui sans être mauvaise, n'est cependt pas trop bonne

Le 3e. est une semoule qui serait bien préférable même bonne mais Mr Fazy doute beaucoup que ce soit de la semoule de pommes de terre, vû qu'elle a toute l'apparence d'être faite avec du riz

M^r De Roches est chargé de faire un rapport sur les moyens de propager dans les campagnes la fabrication de la farine de pommes de terre.

M^r De Roches dit que le but principal que doit se proposer le comité est d'habituer les habitans des campagnes à faire peu à peu de la farine de pommes de terre chez eux durant l'hyver. Le comité charge Mon^r De Roches de faire un rapport à cet égard et si la classe est appelée à quelque dépense soit pour en répandre les moyens, soit pour donner des rapes, il croit que c'est tout à fait dans les attributions de la classe.

En outre Mon^r De Roches est chargé de faire un examen de la moitié restante des échantill^s

avis p^r la feuille sur l'achat des farines & rapures de pommes de terre.

M^r le Président communique une lettre de M^r le Syndic de la Chambre des comptes renfermant la copie d'un article qui doit être inséré sur la feuille d'avis pour l'achat des rapures ou farines de pommes de terre. Mon^r De Roches est prié de s'entendre à cet égard avec M^rs Ripaud & Michely que la chambre des comptes a chargés de faire ces achats.

Louis (andré) reçu membre de la classe.

Mon^r Louis, (andré) fermier à fleurissant est présenté par Mon^r Prevost-Naville pour être membre de la Classe. il est reçu, et une lettre d'admission lui sera écrite.

Rapport de la Comiss^n sur les mémoires p^r le concours relatif aux engrais de la ville.

M^r le Comte Patio donne lecture du rapport de la commission chargée de l'examen des mémoires pour le concours relatif aux engrais de la ville. Cette commission se résume à croire qu'aucun mémoire n'a obtenu le prix : Elle croit encore que pour l'avenir on doit diviser le concours en deux parties distinctes suivant les localités que présente la ville.

Le comité arrête que les mémoires & plans, resteront déposés auprès de la concierge pour être lus & vus par tous les membres du comité qui le désireront avant qu'il soit pris une décision sur cet objet.

Esparatte dite à Dup corpes.

Mons. le Syn. de Michely annonce qu'il a vû sur la feuille d'avis que Bally offre de l'esparatte à Dup corpes à vendre ; il dit en avoir acheté de lui il y a Dup ans, que le produit a été parfaitement pareil à l'esparette du pays et il le prouve en offrant d'échanger 18 corpes de cette grand contre de la belle graine du pays.

Inexactitude des mercuriales. —

Mons. le Préd^t renouvelle la plainte déjà faite sur l'inexactitude des mercuriales sur les pommes de terre. — Il est chargé par le comité d'en écrire au gouvernement et de rappeler la nécessité d'une vérification exacte pour les quarts avec lesquels on mesure surtout les pommes de terre.

Vérification de quarts pour mesurer.

Renvoy du concours sur la nourriture du bétail par pommes de terre.

M. Favre propose que l'on renvoye de Dup mois le terme fixé pour le concours ouvert sur la nourriture du bétail par les pommes de terre. Le comité adopte l'avis de prolonger le concours jusqu'à la fin de may : M^r le Préd^t en mettra l'avis sur la feuille.

Opinion du comité sur les prix à fixer pour achat de farines & rapures de pomes de terre.

M^r Boissier voit avec peine que la loi rendue sur l'achat des rapures & farines de pommes de terre soit sans résultat vû que l'on n'en offre point à vendre — Le comité arrête que M^rs De Rochs & Golladon communiqueront à la commission chargée de l'achat des rapures & farines, l'opinion qu'il y aurait probablement convenance d'acheter dans les commencemens à un prix assez élevé pr encourager cette fabrication.

Engrais de la ville

M^r Fary communique une lettre de Lyon d'après laquelle il paraît que le mode employé dans cette ville pour les engrais soit-disants des maisons ne peut s'adapter à nos localités.

Don de Mons Pictet-D^te

Mons^r Fary communique au comité que Mons^r Pictet-Diodaté a fait verser dans la Caisse de la Classe une somme d'environ mille francs de franc

(soit £ 677. 7.) pour être employée savoir
1° Les deux tiers à la caisse de la classe d'agriculture à laquelle il en fait le don, sauf à en stipuler l'emploi spécial.
2° L'autre tiers à telle autre utile entreprise indépendante de la Classe d'agriculture, qu'il lui plaira désigner ou à défaut de cet emploi à tel objet spécial d'utilité agricole qu'il désignera.

M^r le Prés^t est chargé d'écrire une lettre de remerciemens à Mons Pictet en lui donnant acte de ses réserves —

Proposit^n d'admettre pour membres de la Classe sans paier les individus qui auraient remporté certains prix —

M^r Fary fait une proposition tendant à ce que l'on admette comme membres de la Classe pendant un certain nombre d'années et sans paier de souscription les individus qui auraient remporté des prix relatifs à l'agriculture.

M^r le Prés^t dit que l'on doit commencer par consulter la société des arts puisque c'est un changement au réglement.

Le comité adopte de renvoyer cette question à un nouvel examen plus complet du prochain comité

Emploi des engrais.

M^r De Roches dit que l'on a trouvé en angl^re les moyens d'employer les os très utilement comme engrais — Le comité prie en conséquence M^rs De Roches et De Candolle de prendre en angleterre des informations à cet égard.

Sujets à discuter dans la prochaine classe

Le comité arrête que pour la prochaine séance de la classe, l'on présentera à la discussion les sujets suivans —

1° sur la destruction des mauvaises herbes dans les prés.

2° Sur le meilleur mode à suivre pour l'emploi des engrais dont M^r Monod est déjà chargé de faire un rapport.

3° Sur la convenance de mélanger des céréales avec les semailles de prairies artificielles.

Mons Piney communique, qu'il avait semé

Rapport sur les pesettes du Mans.

M. le dernier des pesettes du Mans, qui sont devenues superbes l'an dernier qu'il les a coupées en automne mais qu'elles ont toutes péri ensuite, savoir, les unes tout de suite après la taupe; et les autres pendant l'hyver.

D'autres membres observent que cela tient probablement à ce que les ayant semées de fort bonne heure, elles et aient trop avancées l'année dernière lorsqu'il les a coupées.

Séance générale du 6 Avril 1791

Présens 17 Membres, le procès verbal de la dernière séance générale, de celle des séances du comité dans le Mois de mars sont lus et approuvés —

Plantation de 152 variétés de pommes de terre par essai —

Mr Pallador chargé de travailler avec Mr le Professeur Delamalle la plantation des différentes variétés de pomes de terre rapportée, qu'il a été planté dans un champ appartenant à la Direction de l'Hôpital. Situé sur les Remparts, environ cinquante deux variétés —, chacune des quelles a été disposée après que les tubercules ont été pesés, il a fait sur le terrain un petit registre indiquant le numéro & le poids de chaque espèce en rapport avec les jalons, plantés dans les billons, de manière de quel chacun des membres de la Classe pourra faire la dégustation, suivie dans les différents progrès de la végétation. cette plantation expérimentale

Rapport sur le mémoire de Mr Fermaux pour la conservation des grains au moien de Silos

Mr Parry fait un rapport sur le Mémoire de Mr Fermaux pour la conservation des grains —

Il a été établi à Carcassonne pendant 10 mois environ 260 coupes de blé, qu'il avoit été transmis dans un puits creusé en forme d'une voute fort à l'abri des eaux —

pu Jay pensé que dans nos terrains fonds dans les
quels les bons Fourrages réussissent difficilement, cette
Graminée de conservation à une grande chance de ne
pas réussir, il paraissait que le rejaunissement en sujet
beaucoup plus probable, si le Silo était placé
dans un courant de quelconque à l'abri
des Gelées plus tôt par la partie Supérieure
Par le Président mis en discussion le 1er
des Sujets indiqués - par cette séance -

Destruction des mauvaises herbes dans les prés.

Sur la destruction des mauvaises herbes
dans les prés -

Colchique

Mr Lombard informe la classe qu'il a détruit
complettement la Colchique (Colchicum autumnale) dans un
pré d'une assez grande étendue, qui en était infesté
en suivant le procédé ci après -,
a la fin d'août ou au commencement de may
il a fait partager en moyen d'une petite pêle
la fonne de la Colchique, pénétrant jusqu'à 10 ou 12
pouces à-dire jusqu'à la profondeur de 9 pouces, la
quelle il juge suffisante pour qu'il soit partagé,
cette opération répétée quelque fois a suffi pour
la détruire entièrement

Mr Achard a fait diminuer cette même plante
qui infestait un de ses prés en faisant arracher
le feuillage pendant quelques années au printemps, et en
faisant cueillir les fleurs en automne -

arrête bœuf.

On discute plusieurs moyens de détruire
l'arrête Bœuf (Ononis arvensis) il résulte des
différentes informations que le seul moyen de la
détruire est de ne pas le laisser
grainer, et de lui extirper les racines, soit au moyen
de l'instrument connu destiné à cet usage, soit
avec la pêle, le dernier moyen est plus expéditif
lorsque le terrain est gelé à un ou deux pouces
Par le Président mis en discussion le 2me des
Sujets indiqués par cette séance -

Semaille de céréales avec prairies artificielles

Convenance de mélanger les Céréales avec les Semailles de Prairies Artificielles

La plupart des Agriculteurs présens qui ont établi, en grand des prairies Artificielles Successives pensent qu'il est impossible de semer le Sainfoin et l'esparcette avec un demi semence de Blé de printemps, l'expérience leur a prouvé que cette Céréale est celle qui nuit le moins à la graine fourragère et même favorise la végétation, le tuyau paroit plus fort à la moisson, et paroit beaucoup moins

Semaille d'esparcette et luzerne avec fèves et pois

quelques Agriculteurs se sont très bien trouvés de semer les esparcettes et luzernes avec les fèves sur le pois Gordeau, ayant reconnu que ces plantes végétoient très bien, en outre ils font deux récoltes au lieu d'une, avec avantage — cependant ils sont trop exposés à Verser —

quelques uns des membres observent qu'un grand nombre d'Agriculteurs sur tout parmi ceux qui entretient, dit dans qu'il vaut mieux semer la graine de prairies Artificielles seule —

le principe unanimement des membres de la Réunion, pense d'après, que la production de la récolte en céréale et fèves, dépasse le produit fini [illegible] qu'elles font avec graines de prairies Artificielles. Si tant est qu'elles leur en fassent

---

Séance particulière du 4 Avril

présens Mrs Jorg Andrieux. Bernier de Crissay Durocher, Belloche, Augeard, de Bouthet et Bouville —

le procès verbal de la séance précédente lecture en a approuvé —

Renvoi au 1 Juin pour le 1er programme sur les moyens de perfectionner l'Agriculture du Canton

Le Comité considérant qu'il n'a été jusqu'à ce jour adressé aucun Mémoire pour concourir au prix indiqué par le 1er Programme d'un état général de l'Agriculture du Canton et les moyens de la perfectionner

Arrête que le terme fatal indiqué par le programme pour le remise des mémoires est ajourné au 1er Avril 1792. au lieu de 1er Juin —

Le Comité de Chimie consulté par le Comité d'Agriculture, sur les moyens chimiques à la portée des gens de la campagne pour reconnaître avec quelque précision, la quantité réelle de farine ou de fécule contenue dans une quantité donnée de racines, transmet une réponse, dont il résulte qu'il n'a trouvé aucun moyen ni plus prompt ni plus économique que l'Analyse ordinaire, ou chimique, le Comité charge MM. Desroches Docteur, et Audiaud, qui se sont tous deux occupés de la fabrication des farines, fécules et racines de pommes de terre, de rédiger des notes, sur les meilleurs moyens d'en reconnaître la qualité - Ces notes seront communiquées à la Chambre des comptes avec la réponse du comité de Chimie de la Société des Arts —

MM. les Docteurs de Roches et Audiaud ont chargés de rédiger des notes à cet égard.

Rapport de M. De Roches sur la demande de pommes de terre.

Un des Docteurs de Roches informe qu'il a fait l'essai des échantillons de Semoule de pommes de terre envoyés par un anonyme, sur lequel M. Fary avoit déjà fait un rapport dans la séance du 24 Mai

Les 2 premiers lui ont paru être de la farine de pommes de terre très-inférieure, le 3e lui a paru indubitablement avoir été fait avec

~~avec la séance du 7bre~~

Il sera tenu ce soir, le comité arrête qu'il y aura samedy prochain une séance spéciale, destinée à entendre le rapport de la commission chargée de prendre connoissance des différens mémoires adressés par concurrence au cinquième programme

Moyens de profiter des engrais de la Ville.

Séance particulière de Samedi 14 avril

Présens Mess^rs De Candolle Patio com^r Monod Pichard, Boissier de Ruth, Audéoud, Colladon, Constant, Peney, Naville, Fazy fait^t les fonctions de secrét^re

Comparaison du vin fait par les procédés de M^lle Gervais

Mons^r de Constant ayant apporté du vin de sa dernière recolte, dont une quantité faite par les moyens ordinaires et l'autre par les procédés de M^lle Gervais, les membres du comité après avoir goûté l'une et l'autre qualité sont d'avis général que le vin fait par les procédés ordinaires est encore vert, tandis que l'autre est un vin fait et prêt à boire, mais un membre croit que ce dernier aurait plus de dispositions à tourner à l'aigre si on le gardait un certain tems.

Rapport du comité sur les mémoires relatifs à la perte des engrais de la ville de Genève

Mons^r le Cons^r Patio donne lecture du rapport du comité chargé de l'examen des mémoires relatifs au programme cinquième sur la perte des engrais de la Ville de Genève - Ce rapport est ainsi conçu

" La commission que vous avez chargé d'examiner
" les 5 mémoires ou projets présentés au concours ouvert
" par le 5^ième programme de la Classe d'Agriculture
" en 1820, s'est acquittée de son mandat et y vient

" vous rendre compte du résultat de cet examen

" Les pzojets désignés par les Nos 1 & 2, présentés
" par le même auteur, sous la devise, Bonne nouvelle
" pour les denrées, sont développés dans les mémoires qui
" les accompagnent, d'une manière si obscure, qu'il est
" impossible de s'en former une juste idée. La Commission
" a seulement pu remarquer, que l'auteur est le seul de
" tous les concurrens, qui ait imaginé de faire subir, aux
" eaux troubles des canaux, une véritable filtration,
" par le moyen du sable & sous ce point de vue, ils
" méritent quelques éloges. Mais la Cie, sans
" pouvoir se rendre un compte exact du méchanisme,
" a jugé les machines d'une telle complication, qu'on
" doit les considérer comme inexécutables & comme d'ailleurs
" leur établissement exigeroit un emplacement assez
" élevé, que les localités ne comportent pas. La
" Com.n a mis de côté ces 2 pzojets

" Le pzojet No 3, qui porte la devise, L'Agriculture
" est le pzemier des Arts, consiste en plusieurs caisses
" placées sur le côté des grands Canaux de la Ville
" & plus bas qu'eux. Au moyen de petites vannes
" latérales, qu'on pourroit ouvrir à volonté, le liquide
" seroit dirigé dans ces caisses, il y déposeroit son
" limon & lorsqu'on voudroit en retirer la matière
" fertilisante, les vannes seroient fermées & l'on
" ouvriroit un autre orifice à grilles, pratiqué dans
" la partie inférieure de chaque Caisse, & communiquant
" avec un petit canal de dégorgement, au moyen duquel
" la partie liquide s'échapperoit

" La Com.n a trouvé qu'il seroit difficile de retirer de
" ces Caisses placées très bas, les matières qui s'y trouveroient
" déposées & sous ce point de vue, ce pzojet lui a paru
" présenter le même inconvénient que les précédents.
" D'un autre côté il seroit à craindre, que la matière
" fertilisante, s'échappât en même tems que le liquide
" par l'orifice de dégorgement, malgré les grilles dont
" il seroit armé & d'ailleurs le canal de dégorgement
" vu sa profondeur & son voisinage des eaux, seroit

toujours plein & ne pourra pas fonctionner ; par ces motifs la Cie a jugé ce projet inadmissible

L'auteur du projet N° 4, s'est borné sous la devise. La corruption est la mère de la végétation a conseiller l'emploi très connu des fosses inodores dans chaque habitation, sans aucune modification ni perfectionnement et la commission croit devoir proposer le rejet d'un moyen, qui ne répond en aucune manière aux conditions proposées dans le programme.

Enfin l'auteur du projet N° 5 portant pour devise Utilité est le seul qui ait pris en considération les localités, il a développé ses idées & calculé les frais de son projet dans un petit mémoire accompagné de cinq feuilles de dessin d'une belle exécution

Son idée est d'établir des caisses mobiles près des débouchés des principaux canaux, dans des cases construites en forme de puit, sur la ligne de leur cours. Le liquide viendroit se déposer dans ces caisses & lorsqu'on les jugeroit remplies elles seroient extraites au moyen d'un treuil, monté sur un char fait exprès & remplacées sur le champ par des caisses de rechange. La caisse immédiatement extraite resteroit suspendue au char, comme l'indique les feuilles & seroit ainsi transportée au dépôt. Votre commission objecte à ce projet, qui lui a paru cependant mériter la préference 1° que le puit dans lequel la caisse doit se loger, devant nécessairement se remplir d'eau en tout ou en partie, soit par les eaux de filtration vu sa profondeur, soit par celles qui arriveront du canal & tomberont dans le puit pendant l'opération de rechange, ces eaux empêcheroient la caisse vuide de descendre, quand on auroit enlevé la caisse pleine ; la commission observe cependant que la force de cette objection est affoiblie par la facilité de remédier à ce défaut, au moyen d'une soupape placée dans le fond de la caisse.

2° La commission objecte encore que il seroit

difficile, vû la petitesse des cascades, que l'eau y éprouvat un repos suffisant pour abandonner les matières qu'elle tient suspendues & qui ne se séparent pas aussi facilement qu'on pourroit le croire, en sorte que une grande partie de la matière pétrifiante se trouveroit perdue, à moins qu'on n'établit plusieurs cascades sur le même canal, ce qui deviendroit très dispendieux.

Il résulte de ce qui vient d'être dit sur chacun des cinq projets présentés au concours, que aucun des auteurs n'a rempli les conditions du programme d'une manière satisfaisante & votre Com. vous propose en conséquence que le prix annoncé, ne soit pas décerné.

Cependant elle croiroit que la question étoit de savoir pour la cascade que les plans & dessins, qui accompagnent le 5e projet, devinssent sa propriété & de après les avoir vû; vous partagez son opinion elle vous soumet le désir qu'elle auroit d'en faire l'acquisition, soit en consentant d'un prix avec l'auteur, soit en lui décernant une médaille d'encouragement, décision que le mérite relatif du projet, pourroit aussi justifier.

La Commission croit devoir ajouter au Rapport dont elle étoit chargée, quelques observations, sur la question même soumise au concours.

L'examen des projets, la conduite naturellement a mieux juger les difficultés qu'elle présente & elles lui ont paru d'une nature telle, qu'elle pense à regarder une solution satisfaisante, presque comme impossible, pour toutes les parties de notre ville, situées sur les pentes qui conduisent au Rhône & au lac. Le mélange abondant des eaux pluviales & de celles de nos fontaines, l'impulsion rapide que reçoit le liquide par le fait de la forte inclinaison des canaux dans nos rues en pente. Le peu d'élévation des parties basses de notre ville au dessus des eaux du lac & du Rhône, qui ne laisse presque aucun moyen de se défendre, contre la filtration de leurs eaux, même dans la saison où elles sont

" les plus basses, et sont là, outre beaucoup d'autres, des
" difficultés qui résultent des localités, auxquelles
" il est presque impossible de se soustraire.

" Cependant votre Commission ne vous propose point
" de les regarder comme insurmontables, mais elle
" croit que mieux serait de scinder la question en deux
" et de distinguer dans 2 nouveaux programmes: les
" parties de notre ville qui inclinent vers le lac et le
" Rhône; d'avec celles dont les habitations sont
" situées sur le plateau ou sur les autres pentes
" dont les canaux pourraient être dirigés vers les
" fossés de nos fortifications: elle croit que les premières
" présentant des difficultés beaucoup plus grandes, le
" concours relatif à la manière de saisir, pour ainsi
" dire à la volée les engrais qui s'en précipitent vers
" le lac et le Rhône, devrait rester ouvert plus longtems
" et mériter à l'inventeur d'un projet qui résoudrait
" ce problème, un prix plus considérable, que à celui
" qui procurerait un moyen de profiter des engrais
" provenants de l'autre partie de la ville.

" Elle croit que tel qui a échoué et échouerait
" probablement encore dans le concours ouvert l'année
" dernière, pourra peut être réussir dans le second
" et que ce Succès partiel, présenterait déjà à
" l'agriculture des avantages assez grands, pour
" qu'il vaille la peine de suivre cette marche
" et de faire cet essai.

La lecture de ce rapport démontrant qu'il doit être scindé en deux parties, dont l'une relative aux mémoires et modèles qui ont été présentés au concours et l'autre aux nouveaux concours à ouvrir pour le même objet. Mon. le Président propose au comité de s'occuper d'abord de la première question. Cette proposition étant agréée, la discussion se porte sur le mérite de chacun de ces mémoires et se termine par une série de résolutions que le comité passe aux voix et décide comme suit

Résolutions sur les mémoires présentés pr. un concours au prix sur les engrais perdus de la ville de Genève —

1°. Quil n'y a pas lieu de décerner aucun prix
2°. Quil n'y a pas lieu de décerner aucun accessit —
et le comité adopte en cela les conclusions de la commission —
3°. Quil n'y a pas lieu de faire une mention honorable de tous les mémoires.
4°. Quil y a lieu à faire mention honorable du mémoire N° 5. comme ayant donné une idée neuve.
5°. Quil y a lieu à faire des remercimens généraux à tous les concurrens vû la peine quils ont prise pour résoudre cette question d'intérêt public
6°. Que les plans des canaux de la ville annexés au N° 5. pouvant être utiles à la classe, il y a convenance de les acheter — et quil est alloué en conséquence une somme de trois louis à la commission pour traiter avec le propriétaire de ces plans s'il y a lieu.

après avoir pris ces résolutions le comité croit devoir ouvrir le billet N° 5. portant pour devise Utilité et il en résulte que l'auteur est M^r Samuel Vaucher architecte, en faveur de qui la mention honorable est décernée.

Mrs Decandolle & Pary sont ensuite chargés de publier par la feuille d'avis un petit rapport sur cet objet — et d'inviter par la même feuille les concurrens N° 1. 2. 3. 4 à retirer leurs plans et mémoires ou mieux encore à communiquer à M^r Pary chez qui ces plans restront déposés, les explications propres à faire mieux comprendre le mécanisme quils proposent.

Il sera ouvert un nouveau concours sur le même objet.

Le comité procède ensuite à la seconde partie du rapport du comité sur le nouveau concours à ouvrir pour le même objet, et il adopte les résolutions suivantes.

1°. Quil y a lieu d'ouvrir un nouveau concours

Commission chargée de la rédaction de ce programme

2°. Que la même commission qui a présenté le rapport est priée d'en rédiger le programme

3°. Qu'il y a lieu de faire un attendant quelques essais pour profiter des égouts de la ville en mettant à profit une ou plusieurs des idées qui ont été énoncées dans le cours de la discussion telles que de profiter des latrines de la fusterie & du collège. De faire des sas soit réservoirs dans différentes parties de la ville, comme à la fusterie ; d'établir un bateau fermé qui recueille les égouts comme cela se fait, dit on, en angleterre

Commission nommée pr faire des essais relatifs à la partie des engrais de la ville de Genève

4°. Que la commission chargée de cet examen & essais sera composée de Mrs Fatio Cons. Naville De Roches, Faty, Constant et que Mons le Cons Fatio présidera cette commission & la convoquera.

Mons le Prés.t donne lecture d'une lettre de Mons Vignier maire de Laney, qui demande en conséquence de la circulaire qu'il a reçue qu'on lui envoie l'ingénieur mentionné pour l'aider de ses lumières relativement à l'établissement d'une fontaine au petit Laney.

Lettre du maire de Laney qui demande l'envoy d'un ingénieur pr établir un réservoir d'eau.

Mr Faty est chargé d'y envoyer Mons Burdallet

Mr Faty est chargé de prier Mons l'ingénieur Burdallet de s'y transporter sans retard et le bureau est autorisé à traiter avec le dit ingénieur pour les honoraires relatifs au travail qui peut en être la conséquence.

La séance avant d'être levée est renvoyée au Samedi 28 avril.

Séance particulière du Samedi 28 avril 1821 —

Présens Mrs De Candolle Prés.t — Patio Sec.re — Germain Boissier — Favre — audeoud — Cochet — Naville Delhateauvieux — Fary. Jais les fonct.s de Secret.

Le registre de la précédente séance est lû et approuvé

Nouveau mode pour la fabrication du vin blanc

Mr audeoud communique au comité une information qu'il a reçue pour faire le vin blanc, elle consiste lorsqu'on cueille le raisin à le laisser en grappes et à le mettre ainsi dans une cuve pendant 24 h au moins, ou mieux encore pendant 48 h et de couvrir la cuve. par ce mode le raisin achève de se mûrir, au moyen d'une fermentation qu'il éprouve on achève ensuite l'opération par les moyens ordinaires le vin ainsi traité aura les propriétés d'un vin de deux ans plus vieux qu'il n'aurait par le mode usité, mais au bout de deux ans cette différence s'efface. Ce procédé avait toujours le grand avantage d'avancer la vente de deux ans et de diminuer les déchets.

Demande de Mr de Lapin d'être reçu membre honoraire de la Classe — refus du comité

Mr le Prés.t communique une lettre qu'il a reçue de Mr. le Dr de Lapin d'Herfeld, habitant près de Memingen en Bavière, par laquelle il lui demande des détails sur le comité d'agriculture & ses principaux membres pour être insérés dans un ouvrage qu'il compte publier sur toutes les sociétés savantes, et il demande en même tems à être reçu membre honoraire de la Classe. Le comité décide qu'il n'y a pas lieu de prendre en considération cette demande.

achat des plans f.s les égouts de la ville de Genève.

Mr le Sec.re Patio informe le comité qu'il est convenu du prix de trois louis avec Mr l'architecte Darcher pour la cession qu'il fait à la Classe de ses plans des égouts de la ville de Genève —

Mr Patio rédigera le nouveau programme sur les engrais perdus de la ville

Le susdit annonce qu'il se chargera pour le prochain comité de rédiger le nouveau programme sur les engrais perdus de la ville de Genève,

Inutilité de convoquer la comission pour les essais sur les engrais de laville Dans cette saison

Il fait aussi observer au comité que la saison ne permettant pas de faire des essais sur ces engrais, il ne lui paraît pas nécessaire jusqu'à nouvel avis de convoquer la commission y relative. Cet avis est adopté par le comité.

Impression du catalogue des livres de la classe.

M^r le président informe le comité qu'il a fait imprimer le catalogue des livres appartenant à la Classe collectivement avec ceux de la société de lecture à moitié frais avec cette société, cette dépense est approuvée.

achat de bâtons pr distinguer les pommes de terre plantées à l'essai —

Il informe encore qu'il a fait faire des bâtons vernis portant de numéros pour reconnaître les pommes de terre qui ont été plantées, ces bâtons contents 8 Spiece, soit en tout f106.8 ^s et les N^os se rapporteront au registre de plantation; il demande si le comité approuve cette dépense, en gardant la propriété de ces bâtons qui pourront servir à d'autres essais; sinon il leur donnera une autre destination. Cette dépense est approuvée à la classe conservera la propriété de ces bâtons.

Décision sur les communes dans lesquelles les sacs de charrues seront placés —

Une lettre de M^r Mackel annonce qu'il a déposé aux bastions les trois charrues à les quatre sacs qui lui ont été comandés

Le comité après discussion décide que les sacs seront déposés comme suit

un à Merin ; un à Bellevue ; un à Chesne
un à Avully ; un à Vessenaz

quant au sixième on demandera à l'avis de la Classe

Les sacs seront envoyés aux maires.

L'on décide que les sacs ne seront pas envoyés directement aux maréchaux dans ces communes, mais aux Maires, qui les déposeront chez les maréchaux les plus intélligens & conserveront sur eux une espèce de surveillance.

Réception de M^r Bertrand fils comme membre de la Classe.

M^r Bertrand fils de Champel présenté par M^rs Pary & Audeoud est un membre de la Classe

arrangement à faire avec des banquiers pr placer à intérêt les fonds de la Classe qui sont inactifs

Mr le Prsidt observe quil y auroit convenance de placer à intérêt les fonds inactifs de la classe. vû la difficulté de faire ces placemens en prenant des effets sur la place il observe que pour d'autres sociétés il a fait un arrangement avec une maison de banque mrs Delandole Turrettini &, qui paient un interet de 3% l'an, sur toute somme au dessus de Mille florins et qui sont les caissiers de ces sociétés, dont ils opèrent les paiemens sur des mandats du président. il offre à Mr Pary de renvoir cet argent aux mêmes conditions, et sur son refus, le comité charge son prsidt et Mr Pary, de traiter avec la susdite maison de banque aux mêmes conditions, afin quelle soit ainsi chargée de la caisse de la classe, en même tems le comité charge Mons le prsidt de faire retirer les fonds qui ont été alloués à la classe par le gouvernement.

Renvoi de l'exposition des instrumens au 15 May.

Sur l'observation de Mr le Prsidt que deux personnes seulement avaient annoncé jusquici vouloir envoyer des instrumens à l'exposition, le comité renvoie cette exposition au 15 de ce mois, il en sera donné avis par la feuille. Mons le prsidt voudra bien d'après son offre se procurer momentanément des cadres, afin d'exposer les modèles gravés de L'asterie.

Mr le Prsidt annonce quil est chargé par la société des arts de demander au comité, quil fasse une présentation double, pour que la société choisisse la personne quelle offre de recevoir comme membre ~~adjoint~~ de la dite société. Il observe que d'après le réglement la présentation ne peut se faire sur les membres nouvellement élus.

Mr le Prsidt annonce qu'il a reçu une lettre de Mr Lullin d'Evordes par laquelle il l'informe que des fonctions publiques ne lui permettant pas de venir donner ses voix, il la lui confie par

aucune élection ne pourra se faire d'or-en avant qu'in dom[t] son vote personellem[t] et non par écrit

écrit, sur quoi l'on observe que ce mode est inégalitaire et pourrait entraîner des abus, mais comme M. Lullin a pu croire d'après le silence du reglement, qu'il pouvait employer ce mode comme il est retenu par des fonctions publiques, le comité décide que son vote sera admis pour cette fois, mais en même tems il arrête que d'or en avant on ne recevra plus des votes par écrit —

Election de Mrs Pictet & audeoud pour être présentés à la société des arts comme candidats pour la place de membres de la société des arts.

Vû le petit nombre des membres présens le comité décide que le premier tour de scrutin se fera à la majorité absolue des suffrages; Mon. le prés[t] du trib[l] crim[l] Pictet ayant obtenu sept voix sur neuf est proclamé candidat —

Le second tour de scrutin se fait à la majorité relative. Mon. Audeoud-Dufés ayant obtenu sept voix sur neuf est pareillement proclamé candidat. M. le Prés[t] est chargé de présenter ces deux candidats à la société des arts —

Séance generale du Mercredi 2[e] Mai

Mon. le Prof. De Candolle Prés[t]

Présens 20 membres de la Classe.
Fazy fait fonct. de Sécrét.

Le registre des trois précédentes séances du comité est lû —

Livraison de catalogue de livres

M. le Prés[t] remet aux membres présens le catalogue des livres appartenant à la Classe qui a été imprimé avec les livres d'agriculture appartenant à la société de lecture; il annonce qu'il sera déposé de ces catalogues auprès du concierge pour les membres qui ne sont pas présens —

Le 6[me] Soc de charrue sera placé à Dardagny

M. le Prés[t] consulte l'assemblée pour savoir dans quelle commune l'on placera le sixième soc de charrue; Elle décide que ce sera à Dardagny.

Rapport sur la société pour l'encouragem[t] des arts, des manufactures & du commerce en Angleterre

Mon. Jules Pictet donne lecture du rapport dont il avait bien voulu se charger sur la

Société pour l'encouragement des arts, des Manufactures & du commerce établie en angleterre. Ce rapport contient en premier lieu le détail de l'organisation de cette société & en 2e lieu le détail des concours ouverts dans les sessions de 1820 & 1821. il sera déposé dans les archives de la société

Ministerne du Canada pr remplacer osiers.

Mr le Gen[al] Michely présente des branches du Ministerne du Canada, qu'il a cultivé lui même. Ces branches sont à leur seconde année et prouvent qu'elles seraient extrêmement propres par leur extrême flexibilité à remplacer les osiers dans leur usage. Cet arbrisseau croit naturellement dans notre pays : Mons le Prof. Decandolle offre d'en cultiver au jardin de botanique pour pouvoir ensuite le répandre

Rapport de Mr Monod sur les engrais.

Mons Monod lit le rapport dont il était chargé sur l'état le plus favorable des engrais pour leur emploi. Ce rapport qui est très complet traite de la théorie des divers engrais & de leur emploi. En sommaire sur la question principale, il résulte que thèse générale, presque tous les engrais doivent autant que possible, être enterrés avant leur fermentation

Effets de l'herbe non coupée, comme engrais

Mons Collaudon dit qu'il a vu par expérience pour les prés, une troisième coupe assez abondante que l'on n'avait pas coupé l'an dernier, d'où il résulte cette année une beaucoup plus belle apparence de l'herbe sur cette portion de pré. L'on observe en réponse que l'herbe non coupée a non seulement servi d'engrais, mais encore de préservatif contre le froid de l'hiver. Reste à calculer le bénéfice de fourrage qui en résultera pr cette année avec l'avantage qu'aurait produit la consommation de celui qui avait été abandonné.

Promesse d'un rapport sur les vignes par Mr Gaudy.

Mr Gaudy sur la prière qu'on lui adresse de lire le mémoire dont on l'avait chargé sur les vignes dit qu'il ne se souvenait pas d'en être chargé, qu'il n'y a en conséquence pas travaillé, et qu'il avertira

le Comité lorsqu'il sera fait.

Sujets à traiter dans de prochaines assemblées.

M^r le Prés^t demande à l'assemblée de lui soumettre les sujets que les membres de la classe souhaitent que l'on traite dans les prochaines séances.

M^r Bonnet père soumet la question suivante

» Quelles sont les substances gazeuses qui concourent
» au développement des germes et à l'accroissement
» des plantes, à la fécondation des grains et à
» leur maturité, ? Il annonce qu'il émettra son
opinion dans la séance que fixera le comité.

M^r Pollacion présente la question suivante.

» Lequel mode est le plus avantageux, de fumer
» la vigne par dessous ou par dessus;

Séance particulière du Samedi 6 May

Présens M^rs Delandolle Prés^t — audevoud — Pictet Dél. Constant — Michely Del^t — Germain Boissier —

Fary, faisant les fonct^s de Secrétaire —

Le registre de la précédente séance est lû et approuvé —

Réception d'un membre de la Classe

M^r. De La Rive De Tournes présenté par M^rs Delandolle et Pictet est reçu membre de la Classe sans que le Scrutin soit réclamé.

Lettre du Maire de Corsier

M^r le Prés^t donne lecture d'une lettre du maire de Corsier, par laquelle il témoigne ses regrets de ce que les finances de la comune ne lui permettent pas de faire la dépense nécessaire pour chercher une source qui dont l'on pourrait tirer parti — Il demande qu'on lui envoye encore quelques programmes.

Lettre du maire de Petit Saconex

M^r le prés^t donne encore lecture d'une lettre du maire de Petit Saconex, par laquelle il informe que sa comune est suffisamment pourvue d'eau.

Le comité passe en revue les divers programmes qu'il a publiés pour voir ceux qui doivent être

renouvellés ou prolongés — Il arrête —

Prolongation du 2e programme sur les pommes de terre jusqu'au 1er avril 1822 —

Que la seconde partie du second programme sera prolongée jusqu'au 1er avril 1822 — attendu qu'il n'y a eu aucun mémoire présenté sur ce programme qui est ainsi conçu

» Il sera accordé un prix à l'auteur du mémoire
» qui aura exposé les meilleures expériences ou
» observations sur la culture des pommes de
» terre » Le prix sera 1° la médaille de la société
» 2° Une valeur de ff 400 de Cx —

Prolongation du 12me programme sr la dissolution des engrais

Le comité arrête encore
de renouveller le 12e Programme sur la dissolution des engrais de la ville, sauf l'approbation de Mr Frottin qui en était principal dissolveur

Renvoy à l'année prochaine du 14e programme sur les prix généraux sr la meilleure culture

Enfin le comité arrête
de renvoyer à l'année prochaine le 14e programme sur les prix généraux consacrés à l'agriculture, c'est à la meilleure culture, et il base cette décision
1°. Sur ce que d'après ce programme les conseils municipaux doivent nommer les commissaires vérificateurs. Sur ce que ces conseils ne s'assemblent plus que l'automne prochain et ne peuvent délibérer que sur les objets qui leur sont spécialement soumis par le Conseil d'Etat.
2°. Sur la difficulté de trouver des commissaires pour les examens résultant de ce programme tandis que leur bonne volonté sera déjà mise à l'épreuve, par l'examen des pommes de terre et celui des terres ensemencées qui résultent des deux programmes y relatifs déjà arrêtés

En attendant Mr le Prédt de la Classe se charge d'écrire à Mr le syndic prédt de la Ch. des communes, pour obtenir l'autorisation

nécessaire aux fins que les Comités municipaux puissent faire les nominations nécessaires

Instruction à faire sur le 14e programme.

Enfin le comité s'occupera des instructions à donner aux commissaires, en tems opportun pr la séance prochaine

achat d'Etalons.

un membre observe que le renvoy de ces objets laissera vacans les fonds qui leur étoient destinés et qu'il est d'autant plus important de s'occuper de l'achat d'étalons — Mr le Présidt se charge d'écrire à cet égard à la commission qui est saisie de la question —

Remettre les fonds de la classe à Mrs De Candolle & Turrettini —

Sur la continuation du refus de Mr Fazy trésorier de se charger de payer un interet en compte courant des fonds de la classe, il est arrêté que ces fonds seront remis à Mrs De Candolle Turrettini & aux conditions déjà mentionnées

---

Séance particulière du Samedi 19 May 1821.

Présens Mrs De Candole Présidt — Boissier prof — Constant — Pictet Dte — Favre — Boissier Gmn — Cochet — Pury — audeoud — Monod — Michely Syndic — Patio Cnsr — Gaudy — De Roches Fazy — faisant les fonctions de Secrétaire.

Le régistre de la précédente séance est lû & approuvé —

Demande d'un ingénieur par le Maire de Choulex

Mons le Présidt donne lecture d'une lettre de Mr le Maire de Choulex qui demande qu'on lui envoye un ingénieur pour former un étang & saigner un marais —

Mr Burdallet refuse d'aller ds les communes.

Mr Fazy informe le comité, que Mr l'ingénieur Burdallet a refusé de remplir cette fonction dans les communes — Mrs De Candolle & Fazy sont en conséquence chargés de traiter avec d'autres ingénieurs

Mrs Decandolle & Fary sont chargés de prouver un autre ingénieur.

achat d'un étalon décrété, Race de Caën.

Moni le Cons Fatio indique Moni Pronier, & Mr le Prof Boissier Mr Danel

Mr le Presidt établit la discussion sur l'achat d'un étalon. Moni le Syndic Michely rapporte que d'après les informations qu'il a prises, il serait fort difficile & coutteux d'obtenir la permission de sortie d'un étalon transylvain

Moni le Prof Boissier informe que Moni Naville allant en Hongrie il pourrait prendre toutes les informations nécessaires à cet effet. Le comité prie Moni le Prof. de vouloir bien en faire la demande à Moni Naville

Moni Favre réitère que la sortie d'un beau normand carossier de Caën, rendu ici, coutterait trois mille francs de france, et que l'individu qui se chargerait d'acheter & de le rendre à Genève demanderait qu'on l'examinât au moins à dix lieues de la frontière.

Sur ces observations le comité arrête

1°. D'acheter à ces conditions un normand carossier de Caën.

2°. De charger la commission déjà existante de pourvoir à cet achat.

3°. De le faire examiner en dedans des frontiers de france.

4°. De préparer le local pour le recevoir.

Le comité adopte cet avis quoique la saison de la monte soit passé sur la considération qu'il est nécessaire que l'étalon soit acclimaté avant le printems prochain —

Proposit — d'un nouveau programme sur les engrais de la ville

Moni le Cons Fatio donne lecture d'un nouveau programe sur les engrais de la ville de Genève.

Modèles & mémoire d'un anonyme sur ce sujet

Mr Fary communique à la suite, un mémoire & des plans, qui lui ont été remis par une personne dont il croit devoir taire le nom, et qui est la même

qui avait concouru sous les Nos 1 & 2 au précédent programme sur ce sujet. - Mon. Fary annonce que l'individu serait peut être dans le cas de mettre parmis en ligne pour concourir au prix dans le nouveau programme, pourvu qu'il fait connaitre à l'avance ses plans.

L'amonyme ne perdra point son droit au prix

Le comité après en avoir délibéré arrête que le zèle de l'amonyme ne doit pas être puni de l'empressement qu'il met à faire connaitre ses moyens, afin que l'on puisse en profiter plus promptement et qu'en conséquence, ses modèles & son mémoire, seront examinés par l'ancienne commission composée de Mrs Salladin syndic, Fatio Coni, & Dufour, sans préjudice à lui adjuger le prix s'il y a lieu.

Commission chargée d'examiner ce mémoire & ces modèles.

Nouveau programme envoyé jusqu'alors.

Le comité arrête encore que jusqu'alors le nouveau programme sera renvoyé -

M. de Constant a écrit à Londres.

Mons. de Constant annonce qu'il a écrit à Londres pour s'informer sur les moyens employés pour l'extraction des engrais par bateaux; il en est remercié -

M. le Prsdt annonce que l'exposition des instrumens aratoires est faite à l'orangerie du jardin de botanique & qu'elle n'est pas aussi abondante qu'il le désirerait, mais que l'on trouvera encore quelques instrumens.

Prochaine séance de la classe à l'orangerie & rapports sur les instrumens à faire par M. Favre

Le comité arrête.

1°. Que la prochaine Classe se tiendra à l'orangerie -

2°. Qu'il sera fait un rapport à la classe sur les avantages des outils & instrumens présentés.

3°. Que Mons. Favre voudra bien se charger de faire & préparer ce rapport

4°. Que M. de Constant lui remettra une notice sur l'appareil Servais dont il sera fait usage pour la

5

fabrication de vin rouge, puis qu'il en connait l'usage pratique

achat d'assortiment des modèles de Mr Fellemberg sur une échelle réduite

Mons le Prisidt propose ensuite que le comité achète et fasse venir (encore à tems, s'il est possible pour la séance de la classe d'exposition) l'assortiment des modèles de Fellemberg sur une échelle reduite contenant cent soixante pièces de fruits, pris à Hofwyle - Lequel assortiment servirait en tout tems comme une espèce de conservatoire

Cette proposition est adoptée & Mrs Delamadolle & Pary sont chargés de pourvoir à cet achat

Réception d'un membre.

Mons. Maurice l'aîné, Profr, est reçu membre de la classe sans scrutin sur la proposition de Mrs Delamadolle & Dufresne.

Mr Pictet Dr élu membre de la société des arts -

Mons le Prisidt informe le comité que Mons. Pictet Diodati a été élu par la société pr. l'avancement des arts membre de cette société

Séance particulière de Samedi 2d Juin 1821 -

Présens Mrs. Delamadolle Prisidt.
Mrs Sullim Soly - Constant - Pochet - Audéoud
Boissier profs - Pary faisant les fonct. de Secrés

Le régistre de la précédente séance est lû et approuvé

Etalon de Mr De Bons de Farge

un membre informe le comité que l'étalon de Mr De Bons serait peut être à vendre, et qu'il conviendrait de l'examiner plutôt que d'en faire venir un de l'étranger Mons le Prisidt se charge d'en donner avis à la commission chargée de cet achat

modèles de Fellemberg

Mons le Prisidt informe le comité que Mr de Fellemberg se prépare à envoyer les modèles d'instrumens demandés.

Lecture est donnée d'une lettre de Mr le Syndic

nominations de commissaires par Conseils municipaux

Falquet preside de la Chambre des Communes qui informe le Comité que le noble Conseil d'Etat autorisera les Conseils municipaux à faire au mois de Novembre prochain les nominations de commissaires juges des prix ginevrains

nomination de Comissaire pour mémoire sur le 1er programme.

Mr le president annonce qu'il n'a été présenté qu'un seul mémoire pour concourir au prix énoncé dans le premier programme sur l'état général de l'agriculture du Canton et les moyens de la perfectionner — L'on procède au Scrutin à la nomination des commissaires chargés de faire rapport sur ce mémoire. Les voix se trouvent partagées comme suit —

Pictet Charles	7 voix
Fazy	5.
Boissier Prof	3
Pictet Diodati	3
De Candolle prof	2
Constant	1 —

En conséquence les trois premiers sont élus commissaires —

Le comité après examen arrête les points suivans.

Jour fixé pour élection d'un Président —

Que samedi prochain il sera procédé dans le comité à l'élection d'un president de la Classe

Jour fixé pour lecture des rapports sur la Classe.

qu'a le même séance, Mons le prof. De Candolle president actuel donnera lecture au comité des rapports qu'il a fait pour le Conseil d'Etat sur les travaux de la Classe.

ff10,000 à recevoir de la Chbre des Cptes.

Que Mons le president sera recevoir de la Chbre des Comptes la somme de ff10,000 allouée à la Classe d'agriculture par les Budgets de 1820 à 1821 et que le trésorier justifiera auprès de la dite chambre que les souscriptions de l'an dernier ont été égales ou supérieures à la somme de ff5000 —

Nouveau concours de charrues fixé après moisson

que le Concours de charrues aura lieu pour cette année après moisson

Informer My Boissier & Favre de rédiger leurs mémoires sur la nourriture du bétail par pommes de terre –

Moni le président annonce que My Boissier de Ruth & Favre vétérinaire, sont informé dans le tems qu'ils étaient dans l'intention de concourir au prix sur la nourriture du bétail par les pommes de terre; La comité charge My Boissier & Desfontaines de les informer, qu'ils doivent incessamment rédiger leurs observations par écrit s'ils veulent effectivement concourir.

nouveau mémoire sur engrais de laville

Mr Tarry remet un nouveau mémoire de l'anonyme sur les modèles relatifs à l'extraction des engrais de la ville dont il a été question dans la dernière séance –

Parvenue remise à Mr Audiffred – Suès –

Mr le Président demande que l'on consigne au régistre que la parvenue a été remise à Mr Audiffred – Suès –

Dépôt de mémoire sur l'attelage des vaches.

Il dépose dans les archives un mémoire sur l'attelage des vaches – qui ne doit être ouvert que dans les tems fixé –

Séance générale de la Classe de Mercredi 6 Juin 1821.

Présens 32 membres – Le régistre des 3 séances précédentes est lû

Séance dans l'orangerie

Cette séance se tient dans l'orangerie du jardin de botanique, où se trouvaient placés les instrumens aratoires mis à l'exposition publique.

Remercîmens à Mr Machet.

Moni le Prési saisit cette occasion pour remercier au nom de la Classe Mr Machet de l'envoi qu'il a fait de divers instrumens et des travaux auxquels il se livre pour leur perfectionnement; réservant du reste au Comité à décerner quelque récompense publique s'il y a lieu.

Rapport de Mr Desfontaines sur la vinification par le procédé de Mr Gervais

Mr Desfontaines fait un rapport sur les procédés de vinification par l'appareil de Mr Gervais qui est sous les yeux de la Classe, et distribue une feuille imprimée qui indique ces procédés – Il entretient aussi la classe sur les moyens de détruire

Destruction de Colchique

la Colchique dans les prés avec une petite pèle qui présente.

Rapport de Mr Favre sur instrumens aratoires

Mons Favre fait un rapport sur les avantages des principaux instrumens présentés notamment sur la Charrue belge, le cultivateur & le semoir

Couper le blé avant maturité

Mons le Prés dt donne lecture d'une lettre de Mr Monod par laquelle il recommande de couper le blé avant maturité, suivant le mode recommandé par des agronomes français. Les avantages de ce mode étant contestés par des membres de la Classe, relativement à la quantité de pain que donne la farine qui en provient, Mons le Prés dt invite simplement les membres de la Classe à se livrer à des essais cette année et à en faire rapport à la Classe

Procédé pour conserver la pomme de terre en matière sèche, par Fary.

Mons Fary donne lecture d'un rapport sur des essais qu'il a faits pour réduire les pommes de terre en matière sèche par d'autres moyens que ceux employés jusqu'ici de la rape. Le procédé consiste à laver bien les pommes de terre, à les couper en tranches avec le couteau dont l'on se sert pour couper les choux que l'on veut faire aigrir (dit Chou-croute) à laver deux fois en tranches & à les exposer au soleil sur des planches. — L'auteur décrit les avantages de ce procédé qui sont consignés dans son rapport pour être déposé dans les archives.

Rapport de Mr Fary sur les pessettes qu'il a semées.

Mons Fary fait un rapport sur les pessettes semées l'an dernier. Il avait semé le même jour & dans un terrain pareil, mais en sillons séparés, Les pessettes de Mr Ch.s Pictet
celles de Vilmorin de Paris
et les pessettes ordinaires du pays.
Elles ont été toutes également belles au printemps et aussi avancées les unes que les autres. Mons Chs Pictet qui est venu les voir, n'a pas su les distinguer

Séance particulière de Samedi 9 juin 1821

Présens Mons. De Candolle Présidt
Mrs. De Constant – Boissier prof. – Cochet –
Pictet – Germain Boissier – Fary. Fait fonct.
de Secrétaire –

Lecture préliminaire du rapport pr. la société des arts —

Cette séance est particulièrement destinée à entendre le rapport de Mons. De Candolle sur les travaux de la Classe, rapport, qui doit être lû dans la séance générale de la société des arts; Mons. le Présid. invite les membres qui auraient des observations à faire à les lui adresser.

Renouvellement des membres du bureau

L'on procède ensuite au renouvellement des membres du bureau.

Pour la place de Président

Mons. Pictet Diodati obtient au Scrutin 7 voix Mons. Achard, une. — En conséquence Mons. Pictet est nommé Président pour une année

Pour la place de Vice-président.

Mons. le Prof. De Candolle obtient 6 voix Mons. le Prof. Boissier, une — En conséquence Mons. le prof. De Candolle est nommé Vice Présidt pr un an

Pour la place de Secrétaire

~~Mons.~~ Vacante par la démission de M. le Prof. Boissier Mons. Fary-Pasteur obtient six voix Mons. De Constant une. — En conséquence M. Fary est nommé Secrétaire —

Pour la place de Vice-Secrétaire

Mons. De Constant obtient six voix, Mons. Achard une — En conséquence Mons. De Constant est nommé Vice Secrétaire —

Pour la place de Trésorier

Mons. Fary-Pasteur obtient six voix, Mons. Achard une — En conséquence Mons. Fary est maintenu dans la place de trésorier

Mémoire de Mr Favre sur la nourriture du bétail avec pommes de terre

Mr Favre présente son mémoire destiné à concourir au 3e programme sur la nourriture & l'engrais des bestiaux avec les pommes de terre. Le comité nomme Mrs de Constant Germain Boissier, et Cochet pour faire à la prochaine séance de samedi un rapport y relatif.

Don de la médaille à Mr Machet.

Mr le Présdt propose de donner à Mr Machet la médaille de la société en reconnaissance de ses efforts heureux pour le perfectionnement des instrumens d'agriculture. Cet avis est adopté & l'on décide que la médaille lui sera donnée dans la séance publique de la société des arts.

Plaintes sur une charrue à Celigny.

Sur quelques plaintes qui sont venues, relativement à la charrue belge livrée au fermier de Mlle Rilliet à Celigny: le comité arrête d'inviter Mr Saladin de Cram à en faire l'examen et son rapport.

arrivée & exposition des modèles de Mr de Fellemberg.

Mr le Présdt annonce qu'une partie des modèles de Mr de Fellemberg sont arrivés; le comité arrête qu'ils seront déposés pendant 8 jours à l'orangerie du jardin de botanique avec les autres instrumens, dont l'exposition sera prolongée jusqu'au samedi 16 juin, et dont il sera donné avis par la feuille publique.

La séance est fixée au samedi 16 juin pr. entendre les rapports des commissions relatifs aux prix à adjuger.

Séance particulière de samedi 16 juin 1821.

Présens - Mrs De Candolle Présdt. Boissier prof. Dufresne - Pachard - Cochet - Germ Boissier - Gaudy - De Constant - Pictet Dte - Fary. Séant.

Le régistre des deux séances précédentes est lu & approuvé

Blé coupé avant maturité.

Mons Dufresne informe le comité, qu'un boulanger auquel il en a parlé, est d'une opinion différente de celle émise précédemment, sur le résultat des blés coupés avant maturité ; il dit avoir l'expérience que la farine en est aussi profitable et le pain plus blanc mais que peut-être le blé est un peu plus léger. — Mons Gaudy observe que cet usage se pratique dans le Valais —

Esparcette en terre humide

M. Gaudy informe le comité qu'il a obtenu une belle esparcette sur un terrain humide en le mettant soigneusement en billons : Mons le Président invite à préparer à cet égard un rapport pour la Classe. il répond l'avoir consigné sur la bibliothèque britannique.

Latrines du Collège M. DeRoches inspecteur les construction

Mons le Dr. De Roches fait savoir que l'on travaille actuellement à la reconstruction des latrines du collège, et souhaite que l'arrangement que l'on adoptera permette d'en recueillir les produits : Le comité le charge d'acheminer ce résultat par les demandes nécessaires auprès de la société économique, du Conseil municipal & de la chambre des travaux publics, il l'autorise d'avance à se faire appuyer par un extrait de registres, s'il y a lieu, et approuve d'avance la rédaction qu'il adoptera pour le dit extrait

Engrais de la Ville Mons Fary chargé de convoquer la commission

Mons le Cons. Fatio, devant se rendre à la Diète et ne pouvant en conséquence suivre à la commission qu'il présidait pour les démarches nécessaires aux engrais de la Ville, le comité charge Mons Fary de convoquer cette commission en qualité de Secrétaire de la classe.

Commissaires pr les pommes de terre —

M. Fary rappelle l'urgence qu'il y a de procéder à la nomination des commissaires dans les diverses communes pour l'examen des pommes de terre : l'urgence est adoptée et MM. Achard Germ. Boissier, Gaudy, Cochet, Dufresne sont nommés commissaires pour présenter au comité de samedi prochain leur préavis, sur ces nominations

Mr Aubard est chargé de la convocation dud. comité.

Le comité procède à son principal but de son rassemblement, savoir la décision sur les prix relatifs au 1er & 3e programme.

Les prix auront grande médaille. Les accessits la petite.

Préliminairement il est décidé en principe général que toutes les fois que le comité accordera des accessits ils seront accompagnés de la petite médaille de la société, & lorsqu'il accordera les prix, ils seront accompagnés de la grande médaille.

adjudication de l'accessit au 1er Programme sur les produits du Canton en faveur de Mr Audeoud fils

Relativement au 1er Programme Mons le Prof. Borrier donne lecture du rapport de la commission qui avoit été chargée de l'examen du mémoire y relatif. Ce rapport dont le détail sera transcrit en entier à la suite du présent procès verbal conclut à adjuger à l'auteur du mémoire portant pour devise Bêche numéro cinq, l'accessit annoncé par le programme & la récompense promise. Il conclut encore à présenter la même question dans un nouveau concours.

question à représenter

Après examen & discussion les conclusions de la commission sont adoptées, et l'accessit consistant dans la petite médaille de la société et une somme de ff 425, sont adjugés en faveur dud. mémoire, dont l'auteur se trouve être notre collègue Mons Jn L. Audeoud fils.

adjudication du Prix relatif au 3e Programme sur la nourriture du bétail avec pommes de terre en faveur de Mr Favre &c.

Relativement au 3e programme sur la nourriture du bétail avec les pommes de terre, Mr de Constant donne lecture du rapport de la commission qui avait été chargée de l'examen du mémoire remis par Mr Favre. Ce rapport qui sera transcrit en détail à la suite du présent procès verbal, conclut à ce que le prix soit adjugé à l'auteur du dit mémoire comme ayant rempli les conditions voulues par le programme

après examen & discussion est avis est adopté par le Comité et le prix est adjugé aux auteurs du dit mémoire, qui sont Mrs les frères Favre d'Evires; ~~des Chaux à Bienne~~ —

Mons" le prof Boissier est chargé de s'entendre avec eux pour connaître l'instrument aratoire qu'ils préfèrent recevoir avec la grande médaille

Le comité prend ensuite les arrêtés suivans

3" Programme à représenter

1°. Qu'il se réserve de représenter à une autre époque le dit programme, dans l'espoir d'obtenir s'il est possible de nouveaux renseignemens

Circulation préliminaire des mémoires —

2°. Que le mode suivi pour l'adjudication des deux prix actuels ne servira pas de règle pour l'avenir parce que généralement les mémoires doivent rester plus longtems en circulation entre les membres du comité et s'ils ne l'ont pas été cette fois autant qu'ils devraient l'être, cela tient à l'urgence du moment puisque les prix doivent se délivrer à la séance prochaine de la société des arts qui aura lieu, jeudi 21 Juin —

Impression des dits mémoires.

3°. Que l'on renvoye à une commission composée de Mrs Pictet de Lancy; Boissier prof.; de Constant; Fazy ~~[illegible]~~ pour examiner s'il y a lieu dans le moment actuel à l'impression des mémoires de Mrs audéoud et Favre, et dans le cas désigner auquel doit en être imprimé

Lecture des rapports à faire à la Classe.

4°. Que dans la prochaine Classe on lira non point les mémoires en entier qui n'en sont guères susceptibles vû qu'ils se composent en grande partie de calculs, mais les rapports qui leur sont relatifs

---

Suivent les copies des rapports mentionnés au présent procès verbal —

Rapport de la Commission chargée de l'examen d'un mémoire relatif au 1er Programme sur les Produits de Canton

Rapport sur le 1er Programme, relatif aux produits du Canton

La Commission que vous avez chargée d'examiner le mémoire qui vous a été remis pour repondre a cette question du premier programe de la Classe, Est-il possible d'élever les produits de l'agriculture dans le Canton de Geneve, tel qu'il existe aujourd'hui au niveau des besoins de sa population, et quels seroient les moyens d'y parvenir a apporté a cet examen toute l'attention que mérite non seulement l'importance de la question proposée, mais la maniere interessante & approfondie avec laquelle le rédacteur du mémoire a essayé de la résoudre. L'auteur qui paroit être un agriculteur consommé et très Staet, n'a point entrepris de présenter un système, comme il est facile d'en fabriquer avec des livres et sans posséder un pouce de terrain c'est le résultat d'une longue pratique ce sont des calculs ainsi a vérifier c'est l'état d'un Sol dont on peut constater l'amélioration croissante en un mot ce sont des faits qu'il offre a l'appui de sa théorie; et dans toutes les Sciences, dans l'économie rurale peut être plus que d'ans aucune autre il n'y a que des faits bien constans et répétés qui soient dignes d'inspirer une ferme confiance.

L'auteur a adopté un assolement de quinze années dont il fournit tous les détails, avec le compte des frais de culture pour chaque année ayant soin de répartir sur chacune la portion des avances qui sont communes a plusieurs. Les assolemens sont répartis comme Suit

1re année Pommes de terre fumées Sur defoncement a 15 pouces.
2e " Blé de printems Sur labour a la bêche et esparcette
3e " esparcette plâtrée avec addition de fumier
4e " esparcette ruelonée
5e " id- 6e id 7e Esparcettes avec compost 8e id 9e et

en outre plâtrée. —
10e Pommes de t. Sur gazon rompu a la bêche en automne et fossoyé au printems.
11e blé d'hyver fumé.
12e truffle.
13e blé d'hyver Sur labour a la charrue
14e Fèves d'hyver Sur labour a la charrue
15e blé d'hyver S/ labour a la charrue.

La première observation qui frappe en faisant l'examen attentif de cet assolement c'est qu'il est presque exclusivement consacré aux terres fortes qui composent il est vrai la plus grande partie de celles de notre Canton. Et en effet on n'y voit point figurer la luzerne qui convient admirablement aux terres légères le trifle même a la réussite duquel, il faut le dire aussi, les terres fortes ne se prêtent guères mais qui est d'une si grande importance partout ou il réussit non seulement comme fourrage mais comme préparation aux céréales le trifle, disons nous n'y paroit qu'une seule fois dans l'espace de quinze années. L'esparette est le seul fourrage artificiel introduit dans l'assolement Les jachères et probablement par suite des mêmes circonstances locales n'y jouent aucun rôle. Il n'y est fait mention d'aucune recolte dérobée, si ce n'est de quelques Sarrasins et de quelques raves dont on apperçoit des traces dans le développement spécial de la culture de chaque année. On regrette que l'auteur n'ait point ajouté a l'exposé des produits qu'il obtient l'emploi qu'il est dans l'usage et qu'il conseille d'en faire. Qu'il n'ait point indiqué par exemple jusqu'à quel point il consacre les pommes de terre a l'entretien des bestiaux, puisque la multiplication de celle ci entre naturellement dans les moyens de nourrir la population du Canton recherchés par le programme. Enfin sous ce dernier rapport il ne paroit pas que quatre recoltes de blé sur quinze années, soient le maximum qu'on puisse obtenir sans épuiser le terrain et sans nuire a son amélioration croissante

t bon a de la peine a comprendre comment cepetit nombre
de récoltes peut suffire a produire les pailles nécessaires a
la confection des engrais.

Malgré ces considérations, et quoiqu'on ait quelque
chose a désirer relativement a l'ordre méthodique avec
lequel l'auteur du mémoire expose les principes et la
pratique dont il rend compte, votre commission, Messieurs,
estime que cet auteur a répondu d'une manière très
satisfaisante a la question proposée sous le rapport
de l'amélioration progressive des terres fortes, et que la
publication des règles de culture qu'il a adoptées comme
celle des résultats qu'il en a obtenus pourroit être
profitable aux propriétaires et aux fermiers du canton
dont les terres sont d'une nature analogue aux siennes;—
Mais comme le programme de la classe embrassoit la
totalité des Sols de la République et les moyens
possibles d'augmenter l'universalité de leurs produits
sous le rapport de l'entretien des habitans; vous Dn
ne croit pas qu'on doive adjuger a l'auteur la totalité
de la récompense promise; mais il pense qu'en
prorogeant le concours et remettant a une autre
année l'adjudication du prix dans l'espoir d'obtenir
des réponses plus complettes a la question du 1er
programme vous devez accorder au rédacteur du
mémoire que vous avez soumis a son examen non
seulement une mention honorable, mais encore
la somme annoncé par le programme & la récompense
promise

15 Juin 1821 au nom de la commission le
membre chargé par elle de
présenter son opinion
= Signé / Boissier Prof.

Rapport de la commission chargée de
l'examen d'un mémoire relatif au 3ème programme
sur la nourriture du bétail avec les pommes
de terre. — (voyez ci contre)

Rapport sur le 3e Programme relatif à la nourriture du bétail par pommes de terre

Les Auteurs ou pour mieux dire notre Collegue Mr Parre auteur du memoire qui doit concourir au prix que nous avons decerné par le 3e programme à celui qui par des expériences exactes aura fait connoître la meilleure maniere de donner aux bêtes a cornes la plus grande quantité de pommes de terre comme nourriture habituelle en deduction du fourrage sans nuire a leur santé et a leurs produits;

L'Auteur de ce memoire que nous nous avons chargé d'examiner pour vous en faire un rapport a divisé son ouvrage en deux parties distinctes.

La 1re contient un resumé de l'opinion des auteurs qui ont traité ce sujet et il cite diverses expériences qui ont été faites et qui lui ont été communiquées tendantes a éclaircir cette matiere.

La 2de partie contient ses propres expériences, les consequences qu'il en tire et les observations quelles lui suggerent; n'allons nous en donner un extrait très abregé afin que vous puissiez apprecier l'opinion qui terminera ce que nous avons a vous dire.

Et d'abord nous nous plaisons a rendre justice a la precision et le soin avec lesquels les expériences ont été faites, elles portent le caractere precieux de l'amour de la verité et d'une parfaite bonne foi. Les tableaux qui presentent les resultats des expériences nous ont paru ne laisser très peu ou même rien a desirer, ils aideront a fixer l'opinion des agriculteurs sur la question qu'il a été votre intention de resoudre en proposant un prix.

L'Auteur est convaincu que les pommes de terre données avec moderation aux vaches laitieres et a l'engrais loin de nuire a leur santé et a leurs produits sont une nourriture saine et economique.

qu'il ne faut en donner aux vaches que avec du fourrage sec quelles remplacent utilement, et jamais lorsqu'elles sont au vert.

Dans le but de connoître dans quelle proportion on peut en tout sureté meler les pommes de terre au fourrage sec, il a cherché a savoir. 1° ce qu'une vache laitiere en

santé consomme de fourrage sec lorsqu'on le lui donne à discrétion il a trouvé par expérience que c'est de 35 à 36 ℔ par jour. Il a ensuite cherché à connoître quelle quantité de pommes de terre étoit équivalente à une quantité donnée de foin ou fourrage sec. Ses expériences ont donné des résultats pour lesquels nous vous renvoyons au mémoire et aux tableaux.

Le but des expériences qu'il a faites est de connoître combien d'après le nombre de vaches et de fourrage sec que l'on a il faut donner de pommes de terre pour conserver une portion de fourrage sec jusqu'à la première herbe l'auteur du mémoire donne de préférence les pommes de terres cuites aux vaches à l'engrais, et les crues aux laitières. Si le lait est d'une meilleure qualité, c'ad qu'il fait plus de beure lorsque les vaches sont nourries avec des pommes de terre cuites la différence est compensée par une plus grande quantité de lait lorsqu'elles mangent des pommes de terre crues: il reconnoit que le lait est meilleur lorsque les vaches n'ont pas d'autres nourriture que le foin ou fourrage sec. les expériences qu'il a faites prouvent qu'il est utile d'extraire l'eau végétale des pommes de terre crues avant que de les faire manger. Le procédé non plus que la cuisson n'enlève aucune partie nutritive de la pomme de terre mais au contraire il corrige s'il en est besoin ses qualités malfaisantes l'auteur a un bon moyen pour extraire l'eau végétale, qui ne nous a pas paru aussi simple et facile que celui qui a été indiqué par un membre de ce Comité, lequel au moyen d'un pressoir ordinaire a facilement écrasé et extrait de la pomme de terre l'eau végétale de celles dont il a nourri ses vaches pendant 4 à 5 mois. —

Le mémoire donne la préférence à la pomme de terre rouge longue, sur la jaune ordinaire parce qu'elle contient moins d'eau végetale; l'auteur croit que le tubercule perd beaucoup de ses qualités nutritives lorsque la fermentation qui précède la végétation commence et toujours d'avantage à mesure que la germination avance l'auteur du mémoire

établit qu'il ne faut pas et qu'on ne doit pas sans y être obligé par manque de fourrage donner au delà de 15 ℔ de pommes de terre cuites ou crues par jour a chaque vaches qu'il faut toujours joindre du fourrage sec. Cette quantité ne peut nuire a la santé des vaches, en privant les pommes de terre de leur eau végétale, lorsqu'on les leur donne crues il recommande de diviser cette quantité en plusieurs repas dans le jour.

L'exemple cité par lui de ce qui s'est pratiqué a Prevesin pendant la saison morte, dont les faits principaux nous ont été certifiés, prouve que la pomme de terre donnée en quantité modérée ne procure point l'avortement: le troupeau de Monsieur DeLoys est de 80 vaches elles ont été presque entièrement nourries pendant l'hyver avec des pommes de terre dont elles ont mangé jusqu'à 5 ℔ par jour chaque, et cela en travaillant beaucoup; sur ce nombre il y a eu 14 avortemens de grosesses plus ou moins avancées; on en a tué une pour l'empêcher de mourir et le troupeau quoique maigre est bien portant dans ce moment ce détail qui differe un peu de celui que contient le mémoire nous a été donné par Monsieur Chapuis Régisseur de Prevesin Nous avons été surpris qu'une aussi grande quantité de pommes de terre n'ait pas produit de plus grands ravages dans ce troupeau; les avortemens même ne peuvent lui être attribué en entier, le travail peut être un peu forcé, a pu y contribuer. Les vaches ont mangé très peu de fourrage sec pendant plusieurs mois, elles ont du être considerablement affoiblies et l'avortement a pu avoir lieu et être amené par des causes diverses qui y ont toutes contribuées pour leur part. L'auteur du mémoire cherche a prouver par des calculs que les avortemens qui ont eu lieu dans le troupeau de Prévesin ne sont point dus aux pommes de terre; nous laissons aux lecteurs a juger de ces calculs et nous bornerons a faire observer que l'expérience qui a

ité faite a Prevessin prouve suffisamment que la pomme de terre donnée en quantité modérée avec les précautions indiquées ne peuvent point produire d'avortement, cette expérience nous paroit présenter l'avantage que le possesseur d'un troupeau sera d'orénavant a même de savoir si dans un tems de disette de fourrage et d'abondance de pommes de terre il lui convient mieux de vendre son troupeau a bas prix que de le conserver même aux dépens de quelques avortemens et accidens jusqu'au retour de l'abondance des fourrages et par conséquent du haut prix des bestiaux.

D'après les utiles renseignemens et directions que contient le mémoire de Monsieur Favre qui d'ailleurs nous a paru remplir toutes les conditions du programme et répondre aux objets qui y sont indiqués, sauf ce qui concerne les frais de la cuisson et les moyens économiques a employer pour cuire les pommes de terre nous vous proposons d'adjuger le prix a son auteur. Le 16 Juin 1821 pour le sous Comité

Signé/ Chs De Constant.

Séance particulière de Samedi 23 Juin 1821

Présens - Mr. Pictet préid.t - Gum.d Boissier, Boissier prof.r - Cochet - Peney - Fary. Sec.r Dufour

Le procès verbal de la précédente séance est lu & adopté -

Mons.r le Préid.t invite la comission chargée de donner au comité son avis sur la nomination des commissaires pour la vérification des champs de pommes de terre, à présenter son travail - Mons.r Achard donne en conséquence lecture des personnes proposées par la commission pour faire cette vérification, le comité en fait l'examen pour chaque commune, et Mons.r Achard veut bien ensuite se charger de remettre au net la notte qui en résulte pour ~~le~~ faire ensuite le nécessaire

dans chaque commune.

Le comité charge en outre MM. Pictet Président Duchard et Pary de faire et envoyer les circulaires y relatives à tous les Maires du Canton.

Le terme fixé pour l'exposition des instruments aratoires étant expiré, le comité charge MM. Pictet Président et Pary de retirer les modèles de Mr. Fellemberg et les placer en lieu convenable.

Mon. Dufour engage les membres du comité à lui envoyer les plantes qui sont mangées comme herbes nuisibles soit dans les champs soit dans les prés, pour faire la nomenclature du nom botanique et du nom vulgaire qu'elles portent dans chaque commune.

Distribution des Communes pour la visite des Champs de pomes de terre et commissaires désignés

Noms des Communes	Visitent	Sont visitées par	Commissaires des communes N° 1, 2, 3, & 4
1 Aire la Ville	Bernex Ct.	Cartigny	Jh. Maréchal Bouvier
2 Avully — Avusy	Chaney	André Dunant Jnh. Farre
3 Avusy	Chaney	Avully	Guillard fermier de Mr. Fanot De Launay
4 Bernex Ct.	Cartigny	Aire la Ville	Bernier dit Gournier fils
4 bis Bernex Ct.	Perly Cert.	Laney	Comte du St. Mle Guillet fermier de Mr. Gaudy
5 Carouge	Laney	Vergier	Jn. Mr. Trembley fermier de Mr. Bertrand Martin Grangier de Mr. Brochet
6 Cartigny	Aire la ville	Bernex cocid.	Cougnard de la petite grave Dujour Gouvt. de Mr. Duval
7 Celigny	Se visite elle même		Hermangeat fermier de Mr. Falés Hy. Baud
8 Chaney	Avully	Avusy	Jamt. de Cruisement Deveaclair
9 Chesne Bourg	Plainpalais Chesne	Bt.	Fbe. de la Peyre fermier de Mr. d'Arville Louis fils
10 Chesne Thonex	Chesne Bourg	Presinge	Blanchard Decroux Claude

3 S.V.P.

1824

					Ami Lanier
11	Choulex	Jussy Occid+	Vandoeuvres		Th. Fossi
12	Collex Bossy	Versoix	Genthod		Victor Broë fils M.L Le Boteno id
13	Cologny	Vandoeuvres	Eaux Vives		B. Donzey fils de Michelodin Rojoux père
14	Collonge Bellerive	Meynier	Corsier		Prudent Berger de Grand de Vernaz
15	Compesières	Troinex	Perly Certoux		ant. Chavaz Gros Berthet du Plant les Ouates
16	Corsier	Collonge B.	Hermance		Jn ant. Villars fils M.L Le Argand "
17	Dardagny	Satigny Occid+	Russin		Gédéon Tremolet Fol
18	Eaux Vives	Cologny	Plainpalais		Mottier fils de la Boissière Rossier fils des Volandes
19	Genthod	Collex Bossy	Versoix		Megevand fils de Mr Marc Lapalud propriet
20	Hermance	Corsier	Meynier		P.e Montillet M.L Besson
21	Jussy occid+	Jussy orient	Choulex		H.y Darel Jn.s Loup de Sionnet
21 bis	Jussy orient	Presinges	Jussy occid+		Barre fils de Mr Sabat Koch propriet.a Monnia
22	Laney	Bernex Or.t	Carouge		Comte des P.ts Laney Durillard fils de Mr Pannessin
23	Meynier	Hermance	Cologne		Blanchet prop.a au Fare Jn Dussolier
24	Meyrin	Grand Saconex	Satigny ort		P.e Dubois gme Jaillet
25	Perly Certoux	Compesières	Bernex orient		P.re Bernard adj.t de Savigny Cr M.L
26	Plainpalais	Eaux Vives	Chesne Bougeries		Delarue p.t près des P.ts neuf Gibert Dupraz a la queue d'arc
27	Pregny	Petit Saconex	Grand Saconex		Pinett Parisot
28	Presinges	Chesne Thonex	Jussy orient		Chambaud fils de Mr Diodet Bergeret
29	Russin	Dardagny	Satigny occid+		Gabe Favre Thonet fils de Mr Deonna
30	Grand Saconex	Pregny	Meyrin		Jos Sonnea Jn Deluc
31	Petit Saconex	Vernier	Pregny		Genevois Bisetk
32	Satigny occid+	Russin	Dardagny		Riaz (Satigny) Rochaix (Choully)
32 bis	Satigny orient	Meyrin	Vernier		Fournier de Bocadigny Dusoux Pellegrin (Peney)
33	Troinex	Veyrier	Compesières		P.e Chavaz M.L Girod
34	Vandoeuvres	Choulex	Cologny		Jn Lo Godemar Ly Flere fils de Mr Bonnetain

35	Vernier	Satigny orient	1e Chemin	1e Bastian 2e de Mr Vieux Barbier
36	Versoix	Genthod	Collex Bossy	Du Sosta Gr Bueri
37	Vernier égal à 6 divisions artistes	Carouge	Troinex	Barre 2e de Mr Durade Henry 2e de Mr Schmidt

Séance générale de la Classe de Mercredi 3 Juillet 1821.

Présens 16 Membres. Mons Pictet Prés.t
Fazy Secrét.

Lecture est donnée des 3 précédens procès verbaux, qui sont approuvés.

Mons Trembley Dr. T.s lit une lettre adressée à la Classe par laquelle il informe qu'il revient d'un voyage en France et qu'il a trouvé que l'agriculture y avait fait de grands pas. Il se loue beaucoup des peines que Mrs les maires ~~ont~~ de Cheine & Plainpalais ont prises pour faire connaître les programmes proposés et il annonce que certainement les prix relatifs à ces communes et leurs accessoires auront lieu selon ses promesses; par contre il se plaint de ce que Mrs les maires d'autres communes n'y ont pas apporté le même zèle, et propose en conséquence qu'il soit adressé une circulaire à tous les cultivateurs du Canton pr. les éclairer sur le contenu des programmes & pour les informer que les fêtes annoncées auront certainement lieu.

Demande de Mr Trembley pr. que l'on fasse de nouvelles instructions sur ses programmes et que l'on annonce que les fêtes indiquées auront lieu

Houblonières

Il donne pour exemple de produit que l'on peut obtenir des terres, une houblonière appartenant à Mr Guy à Grange-Canal, de 1/4 poses qui a rendu 112 ℔ de houblon à 25 louis chaque.

Les membres du comité observent à Mons Trembley que l'on a pris tous les moyens possibles pour faire connaître les programmes, mais que l'on ne peut pas s'attendre à un zèle égal de la part de tous les maires; que d'ailleurs les circonstances ne sont pas les mêmes dans toutes les communes, quant à de nouvelles instructions sur les prix

proposés par Mr Trumbley, le comité a déjà arrêté dans sa séance du 10 Mars qu'il n'y avait pas lieu à en faire d'autres, mais Mr Trumbley a plein droit de faire et répandre lui même ces instructions s'il le juge à propos.

Mons. le Prof. Fellenius observe que ces programmes sont plus connus que le proposant ne paraît le croire.

Mons. Germ. Boissier dit également que ces programmes sont fort connus dans la commune dont il est maire; que ces fonctionnaires sont chargés de beaucoup d'occupations publiques et particulières et que l'on ne peut s'attendre à ce qu'ils fassent davantage. — Qu'il a cultivé le houblon pendant six ans dans un terrain favorable et qu'il n'en a en définitive pas retiré de profit.

Culture des fleurs.

Mons. Delessert insiste sur les avantages que l'on pourrait retirer de la culture des fleurs qui se vendent ou se louent en vases à de hauts prix surtout à des étrangers; il dit encore que les fruits secs pourraient être une ressource avantageuse et fait sécher des poires et des pommes après avoir cuit le pain au four, particulièrement les bons Chrétiens d'été (dits poires rouges) et en obtient d'amples provisions d'un goût excellent. Sa ménagère conserve également des légumes secs avec une grande perfection et croit qu'il faudrait sur ces divers points réveiller l'attention des cultivateurs.

Fruits séchés

Trop grande variété de sujets.

Mr le Dr De Roches observe que loin de s'occuper de nouveaux sujets, le comité a probablement eu le tort d'en embrasser un trop grand nombre, que pour bien réussir il ne faudrait prendre par année qu'un sujet par année.

L'on répond à cette observation que le Comité ne s'est particulièrement occupé cette année que de deux sujets principaux la pomme de terre & la Charrue belge ; que d'ailleurs en examinant les programmes l'on verra qu'ils ne s'adressent point aux mêmes catégories de personnes, mais à une variété chacun en ce qui les concerne, et qu'ainsi chacun y prend ce qui est de sa compétence ; qu'il verrait que les sujets se proposent en angleterre par centaines, tandis que nous n'en avons eu qu'un très petit nombre, que notre Canton quoique sans aucune proportion en étendue avec l'angleterre renferme cependant beaucoup des mêmes éléments à vivifier, et seulement sur une plus petite échelle. Mon Achard fait connaître qu'il a été témoin de la même chose à la séance publique de la société royale d'agriculture à Paris le 27 May dernier, & il apporte en preuve l'imprimé des divers concours ouverts dans cette société —

sur la moisson avant maturité

Mr. Monod renouvelle sa proposition d'écrire aux Maires des diverses communes pour les engager à faire couper le blé vert plutôt que d'attendre la Maturité. Cette proposition est combattue par quelques membres qui ne croient pas que l'on ait une expérience suffisante pour se hasarder à donner une pareille instruction ; d'autres désapprouvent absolument le système de couper le blé lorsqu'il est encore vert. Il est assez généralement convenu que l'on coupe cependant et l'ordinaire trop tard dans notre pays, et qu'il conviendrait mieux de ne pas attendre autant ; que cela se fait dans la partie de notre Canton nommée la champagne (où cependant les blés sont souvent légers.)

Mon Pinet paraît donner une solution très satisfaisante, il dit que la pratique lui a enseigné à

à Moissons lorsque la paille est jaune, mais les nauds encore verts, et avant que l'épi passe le crochet. qu'ès par ce moyen son blé est plus beau et plus abondant.

Les opinions paraissent se réunir sur la convenance de ne point donner encore d'instruction dans les campagnes pour cette année, mais de faire divers essais comparatifs auxquels les membres de la Classe sont invités à participer autant que possible.

Pesettes diverses

M^r Pary communique à la Classe, que M^r le prof^r De Candolle a trouvé à l'inspection des plantes et fleurs des pesettes de Nitmorin, de Pictet & du pays qu'elles étaient parfaitement semblables & n'offrant pas même une variété

Herser jeunes luzernes & trèfles avec rateaux en fer

Le même membre informe la Classe qu'il a fait couvrir avec les rateaux en fer par des femmes des luzernes semées au printems & que ce procédé paraît bien préférable à la herse conduite par des chevaux, qui ne recouvre pas aussi bien, et qui occasionne un dommage par les pieds des animaux; il dit qu'une femme peut couvrir une pose par jour & que l'achat des rateaux de fer est peu coûteux; que cette méthode serait bonne pour les trèfles dont l'on est souvent obligé de retarder la semaille par la crainte d'entrer dans les terres humides avec des attelages.

M^r Pery observe qu'il est dans l'usage de faire conduire la herse par des hommes qui la traînent eux mêmes.

M^r Monod, dit que l'opération avec des rateaux serait trop longue, que du reste M^r Crud fait toujours couvrir ces graines avec des rateaux enbois

Mons. Fary replique que cette dépense est tout à fait minime, et qu'il ne croit pas que des rateaux en bois suffisent lorsque la terre est durcie au printems comme elle l'a arrivé souvent à l'époque de la semaille des légumes.

Conservation des œufs. M^r^ de Constant fait connaître à la Classe le mode employé en chine pour conserver les œufs; on les enduit d'une couche de terre grasse avec du sel, ils se maintiennent ainsi longtems, seulement ils sont salés.

Mons. Morel, dit qu'il y a encore un autre moyen qui est de les passer dans l'huile et qu'ils sont susceptibles d'une longue conservation; une fois qu'ils ont été passés dans l'huile, quelque promptement que cette opération soit faite, ils ne sont plus susceptibles d'incubation —

Séance particulière de Samedi 14 Juillet 1821 —

Présens Mrs Pictet Prés^t^ audcond — Cochet — G. Boissier — De Roches — Fary. Sec^re^

Le registre de la séance précédente est lu & approuvé.

Chaulage des blés La conversation s'établit sur la pourriture dans les blés & avoines en végétation

L'on reconnait cette année qu'il y en a beaucoup, assez généralement.

L'on établit qu'il y a deux sortes de pourriture, la première est particulièrement connue dans les avoines & les orges, elle se distingue par l'épi qui est noir au moment même de la sortie. Cette maladie n'a pas d'autre inconvénient que la perte de grain qui en est attaqué mais la poussière noire se dissipe au battage & n'affecte point l'autre grain Mons^r^ audcond croit que pour la prévenir, il

suffit de passer dans l'eau le grain que l'on veut semer, il a de l'avoine qui en est maintenant très atteinte, il la passera dans l'eau avant de la resemer et informera dans le tems le comité de résultat.

Semaille d'avoine pourrie par essai

L'autre maladie qui est beaucoup plus grave, et qui se communique son vice aux grains sains qui sont battus avec les grains affectés, se développe ultérieurement plus tard dans la plante, on la prévient comme chacun le sait par un chaulage soigneux, il a été fait à cet égard les expériences les plus exactes à Montauban par Mr B Prevost, et Mr le Cte Lullin a donné par impression un détail fort exact sur les procédés à employer.

Mon audoud chaule par le mode ci dessus désigné avec 1/2 once de vert de gris par coupe soigneusement fondu dans la valeur d'une seille d'eau, (soit cinq quarterons) il dit n'avoir ainsi jamais de pourri dans ses blés. le grain doit tremper au moins douze heures dans cette dissolution et il faut faire attention en semant qu'une coupe de grain lorsqu'elle est enflée par l'eau rend cinq quarts et demi.

Mon Pochet chaule avec de la chaux & de l'eau dans laquelle il a fondu du sel et des cendres.

Mr Tarry dit avoir lu qu'il était très avantageux de chauler avec de la chaux & de l'urine au lieu d'eau.

Blé de printems à barbe de Mr Michely

Mr Tarry croit qu'il serait avantageux d'encourager la culture du blé barbu de printems que cultive Mon le Syndic Michely, ce blé est vigoureux & paraît resister mieux que le blé dit de Sellemberg que l'expérience prouve être assez délicat, sujet à se rouiller, à

réussir faiblement dans les terres argileuses, à avoir beaucoup de poussi, à s'égrener facilement lors de la recolte, et à n'être pas abondant en paille, tandis que le blé de Mr Michelin ne paraît pas participer à ces inconvenients. Son défaut principal étant seulement d'être de blé dur qui déplait à la mouture mais auquel l'on ne manquerait pas de s'habituer facilement.

Seigle de Copenhague

Mr Puerari de Copenhague envoie au comité une petite quantité de blé de Danemark portant le nom de blé ou Seigle de la St Jean. Il se sème à la St Jean & se recolte l'année suivante, il devient d'une beauté remarquable, Mr Puerari croit qu'à la recolte il remplacera toutes les autres qualités de blé en Dannemark, et présume que c'est le même que porte le nom de blé de la Baltique mais que l'on ne peut point semer à l'étranger, parce qu'on est dans l'usage de le passer au four avant de l'expédier

On observe qu'un grand inconvénient que le blé présenterait dans notre pays serait le tems long qu'il doit rester en terre et l'on élève quelques doutes si le nom de blé de la St Jean ne viendrait pas plutôt de celui de Recolte, au lieu de se semer à la St Jean. Néanmoins le comité revoit ce don avec reconnaissance et le partage en 9 portions, savoir My Pictet Boissier Charles Pictet, — audeud — De Roches — achard — Cochet G Boissier — Fary & le jardin de Botanique, pour que chacun puisse en semer par essai —

Charrue à Celigny.

Mr Fary communique le rapport de Mr W. Saladin sur la charrue vendue au fermier de Mlle Rilliet à Celigny — Les différences trouvées avec la charrue de Machet étaient trop peu considérables pour occasionner des plaintes, qui tenaient probablement au manque

l'habitude dans l'usage de cet instrument – Ce fermier y a fait faire quelques changemens, et en est content.

Proposit.on d'imprimer une instruction sur le mode à se servir de la charrue belge

M.r Jaladin propose dans son rapport au Comité, qu'il soit dressé une instruction imprimée sur le mode nécessaire pour bien mener cette charrue; Le comité après délibération croit que cette instruction serait très difficile à rédiger & à faire lire par les paysans, en sorte qu'il lui paraît préférable, toutes les fois qu'il saura qu'il y a quelques plaintes d'une charrue, d'avoir aux moyens d'y envoyer un expert pour indiquer les moyens de la conduire.

Essai comparatif de charrues.

Le comité s'occupe ensuite du nouvel essai comparatif de charrues qui doit avoir lieu cette année, et arrête que de préférence il doit se faire entre Bercy, Choisy ou St George; Il charge Mon.r Pochet de se procurer le local avec Mon.r Pachet, et de rapporter au comité

Recherche du local

Mr Pary informe le comité qu'il n'a eu de reception des sacs de charrue que de deux mairies, savoir de celle Thiais & Dardagny – Il manque celle de Meyrin

Sacs delivrés & les communes.

Collex Bossy — pour Bellevue — aveilly.

Collonge Bellerive – pour Vernaz

~~Recherche du local~~

Mon.r Pochet veut bien se charger de prendre l'avis de reception du Mérin Mon.r Pictet, celui de Collex – et Mon.r G Boissier, celui de Collonge ––

Rapports du Prof.r Decandolle.

Mr Pary annonce qu'il a reçu de Mr Paschoud 340 Rapports de Mr Decandolle, dont après les déliverances nécessaires, il n'en reste plus que 90 – Le comité arrête en conséquence qu'il ne sera point mis d'avis sur la feuille pour les délivrer comme des programmes

Mr le Presid.t Pictet propose de profiter des séjours

achat arrêté de livres

de Mons le Prof. De Candolle à Paris pour faire quelques achats de livres pour la bibliothèque de la Classe le Comité en adopte la convenance et vote une somme de cinq cents florins pour cet objet; Mons le président voudra bien l'en informer et lui envoyer le catalogue des livres d'agriculture qui existent soit de la Classe soit à la société de lecture afin d'éviter un double emploi —

Le Comité termine en s'ajournant au samedi 28 Juillet —

Séance particulière du 28 Juillet 1824

Présens Mrs Pictet président — Boissier prof. de Constant — audeoud — Favre — Gaudy, — G. Boissier — Colladon — Pary. Séc. —

Le registre de la précédente séance est lu et approuvé —

Nomination à faire d'un autre expert pr la visite des pommes de terre à Bernex

M. Gaudy informe le comité que l'on n'a pas fait la visite à Bernex pour les pommes de terre en conséquence du refus de l'un des experts désignés — sur quoi le comité arrête que Mons Gaudy voudra bien s'entendre avec Mons le Maire de Lancy pour qu'il soit pourvu à la nomination d'un autre expert —

Cultivateurs non visités à Compesières et Plainpalais.

M. Machet dit qu'une partie de la commune de Compesières n'a pas été visitée non plus qu'une partie de celle de Plainpalais. Le comité répond que ces cultivateurs oublieux à réclamer la visite auprès de la mairie d'où ils reçoivent et Mons Machet est prié de les en informer —

Chaulage de blés

à la suite de ce qui a été dit à la séance précédente sur le chaulage des blés, Mons le Prof. Boissier informe qu'il a longtems chaulé avantageusement avec de la potasse

Siège de Danemark

Monsieur Audeoud remit à Mr Favre le siège de Danemark qu'il avait pris par essai – & Mr Favre se charge de faire l'essai à sa place.

Local & préparatifs pour l'essai comparatif de charrues pour cette année –

Mr Marchet qui a bien voulu se rendre à la séance pour faire connaître le résultat de ses démarches sur le local nécessaire aux essais comparatifs de charrues, informe le comité que le local qui lui a paru le plus convenable est un champ appartenant à Mr Durand de Carouge entre Lancy & le Plan des ouates, que ce champ est d'une nature forte sans être trop tenace, et que Mr Durand consent à le prêter pour cet essai. Le comité prend les résolutions suivantes sur ce concours.

1°. Qu'il aura lieu les jeudi 16 ou 23 août.

2°. Qu'il y aura quatre charrues principales savoir

2 Belges.
1 Courrante ordinaire
1 — de — à oreille de fer.

3°. Que l'une des charrues belges sera attelée de quatre vaches de Mr Cougnard de la petite grave s'il veut bien les fournir pour cet emploi

4°. Que l'on invitera à l'avance par le moyen de la feuille d'avis, toute personne qui le voudra à amener d'autres charrues en concurrence & des instrumens à l'essai

5°. Que l'on ensayera le jour précédent sur une largeur égale autant de billons qu'il y aura de charrues à l'essai, afin d'éviter les longueurs que cette opération entraîne le jour du concours

6°. Que deux commissaires seront désignés à l'avance pour chaque charrue savoir l'un auquel seul les bouviers devront obéir, l'autre pour suivre la charrue & y apprécier la nature de l'ouvrage qu'elle fait

7° Que les commissaires porteront une marque distinctive, et seront désignés à la prochaine classe.

8° Que d'autres commissaires seront désignés pour mesurer la largeur des labourages faits par chaque charrue & sa nature.

9° Que d'autres commissaires suivront les expériences avec le dynamomètre.

10° Que tous seront sous les ordres du Prés^t de la Classe.

11° Que l'on déjeunera ensuite à Laney dans la grange de Mons^r Duvillard.

12° Que MM^rs Pictet Prés^t, & Mallet, seront chargés de faire les préparatifs nécessaires pr. le terrein, les charrues, le déjeuner &c.

Transport des matières fécales à Londres.

M^r Delessert fait part de la réponse qu'il a reçue de Londres sur le transport des matières fécales; ce rapport étant peu instructif, M^r Delessert offre de faire des modèles propres aux dits transports par bateaux, tels qu'il les conçoit — son offre est acceptée.

M^r Delessert offre des modèles de son invention pr. ce transport —

Primes proposées cette année pour la meilleure culture de pommes de terre dans les communes.

La discussion s'ouvre sur la nature des primes qui seront données pour la culture des pommes de terre dans les communes; le comité arrête que ces primes consisteront comme l'an dernier en Bêches, fossoirs & médailles (soit jetons).

MM^rs Pictet Prés^t & Mallet veulent bien se charger de commander aux Martinets de la Coulouvrenière 36 fossoirs & 36 bêches, ce qui avec les 5 fossoirs & 5 bêches restans fera 41 instrumens de chaque espèces; et comme il reste 3 médailles, ils en commanderont 38 à M^r Darier pour avoir le même nombre.

Séance générale de la Chambre du Mercredi 1er août 1821

Présents 25 Membres — Présidence Mr Pictet 6di

Secrétaire Mr Fazy — et Colladon

Lecture est donnée du Registre de la séance générale du 3 juillet qui est approuvé. Il est donné connaissance communication de celui des séances particulières des 14 et 28 Juillet.

Mons. Le Maire de Plainpalais, présent à la séance, informe que la visite des pommes de terre a eu lieu dans la commune, le Rapport sera transmis au Comité.

Il ne se fera pas de visites à aucune ville pour pommes de terre.

On donne connaissance d'un rapport du Maire de la Commune d'Aire la Ville qui annonce qu'il n'y a pas lieu à faire par la commune de visite ni adjudication du prix donné à la meilleure cultivateur des pommes de terre, vu qu'il ne s'y trouve aucun propriétaire qui ait la quantité d'une pose de terrein ensemencé de la sorte.

Préparatifs pour l'essai comparatif de charrues

L'objet en discussion est le concours entre les diverses espèces de charrues. Le jour en est définitivement fixé au Jeudi 23 de ce mois, et l'heure de la réunion à 6 heures du matin.

On arrête également qu'il aura lieu dans les fonds appartenants à Mm. Duvillard de Lancy, et Durand, de Carouge, entre Lancy et le Plan les Ouates, le long, et à la droite, de la grande route tendant de Carouge à St Julien.

On arrête qu'à chacune des charrues admises au Concours seront préposés deux membres de la Classe, lesquels en qualités de Commissaire, et d'Adjoint devront en diriger et surveiller le travail. Ils seront invités à se revêtir d'une marque distinctive apparente qui indiquera leurs attributions.

On arrête aussi que des membres de la classe seront spécialement chargés de suivre et constater le résultat de l'application du Dynamomètre aux diverses charrues mises en expérience, quelques autres enfin seront de mesurer les dimensions, largeur et profondeur, de labourage faits par chaque charrue et de constater la qualité

sont actuellement designés pour commissaires et adjoints auprès des quatre charrues que le comité fera mettre en expérience, et sauf à en nommer d'autres par celles qui pourroient être présentées d'ailleurs au concours, les membres de la classe ci après nommés lesquels (à l'exception de Mr Duval) étants présents à la séance ont bien voulu accepter leur indication

Charrue N° 1	Commissaire	Collardon, Maire d'Avallon
	adjoint	Duval Maire de Castigny
N° 2	Commre	Cachet
	adjoint	Bastain
N° 3	Commre	Audeoud
	adjoint	Genet
N° 4	Cmre	Durade
	adjoint	De Crosse

Mess.rs Richard-Tremblay, et Favre, ont également bien voulu accepter leur désignation pour commissaires à la surveillance des observations du Dynamomètre.

Il est aussi arrêté qu'un, ou deux jours avant celui fixé pour le concours, on fera préparer le terrein par l'ouverture de deux sillons au milieu de la bande de terre destinée à l'essai de chaque charrue. Mr Machet, et depuis Mr Durade et Victor ont été chargés de veiller à l'exécution de cette mesure.

Prix de fossoirs 1er prix —

On s'occupe ensuite de la commande de faire d'outils (pelles et fossoirs) destinés à être donnés comme prix de la culture des pommes de terre. Au nombre des outils proposés comme échantillons, on a remarqué ceux de M. Mathieu de Dombasle. Sur le témoignage d'agriculteurs qui en ont fait usage, que les outils donnés par prix en 1820 étoient bien confectionnés et en faisoit à la commission chargée de cet objet par l'arrêté du comité du 28 7bre dernier à décider s'il devoit être fabriqués cette année des outils destinés aux prix de cette année.

Mr le Président ayant demandé si quelques uns des membres présents avoit quelque proposition à adresser, ou information à donner au comité, et personne n'ayant pris la parole, la séance a été levée à trois heures

2

Séance particulière du 15 Août 1821.

Présents. MM. Pictet, Président, ~~de la Chaise~~ - Achard, Cochet Farm, Boissier de Rochy, Lent, Mochet. De Constant Vi Sec.

Le Registre de la Séance précédente est lu et approuvé.

Le Président soumet au Comité la question de savoir ou l'on fera fabriquer les Outils destinés à être donnés en prix pour la culture des pommes de terre.

Petits à fossoirs pr prix —

Mr Audeaud fait observer qu'ayant dernièrement fait faire plusieurs Outils à la fabrique de la Couronnière il n'a pas eu lieu d'en être content. Le fossoir fait à neuf, en racommodés, dans cette fabrique s'étant cassés dès leur premier usage.

Mr Mochet offre d'aller à Bardagny chez l'Ouvrier qui a fait les Outils donnés l'année dernière, pour en surveiller la fabrication & en particulier l'aiguisement cette offre est acceptée & on le charge d'y commander 35 pelles et 35 fossoirs.

Don de moitié d'un billet de loterie d'Espagne par Mr Achard.

Le Président donne lecture d'une Lettre de Mr Achard Tremblay contenant l'offre à la Classe, sous certaines conditions, du produit de la moitié de la chance de prime attachée au Billet N° 2228. de la Loterie d'Espagne (voir la Lettre Originale) —

Le Comité remercie le donateur présent à la Séance, il accepte le don et attendra le sort du billet —

Invitation à déjeuner par Mr Pictet —

Le Président donne lecture d'une Lettre de Mr Pictet de Rochemont, qui invite les Membres de la Classe à déjeuner chez lui le 23 du mois à la suite de l'Essai des charrues. Le Comité accepte l'invitation & charge le Président de faire parvenir ses remerciments à Mr Pictet

Rafraichissemens à porter à l'essai de charrues.

On propose de faire porter sur la liste des Essais quelques rafraichissements pour les Membres de la Classe et ceux qui concourront aux Experiences. Après en avoir deliberé, on charge Mr Pasche d'y faire trouver deux ou trois septiers de vin blanc et rouge avec du pain, du fromage et un peu de salé. On prie Mr le Secretaire de s'informer si l'on pourroit avoir la tente qui a servi à la fete de l'arc et de s'entendre là dessus avec Mr Pasche.

Charrues fixées p. l'essai —

Le President demande à Mr Machet s'il est assuré de 4 charrues p. l'Essai du 28. Celui-ci repond qu'il compte sur celle de Mr Cougnard attelée de ses Vaches, celle de Mr de Joli d'Ones, celle de Mr Charras fils d'Aval et que d'ailleurs on trouvera aisement les attelages necessaires. —

On charge led. Mr Machet de pourvoir à cet objet ainsi que de faire, conjointement avec Mm. Peney et Cochet, preparer dès la veille le terrain en faisant ouvrir les Sillons dans les places où les Charrues devront etre mises en Ouvrage. —

Lettre de Mr Mathieu de Dombasles sur charrues à Nancy.

Le President donne Lecture d'une Lettre de Mr Mathieu de Dombasles, Président de la Soc. d'Agriculture de Nancy adressée à Mr Pictet de Rochemont et communiquée par celui-ci au Comité; le Sujet en est la Construction et l'emploi de la Charrue adoptée par cet Agriculteur distingué.

Lettre de Mr Ribaud et nomination de correspondant de la Société de Bourg en faveur de Mr le President

Il fait également part au Comité d'une Lettre de Mr Ribaud, Secretaire de la Soc. d'Agriculture de Bourg, qui en annonçant sa reception du Rapport de Mr de Candolle sur les travaux de l'année precedente, annonce beaucoup de dispositions à entretenir des rapports avec la Soc. d'Agriculture de Geneve et manifeste l'intention d'en nommer le President Correspondant de celle de Bourg. —

Led. Rapport etant presenté à la Séance est lecu —

Séance particulière du 25 Août 1821.

Présents, MM. Pictet Prés.t de la Rive - Achard, Favre Audeaud, Michelis de Chat.x Gaudy. Secrt.

Résultats de l'essai de charrues.

L'objet spécial de la séance du comité étant de s'occuper de la rédaction du Procès Verbal de la Séance d'avant hier, On remet par écrit ou verbalement les rapports de quelques uns des commissaires ainsi que celui dressé par Mr le Secrétaire.

Sur les matériaux et les observations qui résultent de la Séance, on charge MM. Achard, Audeaud & le Président de rédiger pour la prochaine séance un projet de compte rendu de cet essai, destiné à être imprimé et distribué à la classe. On émet l'opinion de n'y faire entrer que les résultats généraux des observations & expériences de la journée du 23. Cet avis appuyé par plusieurs membres sera examiné par la commission désignée dans la prochaine séance du comité.

L'on témoigne également le désir d'avoir et de consigner dans le compte rendu les faits généraux portés au dîner de Lancy. Le Président est chargé de les demander à Mr. Pictet.

La séance est levée à 10 h 1/2.

Séance Particulière du 1er 7bre 1821

Présents MM. Pictet Pr. Prés.t — Gaudy, Pictet Audeaud, De Candolle, Michelis de Chateauvieux.

Paiement a Perret Charron

Le Comité arrête sur les pièces à lui présentées de faire payer à Mr. le Vernet ƒ. 339.9 pour le compte du S. Perret, Charron.

Trèfle incarnat chez Mr Pictet

On fait lecture d'une Lettre de Mr Pictet de Rochemont demandant que la Classe fasse examiner des champs à lui appartenant & maintenant couvert d'une récolte entre trèfle incarnat, pezette & maïs. Mrs Peney & Gaudy sont chargés par le Comité de procéder à cet examen.

Mr Gaudy annonce qu'il lira à la prochaine Séance de la Classe, un rapport sur les vignes du Canton.

Local pr planter pommes de terre

Mr De Candolle demande un local pour planter divers Variétés de pommes de terre. Mr Pictet de Chateauvieux se charge de demander aux autorités compétentes, un local au Bastion d'Hollande. Mr De Candolle d'en demander un à Mr Gautier. On arrête que les pommes de terre seront pesées pour connaître leur produit comparatif. On distribuera les graines espèces aux Cultivateurs.

Le Président donne lecture du projet de rapport sur les Expériences faites à Lancy sur les diverses espèces de charrues. Le rapport est adopté et le Président est chargé de faire imprimer.

La Séance est levée.

Séance Générale de la Classe du 5 Juin 1821.

Présents 22. Membres.

Mr Pictet de Président — Mr Guillinde de Chateauvieux faisant les fonctions de Secrétaire.

Nomination de correspondants de la société d'Ain en faveur de Mr Pictet & De Candolle

Mr le Président informe la Classe que ses deux derniers Présidents, Mr De Candolle et lui même ont été nommés par la Soc. d'Emulation et d'Agriculture du Dept de l'Ain, ses associés correspondents.

Adoption du rapport sur l'essai de charrues

M. le Président fait ensuite lecture du rapport de compte rendu de la séance tenue à Lamy pour l'expérience des charrues; le dit rapport déjà approuvé par la commission est adopté par la classe.

Proposition de prix pour différens coups agricoles.

M. le Prof. de Candolle donne communication à la classe de la proposition d'un anonyme lequel offre une somme de ₣ 500" — pour être mis un prix en faveur du meilleur mémoire sur la question suivante savoir.

" D'établir une instruction complète et motivée sur les diverses clauses, conditions et réserves qui doivent entrer dans les baux par lesquels un propriétaire confie l'exploitation de son domaine à un cultivateur. "

Savoir. Le Bail à ferme
Le Bail à moitié fruit soit Franc-gage
Le Vignolage.

Mémoire de M. Gaudy sur culture de la vigne

M. Gaudy, fait lecture du mémoire qui lui avoit été demandé sur la culture de la vigne

M. Gaudy est remercié par le Président au nom de la classe et il lui remet le mémoire qu'il tient à la disposition de l'amitié qui dont la classe a paru désirer la publication.

Collection de feuilles de vigne

M. Gaudy remet aussi au comité, une collection de feuilles de plans de raisins les plus répandus dans le canton

Rapport verbal de M. Lullin sur colza et carotte.

M. Lullin de Chateauvieux fait un rapport sur la culture d'abord simultanée, puis successive du colza et de la carotte jaune qui ont pratiqué en Argovie —

Quelques membres de la classe annoncent avoir essayé aussi la culture des carottes jaunes comme sur le Blé de Printemps, de même hyverné, et

Sarclée après Moisson, et recommandent à la Classe comme un objet digne de son attention, la pratique de doubler récolte dans une même année au moyen de plantes dont une partie de la Croissance auroit lieu immédiatement avec une autre production, et l'autre postérieurement à la récolte de la première des plantes réunies dans le même sol.

Race de bétail à cochons du Canton de Schwitz

M. de Chateauvieux donne aussi quelques détails sur les races bovines du canton de Schwitz soit pour les cochons dont il a récemment vu des individus du poids très considérable (au dessus de 1ᵈ 300 de 18 onces) soit pour les Bêtes à cornes, dont l'espèce paraît supérieure à celle de notre, Quant aux Bœufs pour la force et la légereté de la Marche, quant aux Vaches pour l'abondance du lait. Des Membres de la Classe rappellent à cette occasion que quelques Vaches de cette race, amenées dans le pays il y a environ 15 ans, avoient fourni, il est vrai, une quantité très considerable de lait, Mais qu'on leur avoit reproché que la qualité de ce lait étoit inférieure à celui de nos Vaches — On convient que ce point est un objet intéressant à examiner.

Séance levée à 3 h ½

Séance particulière du 15 7bre 1821

Présents. MM.rs Pictet Président. de Candolle, Pichard, de Constant, Audeoud, Gaudy, Boissier de Sauty, Pictet Professeur de Rochat, Vaucher, de Candolle: MM.rs de Constant et Pichard ayant successivement tenu la plume.

Les Procès Verbaux des dernieres Seances, non encore lus, l'ont été & ont été approuvés tels qu'ils sont portés au registre.

Insertion du rapport relatif à l'usage de charrues.

Pour celui de la réunion du 23 Août au territoire de Laney, il a été convenu qu'il seroit formé par l'insertion, dans le livre du registre d'un exemplaire du compte rendu imprimé auquel on ajouteroit les nombres exprimant les résultats des experiences comparatives faites ce jour là. Voyez la suite du registre d'aujourd'hui.

Sur les 152 Variétés de pommes de terre plantées.

Sur la lecture du registre de la Seance du 1er Juin Mr de Candolle informe le comité de l'inutilité des demarches faites jusqu'à present pour avoir un lieu de depôt pour les 152 Varietés de pommes de terre plantées en experiences, on indique comme pouvant y etre destinés l'un des greniers mis à la disposition du Conseil Municipal pour les depots de bled, non occupés; on invite Mr de Candolle à en solliciter l'usage pour quelques tems. On détermine également que après avoir recueilli, separé, & pesé tous les produits, on en distribuera gratuitement les especes qui paroîtront les plus avantageuses, à tous ceux des membres de la Société qui, sur l'avis qui en sera donné, en témoigneront le desir et particulierement à Mr le Professeur de Rochas, qui veut bien offrir de faire faire des experiences sur la qualité de ces especes sous le rapport de la quantité de substance nutritive qu'elles peuvent fournir, après quoi on aviséra au parti à tirer de celles qui pourroient rester.

On distribuera gratis les qualités les plus avantageuses.

Essais à faire sur la substance nutritive

Sur l'impression du mémoire de Mr Gaudy sur les vignes.

On rappelle que l'impression du mémoire de Mr Gaudy sur les vignes ayant été demandée le comité devroit s'en occuper. Mr Gaudy, présent à la séance témoigne le désir de revoir ce mémoire pour y faire peut être quelques additions, le mémoire lui est remis avec invitation de le rétablir dans les archives du comité à l'une des premières séances dans laquelle on s'occupera de l'exécution du vœu émis sur ce point.

Dépôt du rapport sur visite de pommes de terre aux Loups vives

Le Président lit et dépose le rapport de la 2de Visite des pommes de terre dans la Commune des Loups vives.

Charrue belge accordée à Mr Favre d'Hermance

Il fait également lecture d'une lettre de Mr Montillet maire d'Hermance en date du 8 7bre adressée à Mr le Président de la Commission des Communes et transmise par lui au comité d'Agriculture, pour demander que celui ci accorde au Sr Cr J. Favre d'Hermance une Charrue Belge, qui sera la seconde de la Commune; la demande est accordée, et Mr le Président chargé de faire délivrer cette charrue aux conditions établies à cet effet.

Compte de rapprochement pour l'essai de charrues et réduction

Mr Favre, membre du Comité, présente le compte du Sr Berthier de Carouge en date de ce jour, pour les fournitures en vivres & alimens faites par lui le 23 août, sur le terrein des expériences de charrues. Sur l'observation de Mr Favre qu'il estime devoir être fait sur ce compte une réduction de ff 33 le comité l'admet pour ff 357 & charge le Président de le faire acquitter sur ce pied là.

Rapport sur les latrines du Collège & propositions relative faite au Conseil municipal

Mr le Professeur de Roches communique une lettre que lui a adressée le 13 de ce mois Mr Saladin de Budé, avec les plans & devis de la construction à faire sous les latrines du Collège pour pouvoir en extraire, seulement les matieres fertilisantes. La réunion des dépenses portées aux devis s'élevant à près de cent et cinquante Louis, le comité reconnoit que, malgré l'utilité publique, et même les chances de profit pecuniaire, qu'offriroient les avances qu'exige cette construction, elles dépassent les moyens d'une association qui n'a point de fonds capitaux à employer. mais il pense qu'il n'en seroit pas de même du Conseil Municipal, qui dans un tel emploi de le capital pourroit trouver à la fois une occasion de faire le bien du pays, et un placement utile de la somme qu'il y consacreroit. le comité arrete d'offrir en ce cas de se charger de la ferme de ce produit à raison de 5 p% du capital employé à la construction, et ce, pendant un nombre d'années suffisant pour faire connoitre aux particuliers la valeur d'un engrais aussi precieux. Mr de Roches est invité à conferer de nouveau de cet objet avec Mr Saladin & à rapporter au comité.

Don de Mlle Rilliet

Mr Boissier professeur remet au comité, en la personne du President, de la part de Mlle Rilliet Fenier, deux écus de Brabant soit ℔ 24. 9 pour etre employés aux frais généraux de la Classe.

Programme sur les baux agricoles

On s'occupe de la proposition lue à la derniere seance par Mr le Professeur de Candolle relative à un prix pour le meilleur memoire sur la confection des actes de bail à ferme, grangeage &c de proposition accompagnée de

de S'offre d'une Somme de f 500 pour y être employée, faite par Mr le Cons.r Pictet Baraban, de la part d'une personne qui ne veut pas être nommée, mais pour laquelle il se fait fort. Le comité arrête de renvoyer l'examen de cette proposition & des mesures à prendre pour entrer dans les vues sages & généreuses de l'auteur de cette offre, à une commission composée de Mrs de Candolle & Pictet Baraban, qui seront invités à faire leur rapport sur cet objet le plutôt possible.

fabricat.n & appareils p.r la vinification & remise des dits à l'essai.

Le Comité arrête de faire de suite fabriquer par le S.r Barrillet Ferblantier trois appareils pour la vinification d'après les procédés de Mr le Gerrais, qui seront distribués à trois agriculteurs des différens points du canton, à charge d'en tenir compte & constater exactement le résultat. Mr Pictet Prés.t est chargé de faire exécuter cette fabrication & MM.rs Gaudy, de Constignon, Dr Venet, de Pregny, présens à la séance, sont invités à recevoir & acceptent la remise de deux des trois appareils dont la construction est décrétée.

arbres de Normandie

Mr de Candolle propose, & le comité adopte, de faire, au nom du comité, & par la voie de la feuille d'avis, offrir aux particuliers qui désireroient en profiter, de faire venir pour leur compte, des meilleurs cantons de la Normandie, des arbres choisis des meilleures espèces de pommes à cidre ainsi que, plus tard, des greffes de ces mêmes espèces dont la culture paroît devoir être encouragée dans le canton.

Destruction de taupes.

Mr Gaudy entretient le comité de la connaissance d'une mesure Générale, à prendre dans le canton, pour la destruction des taupes. le comité reconnoissant l'utilité de cette proposition invite son auteur à s'en occuper de

nouveau, en particulier a faire des recherches sur les mesures administratives qu'il dit avoir été prises à cet egard dans d'autres pays, et a rapporter au comité afin de le mettre en etat de présenter au Gouvernement des idées plus precises sur cet objet.

Présentation de m^r Ribaud pr correspond^t de la classe

M^r Thomas Ribaud, Secretaire de la Société d'Emulation et d'Agriculture du département de l'Ain, ett, par M.M^rs de Candolle & Pictet Diodati presenté, pour a voir correspondant de la classe.

La Seance est levée à midi.

Voyez la page suivante pour le tableau
des essais comparatifs de charrues —

Procès-Verbal de l'essai de différens instru=

Quatre charrues ont été placées dans un champ de chaume ré

N°1. Charrue Belge attelée de 4 Vaches & 1 Cheval

Elle a fait dans ses deux premiers tours une raye de 46 pouces

2d tours . . . . . 46 — "

N°2. Charrue Courante à Oreille de fer mobile, attelée de 2 beufs

1.rs Tours Raye 42 pouces de large, — 9 pouces de profond.r de

2.ds Tours. " — 40 — " — — — 8 p/2 — — — " — — —

N°3. Charrue courante, à Oreilles de bois — attelée de 4 beufs,

1.rs Tours. Raye 39 pouces de large — 8 p/2 pouces de profond.r

2.ds Tours — 36 — " . . . . — 8 — — — " . . . . . .

N°4. Charrue belge — attelée de 2 beufs & 2 chevaux

1.rs Tours. Raye 41 pouces de large — 7 pouces de profond.r de

2.ds Tours . . 42 . . . . . " . . — 9 — — " — —

après les premiers tours, les charrues ont changé de tours, pour établir nos résultats réels. — La charrue belge a

On a ensuite essayé une 5.me charrue belge attelée de 4 satisfaisant — On a ensuite fait travailler une charrue appar placée derrière les oreilles, était au moins inutile. D'ailleurs elle a

=ments aratoires, fait par la Classe le 23 aout 1821.

=ent

Commissaires Mrs audeoud & Peney.

de large, & un sillon de 9 1/2 pouces de profond. — Elle a pesé 550 en allant
555 en revenant

" . . . . . — 9 — 1/2 — " . . . .

à 2 chevaux — Comiss.rs Mrs Collaudon & Duval.

Sillon — Elle a pesé 572 en allant, 565 en revenant.

"

— Commissaires Mrs Cochet & Bastian

de sillon — Elle a pesé 595 en allant, 615 en revenant.

. . . . .

— Commissaires Mrs Durade & Decroup

Sillon. — Elle a pesé 530 en allant, - 560 en revenant.

" —

---

place de sorte qu'il faut établir une moyenne entre les deux
changé de place avec la belge; la courante avec la courante.
4 beufs appartenant à Mr Peney, dont le travail a été très
=tenant à Mr Guillem; on a reconnu que la roue en fer
paru bien travailler, mais elle a paru trop compliquée.

Blanc inutile

Blanc inutile

Blanc inutile

Séance Particulière du 29 7bre 1821.

Présens Mrs Pictet D. Présdt De Candolle Vice Présd. Michely Syndic De Rochat, Machet Boissier Prof.r Favre, Michely de Chateauvieux, Audeoud, Colladon, Boissier Fabry, Cohet Dellaney Secrt. la fonction de Secrétaire.

Le régistre précédent est lu et approuvé.

Mr le Syndic Michely, concours au prix des cochons.

Mr le Syndic Michely annonce qu'il a fait élever trois cochons, pour lesquels il veut concourir au prix: Mrs Lullin Jaly, et Pictet Boreaban sont nommés Commissaires, pour examiner l'état des bêtes, et faire leur rapport.

Rapport sur l'Etalon

Mr le Syndic Michely, et Mr Favre font un rapport satisfaisant sur l'étalon qui a été acheté par la Société d'agriculture, pour fournir une race de bons chevaux dans notre Canton.

Mr Favre a été examiner ce Cheval à Champagnole, et l'ayant jugé de race ~~à atteindre~~ et de nature convenable, il a terminé le marché, et l'étalon est depuis dix jours dans les écuries de Mr Morel au manège.

Ce cheval est âgé de 5 ans. Sa taille est de 4 pieds onze pouces. Il est bai doré, race normande, né dans la plaine d'Alençon; le train de devant ne laisse rien à désirer pour les formes. Celui de derrière semble indiquer qu'il provient d'une race croisée, avec une race anglaise; ce qui augmente peut-être la beauté des formes de l'individu, mais pour la propagation de l'espèce, Mr Favre auroit préféré une race Normande pure; mais on n'a pas pu pour le prix, en avoir un autre. Il coûte trois mille francs, outre 53 francs de frais d'ébourrir par Mr Favre qui a bien voulu faire le sacrifice de son tems, sans aucune rétribution. Mr le Syndic Michely est convenu avec Mr Morel, qu'il se chargera de l'entretien du Cheval pendant un an, pour le prix de huit cent florins.

Prix convenu avec Mr Morel pr l'entretien

Rapport sur les latrines du collège

Mr De Rochat fait lecture d'une lettre que lui a écrite Mr Saladin relative au projet d'établir une Arade, et les réservoirs nécessaires, pour profiter des engrais naturels des ~~Latrines~~ latrines du Collège; le Cons.l Municipal a qui Mr Saladin en avoit fait la demande à renvoyé à une Commission, pour examiner le local, ainsi que les inconvéniens qui pourroient résulter de cet établissement. La Société arrête, qu'il sera

=pera de nouveau de cet objet, dans la prochaine Séance, pour voir s'il y auroit par de nouveaux moyens de faciliter l'exécution à présenter au Cons.l Municipal

M.r Durand concourt au prix pr la volaille

M.r le Prés.t dt fait lecture d'une lettre de M.r le Prof.r Cellerier, qui annonce que le Sr Durand fermier de Son domaine à Matagnin Commune de Meyrin désire concourir au prix pour l'éducation, et Engraissement de la volaille. M.rs Pictet d. et Maillard Sont chargés de faire quelques visites, et examens de ces volailles, et d'en faire leur rapport.

Compte de M.rs Machet pr les sacs de charrons.

M.rs Machet présente un Compte qui est approuvé de 48 francs pour frais des divers attelages, lors des Expériences de Charrone au 23 Aoust.

appareils pr la vinification

M.r le Président met Sous les yeux du Comité les trois instrumens, pour le perfectionnement des vins rouges, faits par M.rs Davillet, M.rs Saudy et Seny en ont déjà retiré chacun un, le troisième Sera delivré à un membre de la Classe d'une autre partie du Canton.

Demande d'une charrue par M.r Grand.

M.r Claude Grand adjoint de la Commune de Collex-Bossy demande au prix de faveur la 2de Charrue Belge. Elle lui Sera accordée Son Extrait enverra à Mess.rs le Prés.t la déclaration du Maire, qu'il n'en existe qu'une dans la Commune

Relatif aux achats de farines de pommes de terre

M.r le Prés.t de la Classe est chargé par le Comité de voir M.r le Prés.t de la chambre des Comptes et M.rs les Commissaires pour Solliciter deux emplois de l'argent accordé par le Gouvernement pour l'achat de farines de pommes de terre, en faisant connoître son intention par la feuille d'avis, afin d'encourager les cultivateurs à ce genre d'industrie; l'abondance de ces tubercules cette année devant faire obtenir ces farines à un prix favorable.

M.r le Prés.t dépose Sur le Bureau de nouveaux rapports

Rapports sur les visites de pommes de terre & comiss.s pr. confiance le résumé —

des Commissaires de Cemoueses pour l'examen des pommes de terre. Les rapports parvenus jusqu'à ce jour sont ceux des Communes de Plain-Palais Pregny, Petit-Lancy, Chancy, Cercier, Avully, Russin, Vernier, Eaux-Vives et Aire la ville. Comm plusieurs de ces rapports contiennent des observations utiles, il a été arrêté, qu'une commission devait chargée d'en faire l'extrait, et un resumé général, qui sera rendu public. Les Commissaires chargés de ce travail sont M.rs Colladon, Facy, et Bethamy.

Local accordé pr. les diverses variétés de pommes de terre

M.r Delandolle rapporte que M.r le Synd. Odier a fait accorder le 3.e étage du grenier de la chambre des blés à Rive pour recevoir le produit des différentes espèces de pommes de terre plantées dans le Champ de l'hopital, l'extraction des plus mures de celles que les Dames indigent être mures a commencé lundi dernier, et durera environ 15. jours. On fera compter et peser chaque espèce avant de les disposer, mesure qui donnera une double vérification de la quantité, et établira une comparaison relative pour les grosseurs.

arrachis commencé

Raisins du jardin de botanique

M.r De Candolle annonce que les raisins du jardin Botanique commencent à murir; les membres du Comité, et ceux de la Classe sont invités à les aller visiter. Il désire que deux ou trois membres de la Classe veuillent se réunir pour faire chaque année, à diverses époques, et pendant quelques années de suite un examen attentif, et détaillé de l'état de ces différens Cepts, dans les temps de la floraison, de la feuillaison, et de la maturité, afin de déterminer quels sont ceux dont la transplantation serait la plus avantageuse; M.r Audeoud se joindra à eux des membres de la Classe qui voudront bien s'offrir pour cet utile examen.

Commission pr. exp. remonter les variétés

Programme pr. les Coup agricoles.

M.r le Prof.r De Candolle a proposé au Comité d'approuver le Programme pour le prix offert par un Anonyme, pour le modèle des meilleurs Baux à ferme, à grangeage, et à Vignolage, en y ajoutant que le 1.er May prochain sera le terme fixé pour la remise des mémoires,

2° que le Comité aviseroit à ce que les Programmes de ce prix fussent publiés, et répandus avec plus d'appareil et de facilité que d'autres, attendu que ce sont moins des agriculteurs que des jurisconsultes, que l'on peut espérer les meilleurs mémoires; Enfin que la Classe se réservoit de subdiviser le prix, si quelques individus avoient traité séparément d'une manière satisfaisante une ou deux parties des conditions du Programme. Le Comité approuve toutes ces propositions, et arrête qu'il fera imprimer le, ou les mémoires couronnés, ainsi que des extraits des mémoires non couronnés, qui contiendroient quelque nouvelle idée utile.

Décision sur les mémoires qui seront couronnés

Cuscute dans les trèfles.

Plusieurs membres s'étant plaint de l'abondance de la rache, soit, cuscute, dans les trèfles de cette année, M^r Machet rappelle que dans les modèles de M^r Tellemberg, il y a une machine destinée à écraser la graine de la rache, en épargnant celle de la luzerne, ou du trèfle. L'inspection de cet instrument ne faisait pas paroître très propre à atteindre ce but, on demandera des explications sur cet objet si intéressant pour l'agriculture.

explication à demander à M^r de Tellemberg sur l'instrument à détruire la cuscute

Marne du Canton.

On dépose sur le bureau un morceau de terrain donné par M^r Gallard pour de la Marne, le propriétaire la tire de son domaine, de St Maurice, dans la Commune de Cellon belle-Rive. M^r Bellamy est chargé de la remettre à M^r Macaire le fils, membre du Comité de Chimie, en le priant d'en faire l'analyse, et son rapport, s'il est possible, de peu de tems, pour être lu à l'assemblée de la prochaine Classe.

Réception de M^r Ribaud Correspondant

On procède par voie de Scrutin à la réception, comme associé correspondant de la Classe de M^r Ribaud Secrétaire de la Société d'émulation et d'agriculture du département de l'Ain. M^r le Président et M^r le Secrétaire sont chargés de lui donner par écrit connoissance de sa réception en cette qualité. Séance levée à Midi

Séance générale du Mercredi 3. 8bre 1821

Présens 10 membres — M.rs Pictet. Dte. Préd.t
Fasy. — Secrt.

Le petit nombre de membres peut être attribué à ce que l'imprimeur a omis de donner avis de la séance par la feuille.

Lecture du registre est donnée depuis la séance générale du 1.er août

mémoires allem.d sur les engrais liquides

M.r le Préd.t communique une lettre de Mons.r le Syndic Schmidt meyer par laquelle il transmet à la Classe deux mémoires imprimés et un mémoire manuscrit, sur l'emploi des engrais liquides, lesquels mémoires ont été apportés de Zurich par Mons.r le Syndic schmidtmeyer. — La classe charge Mons.r Bellamy d'en porter ses remercimens à Mons.r le Syndic, et ces mémoires étant en allemand le comité avisera aux moyens les plus économiques de les faire traduire. En attendant, comme l'un d'eux est à double exemplaire, il en remet un à Mons.r Saudy afin de le communiquer à M.r Pierrein, qui lui en dira son opinion.

Prix fixé p.r l'achat de farines de pommes de terre

M.r le Préd.t communique la demande que la noble Chambre des comptes adresse à la Classe afin que celle ci lui donne son opinion sur le prix à fixer pour l'achat des farines de pommes de terre conformément à la loi. Après délibération la Classe estime qu'il convient de fixer le prix de ℔ 27 pour les premiers dix quintaux (pro quintal) qui seront fournis par chaque individu, et le prix de ℔ 25. pour les quantités excédantes. La classe estime que cette différence doit avoir lieu non seulement parce qu'il y a plus d'économie dans la fabrication des grandes que dans celle de petites quantités, mais encore parce qu'il convient de répandre cette industrie en la récompensant par un prix un peu élevé.

Inscription de Maillard pour prix à l'engraissement des Cochons.

Mr le Presidt rappelle à la Classe que Mr Maillard de Mézin entend concourir au prix pour l'engraissement des cochons.

Inscription de Mad Durand pour prix sur les volailles et visite

Mr le Presidt informe la Classe qu'il a visité avec Mr Maillard la femme Durand fermière de Mr Lefebvre à Mategrin, qui compte concourir au prix pour les volailles, quoiqu'elle ait déjà fait beaucoup de ventes, elle possede encore 210 volailles diverses

Les canards braillards ont été vendus au commencement de Juin, âgés de 6 semaines à ff 9 la paire -

Les jeunes poulets de 6 mois ont été vendus en février et mars à ff 6 . ff 6-6 la paire

Les poulets ont été vendus au printems à ff 4 . ff 4-6.

Mad Durand nourrit principalement ses poulets ses canards & ses Dindes avec des pommes de terre bouillies & pilées exactement fin, mêlés avec un peu de son

Pour l'engraissement des poulets & des dindes elle donne des pommes de terre avec de la farine de blé noir

Les cosses de la grange avec les vanures font avec les pommes de terre la nourriture habituelle des poulets

Pour toutes ces bêtes Mad Durand donne à peu près un quart de pommes de terre par jour

Les petits dindons jusqu'à six semaines sont plus difficiles à nourrir, pendant les premiers jours elle leur donne du pain & des orties hachés, un peu de pommes de terre, des oeufs, un peu plus tard de l'orge carré, battu à la meule comme pour la soupe, avec une ou deux ondes.

Mr le président annonce qu'il retournera chez Mad Durand avec Mr. Maillard.

Analyse de marne

Mr le Presidt donne lecture d'une lettre écrite par Mr Macaire fils, par laquelle il rend compte de l'analyse qu'il a faite du morceau de marne qui lui avait été remis provenant de St Menine, Commune de Sollonge Belleuve

Il résulte de cette analyse qu'elle doit être rangée dans la classe des marnes argileuses, et qu'elle contient approximativement,

Carbonate de Chaux, contenant un peu de Carbon.t de Magnésie	40 parties.
Silice et Sable Siliceux	50 —
alumine	7.
Fer et Magganèse	4 —
	101.

M.r Macaire fait souvenir que plusieurs marnes ont été trouvées plutôt nuisibles qu'avantageuses à l'amendement des terres, et doute que les agriculteurs puissent s'en assurer autrement que par l'expérience.

Lecture d'un mémoire de M.r Bonnet sur la physiologie végétale

Mons.r le Prés.t invite ensuite les membres de la Classe à prendre la parole s'ils ont quelque communication à faire, sur quoi Mons.r Bonnet père donne lecture d'un mémoire sur la question suivante,

» Quelles sont les substances gazeuses qui concourent au développement des germes, à l'accroissement des plantes, à la fécondation des graines et à leur maturité. —

La Classe après avoir entendu ce mémoire sollicite de M.r Bonnet la remise entre les mains du Secrétaire afin d'en donner connaissance à Mons.r le Prof.r De Candolle, et autres personnes versées dans la physiologie végétale — (archives N.o 80 1/2)

Séance particulière de Samedi 13 octobre 1821 —

Présens Mons.r Pictet, président = M.rs Michely Sec.r, Dufresne de Montant, Boissier gum.r, Cochet, Audouard, De Candolle, Bellamy, Naville, Fazy scrut.rs

Le régistre de la précédente séance est lu et approuvé.

Mons.r Bellamy informe le comité qu'il a remis à M.rs

Mémoire allem remis a Mons Guerlach

Guerlach, qui a bien voulu se charger de le traduire en francais, le mémoire allemand manuscrit, donné par Mons le Syndic Schmidt

Inscription à Vaudeuvre pr prix relatif aux cochons.

M le Prés[t] communique une lettre de M Tol adjoint de la commune de Vaudeuvre qui fait savoir que M[rs] Clerc Henry de Besingé & M Lauron Jean de Vaudeuvres sont dans l'intention de concourir au prix relatif aux cochons, il observe que les inscriptions sont peu nombreuses par les motifs suivans.

Observations sur le dit programme.

1°. parceque le plus grand nombre des agriculteurs se pourvoyent aux dernières foires

2°. Parceque parmi ceux qui nourissent des cochons plusieurs ont pris à la lettre que les expertises ne devaient se faire qu'en février 1822, tandis qu'elles tiennent en 7[bre] de chaque année.

3°. Parceque plusieurs vendent leurs bêtes à mesure qu'elles ont pris la graisse convenable.

Défrichement de communaux au Pont Bochet.

Le Même adjoint informe le comité que la société connue sous le nom des communiers de Crête a arrêté de défricher leurs terres situées près du pont Bochet contenant environ 24 poses, ce qui pourra être d'un bon exemple pour Ambilly qui en a 128.

Rapport a faire par M De Candolle sur les défrichemens de communaux.

Mons le Prof De Candolle prend cette occasion pour demander que la Classe fasse quelque chose, qui récompense le défrichement des communaux, comme par ex: une mention honorable dans les rapports.

Cette proposition entraine un commencement de discussion qui se termine par le renvoy à M[r] De Candolle de la propre proposition pour qu'il prépare à la société un rapport y relatif qui sera présenté à la classe.

19[me] programme. sur les Baux.

L'on remet au comité l'imprimé du 19[me] programme (en 500 exemplaires) sur les baux à ferme &c à Mons le Prof[r] De Candolle se charge de l'annoncer sur la feuille d'avis par un article détaillé qui s'adresse

aussibien aux hommes de loi qu'aux agriculteurs.

arbres de normandie

Mr le Prof. Decandolle se charge encore de mettre sur la feuille un avis pour ceux qui désirent faire venir des arbres à fruit de Normandie

Rapport à faire par Mrs Desmontant ,, Decandolle ,, naville sur la fabrication du cidre —

La discussion se porte sur la fabrication du cidre. Mr Desmontant indique le mode qu'il a suivi cette année, le comité l'invite à faire des essais comparatifs, & à donner par écrit les procédés qu'il a employés. Mr Desmontant annonce qu'il fera ce rapport & que le comité jugera de son cidre par dégustation —

Mr le Prof. Decandole se procurera de Normandie les procédés usités dans la fabrication du cidre, et Mr Naville ceux de la Turgovie.

arrachis de l'essai de pommes de terre

Mr Decandole annonce que les 3/4 des pommes de terre qu'il a plantées par essai sont arrachées, qu'il se trouve des différences énormes dans le produit des diverses qualités, qu'à la fin de la semaine il espère que le tout sera placé dans un grenier avec un catalogue pour les personnes qui désireront en faire l'examen.

Sur sa demande le comité l'autorise à prendre les ouvriers nécessaires pour les distributions de pommes de terre qu'il y aura à faire —

vignes du jardin de Botanique

Le Susdit annonce que l'examen des vignes du jardin de botanique se fait avec le plus grand soin par Mrs les Cons.rs Patio & Lullin, & qu'il placera un régistre chez le jardinier pour que les membres du comité qui voudraient inscrire leurs

Régistre pour les observations

observations sur la vigne puissent le faire

Dépôt d'imprimés de la société de Bourg.

Mr le Prindt présente deux ouvrages imprimés qui sont destinés pr la bibliothèque de la Classe, savoir, l'exposé historique & statistique des travaux de la société de l'Ain pour les années 1819 & 1820; et le journal de l'Ain du Mois d'août & 7.bre 1821

Achat de rapures de pommes de terre confié au comité

Mons le Prés[t] donne lecture d'une lettre de la noble chambre des Comptes qui confie au comité le soin des achats de rapures ou farines de pommes de terre prescrits par la loi, et s'en remet à lui pour la fixation des prix: Le comité revenant sur son

Prix fixé –

précédent avis, porte à ff 26 et ff 28 le prix du quintal de rapures de pommes de terre, et des membres éclairés émettent l'opinion de ne pas recevoir ces rapures avant les mois de Mars ou avril pour attendre que la dessication soit complète –

Comité p[r] procéder aux achats &c. aux avis sur la feuille

Le comité nomme Mrs De Roches Doct[r], & Germain Boissier pour procéder aux achats en question dont ils donneront avis par la feuille conjointement avec Mons le Président

---

Séance particulière de Samedi 20 Octobre 1821 –

Présens

M[rs] Pictet – Présid[t] = Micheli Del[h]t – Desportes – Gr. Boissier – Boissier de Ruth – Favre – De Roches Cochet – Audeoud – Bellamy – Colladon – Fazy – Secrt –

Le registre de la séance précéd[te] est lû & approuvé.

Remplacement de M[r] De Roches p[r] achats de rapures.

M[r] le Doct[r] De Roches informe le comité que ses occupations ne lui permettent pas de se charger de achats de rapures de pommes de terre en conséquence M[r] Fazy-Pasteur est chargé de le remplacer et de procéder aux dits achats avec M[r] Gr. Boissier

autorisation de payer les employés nécessaires –

Les dits commissaires sont en même tems autorisés à s'adjoindre en dehors du comité les personnes dont ils pourront avoir besoin et à les payer s'il y a lieu.

La discussion s'est établie encore une fois sur les prix à fixer pour ces achats de rapures. et le comité après mûr examen et d'après l'avis verbal de la noble Chambre

des comptes considérant qu'il s'agit moins d'établir le plus bas prix possible, que d'encourager cette fabrication fixe définitivement les prix à

Fixation définitive du prix des rapures.

f 30 pour les premiers dix quintaux, et à f 26 pour les quantités qui seront fournies par la même personne en sus des dix quintaux — Lon examine ensuite au long la convenance d'encourager cette fabrication dans les diverses communes. Les avis se trouvent unanimes sur cette convenance mais la discussion n'amène aucun résultat positif sur les moyens; seulement Mons Golladon maire d'Avully est invité à examiner si le dépôt d'une rape de pommes de terre dans sa commune aux frais du comité, promettrait de devenir d'un usage utile et un peu général dans sa commune.

à examiner Dépôt d'une rape de pommes de terre à Avully

On rappelle encore que M le Dr DeRochas avait bien voulu se charger le 24 Mars dr de faire un rapport sur cet objet: Il dit avoir remis ce rapport à Mr Naville, et qu'il peut au besoin en donner copie

Rapes fabriquées par Mr Machet.

Mr Machet qui se trouve present à la séance donne une note des Rapes qu'il a fabriquées avec les noms des propriétaires. elles sont au nombre de quinze —

Mr Fary donne lecture d'une lettre de Mr le Syndic Dalguet par laquelle il envoye un imprimé renfermant les instructions que le noble Conseil d'Etat a donnés à MM les maires, pour autoriser les Conseils Municipaux à nommer dans chaque commune une Commission d'agriculture dans le but de correspondre avec la Classe: Cette lecture donne une vive satisfaction au comité.

Nominations de commissions d'agriculture dans les communes rurales.

Mr Fary en sa qualité de trésorier informe que plusieurs membres de la Classe sont en arrière pour leurs souscriptions, en conséquence le comité l'autorise à faire imprimer des circulaires à cet effet et à payer qqn qui s'occupe de faire rentrer ces souscriptions

Moyens à employer pr la rentrée des souscriptions

Séance générale de Mercredi 6 Novembre 1821.

Présens, Mrs. Pictet Présidt, Pary Secrét. et vingt membres.

Le registre des trois précédentes séances est lu et approuvé.

Don de 20 par Mlle Rath.

Mons le Prof. Decandolle remet au trésorier Vingt francs dont Mlle Rath fait don à la Classe.

Extraits des imprimés apportés par Mr le Syndic Schmidt sur les Engrais.

Mons Theremin donne lecture d'un extrait qu'il a fait de l'imprimé allemand apporté de Zurich par Mr le Syndic Schmidt, lequel imprimé est de l'année 1770.

Pareille analyse avait été faite par Mons Serre greffier du tribunal criminel et Mons le Présidt en fait le dépôt à la Classe.

Enfin Mons le Présidt remet une autre analyse d'un imprimé allemand publié à Zurich en 1769 et apporté par Mons le Syndic Schmidt, laquelle analyse a été faite par Mr. Jules Pictet.

Il résulte de ces trois analyses que les deux susdits ouvrages ne présentent rien de nouveau et qu'une traduction complète serait superflue: seulement ces ouvrages recommandent d'une manière particulière l'emploi des engrais liquides et l'augmentation de ces engrais par le mélange d'une certaine quantité d'eau destinée à fermenter avec les dits engrais. — Auxquels quelques membres observent que depuis lors Mr Schiffely a perfectionné ces procédés et les a fait connaître d'une manière détaillée en les publiant.

Compte rendu de la Société de Lyon pr 1820

Mons le Prof. Decandolle présente un ouvrage qui est envoyé à la Classe, par la Société d'agriculture de Lyon et qui renferme le compte rendu des travaux de cette Société pour l'an 1820. — Ce livre est remis au Secrétaire pour être déposé à la bibliothèque de la Classe.

Vinification par les procédés de Mlle Gervais.

Mr le Prieur donne lecture d'une lettre de Mr de Constant par laquelle il annonce qu'il poursuit ses essais de vinification par les procédés de Mlle Gervais et qu'il conçoit toujours une opinion favorable de la méthode. — Il remet en même tems plusieurs brochures qui lui ont été envoyées de France par son gendre Mons Rillet et qui toutes viennent à l'appui de l'utilité de cette méthode — Enfin il informe la Classe que Mons Rillet s'est rendu chez un grand propriétaire de vignes près
» Orléans — où il a vû employer l'appareil de
» Mlle Gervais, qui diffère peu de notre, que la
» fermentation doit durer 20 jours environ mais
» que l'on peut laisser l'appareil plus longtems sans
» inconvénient; que l'on reconnait que la fermenta-
» tion est achevée lorsque la partie spiritueuse prend
» un goût aromatique et diminue de quantité: Il
» faut encore faire attention de plaver l'appareil
» avant que la fermentation ait commencé —
» Le Maréchal Victor l'a essayé en grand l'an dernier
» il a obtenu une augmentation de produits de
» 10 à 12% et une différence en qualité telle que
» le vin qu'il fabrique de cette manière est retenu
» d'avance à raison de dix francs la pièce de 220 bou-
» teilles en sus du prix courant —

Don d'un livre publié en 1764 qui traite de la vinification par les procédés de Mlle Gervais.

Mr Parey présente un livre publié à Genève en 1764 dont Mr le pharmacien Peschier fait don à la Classe d'agriculture. Ce livre traite de divers sujets d'agri-
= culture et il est remarquable en ce que l'auteur recommande des procédés pour faire le vin à peu près semblables à ceux de Mlle Gervais ils sont accom-
pagnés d'une gravure où se trouve l'appareil, et il n'y manque que le tuyau pour conduire extérieu-
= rement le gaz l'acide carbonique parceque à cette époque les gas n'étaient pas connus comme ils le sont mainte-
nant —

Le dit livre sera déposé à la bibliothèque de la Classe

Rectification du N° de loterie d'Espagne.

M^r le président donne lecture d'une lettre de M^r Jr Richard, par laquelle il dit avoir fait erreur sur le numéro de loterie espagnole qu'il a donné à la Classe, ce numéro doit être remplacé par celui ci N° 39283 –

Vente de Mélasse par la raffinerie

M^r Jr Richard prie encore M^r le Président d'informer la Classe que la raffinerie de Carouge doit vendre de la mélasse à bon marché et que les cultivateurs feraient bien d'en acheter pour bonifier leurs vins rouges de l'année – Surquoi un membre observe que cette mélasse renfermant beaucoup de parties mucilagineuses, tournerait facilement à l'aide

Rapport sur la plantation de pommes de terre & dons à faire

M^r le Prof^r De Candolle fait un rapport détaillé et accompagné de tableaux, sur les produits de la plantation de pommes de terre, il manque encore quelques légers détails pour compléter ces tableaux, – M^r le prof^r rappele à la Classe que le comité a arrêté que les membres de la Classe qui délivreraient faire des essais pourraient s'adresser à lui pour demander des tubercules, et il propose que l'on fasse jouir de la même faveur les personnes qui ont fait des dons à la Classe, ou qui lui ont rendu des services. Cette proposition est acceptée sans opposition, et M^r le prof^r est invité à mettre sur la prochaine feuille l'avis y relatif.

Essais à faire sur la quantité de fécule

Il annonce encore que M^r le Prof^r De Roches se chargera probab^t de faire des essais pour constater la quantité de fécule que contient chaque qualité et enfin que lui même tâchera de déterminer la saveur en les goutant.

sur la saveur.

Nouveaux essais à faire sur la culture de pommes de terre

Quant aux dernières suivantes il a l'intention de cultiver en grand certaines variétés comparées les unes aux autres, puis de chercher à constater l'influence

des diverses natures de terrain sur ces tubercules et enfin celle des différents modes de culture

Echants de rapures, farines, & pains de pomes de terre.

Mons Audiffred - Suiet présente des échantillons de rapures & farine de pomes de terre qu'il a obtenues l'an dernier ces produits paraissent très satisfaisans, ainsi que du pain de ménage qu'il donne à goutter & qui renferme un mélange de ces farines -

Coût de fabrication de rapures.

Il remet encore une note détaillée renfermant le coût exact de cette fabrication; Mrs le procès de la remercie de ces détails & annonce que le prochain comité s'en occupera pour voir s'il n'y aurait pas lieu à les publier -

Pain provenant des tranches séches de pomes de terre

Mr Parey rappelle à la Classe qu'il l'a entretenue précédemment des essais qu'il avait faits pour un nouveau moyen de conserver la pome de terre en tranches séches, il a fait moudre ces tranches et il présente deux sortes de pains qui en proviennent savoir, l'un fait avec deux parties égales de farine de froment & de farine de pome de terre, l'autre avec trois parties froment & une de pome de terre Le premier a rendu en pain la moitié en sus du poids de la farine le second a rendu quelque chose de moins, l'un et l'autre sont de bon goût mais le pain est brun, ce qui provient probablement de ce que l'eau de végétation n'a pas été suffisamment enlevée par les lavages. mais il résulte de cette expérience un fait important savoir que la cuisson du pain enlève le goût acre qui restait aux tranches séches, du moins en grande partie.

Offre de 12/m francs faite par Mr Pronchin pr les engrais perdus.

Mr. Parey donne lecture d'une lettre de Mons le Cons Pronchin, qui offre à la Classe une somme de douze mille francs, pour participer à la formation d'un établissement propre à utiliser les engrais perdus de la ville, en y mettant deux conditions; la première que ce soit en grand qu'on l'entreprenne

»

» et de manière à tirer parti des fosses d'aisance
» de la grande moitié de la ville — La seconde, que
» l'on s'occupera de ce travail dès la fin de cette
» année, ou le commencement de l'année pro-
» chaine, insorte que les travaux soyent complè-
» tement entrain, dans le courant de 1822
La Classe renvoye au comité à s'en occuper ultérieurement, et charge le Secretaire de lui adres-ser des remerciemens pour cette offre généreuse

Essais de paille à chapeaux par Mr Monod

Mons Monod présente divers petits paquets de paille, provenant des essais qu'il a faits en blé de printems semé fort épais pour paille à chapeau. il dit avoir arraché cette paille à diverses époques de maturité, mais elle n'offre dans aucun des cas rien de satisfaisant. la couleur n'ayant pas la blancheur nécessaire, le fait est que le blé semé ainsi épais se couche et que la couleur en souffre — L'on observe que l'année a été défavorable en conséquence des pluyes en été —

Mr Farey annonce aussi que les essais qu'il a faits ont complétement manqué

Moyens de reconnaître la présence du Cidre dans le vin —

Mr Bonnet père de Chesne donne copie d'un procédé qu'il a trouvé dans les feuilles d'agric: de Lausanne pour reconnaître la présence du cidre lors qu'on en a mis dans du vin, il faut » pour cela commencer par se procurer un liquide » composé d'une once de couperose verte & de quatre onces d'eau bouillante fondues dans un pot de terre » et filtrés ensuite à travers un papier gris, en ver-» sant un peu de cette liqueur dans le vin, il noir-» cit sur le champ s'il contient du cidre & cela » plus ou moins à raison de la quantité qu'il y en a

Mr Bonnet donne encore lecture d'un mémoire qui a pour but de montrer les avantages que chaque

Mémoire sur le transport du lait à la ville

commune retirerait en envoyant collectivement à la ville le lait des vaches qu'elle possède et en ayant un dépôt à la ville pour le recevoir & distribuer aux acheteurs, ce qui économiserait beaucoup sur le coût individuel des laitières, & préviendrait des causes de démoralisation

Mr Fazy rappelle aux membres de la Classe qu'ils ont droit de proposer que certains sujets soyent sous l'approbation du Comité discutés dans les séances générales; en conséquence il annonce que dans une prochaine réunion de la Classe il demandera à ce que l'on discute la convenance de tenir dans un domaine des vaches ou des moutons.

Séance particulière de Samedi 10 9br 1825

Présens Mr Pictet Presidt, Mrs de Constant aîné, Gr Boissier, Diesbach, Dufresne, Cochet, Fazy Secrte

Le registre de la précédente séance est lû & approuvé,

Réception de membres.

Mons Van Muyden est présenté pour être membre de la Classe par Mrs de Constant & Pictet

Mr Munier-Romilly par Mrs Dufresne & Pictet

Mlle Rath par Mrs Pictet et de Constant

Le scrutin n'étant réclamé pour aucune de ces présentations, Mons le Presidt les mit aux voix et leur admission est approuvée

Mr Pronchin nommé membre de la commission des engrais

Sur la proposition de Mr Fazy, le comité adjoint Mons le Cons. Pronchin à la commission déjà existante pour les engrais de la ville, et il espère qu'il voudra bien accepter cette fonction vû l'intérêt que démontre l'offre généreuse qu'il a faite pour un établissement relatif.

Mr Fazy donne lecture d'une lettre qu'il a reçue de Mons le Cons. Cte Pictet, par laquelle il propose

achat arrêté d'une charrue belge de Schwertz

=que le comité fasse venir une charrue telle que M. Schwertz les fabrique, pour voir s'il y a quelque différence avec notre charrue belge; laquelle M. le Président informe que l'achat primitif est seulement de trois louis = Cette proposition mise aux voix est acceptée = le Secrétaire sera chargé d'en informer M. Pictet & de le prier d'en faire directement la demande à M. Schwertz

Rapes pr faire vin de fruit

M. Dufresne propose que le comité fasse venir de Paris un instrument propre à raper les poires & pommes dont l'on veut faire du vin, afin d'éviter ce que l'on est obligé dans les campagnes de faire aux moulins pour les écraser après quelque discussion, cette proposition est renvoyée à l'examen de la Classe pour le mois de Janvier, et Mons. Dufresne voudra bien dans l'intervalle examiner si les rapes de betteraves ou de pommes de terre qui existent dans le Canton ne pourraient pas remplir le but, enfin il voudra bien prendre des informations ultérieures à Paris.

proposit. d'imprimer le procédé à suivre pr faire rapures de pommes de terre.

On propose d'imprimer le compte de M. Arnd sur les frais de fabrication pour la rapure de pommes de terre. Le comité en fait le renvoy à Mrs Pictet précédt = & audit cas pour voir ce qu'il y aurait à imprimer soit du dit compte soit de celui qui avait été déjà publié en 1817 par M. Beaumont.

Commiss. de surveillance pr l'étalon, & projet de reglemt pr la monte

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Comte Vernet qui demande que l'on nomme une commission de surveillance pour l'étalon appartenant à la Classe. Cette proposition est acceptée et le comité confirme à cet effet la commission qui avait été nommée précédt pour l'achat du dit étalon, il la charge également de présenter un projet de reglement relatif à la

mont. Surquoi Mr. Dufresne annonce qu'il remettra les reglemens pour les etalons de Savoye et Mr Farey remettra ceux pr les etalons du Canton de Vaud.

Gravure de médailles pr prix

Mr le Prést présente les dessins proposés par Mr Darier pour les médailles dont les prix que donne la Classe lorsqu'il y a lieu n'existent la gravure. Le comité renvoye cet objet à son prést pour s'en entendre avec Mons Darier & rapporter à prochaine séance.

Instructions à faire pr les visites de terres ensemencées.

Le Secrétaire rappelle l'urgence de donner dans les communes les instructions nécessaires pour les visites de terres ensemencées en froments conformément au VIe programme. Le comité considérant que ce programme a été adopté sur la proposition de Mr Edouard Naville le charge de vouloir bien présenter au comité le projet de circulaire y relatif.

Mr. de Constant donne à goûter au comité

Vin rouge de Mr de Constant

1°. Du vin rouge provenant de la recolte de 1820 fabriqué par les procédés de Mlle Gervais et Mr de Constant fait observer qu'il est plus avancé que s'il avait été fabriqué par les moyens ordinaires.

Cidre de Mr de Constant.

2°. Du Cidre fabriqué cette année par la manière qu'il a indiquée précédemment.

Séance de Samedi 24 9bre 1821.

Présens - Mrs Pictet prést, Naville, de Constant aîné, Gr. Boissier, Sautter, Boissier prof., Pictet de Candolle prof., Bellamy -- Farey sécrt.

Le registre de la séance précédente est lu & adopté.

Vin de fruit

Mr de Constant donne à goûter du vin de fruit qui a été mis sur le marc de raisin & annonce qu'il indiquera à la classe ses procédés.

Mr le Prof de Candole annonce que la saison étant

Sauvageons de Normandie

trop avancée, il attendra au printems pour demander les arbres en Normandie.

Distribution faite de pommes de terre pour essai.

Le même membre informe le comité qu'il a distribué d'après les demandes qui lui ont été faites environ 40 coupes de pommes de terre, par paquets de 3 à 5 ℔ de chaque qualité, sauf qu'il en a donné une plus forte quantité à Mons le pasteur, ainsi qu'à Mons le Maire de Dardagny, dans l'objet de les distribuer aux habitans de cette commune, qui avaient adressé plusieurs demandes de cette tubercule sans avoir de droits pour les faire & cela en conséquence d'une erreur de Mr le Pasteur qui les y avait engagés — Il reste encore environ 40 Coupes à distribuer sur quoi le comité décide que Mr le Prof. les offrira encore une fois sur la feuille d'avis, et sera autorisé à donner ce qu'il pourra en rester jusqu'à la concurrence de 25 coupes au jardinier du jardin de botanique en compensation des peines qu'il a prises pour cet essai. et s'il en restait une quantité moindre de 25 coupes, il est convenu que la différence lui serait bonifiée en argent.

Nouvelle distribution à faire

Rétribution accordée au jardinier du jardin de botaniques

Mons le prof. De Candolle informe en même tems que le mémoire qu'il a rédigé sur cet essai de pommes de terre est prêt à imprimer, en conséquence le comité lui renvoye de s'en entendre avec Paschoud, pour savoir si celui voudra l'imprimer gratis, en remettant au comité deux cents exemplaires & se réservant la vente du reste — sur ce pied Mons le prof. voudra bien terminer avec Paschoud, si non rapporter au comité.

Sur l'impression du mémoire de Mr le prof. De Candolle

Mons Bellamy appelle l'attention du Comité sur les rapports relatifs aux visites pour les pommes de terre — Pour compléter les communes, il manque celles de Gunthod, Aregy, Collex, Genthod, mais comme il paraît

Rapports sur les visites de pommes de terre

que l'on n'aura point de rapports pour ces communes, il convient de passer outre, et il reste à soumettre au comité les rapports qui par les doutes qu'ils présentent nécessitent des décisions —

Décisions relatives aux rapports pour visites de pommes de terre.

1°. à Vernier la visite s'est faite d'une manière très irrégulière, puisque le rapport ne parle pas des principaux cultivateurs de pommes de terre, ensuite le rapport n'est pas signé — Jusqu'ici deux opinions sont énoncées dans le comité savoir l'une de n'adjuger point de prix & de faire seulement mention honorable de Mrs Pernoud & Favre, que le rapport désigne; l'autre de partager le prix entre Mrs Pernoud & Favre & de mentionner sur le rapport l'irrégularité de la visite — Ces deux propositions étant successivement mises aux voix, la première est rejetée & la seconde acceptée

2° à Presinges, le Comité décide que le prix sera adjugé à Rojoux conformément au rapport comme étant la culture la plus soignée & que mention honorable sera faite de Mons le Curé Vernet, comme ayant cultivé avec soin une étendue de près de 10 poses

3°. Relativement au Petit Saconay & à Vernier les prix ont été adjugés simultanément dans les deux communes à Lamboisy, mais le programme ne permettant pas que la même personne puisse remporter deux prix, l'on examine dans laquelle des deux communes il doit être maintenu, sur quoi l'on observe qu'il n'a que 380 toises de pommes de terre dans la commune du petit Saconay, ce qui étant inférieur à la quantité voulue on le maintient dans la commune de Vernier.

Quant à la commune du petit Saconay le comité doit adjuger à la personne qui après Lamboisy était inscrite le plus favorablement sur le rapport. Or, deux personnes se trouvant sur la même ligne dans ce rapport, savoir Mrs Audéoud-Sur - et Beurlier

le comité arrête qu'il sera donné à chacun d'eux un oubli & une médaille, à moins que ces Mrs ne les refusent & ne préfèrent les donner aux suivants en date.

Impression des primes adjugées pr pommes de terre.

Les décisions étant achevées le comité renvoye à la comission de Mrs Bellamy, Colladon & Fary pour procéder à l'impression des primes adjugées & transmet à cette comission le droit d'accorder des mentions honorables lorsqu'elle jugera qu'il y a lieu de le faire —

Mr Naville présente un essai d'instructions à donner aux experts pour la visite résultant du 17e programme. Mais son travail n'étant pas encore complet, il est prié de vouloir bien l'achever pr la prochaine séance —

Demande d'un ingénieur pr former réservoir d'eau à Dardagny.

Mr le Prédt donne lecture d'une lettre de Mr le Maire de Dardagny, qui demande qu'on lui envoye un ingénieur pour établir un réservoir d'eau dans sa commune; Cette demande est renvoyée à Mr le Prédt pour qu'il veuille bien charger un ingénieur de s'y rendre

Renvoy à une comiss. pr les médailles à graver —

Mr le Prédt porte l'attention du comité sur les médailles qui doivent être gravées pour les prix de la Classe, cet objet est renvoyé à une comission composée de Mrs. Pictet, De Constant & Naville

La séance est ajournée au Samedi 1 X bre

Séance particulière du Comité de Samedi 1er Décembre 1821

Présens Mrs Pictet prédt, Naville, Michelis Dr ès L. Defaussure prof. - Favre — Germ Boissier — Cochet Gaudy - De Candole prof — Fary Secrt.

Le régistre de la séance précédente est lû & approuvé.

M^r le Président informe le comité que l'adjoint du G^d Saconay enverra incessamment son rapport relatif à la visite de pommes de terre — et que le rapport de Lancy étant égaré Mons^r le Maire de cette commune en enverra une copie —

mémoire de M^r Wickam

M^r le Président annonce qu'il a reçu un mémoire de M^r Wickham sur le lait de vaches. le comité en renvoye la lecture à la séance de la Classe.

Répétition de l'expérience des 152 variétés de pommes de terre

M^r le prof^r Decandolle informe que deux personnes se sont chargées de répéter en entier l'expérience de pommes de terre, savoir M^r le Syndic Necker à Mons^r le pasteur Vaucher a qui offre l'avantage de deux localités fort différentes.

Circulaire relative à l'examen des terres ensemencées

Le Comité passe à l'examen de la circulaire présentée par Mons^r Naville, relativement à la visite pour le meilleur arrangement des terres à blé. Cette circul^r offre quelques questions que le comité après discussion et votation détermine comme suit

1°. L'étendue de six poses fixée pour concourir est maintenue

2°. Quoique le 17^e programme n'admette au concours que les cultures au dessus de six poses le comité invitera les commissaires s'ils trouvent parmi les cultures entre 3 & 6 poses quelques cultivateurs qui méritent une distinction particulière à les consigner dans leur rapport, attendu que le comité se réserve le droit de leur décerner un accessit

3°. Que la prime & les accessits consisteront chacun dans l'une des deux médailles de la Classe

4°. Que les commissaires feront deux visites, savoir la première entre Décembre et Janvier prochain, et la seconde dans les mois de Mars & avril, mais que cette dernière n'aura lieu que pour les cultures qui auront paru les meilleures & pouvoir concourir ensemble —

5°. Que les commissions communales feront les visites dans leur propre commune, & non dans la commune voisine

Sur ces principes Mons. Naville est chargé de vouloirs bien compléter la circulaire

Explications à demander sur séparation de la graine de Cuscute

Un membre fait souvenir que l'on avait décidé d'écrire à Mr de Fellemberg pour avoir des explications sur l'instrument propre à enlever la cuscute qui se trouve avec la graine de trèfle — Mons. Pictet de Lancy paraissant être le seul en rapport avec Mr de Fellemberg sera prié de lui en écrire —

Charrue du Nassau

Mr Collandon présente un modèle de charrue venant des pays de Nassau comme ce modèle ne lui appartient pas, il est prié de s'adresser au propriétaire pour lui demander qu'il soit déposé dans le conservatoire de la Classe.

Pêles et fossoirs pr primes —

Mons. le Président informe que l'on a déposé chez le jardinier du jardin de botanique

34 pêles. 34 fossoirs fabriqués par Dufour
1 — " — 1 — " — par Machet
35 — 35 Total pr les primes —

Retribution au concierge du musée

Mr Fazy demande que l'on fixe la rétribution qui doit être donnée au concierge du musée pour avoir collecté plusieurs souscriptions arriérées. le comité renvoye à Mons. le Prés. & à Mr Fazy pr en fixer la valeur —

Séance générale de la Classe
du Mercredi 5 Xbre 1821

Présens 21 Membres & 1 étranger
Prés. Mr Pictet — Secrétaire Mr Fazy.

Mons. Edouard Naville donne lecture de la circulaire préparée pour les visites des terres ensemencées en blé froment cette année et qui doivent concourir à une prime d'après le 17e programme

Mons. Jules Pictet en sa qualité de membre de la chambre des communes fait connaître l'état des nominations faites par les conseils municipaux des membres qui doivent composer les commissions

Commissions d'agriculture communales.

d'agriculture communale; Il résulte de son rapport que 15 Communes ont fait les nominats requis,

8 — " — { ont envoyé le travail de leur session sans parler de cette nomination

13 — " — { n'ont point encore envoyé leur travail

1 — " — { a refusé de faire la nomination en question

Mr Pictet annonce que lorsque le tableau sera complet, il le communiquera au comité.

Examen sur le produit des vaches en lait & beurre

Le secrétaire donne lecture d'un mémoire redigé par Mr Wickam (anglais) présent à la séance lequel a pour but d'appeler l'attention de la Classe sur une différence remarquable entre le produit du lait de vache d'angleterre ou de Suisse: Il observe que d'après le Dr Sol de la bibliothèque universelle relatif au lait d'Hoffwyl, 1000 parties de lait donnent 100 parties de crême & seulement 24 de beurre, tandis qu'en angleterre l'on compte en général que 1000 parties de lait quoiqu'elles ne donnent que 7% de crême, rendent près de 36 parties de beurre

L'auteur du mémoire trouve bien une solution raisonnable dans la plus grande quantité de crême que l'on trouve en suisse, d'après le mode employé pour écremer dans l'un & l'autre pays, car en angleterre l'on employe une cuillère trouée qui ne retient que la crême tandis qu'en suisse l'on employe une cuillère non percée qui nécessairement retient plus ou moins de lait — mais il ne peut expliquer comment Mille parties de lait à Hoffwyl ne donnent que 24 parties de beurre tandis que la même quantité en donne 36 en Angr. Il se demande si cela tient à une espèce différente de vaches, ou à toute autre cause.

La discussion étant ouverte sur ce sujet, les opinions suivantes sont émises par divers membres.

1°. Que ces différences avaient peut être lieu, parce que les expérimens manquaient d'exactitude, que tel était le cas →

plus particulièrement en agriculture, et tant que l'on n'aurait pas étudié trois choses, savoir les espèces sur les=quelles on agit, les terrains dont il s'agit= et les proportions que l'on employe, l'on ne pourrait jamais se fier à l'exactitude des expériences.

2°. On observe que la qualité des pâturages a une grande influence, que les vaches dans le canton de Fribourg donnent plus que lorsqu'on les en sort; Que l'on a observé que les vaches dans la Prévalaye en France, devenaient bonnes lorsqu'on les y mettait, & perdaient leurs qualités lorsqu'on les en sortait

3°. Que les bêtes en liberté rendaient beaucoup plus que lorsqu'elles étaient à l'écurie, & qu'en Angl. les bêtes étaient toute l'année au pâturage, tandis qu'à Hofwyl elles ne sortaient jamais de l'écurie

4°. Que la crême se gâtait beaucoup plus facilement lorsque les vaches étaient tenues dans une écurie très chaude

5°. Enfin, un membre de la Classe Mons. Van Muyden observe que les expériences ont été faites à Hofwyl en 1816 et 1817, qu'il était alors lui même à Hofwyl et que cette année les fourrages non seulement étaient très aqueux, mais l'on donnait au bétail beaucoup de pommes de terre.

Un membre observe que c'est peut être le cas de soumettre la question dans un programme, mais cette demande est renvoyée à un comité en attendant le mémoire en question sera déposé dans les archives.

Mons. Bonnet père prend cette occasion pour faire sentir la nécessité d'avoir une meilleure race de taureaux dans le Canton — L'utilité de la proposition paraît sentie & pourra donner ultérieurement la classe.

Vinification par l'appareil Gervais

Rapport de Mr Gaudy

Mons. Gaudy donne lecture d'un mémoire où il a consigné les effets qu'il a éprouvés cette année dans la vinification par l'appareil Gervais — Ce mémoire porte que la fermentation a été plus lente, qu'elle a duré
" 14 jours, que le chapeau était exempt de toute acidité

" qu'aucune liqueur spiritueuse n'a distillé par le
" tube, et qu'il ne paraît pas qu'il y ait eu dégage-
" ment sensible de gas acide carbonique ; que du
" reste la température de son cellier a été constamment
" trop froide, c'a'd, entre 2 à 6 degrés de Réaumur
" et que l'on ne pourra bien juger de la qualité du
" vin, que lors qu'il sera complettement dépouillé et
" lorsque toute fermentation secondaire aura cessé.
" Le Mémoire de M. Jaudy sera consigné dans les
" archives.

Rapport de M. de Constant sur la vérification

Mon. de Constant présente pareillement un
" rapport sur les effets qu'il a obtenus par les
" mêmes procédés. Il annonce que la fermentation
" a duré quinze jours, qu'il n'y a pas eu d'émission apparente
" de gas acide carbonique, qu'aucune partie de la
" vendange s'était aigrie que le vin était de belle
" couleur clair, et avancé en maturité, qu'il y avait
" dans le condensateur lors de l'ouverture un verre plein
" d'une eau de vie faible, mais bonne et limpide. M.
" de Constant informe en même tems que la tempé-
" rature de son cellier a été aux environs de Dix degrés
" et qu'il croit qu'il y aura un avantage soit pécuniaire,
" soit positif dans ses effets, dans la réduction de
" l'appareil à moitié grandeur — Son mémoire
" sera pareillement consigné dans les archives —

Visite des réservoirs d'eau dans les communes

M. le Président donne lecture d'une lettre de M.
Pronier ingénieur, portant, qu'il se rendra dans
la commune de Dardagny ; que la demande faite par
le maire de cette commune a été provoquée par lui-
même, qu'il conviendrait de stimuler plusieurs com-
munes sur l'établissement de réservoirs d'eau, qui
pourraient s'exécuter, si on sortait ces communes de leur
apathie. Il cite entr'autres le village d'Epaisse.
M. Colladon maire d'Aveully est prié par M. le Pré-
sident de prendre des informations sur ce village
et le comité prendra en considération la lettre de M. Pronier.

Séance de Samedi 15 Xbre 1821
du Comité —

Présens Mrs Pictet Présdt = Naville — Monod, — Sautter — Michely Delhr — Audeoud — Gn Boissier Pictet — Gaudy — Pochet — de Constant — Desaussure — Bellamy — Fary. Secrt.

Le Régistre de la précédente Séance est lû & approuvé

Manuscrit de Zurich sur les Engrais

Un membre présente la traduction du manuscrit sur les engrais apporté de Zurich par Mr le Syndic Schmidt; Ce manuscrit ne paraît présenter rien de nouveau & par conséqt l'impression n'en serait pas de grande utilité: Le comité arrête que le Secrt adressera des remerciemens à Mr Gwerlach pour la peine qu'il a prise de traduire cet ouvrage et lui redemandera l'original qui doit être restitué à Mons le Syndic Schmidt d'après la demande qu'il en a faite.

Marne de Nyon & de Confignon

Mons Audeoud informe le comité qu'il a trouvé près de Nyon de la Marne dont il a donné un morceau à Mr le Prof. Boissier pour en faire l'analyse

Mons. Gaudy présente de son côté un échantillon de Marne qui se trouve à Confignon: Le comité l'invite à constater ses vertus par des essays.

Dynamomètre

Mons Audeoud présente encore un nouveau Dynamomètre qui agit par la compression d'un ressort et qu'il estime pouvoir s'appliquer d'une manière plus exacte aux essays de charrues. Surquoi Mr Naville veut bien se charger de demander à Paris des informations qui fassent connaître au comité si réellement un genre de dynamomètre peut s'appliquer à cet usage. et le prix.

Bateaux pr recevoir les engrais de la ville

Mons de Constant présente le comité qu'il espère pouvoir bientôt lui présenter un modèle de bateaux propres à recueillir les engrais perdus de la ville aux embouchures des canaux dans quelques localités. Il engage en attendant les membres du comité à aller voir de quelle nature sont les

attérissemens dans le rivière au dessous de ces embouchures, pour se former une opinion sur la possibilité de les enlever, afin de pouvoir y introduire les bateaux en question.

Mémoire nouveau de M^r Favre sur l'usage des pommes de terre

Mon^r le Prés^t présente un mémoire de Mon^r Favre d'Evian, qu'il lui a remis pour servir de complément à son ouvrage couronné sur l'usage des pommes de terre :- Le comité nome Mess^rs ~~Pictet Prés^t~~ Naville & Gaudy pour en prendre une lecture spéciale & rapporter au comité. Il invite encore ces Mess^rs à déposer ce mémoire auprès de la concierge après qu'ils en auront pris lecture, pour que tous les membres du comité qui le désirent, puissent jouir du même avantage.

Mémoire de M^r Audéoud

Mon^r. Audéoud saisit cette occasion pour demander si le comité se propose de faire imprimer en entier son mémoire qui a obtenu l'accessit, parce qu'autrement il est possible qu'il le fasse lui même. Sur quoi le comité considérant qu'il n'a point encore pris de mesures pour l'impression d'un ouvrage relatif à l'agriculture estime que M^r. Audéoud a le droit de le faire imprimer en son particulier quoiqu'en principe les mémoires couronnés appartiennent au comité, en conséquence il est arrêté que si M^r Audéoud en fait la demande on lui rendra son mémoire après l'avoir fait copier pour qu'il reste dans les archives de la Classe.

Réglem^t de la société des Arts.

Mon^r le Prés^t donne communication du nouveau réglement de la société des arts & annonce qu'il en sera remis un imprimé à chacun de Mess^rs les membres de la Classe.

Consultation de M^r Trembley sur la dot d'une fille

M^r Pary donne lecture d'une lettre de Mon^r Trembley de Tournes, qui offre de doter d'un ameublement de vingt cinq louis une jeune fille de la commune de Chêne ou de Plainpalais, qui en se

=mariant aura été jugée digne de cette distinction il se propose d'accompagner cette cérémonie d'une fête. et souhaite consulter à cet égard l'opinion du comité.
Le comité après avoir examiné le sujet, estime, (tout en rendant justice aux intentions généreuses de Mr Trembley), que cette cérémonie seroit sujette à des difficultés, & charge Mons Gn Boissier de vouloir bien se rendre auprès de lui, pour lui en expli=quer les motifs de vive voix

nomination d'experts pr les cochons.

Le comité passe à la nomination d'experts pour l'examen des cochons présentés au concours d'après le 16e programme, mais auparavant Mr le Presidt informe le comité que Mr ab. Moser de Lointrin ne se trouve pas inscrit sur le registre quoi qu'il ait fait les démarches nécessaires, mais il a adressé ses démarches à Mons le Prof. de Candole qui croyait encore présidt et qui était absent à cette époque, sur quoi le comité décide que le susdit ab. Moser sera admis au concours — Les concurrens se trou=vent ainsi portés au nombre de 5, savoir
Mr le syndic Michely. chez lequel l'expertise se fera par Mons le Lt Col. Lullin — Mrs Maillard & Mévin & ab. Moser de Lointrin chez les quels l'ex=pertise se fera par Mons le Presidt Pictet —
Mrs Flere Hrs de Besinge & Jn Lauron de Standouve, chez les quels l'expertise se fera par Mons Gn Boissier Mrs les commissaires voudront bien se rendre chez les susdits à l'époque où ils en seront requis, et bâtier leur rapports sur les points désignés au pro=gramme — à cette occasion on rappelle que Mad de Chateauvieux a accordé à Mr Petit-Pierre de Chambly le droit de concourir cette année pour les cochons qui ont été élevés chez elle l'année présente, ainsi que cela fut consigné au registre dans le tems —
Mr le Presidt rapporte au comité que parmi les

Remuemens à Mrs Pheremin, Panch & Chaulmontet.

personnes qui ont procédé aux visites de pomes de terre, il y en a trois qui y ont apporté un zèle tout particulier, savoir Mons Pheremin expert, Mrs Panchaud & Chaulmontet maires - sur quoi le comité charge le Secretaire de leur témoigner les sentimens de sa reconnoissance.

Instruction à faire pr rapports de pomes de terre.

Un membre fait souvenir le comité que Mrs Pictet président & audeoud, sont chargés de la rédaction d'une instruction pour faire les rapports de pomes de terre. Sur quoi Mons le Président présente un projet qu'il a préparé. le comité l'invite à vouloir bien y donner la dernière main & à le faire imprimer il voudra bien aussi s'en entendre avec Mr De Rochas.

Séance du Comité du 22 Xbre 1821

Présens Mrs Pictet Decandolle, Lullin - Favre - audeoud — G. Boissier — Sautter — Deconstant - Perrey - Michely dsht - Colladon - Fazy. Secrn

Le registre de la précédente séance est lu & approuvé

Bateau modèle pr recueillir les engrais

Mons. de Constant présente un bateau modèle qu'il croit propre à recueillir les engrais de la ville que se perdent aux embouchures de quelques canaux sur le Rhône

Le comité en renvoye l'examen à la commission qui existe pour un même objet - à laquelle il adjoint Mr Deconstant pour en faire partie et charge le Président prévenir Mons le Cons Frontin convocateur de cette commission

Mr de Constant nommé membre de la Commiss pr engrais

Rapport de Mr Boissier sur expertise de Cochon

Mons G Boissier, remet son rapport sur l'examen qu'il a fait des cochons de Mrs Hty. Clerc & Lamon Ce rapport restera déposé entre les mains du Secretaire jusqu'à ce que les autres experts aient remis les leurs.

Le Secret donne lecture d'une lettre de Mr L Marie pr

d'yvetot adressée à Mons le Conr Ch Pictet qui contient le détail de son agriculture. Le comité observe particulièrement le produit considérable énoncé des Carottes jaunes, qui est de 360 Quintaux par arre de 54,000 pieds carrés - Il observe encore que l'auteur a construit une machine à battre les grains qu'il dit avoir parfaitement reussi et avec laquelle trois ouvriers font autant d'ouvrage que 10 à 12 avec le fléau - Sur quoi le comité décide qu'il invitera Mons le Conr Pictet à demander à Mons L Marié les procédés qu'il employe pr la culture des carottes et qu'il s'informera en outre

Culture de carottes par M. marié de yvetot

Machine à battre les grains par Mr marié d'yvetot

1°. Du coût de la machine à battre

2°. de l'état dans lequel elle laisse la paille

3°. si elle peut se transporter d'une ferme à l'autre sans trop d'embarras.

4°. s'il ne pourrait pas obtenir un dessin-modèle de la machine -

Impression du mémoire de Mr le prof Decandolle

Mons le prof Decandolle informe le comité qu'il présume qu'il pourra faire imprimer gratis par Mr Paschoud son mémoire sur les pommes de terre

Louage d'une pièce de terre pr essays de différens procédés de culture de pommes de terre -

Il dit encore que son intention est de demander à la direction de l'hopital qu'elle lui donne à ferme pour l'année prochaine une pose de terrain qu'il destine à essayer les divers modes de culture de ce tubercule, et demande au comité s'il veut y coopérer. Sur quoi le comité arrête que cette proposition est acceptée avec empressement, et qu'il se charge des frais - Mons le prof Decandolle invitera les agriculteurs à lui communiquer les divers procédés de culture qu'ils souhaitent que l'on essaie -

Réception de membres

sont présentés pour être membres sociétaires de la classe

Mrs les Comtes Mielzynsky - par Mrs Pictet & Decand

Mons Répot - Pinguerlin - par Mrs Lullin & Pictet

Mons Prevost Vétérinaire - par Mrs Colladon & Peney -

Mons le Comte de Pitamont } par Mrs Pictet & Decandolle

Mons Pictet Lagrange }

Le Scrutin n'étant réclamé pour aucune de ces présentations, elles sont mises aux voix & accueillies

---

Séance de la Classe du Mercredi 2e Janvier 1822

Présens 25 membres — Mr Pictet, préid.t — Mr Fary, Sécrét.r —

Lecture est donnée du régistre des trois précédentes Séances, le dernier est approuvé par les membres présens du comité.

Mr le Préid.t invite les membres de la Classe à prendre la parole s'ils ont quelques propositions à faire, surquoi Mons.r le Col.l Lullin exprime le désir que l'on fasse une autre année les visites des terres ensemencées avant que la saison soit aussi avancée — Il propose encore qu'il se fasse chaque année une mutation de deux membres dans les commissions d'agriculture comunales : surquoi l'on observe, que le principal est fait — c.à.d, l'établissement de ces commissions, que peu à peu les accessoires se régulariseront suivant les besoins et qu'il vaut mieux pour le moment ne pas en occuper —

Demande d'une mutation périodique dans les commissions d'agriculture comunales.

Mons.r le Préid.t prend cette occasion pour faire savoir à la Classe que 32 comunes ont procédé à ces nominations

Le Secrétaire donne lecture d'un mémoire de Mons.r Gaudy sur le moyen qu'il employe pour établir des esparcettes et luzernes dans les terrains plats et qui par leur nature sont condamnés à retenir longtems l'eau dont ils sont imbibés : Ce moyen consiste à cultiver d'abord sur ce terrain des pommes de terre par la méthode irlandaise, dite Lazy-beds, avant d'y semer les esparcettes ou Luzernes. Ce procédé ainsi que les frais qui en résultent sont développés dans le dit mémoire, qui sera consigné dans

Etablissement de Luzernes & Esparcettes — Culture de pommes de terre par lazy-beds

les archives. — Mon^r Gaudy présent à la séance ajoute qu'il ne recommande pas cette méthode dans un assolement régulier mais que c'est une bonne culture d'exception pour le but proposé; il ajoute que quoique l'on puisse planter les pommes de terre sur le terrain en friche ou le gazon non rompu, cependant il vaut mieux donner un labour auparavant. M^r Colladon observe que cette méthode est bonne à employer après le trèfle farouch. — M^r le Comte Mielzynsky, indique un mode de plantation que l'on employe en allemagne, qui consiste après la préparation du terrain à faire des trous avec des espèces de pauffers, dans les quels on jette la pomme de terre.

Mémoire allemand sur les pommes de terre

Mon^r le prof^r Decandolle présente à la Classe un mémoire allemand sur les pommes de terre accompagné de figures qui représentent diverses variétés; il avait commencé lui même à faire prendre des dessins de ces tubercules mais l'ouvrage en question présentant déjà une partie de ce travail il en a suspendu la continuation. — Mon^r Pictet-Cazenove veut bien se charger de prendre lecture de ce mémoire, afin de savoir s'il vaut la peine d'être traduit.

Bornes en pierres pour limiter.

Le Secrétaire donne lecture d'une lettre de M^r Pauthaud maire a Prégny par laquelle il soumet au comité la convenance de faire construire des bornes en pierre pour servir de limites aux propriétés rurales. Il voudroit qu'elles eussent une forme déterminée reconnue par le gouvernement; que dans chaque commune il y eut un régistre présentant l'état des bornes plantées; que ce régistre fut confié aux soins du Conseil municipal, et qu'aucune borne ne pût être plantée sans avoir un ou deux de ses membres pour témoins, qui seroient tenus après l'opération à inscrire le nom des propriétaires, le lieu où la limite auroit été plantée, & la date du

plaument. Il appuie la convenance de cette mesure sur deux motifs, savoir, 1°. l'irritation de nombreux procès qui naissent à la suite de l'incertitude des limites, telles qu'on les pose actuellement. 2°. la diminution du mal que les hayes produisent dans les campagnes sur les recoltes.

La discussion étant ouverte sur cette proposition, les opinions se trouvent partagées relativement aux hayes. quelques membres soutiennent, que les racines traînantes nuisent à la végétation, qu'elles occasionnent la verdaison des blés, qu'elles servent d'abri aux nids de souris, que le blé est toujours faible autour des hayes et qu'au moindre vent il se couche. — D'autres membres, par contre disent que si les hayes sont nuisibles aux cérales qui les environnent, par contre elles les préservent en général de l'effet des orages, en diminuant dans le pays la force des vents. qu'un propriétaire pris isolément peut se trouver bien d'arracher ses hayes, mais que si cet usage devenait général, le pays s'en trouverait mal. que l'on observe que les hayes sont ordinairement un acheminement à de bons procédés d'agriculture en invitant aux assolements. qu'une pièce enclose de hayes se vend généralement à un prix plus élevé que celles qui ne le sont pas. ainsi les opinions sont partagées sur ce point, mais elles n'en paraissent pas moins unanimes sur la convenance d'avoir s'il est possible des limites en pierre d'une forme déterminée. — Mon. Lullin indique l'usage que l'on a en Flandres de faire une plantation d'aubépine ~~à la place de la borne~~ au dessus de la borne : — Mon. le Comte de Riancourt dit que la plantation des bornes doit être nécessairement accompagnée d'un procès verbal, que pour leur donner toute l'authenticité possible on est dans l'usage dans certaines provinces en France de rattacher les bornes que l'on plante avec d'autres bornes particulières, en déterminant les distances

=au moyen de l'équerre & de la chaine. que l'on puisse encore les rattacher à de grandes bornes destinées à marquer la séparation des communes et qu'il est convenable de défendre que l'on cultive la terre à un pied de distance tout autour des bornes ce qui empêche leur déplacement — Cette discussion est suivie de l'observation qu'une pareille mesure ne peut être du ressort de la classe d'agriculture, étant absolument législative. Mais la Classe consultée à cet égard émet le vœu que son comité fasse les démarches nécessaires auprès du gouvernement, pour qu'il y soit pourvu législativement —

mémoire sur les champs

Mon^r le Prof. Decandolle donne lecture d'un mémoire qu'il a fait sur la famille des champs, et qui a été couronné à Londres par la société d'horticulture, et présente la médaille qui en a été le prix —

La séance est levée

plantations de bornes.

(omission réparée au registre) — Relativement aux plantations de bornes, Mon^r Colladon annonce qu'il étoit chargé par la commission communale d'agriculture de la commune de demander la mesure provoquée par M^r Pandiaud.

Séance du Comité de Samedi 6 Janvier 1822

Le registre de la précédente séance est lû et approuvé

Présens Mess^rs Pictet, Prés^t — Colladon — Monod — Fatio — Boissier, (germain) — Dufresne — Naville — Cochet — Delhateauvieux Fabri — Bellamy — Fary Secrétaire —

Mon^r le Prés^t ramène la discussion ouverte dans la précédente séance, sur l'établissement de limites

Limites de propriétés rurales

en pierre pour les propriétés rurales. l'opinion du comité n'est arrêtée sur la convenance de cette proposition, avant qu'elle pourra être exécutable, il arrête

1° Que Mons. Bellot professeur en droit sera consulté pour qu'il ait à examiner la question sous ses points de vue législatifs

2° Que Mons. le prés.t Pictet prendra des informations sur le coût des pierres de roche, propres à servir de bornes.

Nomination du Comité p.r l'examen des mémoires relatifs à l'usage des vaches p.r le trait

Le comité procède à l'ouverture des mémoires déposés pour concourir au 13.me programme sur la convenance de l'emploi des vaches à la charrue ou au trait.

Il existe pour ce concours deux mémoires, l'un accompagné d'un billet qui porte p.r titre

» ainsi ayant des vaches de relai, comme chevaux de
» poste, le voiture ne séjournera jamais et les maniant
» par tel ordre avec douceur, utilement l'on s'en servira
» sans grands frais de leurs portées ni laitages

» En 1581, Olivier de Serres, seigneur de Pradel

Ce mémoire est étiqueté par le comité sous le N.° 1.

L'autre mémoire portant pour devise

» Mos tamen est aequi dignus, utergue coli,

est étiqueté sous le N.° 2.

après quoi le comité passe au scrutin secret pour le choix de trois membres qui seront chargés de l'examen de ces mémoires. — Le nombre des votans est de dix, les trois personnes qui obtiennent le plus de voix sont

Mons.r Delhaterquinup Fabri, qui en a 8.
Mons.r Pochet — — — — qui en a 7.
Mons.r Naville — — — qui en a 5.

En conséquence ces trois messieurs composeront la commission chargée de l'examen des dits mémoires.

Mémoire sur la nourriture du bétail par les pommes de terre

Mons.r Naville fait son rapport sur le second mémoire de Mons.r Favre d'Evires relatif à la nourriture du bétail par les pommes de terre. Il dit à cet égard que ce mémoire quoique très intéressant, manque de faits positifs, » à l'appui, en quoi il diffère du premier ouvrage couronné

» et il observe que l'institution de notre classe ayant
» pour but l'agriculture pratique & non l'agronomie
» a mémoire se trouve dans une catégorie toute dif=
» férente

Le comité en prenant acte de ce rapport arrête que l'on attendra celui de Mons Gaudy, qui ne se trouve pas présent à la séance.

Mons Naville informe que son jardinier qui est un homme intelligent et observateur donne depuis nombre d'années des pommes de terre à ses vaches qu'en moyenne il en donne 13 ℔ par tête pendant 7 mois de l'année, et qu'elles se maintiennent en bon état pour le poil, la santé & la lactescence —
Mons Bellamy dit qu'il en a donné 13. 14. & 15 ℔ avec succès

proposition de recevoir les membres des comissions communales comme membres de la Classe.

Mons Pary ouvre la discussion sur la convenance de recevoir comme membres honoraires de la Classe les membres des commissions communales d'agriculture
Cette proposition ne paroit pas être vue avec faveur, les uns craignent que nos séances de la Classe deviennent trop nombreuses, d'autres que la grande augmentation des membres n'en fasse perdre le mérite d'autres enfin que cela ne diminue les revenus de la Classe puisque plusieurs membres des comissions qui paient maintenant leur souscription pourroient s'en dispenser. Finalement cette proposition paroit écartée pour le moment quoique sans votation. Seulement le secretaire sera autorisé à adresser nominativement dans les communes les publications de la Classe aux membres des comissions —

Don d'un livre par Mr le Col Lullin

Mons le Col Lullin remet une assignation sur Paschoud libraire, par laquelle il fait hommage à la classe d'un ouvrage qu'il a publié comprenant les dix années de l'almanach du cultivateur du Leman & le volume du cultivateur du Canton de Genève. Ce don est agréé avec reconnoissance.

Étrennes

Le trésorier est autorisé à donner les étrennes aux employés de la Classe comme l'an dernier

Séance du Comité du 19 Janvier 1822.

Présens Mrs. Pictet Prés.t — Michely Syndic — Patris Con.r — Gn. Boissier — de Constant — Monod Dessaussure prof.r — Bellamy — Cochet — Fary. fils

Le registre de la précédente séance est lu & approuvé —

Cout des bornes en pierre.

Mons.r le Présid.t Pictet informe, qu'il a pris les informations requises sur le cout des pierres destinées à servir de bornes, et qu'il estime qu'elles coutaroit environ trois francs s'elles ont trois pieds de longueur peut être moins si l'on en fait faire une certaine quantité, — M.r Fary dit qu'il a transmis à ce sujet les informations requises à Mons.r le prof.r Bellot et que celui lui a promis de s'occuper de la question des limites dans les communes sous le point de vue législatif. — La discussion ultérieure sur cet objet est renvoyée jusqu'à la réponse de Mons.r Bellot.

attendre la réponse de M.r Bellot sur l'établiss.t des bornes.

Le Secretaire donne lecture d'une lettre de Mons.r le Maire du Petit Saconnex par laquelle il informe le comité que le nommé Demouille de sa commune ne s'est pas soucié du prix qui lui avoit été adjugé pour la culture de pomes de terre, parce que ce prix avoit été partagé et en conséquence Mons.r le Maire tient à la disposition du comité une médaille et un fossoir, dont ofiné le comité arrête que le Secretaire fera retirer ces deux objets

Retirer une médaille & un fossoir au petit Saconnex.

Effet des pomes de terre sur le beurre

Mons.r le Syndic Michely croit devoir informer le comité d'un fait — savoir, qu'il donnoit cet hiver à ses vaches des pomes de terre & des raves d'abondance, que le beurre qu'il fabrique avait contracté un mauvais gout avec cette nourriture, qu'il a supprimé les pomes de terre & continué à donner des racines & que son beurre a perdu son mauvais gout, mais que le lait n'avoit pas dans le premier cas perdu de son bon gout —

Divers membres observent que les pomes de terre augmentent bien la partie caseuse du lait & non la partie butireuse, mais que l'experience ne leur a jamais appris

que le beurre en ait contracté un mauvais goût. L'on observe encore que cela peut tenir à l'eau de végétation qui n'avoit pas été exprimée ou à quelqu'autre nourriture prise à la même époque comme par ex: une mauvaise qualité de fourrage. Enfin l'on adresse à Mons le Syndic la demande de la quantité de pommes de terre que l'on donnoit à son bétail mais comme il n'en est pas suffisamment informé, & comme le fait est d'une grande importance, on le prie de le constater par de nouvelles expériences, et jusqu'alors, l'opinion doit rester suspendue sur le fait.

Mort de l'étalon. Mons Favre rétrocède donne connoissance au comité de la perte de l'Etalon et de ses observations jour par jour sur la marche de la maladie. Comme le comité croit devoir donner à la Classe tous les détails relatifs à une perte aussi grave, il prie Mons Favre de vouloir bien rédiger son rapport par écrit pour en donner lecture à la première Classe.

Reception d'un membre Mons Achard-Trembley fils est présenté comme membre sociétaire de la Classe par Mons le Prés.t Pictet & par M.r Pasy, le scrutin n'étant point réclamé il est admis unanimement.

Elections à faire au mois de Mars Mons le Prés.t Pictet informe que le comité devra se renouveller de trois membres cette année d'après le premier réglement et qu'il faudra procéder à une élection de 5 membres nouveaux d'après le dernier réglement de la Société des arts, pour porter le nombre total du comité à 20 membres. Le comité arrête que ces élections se feront simultanément dans la séance de la classe du mois de Mars. —

Modifications à faire au réglement Il arrête encore que Mrs Pictet prés.t De Candolle et Pasy seront chargés de présenter samedi prochain un rapport sur les modifications à faire au réglement

de la Classe d'agriculture pour le faire concorder avec celui de la société des arts —

Instruction à imprimer sur la fabricat. de rapures de pommes de terre —

Mons. le Prés.t Pictet donne lecture au comité de l'instruction qu'il a préparée sur la fabrication des rapures de pommes de terre Cette instruction est adoptée et Mons. Farey est chargé de la faire imprimer

---

Séance du Comité de Samedi 11 Janvier 1822.

Présens M.rs De Candolle faisant les fonct.s de prés.t, Mons. le Syndic Michely — M. le Com.r Pictet Baraban. Mej Sullin - de Montamont - Monod - Cochet - Gaudy. Crud - Delbrück aîné - Desfarsure - Bellamy - Farey Sécr.t

Le registre de la précédente séance est lû & approuvé —

projet de nouveau réglement.

Le Secrétaire donne lecture du projet de nouveau réglement pour la Classe modifié d'après celui qui a été adopté par la société des arts — Ce projet ne présente aucune différence essentielle sur celui qui lui sert de base si ce n'est relativement à l'art.e 6. où l'on a consacré le principe que la classe pourroit choisir les adjoints du comité en dehors de la présentation qui lui seroit faite par le comité. Cette modification est séparément mise aux voix & adoptée — après quoi le comité adopte l'ensemble du projet de reglement & décide qu'il sera présenté à la classe dans sa prochaine séance.

à cette occasion le comité arrête que l'on imprimera à la suite du dit réglement, celui que la classe avoit adopté en Décembre 1820 sur les sujets qui doivent être soumis à la discussion de la classe dans ses séances périodiques, vû l'utilité de mettre en vigueur ce réglement qui est tombé en désuétude — et il arrête en même tems que dès la séance prochaine les membres de la classe seront invités à présenter les sujets sur lesquels ils désirent

qu'il s'établisse une discussion — L'un des dits sujets qui sera annoncé Mercredi prochain afin d'être discuté au mois de Mars, sera relatif à la convenance d'avoir dans les exploitations rurales de nôtre canton des moutons ou des Vaches. —

Discussion à établir sur les Vaches et moutons —

Le gen.l Lacoste ayant écrit à la Société des arts pour demander des renseignemens sur le Simoir usité dans nôtre Canton, Mon.r le Com.r Pictet veut bien se charger de lui répondre —

Réponse à donner au G.l Lacoste sur le Simoir

Mon.r le Syndic Michely présente au comité deux espèces de beurre, savoir une espèce provenant de vaches qui mangent par jour 15 ℔ de pommes de terre, et l'autre qui mangent 15 ℔ de betteraves non compris le fourrage. De chacune de ces espèces il y a deux morceaux, dont l'un est tout frais et l'autre a 8 jours de date — Mon.r le Syndic croit devoir d'abord désigner les qualités et invite les membres du comité à les goûter — Il résulte relativement aux beurres frais, que les opinions se trouvent entièrement partagées sur leur supériorité, et que l'un et l'autre sont bons, d'où il découle que les deux qualités doivent être envisagées comme marchant de pair — Quant aux beurres de huit-jours il paroît que celui de pommes de terre est un peu moins bon et qu'il n'a pas pris autant que celui de betteraves la couleur dorée que l'on préfère; au reste l'un et l'autre ont déjà contracté un goût de fort.

Beurre résultant d'une nourriture avec pommes de terre — ou avec betteraves —

Mon.r le Syndic Michely explique que la préférence que l'on donne à son beurre provenant d'une nourriture avec des betteraves provient probablement de cette différence, car dans les ménages l'on ne tient pas seulement à avoir du beurre qui soit bon lorsqu'il est frais, mais encore qu'il le soit quelques jours après l'achat. Il résulte encore de cette observation que ce défaut ne se développant pas tout de suite le lait provenant d'une nourriture avec pommes de terre ne doit pas présenter

d'inferiorité — Mon. le Syndic Michely est invité par le comité à répéter cette expérience pour la prochaine séance de la classe et à prier Mon. Wickam à y assister, vu qu'il s'est occupé de ce sujet

Présentation de Mr Wickam pr membre honoraire —

Un membre propose d'élire Mon. Wickam en qualité de membre honoraire de la classe, sur quoi le comité arrête qu'il sera mis en élection à la prochaine séance du comité —

Eprouvette à 2 couples

Mon. le Syndic Michely annonce qu'il avoit fait venir de la graine d'éparcette à deux cosses, qui paroit lui présenter effectivement quelque variété, mais qui au produit, il ne croit pas qu'elle soit préférable à notre éparcette ordinaire

sur le renouvellemt du comité.

Ensuite de l'arrêté pris dans la précédente séance sur le renouvellement de 3 membres du comité, un membre propose, (comme d'après le nouveau réglement le comité doit être augmenté de 5 membres) que pour cette année il n'en sorte point, afin de ne pas avoir dans une seule année une mutation de 8 membres ce qui seroit beaucoup — Cette opinion est adoptée

---

Séance générale de la Classe du Mercredi 6 février

Présens 29 membres

Mr Pictet Presidt — Farey Secrtaire

Lecture est donnée des procès verbaux des trois dernières séances. Le dernier est approuvé par les membres présens du comité.

Mr le Presidt communique à la Classe les nominations qui ont été faites des membres composant les commissions d'agriculture communales.

adoption du nouveau réglement

Le Secrtaire donne lecture du projet du nouveau réglement redigé pour la classe d'agriculture d'après les bases posées par la Société des arts — ce projet est soumis à l'approbation de la classe et adopté par elle

Mr le Pt informe la Classe que dans la prochaine séance du mois de Mars, on procédera à l'élection de 5 adjoints au comité et à la nomination de deux commissaires pour la vérification des comptes.

Il informe encore la Classe qu'en conformité du réglement du 23 Xbre 1820 on soumettra à la discussion dans la dite séance un sujet qui a été proposé, savoir, la convenance d'avoir dans les exploitations rurales des Vaches ou des moutons

Sujet de discussion pr le mois de Mars

il invite les membres de cette assemblée à se préparer pour cette discussion et il invite particulièrement Mrs le Cons.r Pictet-Baraban, le Col. Lullin aud.t Sauz & Boissier de Rutti à préparer un travail y relatif.

Mons. Pictet-Cazenove donne lecture de la traduction qu'il a faite en abrégé de l'ouvrage allemand qui lui avoit été remis sur les pommes de terre. Cet ouvrage renferme des détails importans sur la classification de ces tubercules, et sur leurs propriétés; les auteurs après de longues recherches ont réduit les différentes pommes de terre connues à 33 variétés distinctes sur chacune desquelles ils entrent dans des détails & en donnent le dessin propre à les faire reconnaître; eux mêmes ont fait mouler en cire ces diverses variétés pour servir de point de comparaison à l'égard de toutes celles qui peuvent se présenter — La seconde partie de l'ouvrage en question traite de la Culture des pommes de terre & Mons.r Pictet annonce qu'il la communiquera dans la prochaine séance.

Traduction d'un ouvrage allemand sur les pommes de terre

Mons.r Colladon renouvelle la proposition qui avoit été faite l'année dernière de prendre des moyens pour la destruction des hannetons. — La classe lui confie le soin de présenter ses idées à cet égard pr.r la prochaine réunion —

Proposition pr la destruction des hannetons

Mons.r André Louis informe la classe qu'il a été dans

Offre de graines de trèfle

le Dauphiné où il a acheté des graines de trèfle qu'il offre de vendre au prix de 20ᵗ pour des quantités au dessous de 50ᵏ et au prix de 19ᵗ pour 50ᵏ et au dessus. Mᵍ Pary prend cette occasion pour rappeler à la Classe qu'il a semé en 1821 son trèfle au mois de Janvier sur la terre gelée & que cette méthode lui a parfaitement réussi — Mᵍ Boissier de Rutta dit que ses trèfles avoient généralement peu de succès chez lui, mais que depuis qu'il les sème avec des graines de printems ils ont une bonne reussite

Semature de trèfle

Résultat de petites fauchées de bonne heure.

Le Même informe la Classe que l'année dernière il avoit semé une coupe de pesettes avec un quart de seigle que ce champ fut fortement grêlé le 4 May ce qui l'engagea à le faucher le 10, qu'il en eut un char de 25 2ˣ ; et que la seconde coupe fut très belle puisqu'elle lui donna 36 2ˣ de fourrage et 20 Coupes de graine — Il attribue ce succès à l'époque prématurée pour la saison où il fit sa première coupe tandis que les personnes qui ont fauché plus tard, n'ont eu pour la seconde coupe qu'une foible recolte en fourrage & en grain

Beurre

Dans cette séance Monᵍ le Syndic Micholy n'a point envoyé les deux qualités de beurre dont il a été question dans la précédente séance de manière que la contre preuve n'a pas eu lieu.

Etalon

Mᵍ Favre n'ayant pas apporté le rapport relatif à la perte de l'étalon, il n'a pas eu lieu dans cette séance

Le Secrétaire donne lecture d'une lettre de Mᵍ le Maire de Plainpalais portant la décision des comᵗˢ sur les prix à adjuger dans cette commune aux meilleurs jardiniers — Cette lettre est conçue comme suit —

adjudication des prix de Plainpalais

„ La Commission que je présidois et qui devoit adjuger le „ prix des Jardiniers de cette Commune étoit composée de Messieurs Cougnard fils aîné et Prevost Marcet fils que j'avois nommés de Messieurs Moyse Velin, Chappuis

nommés par les Jardiniers eux mêmes dans une assemblée a laquelle j'ai les avois fait inviter pour leur faire connoitre les divers programmes et leur demander de faire un choix de 2 commissaires pour le prix des Jardiniers. — Mons.r Prévost étant parti pour un voyage, j'ai fait deux visites a assez longs intervalles avec les 3 autres commissaires, de plus chacun de nous a fait deux visites particulières, après lesquelles nous étant réunis notre avis unanime a été:

1° d'accorder la médaille d'or au Sieur Pierre Jaubert fermier de Mess.rs Martin & Doxat a la jonction.

2° de Solliciter de Mons.r Trembley deux médailles d'argent en faveur des Sieurs Louis Jaubert, Paul Pernet fermiers de Mr. Delarive Tronchin au pont de Arve. M B Mons.r Trembley a accordé graciusement cette demande. —

3° de faire une mention très honorable des Sieurs Ant.e Martin fermier de Mlle Naville, des deux Frères Guérin l'un fermier de la Hoirie Bertrand Mallet l'autre des Hoirs Combrias tous trois aux chemins des Servoises. —

Nous avons été obligés d'accorder toutes ces primes mentions nombreuses parceque tous ces jardiniers cultivent de une manière presque égale leurs jardins ce qui a obligé de notre part ces visites multipliées et qui nous a mis a même d'admirer les soin que ces fermiers apportent a la culture de leur terrein la médaille d'or a été accordé au S.r Pierre Jaubert parceque a culture égale avec les deux Suivans il a en mains une plus grande quantité de terre. —

Nous avons eu la satisfaction de voir que ce prix annoncé a excité chez les agriculteurs de cette commune une noble émulation, non seulement chez les fermiers mais aussi chez leurs domestiques.

Séance du Comité
de Samedi 16 février 1822.

Présens, Mrs Patet Présidt — Lullin, De Candolle, Monod
Bellamy — Cochet — audéoud — Delaterrière
Gaudy — Colladon — Pary. Secrét.

Le registre de la précédente séance est lû & approuvé

Don au jardinier. — Sur la proposition du trésorier le comité fixe à cinq francs la distribution qui sera donnée au jardinier du jardin de botanique pour la peine qu'il a eue de faire les livraisons de bûches & fossoirs.

Mémoire de Mr Favre sur nourriture de bétail par pommes de terre — Sur la demande qui est adressée à Mr Gaudy de faire son rapport relativement au mémoire de Mr Favre sur les pommes de terre il commence par donner lecture d'un extrait qu'il en a fait après quoi il se résume en disant que son opinion sur le dit mémoire est conforme à celle énoncée par Mons Naville (page 221). Sur quoi le comité après délibération prend l'arrêté suivant —

» Considérant qu'il n'y a pas en ce moment de
» prix proposé sur la nourriture des bestiaux par
» les pommes de terre que le mémoire de Mr Favre
» contient plutôt une discussion & une récapitu-
» lation des travaux des divers agronomes que des
» expériences directes. qu'il importe que le comité reste
» le plus possible voué à la pratique & à l'introduc-
» tion dans le Canton des faits positifs plutôt
» qu'occupé de discussions théoriques; qu'enfin les
» finances de la Classe doivent engager le comité
» à mettre toute l'économie possible dans ses frais.
» Par ces motifs, le comité pense qu'il n'y a pas
» lieu à tenir dans ce moment à l'impression de
» mémoire présenté par Mr Favre et qu'il charge
» son secrétaire de remercier très particulièrement
» notre collègue pour son intéressante communication

" qui fournit au comité une nouvelle preuve de
" l'et besoin du grand travail qui distingue notre
" collègue de la capacité & de son zèle pour l'avan-
" cement de l'agriculture — Le comité arrête en-
" core, qu'il sera conservé copie du dit mémoire dans
" les archives du comité et qu'il sera donné lecture
" à l'une des prochaines séances de la classe de
" l'extrait qui en a été fait par M^r Gaudy —

Réception de Mad Pinguerlin.

Mad Pinguerlin-Lullin est présentée par
M^rs Lullin & Pictet pour être membre de la classe
personne ne réclamant le scrutin, son élection
est mise aux voix et adoptée.

Sur la demande que le comité adresse à M^rs
Lullin de son rapport sur l'expertise des cochons
et à M^rs Pictet de celui sur les cochons ainsi
que sur les volailles, ces deux messieurs informent
le comité qu'ils présenteront leur rapport à la
prochaine séance

arbres à cidre de normandie

M^rs Decandolle communique au comité une
lettre qu'il a reçue de Normandie, portant qu'il
seroit très difficile de lui envoyer des arbres à cidre
dont on pût garantir les qualités, et qu'il vaudroit
mieux se procurer seulement des greffes; le comité
décide qu'il est prudent de se conformer à cet avis,
et que M^rs Decandolle voudra bien écrire à
toutes les personnes qui lui avoient demandé des
jeunes arbres pour les prévenir de ce changement
et leur demander s'il leur convient de recevoir
des greffes. —

Poiriers à cidre de Morges.

M^rs Faty informe que près de Morges
on lui a parlé qu'il existoit une qualité de
poirier à cidre, qui seroit d'une grande beauté
qui donnoit des fruits en abondance, & fourniroit
une boisson d'une bonté remarquable — si l'on en
désiroit, il pourroit s'en procurer

M^rs Colladon dit que tous les faits intéressans
en agriculture étant du ressort de la Classe, il croit devoir

Demande d'une prime d'encouragement pour Perret de la commune de Bernex

appeler l'attention du comité sur un petit propriétaire possesseur seulement de 1/2 pose en molasse, qui a pu par son industrie & son travail élever sa famille et subvenir à ses besoins. — Un membre du comité a déjà remarqué la propreté de cet homme qui s'appelle Louis Perret demeurant à la Forenette commune de Bernex et tâcheron de son métier. — Plein de désir de se faire une propriété & ne possédant que cette pièce en molasse, il travailla à la mettre en morceaux afin de la faire fuser en l'exposant à l'air. Il y a 5 ou 6 ans qu'il planta dans la moitié de cette pièce des pommes de terre qui produisirent 28 coupes, et il sema dans l'autre moitié du blé et de l'orge à 3/4 pars, qui donnèrent 23 gerbes, soit 6 1/2 coupes, plus du blé noir, comme il l'a fait depuis toutes les années. Il a mis un petit morceau en chanvre soit une quarte, et il a eu 16 ℔ de teille & 8 1/2 ℔ d'étoupe. — Depuis cinq ou 6 ans, il a réussi dans ses cultures et n'a eu à redouter que la sécheresse. Son bien situé sur le grand chemin fait l'admiration des passans & montre ce que peuvent le travail & la persévérance. Ces molasses entassées et qui présentoient un coup d'œil si aride sont applanies et entourées d'une jolie cloture — Perret a pu se procurer la jouissance d'une vache il la nourrit avec du son, des débris de la maison, de la paille & le paturage environnant. Ses enfans encore en bas âge ramassent le fumier sur les chemins —

Après avoir fait cet exposé Mons Collaudon demande que le comité accorde à Perret une prime d'encouragement pour son industrie. Sur quoi le comité sans vouloir se déterminer à cet égard arrête préliminairement que Mons le Président Pictet voudra bien faire l'office de commissaire-vérificateur des faits & rapporter au comité

Demande d'un étang par la commune d'Epaisse

Mons Collaudon présente aussi une lettre de la Commune d'Epaisse, qui réclame qu'on lui facilite l'établissement d'un puits ou d'un étang. — Le comité charge Mons le Président de vouloir bien envoyer Mons Pronier dans cette commune, et il lui témoigne en même

tures le désir que Mons. Pictet fixe avec Mons Pictet les honoraires qui reviennent à ce dernier

Etablissement de Rapures de pommes de terre par M. Bonijol & offre de rapures

M. le Présidt donne lecture d'une lettre de M. J. Bonijol qui porte qu'il va former un établissement pour fabriquer des rapures de pommes de terre, il annonce qu'il pourra en fournir peut être deux cents quintaux et demande quelques avis sur cet objet — Cette lettre porte encore qu'il pourra probablement se charger de cette fabrication pour le compte des particuliers et qu'il croit qu'il trouvera son compte en donnant un quintal de rapures, contre quatre coupes de pommes de terre.—

Le comité croit que sur ce pied, il ne prend pas assez de marge et en tout état de cause il charge M. Fary de voir Mons Bonijol & de conférer avec lui sur le contenu de cette lettre—

Proposition d'un programme p. dessiccation de rapures.

M. Fary, considérant que ce qui s'opposera le plus à la généralisation de cette industrie sera toujours la difficulté de la dessiccation des rapures, propose qu'il soit fait un programme dont le but soit de faire connoître les moyens les plus prompts & les plus économiques pour opérer cette dessiccation — La connaissance de ce programme est admise par le comité et M. Bellamy se charge de présenter le projet d'une rédaction y relative en admettant pour principe que l'on pourra y convoquer de quelque pays que l'on soit

Programe p. pépinières.

M. le Prof. Delandolle annonce que dans une future séance il proposera un programme pour encourager l'établissement de pépinières

---

Séance du Comité de Samedi 2 Mars

Présens. Mrs Pictet président Lullin Picot Bellamy Delhateauvieux - Prud — Boissier — Delandolle — Gaudy — Colladon — Monod. — Fary. Secrt. — Naville —

Le régistre de la précédente séance est lû & approuvé —

Offre de greffes de poiriers de Thurgovie.

Mons le Col Lullin informe le comité, qu'il pourra donner aux personnes qui lui en demanderont des greffes de poiriers de Thurgovie portant le nom de Wasserpier, dont la qualité est remarquable par l'abondance du suc que le fruit renferme.

Dépôt de rapport sur l'expertise de cochons.

Le même Membre dépose son rapport sur l'expertise des cochons qui lui avoit été confiée.

Mons le Presidt Pictet dit à cette occasion, que la maladie de son collègue expert l'a empêché de présenter son rapport sur les cochons & les volailles —

Dépôt de brochures de Paris pr la bibliothèque.

Mons le Prof. Delandolle dépose sur le bureau quelques brochures qui lui ont été envoyées par la société d'agriculture de Paris, pour être mises dans la bibliothèque de la Classe.

Dépôt du rapport sur l'expertise des champs de la comune de Genthod

Mons Crud remit le rapport de l'expertise des champs qui a été faite dans la commune de Genthod, il observe que les deux champs dont l'apparence est la plus belle, sont un blé semé sur une jachère et un autre semé après du blé de printems & de la voine mais qu'il ne croit pas que l'on doive encourager une pareille culture & adjuger le prix à leurs propriétaires. C'est sur quoi le comité aura à prononcer dans le tems.

Rapport sur l'établissement de Mr Bonjol pr les rapures de pomes de terre —

Mr Fary fait un rapport verbal sur l'établissement de Mr Bonjol pr fabriquer des rapures de pomes de terre, et dit que dès la semaine prochaine il aura lieu à la Coulouvrenière, que les rapures séches qu'il a vues, ne lui ont pas paru aussi blanches qu'elles pourroient être, mais come c'est le commencement & come elles iront de mieux en mieux il ne croit pas qu'elles puissent être refusées, que le local pr les recevoir, à mesure qu'elles seront séches, est organisé dans les magasins de Rive, mais que la reconnoissance definitive du poids n'aura lieu que vers le milieu d'avril, qu'il a cru

devoir s'assurer auprès de Mons le Syndic Odier de la somme positive de fonds qui étoit destinée à ces achats, avant de prendre aucun engagement sur les quantités à renvoyer; que cette somme est de Dix Mille florins, et qu'en récapitulant les soumissions faites par Mrs Audeoud - Suès - Duval de Roches & Cie il a pu promettre à Mons Bonijol d'en prendre au moins 150 Qx — Que relativement à l'intention que Mr Bonijol avoit d'acheter un moulin pr moudre les raisins, il n'a pas pû l'engager à le faire, vû l'incertitude du succès; qu'il l'a informé que probablement l'offre de Mr Bonijol de rendre aux particuliers un quintal de raisins séchés contre quatre cosses de pommes de terre, ne lui étoit pas assez avantageuse que pour lui faire, lui remettoit les sommes à raison de cinq cosses, qu'il croyoit cependant que c'étoit un peu trop et que le juste milieu seroit probablement quatre cosses et demie —

Demande d'un regisseur pr un domaine près de Naples.

Mons le Prof De Candolle donne lecture d'une lettre adressée à Mr Martin - Aubert, par laquelle on lui fait la demande d'un homme intendu en agriculture pour gérer un domaine considérable près de Naples où l'on a déjà introduit plusieurs améliorations que le propriétaire seroit faché de voir rester pendant une absence qu'il est obligé de faire — Le propriétaire est un homme avec lequel on n'auroit que des rapports agréables & des conditions favorables —

Réception de membres

Mons le Présid[t] Pictet conjointement avec Mr le prof[r] De Candolle présentent pour être membres de la Classe Mrs { Louis Pictet - Lullin / Wieland / J George Vignier

qui se sont fait inscrire sur les feuilles de la Société des Arts — aucuns des membres présents ne réclamant le scrutin, leur admission est mise aux voix et confirmée

admission d'un membre

Mr le Prsdt annonce en même tems, que Mr Desismondi s'est également fait inscrire mais qu'il est reçu de droit sans cette formalité, étant membre de la Société des arts —

Comptes à payer pr l'étalon

Mons le Syndic Michely ayant écrit au trésor pr le charger de payer deux comptes, savoir celui de Mr Moré du Manège pr la pension de l'étalon jusqu'à sa mort, montant à ff 277. et celui de Mr Broillet caissier de la chambre des travaux publics montant à ff 230, pour le coût d'une séparation que l'on avoit faite dans l'écurie, le comité arrête que ces deux comptes seront payés mais il charge en même tems Mr Collaudon d'aviser aux moyens de tirer parti de cette séparation, qui devient ainsi la propriété de la Classe —

Vendre une séparation faite à l'écurie du manège.

adjudication du prix de Mr Trembley dans la commune de Chesne-Bougeries.

Le Secrétaire donne lecture d'une lettre de Mons le maire de Chesne-Bougerie renfermant son rapport sur le prix proposé par Mons Trembley pour cette commune. Les experts ont adjugé le prix à Mr Dalledouze fermier de Mr Dessaussure et deux accessits, savoir à Mons De la Paine fermier de Mr Naville & à Mons Roman fermier de Mr Schenker — Comme Mons Trembley n'a offert qu'un accessit et que les rapport en adjuge deux, le comité arrête que le secrétaire écrira à Mons Trembley pour lui demander qu'il y ait deux accessits

Le Secrétaire donne encore lecture

Lettre de Mr Favre sur son mémoire

1°. D'une lettre de Mons Favre vétérin par laquelle il annonce réception de l'extrait de registres qui lui a été transmis ~~sur~~ sur son mémoire qui forme le complément de celui relatif à la nourriture des bestiaux par des pommes de terre, & par laquelle il retire une erreur de calcul qu'il a faite.

Sur la mort de l'étalon

2°. Du rapport dressé par Mr Favre, sur la mort de l'étalon —

Compte de remèdes pour l'étalon

3° du Compte de Mr. Favre relatif à la maladie de l'étalon le quel compte renferme uniquement les déboursés faits pour remèdes sans aucunes vacations

Proposition de faire graver une masse du Canton

Mons.r Naville présente une carte du Canton de Neuchatel, qui est faite avec beaucoup d'art & comprend toutes les divisions de propriétés : il propose au comité de prendre des mesures pour encourager la levée d'une pareille masse pour notre Canton, et croit que Mr l'ingénieur Mayer pourroit s'en charger; En conséquence le comité prie Mons Naville d'en conférer avec Mr Mayer pour voir ce que couteroit le relevé d'une carte pareille, que l'on pourroit, s'il y avoit lieu faire ensuite lithographier à Paris Mons Delachaux annonce qu'il fera dans la prochaine séance son rapport avec les commissaires qui lui sont adjoints sur les mémoires pour l'emploi des vaches à la charrue

Projet du programme pr l'exploitation de rapures —

Mons Bellamy donne lecture de projet de programme qu'il a rédigé sur les moyens les plus prompts & les plus économiques pour sécher les rapures de pommes de terre. Ce projet est admis sous quelques légères modifications, & sera imprimé en même tems que le nouveau réglement —

Demander tableau statistique du bétail

Sur l'observation d'un membre que le gouvernement fait faire cette année un relevé statistique du bétail dans les communes, le comité arrête que son Prés.t voudra bien réclamer la copie du dit tableau, lorsqu'il aura lieu —

Présentation de dix candidats pour 5 plans d'adjoints au comité.

Le comité sur l'invitation de son président passe à la présentation qui doit être faite à la classe dans la prochaine séance de dix membres de la classe, formant le nombre double des plans à remplir pour adjoints au comité — Cette présentation a lieu par le comité au scrutin secret, les membres votans sont au nombre de neuf, qui donnent chacun dix suffrages. — Le relevé des

votes, présente les noms suivants. —

Mons. Jacob Duval, qui a 8 voix
M^r. Martin-Aubert — 9
" Panchaud ..... 9.
" Mottier ..... 7.
" Macaire père 5
" Trembley De Sournens 8
" Cougnard de la Ste Croix 8
" Pictet Cazenove ... 7.
" Laserre 8
" De la Paise 8

Ensuite. Mons. Saladin de Crans qui en a 3
" Boré 4
" Jules Pictet 2
" Fs Duval fils 1
" Sherrmin 2
" Prieser ..... 1 —

En conséquence les dix premiers ayant obtenu la majorité des suffrages seront présentés à la Classe par ordre alphabétique comme Candidats pour la place d'adjoints au comité, avec faculté par la classe de prendre en dehors de ces présentations —

Séance générale de la Classe de Mercredi 6^e Mars 1822.

Présens 37 membres —
M^r Pictet Président — Fary, Secrét^e

Le registre de la dernière séance est approuvé par les membres présens du comité — Lecture est donnée de celui des deux dernières séances —

Offre de graines & de chapons de vignes

Mons. le Prof. De Candolle informe les membres de la Classe que les personnes qui désirent des graines du jardin de botanique et des chapons des ceps de vigne qui s'y trouvent peuvent s'adresser à lui & qu'il leur remettra des cartes pour se les faire délivrer il y ajoute seulement pour condition que dans le cas

où les ceps du jardin viendroient à périr on les lui remplaceroit

appareil Gervais

Le Sus dit donne lecture d'une lettre de Mr le prof de botanique de Montpr qui lui marque que l'appareil de Mlle Gervais tombe en discrédit et que l'on se contente pour la vinification d'opérer à cuve close

Programes de Paris

Il donne encore lecture d'une lettre du sécretaire de la société d'agriculture de Gand, par laquelle on lui communique les divers programes et prix conservés annuellement au concours de cette société

Cidre

Enfin il communique une lettre de Mr Lamouroux de Caen qui contient quelques détails sur la fabrication du cidre de Normandie, (lesquels seront copiés à la suite du registre de ce jour)

Election de membres adjoints au Comité

Mons le Prsidt annonce que la Classe doit procéder à l'élection de cinq membres adjoints au comité, à cet effet il communique la présentation de dix membres telle qu'elle est faite dans le séance précédente du comité, mais redigée par ordre alphabétique en rappelant aux membres de la Classe qu'ils peuvent choisir en dehors de cette présentation — Sur les membres présens, 31 déposent leurs billets dans l'urne, après quoi Mons le Prsidt consulte l'assemblée pour savoir si elle veut procéder immédiatement au dépouillemt du scrutin, mais ce travail est renvoyé jusqu'à la fin de la séance, — Néanmoins avant de ~~finir~~ continuer le registre; nous le continuons ici en disant que Mr Cougnard a obtenu 26 voix

Mr Jaub Duval	" - - - 28 "
Mr Alph Martin	" - - - - 25 "
Mrs Pictet - Lazenove	" - - - - 26 "
Mr Panchaud de Pegny	- - - 26 "
Mr Macaire père	- - - - 4
Mr Mottier	- - - - - - 4

M^r Lafferre ..... 4.
M^r Trumbly De Ps. -- 6.
M^r De la Paine 2
" Thermin 1
" Durade 1
" Saladin de Crans — 1
" De Chateauvieux — 1 —

Total 155 votes.

En conséquence M^rs Pougnard, — Jacob Duval, dep^s Martin — Pictet-Carenove — & Pauthaud sont nommés membres-adjoints au comité.

Commissaires vérificat^s de la Caisse

Par le même Scrutin la Classe ayant encore procédé à la Nomination de Deux commissaires vérificateurs pour le compte de la Caisse arrêté le 1^er Janvier 1822, M^rs Jules Pictet & François Duval ayant eu la majorité des suffrages, ont été appelés à faire cette vérification

Perret

Mons^r le Pres^t informe la Classe qu'il a été voir la propriété du nommé Perret dont il a été fait mention dans une des précédentes séances, que cette propriété n'avoit coûté dans l'origine que ff 300 qu'elle n'est pas inférieure à ce que l'on en avoit rapporté & que le comité décidera sur la proposition qui avoit été faite à cet égard.

Rapures de pommes de terre à Cartigny.

Il doit avoir vû encore à Cartigny la fabrication de rapures de pommes de terre de M^r Duval, que le produit en est beau et que M^r Duval offre encore l'avantage d'offrir ses rapures à raison de Deux francs le Quintal à ses voisins —

Extrait du mémoire de M^r Favre.

On donne lecture de l'extrait fait par M^r Gaudy du second Mémoire de M^r Favre sur la pomme de terre donnée comme fourrage; Le mémoire & son extrait seront conservés dans les archives sous les N^os 99 & 100

M^r le Président soumet à la discussion, le sujet annoncé pour cette séance, qui consiste à examiner les produits

Produit comparatif des Vaches & des moutons.

= comparatifs des Vaches & des Moutons dans notre Canton, il invite les membres qui ont préparé quelque travail à cet égard à en donner lecture — sur quoi Mons Boissier de Preffy lit un mémoire très développé, dont il seroit trop long de donner ici l'analyse mais qui est déposé dans les archives sous le N° 101 —

après quoi Mons Audéoud — suit présente le relevé de ses comptes constatant le produit de ses vaches pendant les 5 années de 1817 & 1821 Ce document est pareillement classé dans les archives sous le N° 102 —

L'heure étant déjà avancée & cette question intéressante n'étant point épuisée, l'assemblée en remet la continuation à la prochaine séance en témoignant le désir que le comité dans l'intervalle invite les membres de la classe qui pourront donner de nouveaux renseignemens à cet égard à les produire pour cette époque et notamment les personnes qui ont rendu leur lait-de vache aux fruitières, à en faire connoître le produit — afin que l'on puisse réunir tous ces renseignemens et en faire un relevé propre à fixer l'opinion à cet égard —

1er Rapport de Mr le prof. Decandolle sur pommes de terre

Mons le Prof. Decandolle dépose sur le bureau un imprimé rédigé par lui & intitulé "premier rapport sur l'étude du produit comparatif de variétés de pommes de terre. — Les membres présens de la classe prennent chacun un exemplaire et il en sera envoyé un aux absens.

approbation du réglem.

Au commencement de la séance, Mons le Président avoit annoncé que le réglement adopté dans la dernière classe avoit été approuvé par la société des arts, qu'il seroit en conséquence imprimé & envoyé aux membres de la classe

Fabrication du Cidre de Normandie

fabricat.on du Cidre de Normandie

» La bonté du cidre comme celle du vin dépend beaucoup plus
» de la qualité du Sol que de l'espèce de pommes employée, chaque
» terrain chaque exposition donne un cidre different quoique fabriqué
» de la même manière et avec les mêmes espèces; ainsi en n'employant
» nos meilleures espèces, il faudroit pour avoir un cidre égal a celui
» de ce pays, y joindre l'humidité constante de l'air et de la terre &a
» ici dans un rayon de quelques lieues il y a dix qualités de
» cidre; celui du pays d'Auge, de la plaine de Caen de Bayeux
» d'Isigny, du Bocage &a dans chacune de ces localités, il y a
» encore des differences. —
» La maniere de fabriquer le cidre est la même partout, on laisse
» mûrir les pommes en tas on les pile et on les presse, voila
» le cidre pur aussi fort que de l'eau de vie, il est très rare;
» après qu'on a pilé les pommes on y mêle de l'eau et on presse,
» c'est le gros cidre on repile avec de nouvelles eaux, c'est le
» petit cidre, on employoit de l'eau battue celle des étangs, des
» mares, de la pluie est preferée a celle des rivières et des puits;
» l'eau crue gâte le cidre. — Vous voyez par cet apperçu rapide
» que le cidre se fabrique en normandie comme dans les autres
» pays. Si vous desiriez de plus amples renseignemens je vous
» les fournirai avec plaisir. —

Séance du Comité de Samedi 16 Mars 1822.

Présens Mrs Pictet Présidt — De Candolle — Pictet Cte — Germain — Boissier — Mondd — Audeoud — Cougnard — Bellamy — Duval — Panchaud — Gaudy — Fary. Secr.

Le registre de la précédente séance est lû & approuvé —

Rapures de Bonijol

Mr Fary dit — que la première livraison de rapures de pommes de terre faite par Mr Bonijol ne s'est pas trouvée aussi bonne qu'il attendoit — & qu'il ne l'a agréée qu'après avoir subi un tamisage, et d'après le consentement spécial de Mons le Syndic Odier — Il dit encore que Mons Macaire le fils, chimiste, a trouvé des moyens très faciles de s'apercevoir jusqu'à un certain degré d'exactitude soit du degré de dessication des rapures, soit de la quantité de

Moyens de reconnoître la quantité de fécule

spécule qu'elles contiennent, et il donne en abrégé le détail de ces moyens que nous ne rapporterons pas ici, parce qu'ils seront décrits ultérieurement d'une manière plus complète par M. Macaire lui même.

Comblement du creux à la fusterie p. égouts

M. Fary annonce que l'on a comblé à la fusterie le creux que l'on avoit fait pour recevoir les engrais de l'arille. — Il dit encore que M. le Cons. Frouchin a convoqué la commission sur les engrais mais que M. Delessert & M. Fary se sont rendus seuls à cette convocation, que M. Delessert a présenté un bateau pour recevoir les engrais sur le même modèle qu'il avoit déja donné, mais avec quelques perfectionnemens, que du reste rien n'avoit été déterminé dans cette commission parce que Mons. le Cons. Frouchin avoit manifesté le désir de tout suspendre, jusques après le travail que le conseil municipal se propose de faire pour les égouts du collège

Commission p. engrais chez M. le Cons. Frouchin

Envoy de greffes de normandie, les donner gratis

Mons. le prof. Delandolle donne lecture d'une lettre de Mons. L'amoroux de Caen, qui lui annonce l'envoy de 12 ou 1500 greffes, qui couteront 40 francs, non compris le port sur quoi il propose vû la foiblesse du coût d'en faire don aux personnes qui lui auront adressé des demandes à cet égard, ensuite aux membres de la Classe & aux pépiniéristes ou autres personnes qui en désireroient — Cet avis est adopté & M. Delandolle est chargé d'en donner avis par la feuille

Greffes de Morges.

M. Fary annonce que M. Chapuzat de Morges lui a offert 2 greffes de poiriers à cidre dont il a déja parlé, et qu'n'en ayant pas d'emploi, il les transmettra aux personnes qui en désireroient sur quoi Mr. Monod en demande 25

Bonjour — — — 20

Pauchaud — 5

que M. Fary leur enverra.

Culture du mûrier.

M. Delandolle remet une publication de la société de Lyon sur la Culture du Murier, pour être déposée à la société de lecture.

Rapport sur l'attelage des vaches.

Mr le Prsidt donne lecture du Rapport fait par la commission chargée d'examiner les mémoires sur le programme relatif à l'attelage des vaches — Le comité arrête qu'avant de prendre aucune décision à cet égard le rapport & les mémoires circuleront entre les membres du comité et que la délibération y relative se fera lors de la prochaine séance — Il arrête encore que les membres qui en prendront lecture voudront bien faire des notes dans le but de réunir les renseignemens les plus utiles, qui pourront ensuite être publiés —

réception d'un membre

Mrs Pictet & Decandolle présentent Mr le Comte Razoumousky comme membre de la Classe. le scrutin n'étant point réclamé, cette élection est mise aux voix & agréée —

Rapport sur l'engraissement des cochons.

Mr le Prsidt donne lecture du rapport de Mr Gilbert-Maire de Morin sur les cochons de Mr Maillard, qui ont été également vus par Mr le prsidt — Ce rapport avec les quatre autres provenant de Vaudœuvres & compétiteurs sont remis à Mr le prsidt qui voudra bien convoquer Mrs les experts afin de présenter un préavis sur l'adjudication des prix relatifs à l'engraissement des cochons, y compris les expertises réservées l'an dernier

Prix à donner pr. la meilleure culture des champs.

Mr Pary propose que le comité décide la nature des prix qui seront donnés pour la meilleure culture des champs. après discussion il est arrêté que pour cette année les prix consisteront dans la médaille de la société, (d'argent)

Rapport sur les volailles —

Mons Pictet présente le rapport de Mr Maillard sur les volailles de Mad Durand — Le comité considérant que quoiqu'il n'y ait pas eu de concurrence Mad Durand a présenté des résultats très intéressans soit relativement à la quantité de volailles qu'elle a élevées soit relativement à leur nourriture par des pommes de terre estime qu'il y a lieu de lui adjuger le prix, et charge Mons le Prsidt de s'entendre avec Mons Trembley sur le prix à remettre à Mad Durand.

Relativement à la continuation de la discussion sur le produit comparatif des vaches & moutons le comité arrête que l'on invitera par la prochaine feuille d'avis les membres

De la classe à apporter tous les renseignemens qu'ils pourroit réunir

---

Séance du Comité de Samedi 29 Mars 1822

Présens, Mr Pictet Prind.t — Mrs. G Boissier — Bellamy — Monod — Favre — Boissier de Rute — Duval — Cougnard — Pictet Car.e — audiow — Sautter — Martin — Sismondi — Fazy. Sr

Le registre de la séance précédente est lu & approuvé.

Rapport du maire de Pregny sur visite des champs.

Le comité prend lecture d'une lettre de Mr Panchaud Maire de Pregny, laquelle renferme le résultat de l'appertise des champs de sa commune et se termine par des réflexions sur la triste position des agriculteurs in conséquence du bas prix des denrées — à la suite de ces reflexions Mons.r Panchaud s'afflige de voir la concurrence que les denrées venant de l'étranger porte aux produits de notre pays, et témoigne le vœu que l'octroi sur les vins du canton soit baissé de prix —

Proposition de baisser l'octroi de Genève po les vins du canton

après lecture de cette lettre le comité croit devoir ajourner la discussion de la dernière partie, soit parceque s'agit d'une matière fort délicate qui exigeroit l'examen le plus approfondi, soit parceque l'octroi est fixé au prix actuel pour un certain nombre d'années soit parceque s'agit d'une question qui est politique et législative et par conséquent en dehors des attributions ordinaires du comité

Demande d'un régisseur po Naples.

Mons Martin donne lecture d'une nouvelle lettre qu'il a reçue confirmant la demande d'un régisseur pour un domaine d'une grande valeur près de Naples, et d'après laquelle il paroit que l'on seroit un sort avantageux à celui qui s'y rendroit

Le Secrétaire donne lecture d'une lettre de Mr.

Offre de Mr Ch. Pictet de payer la charrue de Schwertz

Charles Pictet par laquelle il annonce que Mr Schwertz a fait l'envoy de la charrue demandée et par votre qui a reçu celle fabriquée par Mr Rachet sur le modèle de laquelle il ne prononce point Mr Pictet offre de payer à Mr Schwertz la valeur de celle qu'il envoye par la compensation de celle de Rachet vu qu'il désire posséder celle de Schwertz pour faire des essais comparatifs soit avec la charrue belge soit avec celle de Mr Mathieu de Dombasle qu'il fait venir, et il annonce que ces charrues n'en seront pas moins à la disposition de la Classe pour les expériences qu'elle voudra faire — Il observe encore que le dynamomètre de Reynier seroit fort utile pour faire des expériences concluantes sur la force du tirage

achète le dynamomètre de Reynier

sur quoi le comité accepte avec reconnoissance la proposition faite par Mr Pictet de payer la charrue de Schwertz et arrête qu'il sera procédé de suite à l'achat du dynamomètre en question dont la convenance avoit été déjà précédemment reconnue. En conséquence il charge son Secretaire d'écrire à Mons. Delchateauvieux à Paris pour le prier de faire promptement l'achat et l'envoy de cet instrument

Rapport sur les volailles.

Mons le Prsid remet au comité un rapport plus complet dressé par lui & par Mons Maillard sur les volailles de Mad Durand — Ce rapport qui adjuge le prix à Mad Durand est approuvé par le comité et sera copié à la suite du présent procès verbal

et adjudication de prix.

Mons le Prsid annonce en même tems que Mons Trembley de Tournes ne fait aucune objection sur le payement de ce prix quoi qu'il n'y ait pas eu la concurrence désirée —

Mr G Boissier nommé pr s'entendre avec Mr Trembley sur le banquet

Le Comité prend cette occasion pour nommer Mr G Boissier son commissaire aux fins de s'entendre avec Mons. Trembley sur le mode de délivrance des prix & sur le banquet rustique qui doit avoir lieu à

cette époque

Les étrangers peuvent concourir au 20me programme.

Un membre observe relativement au 20me programme sur la dessication des racines de pommes de terre que l'intention du comité sur la faculté accordée aux étrangers d'y concourir n'y est pas assez clairement expliquée et il propose qu'elle soit consignée au régistre pour lever tous les doutes à cet égard. Cette proposition est accueillie

Présentation de 3 membres pour une place à la Société des arts.

Mori le Prsidt annonce que le comité est appelé par la société des arts à faire la présentation de trois de ses membres pour concourir au remplacement d'un membre de cette société qu'elle a perdu et il avertit en même tems que d'après le réglement l'on ne peut faire de présentation que parmi les membres du comité qui en font partie depuis plus d'un an — En conséquence le comité procède à cette élection au scrutin secret d'après lequel

Mr Pary obtient	9 voix
Mr audiffred	8
Mr Boissier de Sauvigny	4
Mr de Constant	4
Mr Favre	4
Mr Sautter	3
Mr Bellamy	3
Mr Dufresne	1
Mr Naville	2
Mr Colladon	2
Mr Gaudy	1
Mr Boissier prof. (illegible)	1
	42

Il résulte de cette opération que Mrs Pary & audiffred ayant obtenu la majorité des suffrages seront présentés avec Mr de Constant, qui ayant un nombre de voix égal à Mrs Boissier de Sauvigny & Favre se trouve supérieur par l'âge

Nomination d'un conservateur

Par la même opération il avoit été procédé à la nomination du Conservateur, pour laquelle

Mr Boissier de Sauvigny a obtenu	8 Suffrages
Mr Favre	2
Mr Sautter	2
Mr Bellamy	1

annonce que M. Boissier de Pressy a été nommé à la place de conservateur.

Renvoy de la discussion sur les prix sur l'attelage des vaches.

La discussion est ouverte par M. le Président sur le rapport de Mrs les commissaires relatif aux mémoires présentés pour concourir au programme sur l'attelage des vaches. — Un membre présente quelques observations qui se trouvent en opposition avec celles du rapport, mais comme l'heure est avancée, comme le sujet est important, comme les mémoires n'ont pas circulés parmi tous les membres qui le désiroient, le comité renvoye la discussion à la prochaine séance et il invite le membre qui a présenté ces observations à les rédiger par écrit pour cette séance. Cette discussion avoit été précédée de la lecture des observations dressées par Mons. Pictet Cag., qui seront prises en considération à la même époque.

adjudication de prix sur l'engraissement des cochons.

Mons. le Président donne lecture du rapport de la commission relatif au programme pour l'engraissement des cochons : D'après ce rapport, dont le comité approuve les conclusions, il sera adjugé

1° La moitié du prix soit ℔ 200 avec la médaille à Mr Maillard de Mézin

2° Un encouragement de la valeur de ℔ 50 avec la petite Médaille au Sr Ulrich fermier à Bessinge

3° La même chose au Sr Abraham Mozer, maître valet de Mr Debrit à Lointrin

4° La même chose au Sr Petit-Pierre de Choulli

5° à Madame Delhatcamieux & à Mons. le Syndic Michely, une Médaille en bronze, à chacun, si faire se peut

---

N. 110

Copie du rapport fait par la Commission Sur les expertises relatives à l'engraissement & à la multiplication des Cochons.

Au nombre des prix proposés par le comité pour l'année 1820 le 9me intitulé : Sur la multiplication & l'engrais des Cochons, annonçoit un prix de ℔ 400 à celui qui auroit fait le plus & le moins

pour l'éducation et l'engrais de ces animaux, dont en effet la multiplication sur le territoire de notre canton avoit paru d'autant plus devoir être encouragé que d'une part les achats qui avoient lieu chaque année au dehors faisoient sortir assez d'argent de notre petit Etat & surtout que l'extension donnée à cette éducation offroit un débouché profitable à la production des pommes de terre qui avec tant de raisons désiroit encourager le Comité. —

Ce prix d'ailleurs avoit à cette époque été proposé par un membre de la Classe, qui s'étoit chargé d'en faire les fonds, du moins en partie. Pas un point de concurrens s'étant présentés dans la forme & les délais indiqués par le programme le Comité se vit forcé de renoncer à donner ce prix pr 1820. Mais il crut devoir le renouveller pour 1821 en conservant à deux personnes qui un peu tardivement avoient fait constater ce qu'elles avoient fait sur ce point en 1820 la faculté de concourir en 1821. —

Le programme renouvellé pr 1821 porte la même somme à distribuer aux mêmes conditions exprimées encore plus explicitement que celui ci (voyez le 16me programme) avec l'indication que ce prix de ℔ 400 sera remis en entier au seul ou distribué entre les deux, trois, ou au plus quatre agriculteurs du canton qui auront le mieux satisfait aux conditions demandées. —

Dans cet état de choses quatre personnes ont fait en 1821 les démarches requises pour pouvoir concourir aux prix. —

Savoir. Mons[r] Michely Syndic Commune de Compesières
" Maillard adjoint du Maire propriétaire Commune de Meyrin
" Libiet fort mozer son agent } à Pointin commune de Meyrin
" Clere fermier de Mr Tronchin Comune de Vandoeuvres.

avoient conservé de l'année dernière le droit de concourir. —

" Sallin de Bateaux } à Choully commune de Satigny
" Pitet Pierre aubergiste }

Le Comité avoit nommé des Commissaires pour examiner les titres des concurrens, et lui faire un rapport, ces rapports individuels ayant été faits, il a chargé ces mêmes com[rs] de se réunir pour lui présenter un projet, & c'est au nom de cette commission, formée par Mr Mrs Sallin fils, Sautter Boissier de Prony et moi que j'ai l'honneur de proposer au Comité. —

De diviser le prix offert dans le 16me prog[e] de telle sorte que
1° La moitié soit la somme de ℔ 200 accompagnée de la médaille de la Classe soit remise à Mr Maillard lequel a présenté à la visite des commissaires un nombre très supérieur à celui de tout autre concurrent de ces chevaux nés chez lui d'une bonne race et parvenus assez promptement & par des procédés avantageux à un état si non très-remarquable, du moins très satisfaisant de taille & de graisse.

12 Cochons dont 6 très fin de 1821 ont pesé . . . . . ℔ 1635
" les 6 autres, qu'il compte vendre dans peu de tems, sont estimés
" dans ce moment 1250
" 2° Un encouragement de la valeur de ℔ 50 avec la petite médaille, de la Société
" au Sr Clure Fermier a Bessinge lequel a présenté 3 porcs pesant
" ensemble au moins ℔ 1000
" 3° Un dit de même valeur même médaille, au Sr Abraham Moza
" maître valet dirigeant avec zèle et intelligence l'exploitation de
" Mr Debrit a Cointrin lequel a présenté 4 porcs pesant ensemble
" ℔ 1352 Les dits Cochons comme ceux du Sr Clere achetés en mars,
" & seulement engraissés s.r le canton. —
" 4° Un encouragement de même valeur même médaille au Sr Pictet Pierre
" de Choüilli, qui l'année dernière, fit reconnoitre par les commissaires
" de la société un porc engraissé chez lui du poids de ℔ 440. —
" 6e poids le plus considérable de ceux reconnus par les com.rs paroit
" cependant avoir été égalé par celui de deux cochons engraissés
" cette année par Mr Cougnard de la petite Grave, auquel toutefois
" vos commissrs ne purent en ce moment offrir autre chose que le témoignage
" de leur approbation puisque son inscription au nombre des concurrens n'a
" comme trop tardive pas été admise et devoit en effet de autant moins
" être l'objet d'une dérogation des conditions énoncées, que les juges
" auroient eu plus de plaisir a couronner chez leur collègue l'active
" industrie dont il a plus d'une fois fait preuve.
" Il n'en est pas de même des deux autres personnes nommées dans la
" liste des concurrens, Mrs Michely & Lullin de Chateauvieux chez chacun
" desquels les com.rs nommés par le comité ont pu régulièrement
" constater de 1821 ou 1820 l'existance de 3 porcs de la plus grande
" beauté pesant ensemble plus de 1000 et auxquels il n'y auroit eu
" aucun motif de préférer pour l'adjudication des accessit d'encouragement
" les trois personnes auxquels vos commissaires vous proposent de les
" allouer, si ceux ci n'eussent pas estimé que le zèle de leurs deux
" honorables collègues n'avoit pas plus besoin de récompense que
" d'excitation, toutefois vos commissaires vous proposent d'offrir
" a Mme de Chateauvieux et a Mons.r Michely, au nom du Comité
" et comme une marque de la satisfaction qu'il a éprouvé de bon
" exemple donné par eux, un exemplaire en bronze de la frappe
" de la nouvelle médaille de la classe.

ainsi arrêté dans la séance du Jeudi 21 mars

" Présents Mrs Lullin, Gautier, Boissier, Pictet rapporteur

(Signé) Jn Mc Jules Pictet

252

58 III

Copie du rapport fait par la Commission sur les expertises relatives à l'engraissement et à la multiplication des Volailles de basse-cour

Dans les Programmes de prix proposés par le Comité de la Classe d'agriculture en 1820 étoit celui d'un prix de ℔ 200, en faveur de l'agriculteur du Canton qui auroit le mieux réussi dans l'éducation & l'engrais des diverses volailles de basse cour. Les fonds de ce prix comme de quelques autres étoient faits par un généreux membre de la Classe. personne ne s'étant présenté pour concourir le prix ne put être adjugé; renouvellé aux mêmes conditions pour 1821 une seule famille y a prétendu. Le Sieur Durand, fermier de Mr le Pasteur Tollerin à Mategnin commune de Meyrin, ou plutôt la femme dudit Sieur Durand a été inscrite à cet effet dès le mois de 7bre dernier et dans la soirée (du 29) dudit mois le comité a nommé pour faire les visites et vérifications requises Mons.r Maillard de Meyrin membre de la Classe & moi soussigné. Les visites que nos commissaires ont faites à Mategnin, de la première desquelles un rapport abrégé se trouve au procès verbal du 3 8bre dernier, & les renseignemens qu'ils ont pris, (& qui se trouvent consignés tant dans ledit Procès verbal que dans le rapport signé par Mons.r Maillard en date du 13 mars courant.) leur ont montré que la Dame Durand avoit déployé beaucoup d'activité, d'intelligence et de suite dans les soins qu'elle a donné à sa basse cour d'où il est résulté que malgré le peu de moyens que lui offroit la disposition des batimens de sa ferme les obstacles mêmes et les contrariétés qu'elle a eu rencontrer cette année par suite de circonstances accidentelles, elle a élevé, engraissé & rendu dans le courant de l'année près de 300 pces de volailles diverses, et qu'il lui en reste, en ce moment, 78 destinés à la reproduction pour l'année courante, savoir (58 poules pondeuses 3 coqs, 5 poules ou Cogs d'Inde, 3 oies, et 6 canards de même) ce que nos commissaires ont également appris & vu avec intérêt, c'est que la principale & habituelle nourriture de cette nombreuse population avoit été la pomme de terre cuite, écrasée même et mêlé avec fort peu de son ou de farine de blé noir ce que avec les débris de la grange ou du grenier comme criblures avoit été les seules denrées employées pour obtenir un produit que d'après les notes de Mme Durand on ne peut compter au dessous de mille florins. —

En supposant ce que paroîtroit indiquer la quantité approximative

" que la femme Durand nous a dit avoir donné par jour dans les moments
" de plus grande consomation, / que 60 Coupes de pommes de terre ayant été ainsi
" employées. En portant au tiers a la moitié même de cette nourriture / fondamentale
" les petits supplemens qui y ont été joints on verra qu'on ne sauroit arriver
" a la moitié de la somme reçue pour le produit des volailles que l'on ont
" consommées et qu'ainsi plusieurs centaines de florins sont uniquement
" le prix juste et honorable des soins de la mère de famille qui a dirigé
" cette éducation. —
" On observera de plus que les deniers auxquelles dans notre calcul nous
" donnons une valeur de près de la moitié de l'argent reçu sont elles même
" un produit de la ferme qui se trouve ainsi convertie en argent sans
" frais ni difficultés. —
" Enfin l'intérêt que présente a notre Canton cet emploi de la première
" racine dont nous devons tant désirer devoir propager et soutenir la
" culture n'aura pas échappé a l'attention du Comité. Dans cet proposition
" et quoiqu'ils regrettent de ne pas voir sur ce sujet un concours réel et
" entier de nombreux concurrens, vos commissaires vous proposent Mess.rs
" d'adjuger à la femme Durand le prix proposé pour l'année 1821
" dans le 18.me programe de la Classe. Vos commissaires aiment a
" espérer que cet encouragement mérité produira au moins en partie
" l'effet qu'il devroit obtenir le Comité et le Donateur du prix. Ils ont
" de plus lieu de croire qu'exercé par votre approbation, et aidé par les
" dispositions bienveillantes du respectable propriétaire de la ferme, la
" Dame Durand continuera a offrir aux bonnes ménagères du Canton
" un exemple toujours plus séduisant, par le succès croissant de son
" industrieuse activité. —

Genève le 29 mars / p.r M.r Maillard / Gne M.e Jules Pictet / com.re

---

Séance de la Classe du Mercredi 3 avril 1822

Présens 22 Membres —

M.r Pictet préside.t — Pary Secret.e

Le régistre de la dernière séance est dép.é par les membres pré-
sens du comité — Lecture est donnée de celui des deux précéd.tes
séances —

M.r le Préside.t annonce

1.° Que la Société des arts a confirmé les nominations faites
par la Classe des membres adjoints au comité.

2°. Que la société des arts a nommé MM. L'Huillier et Morin pour vérificateurs des comptes de 1821.

3°. Que M. Pary-Pasteur a été reçu membre de la société des arts.

4°. Que le comité aura à procéder à une nouvelle présentation pour cette société en remplacement d'un autre membre qu'elle vient de perdre.

Don de livres

Mons. Defandolle fait hommage à la Classe de divers livres qui lui ont été envoyés, et qui seront déposés dans la bibliothèque de la Classe.

Produit comparatif des vaches & moutons

M. le prés.t informe l'assemblée que l'ordre du jour est la continuation de la discussion sur le produit comparatif des vaches & des moutons, sur quoi on donne lecture d'un mémoire de Mon. le Chr. Pictet-Barabant dont les conclusions sont les suivantes

» L'on voit que la comparaison que j'eus l'honneur d'établir » est à l'avantage des moutons, cependant je ne saurois » conseiller à un propriétaire de vaches de se défaire de » son troupeau pour le changer contre des moutons » avant d'avoir bien examiné son affaire. il doit » juger si ses écuries sont assez grandes pour y » contenir le troupeau qu'exige son exploitation avec » les augmentations moins onéreuses que peuvent né- » cessiter plusieurs circonstances si la suffisance de » pâturages, si ses fourrages sont d'une nature assez » salubre &c.

Le propriétaire qui jouit de ces avantages et » qui peut avoir un troupeau suffisant pour tenir un » bon berger, pourra aisément opter entre ces deux » exploitations. et bien mieux encore si le nombre de » sonbétail est assez considérable pour pouvoir sup- » porter les frais de deux bons bergers, il lui conviendra » d'adopter ensemble ces deux exploitations, puisque » de cette manière il donnera à ses vaches le four- » rage le plus succulent, tandis que les moutons » trouveront encore à se nourrir après elles ici et à » profiter d'objets qu'elles délaisseroient, d'ailleurs le propriétaire

» divise par la les charges et ses moyens de rentrées
» Quant au petit propriétaire qui a besoin de s'aider
» pour mettre ses produits, qui ne peut profiter que
» peu de plan, qui ne peut payer un berger entendu,
» il fera mieux de garder des vaches, sans penser aux
» moutons, à moins qu'il n'adopte le système suivi
» maintenant dans plusieurs communes et surtout
» dans le pays de Vaud, savoir d'élever avec des
» vaches quelques moutons qui lui donnent de la
» laine pour son usage et même au delà, et qui se
» nourrissent, je dirai presque sans qu'il s'en aperçoive

Le présent mémoire sera placé dans les archives sous le N° 108.

Ensuite on donne lecture d'un compte remis par Mr Longnard de la petite Grave sur le produit des vaches employées au labourage et dont le lait a été remis à la fruitière de Martigny. Il résulte de ce compte que le produit moyen de ses vaches pendant les dix dernières années a été de ƒ 348. 1. par vache

Ce mémoire est inscrit sous le N° 109.

Enfin Mr Perraudt propriétaire d'un troupeau dans le pays de Gex qui avoit été invité d'assister à cette séance lit un mémoire fort détaillé par lequel il donne le compte du produit de son troupeau qui consiste dans la petite race de mérinos, d'un laine superfin, et dont le résultat lui paroit fort supérieur à celui des vaches en calculant il est vrai sur le prix de trois francs pour la vente des laines en suint prix auquel Mr Perr annonce qu'il a vendu la dernière tonte de son troupeau.

Séance du Comité, de Samedi 13 avril 1822.

Présens Mrs Pictet prid^{t} — Pictet Bar^{n} Pons^{r} — Delandole — Patio Com^{te} — Boissier de Roth — audiour Dufresne — Bellamy — Sautter — Longnard — Duval — Farey. Sec^{r} —

Le registre de la précédente séance est lu et approuvé —

Effet nuisible de la raffinerie de Sucre sur les abeilles.

Un membre communique au comité un fait assez singulier, savoir, que depuis l'établissement d'une raffinerie de Sucre à Caroge il périt beaucp d'abeilles jusqu'à une certaine distance, telle que jusques de la d'arve Nyon, Plimbalais. Il paroit qu'elles vont se gorger des résidus de la fabrique ~~du point~~ qu'elles en meurent. le directeur de la fabrique est extrêmement fatigué de la présence & des piqûres de ces insectes. — Mr Pictet fait observe qu'à la distance de Choisy il n'a pas aperçu que ses abeilles aient souffert —

Engrais de la raffinerie

Mon Bellamy dit qu'il a fait prendre à Caroge deux tombereaux de l'engrais annoncé sur la feuille d'avis par cette fabrique, qui ressemble à de la suye qui a une forte odeur de fermentation, ~~que d'après~~ quinteuse aux ~~la~~ de bl. il passe pour avoir un de grands succès, mais qui n'atteint pas plus que la suye, que semé il a moins d'effet; qu'il fera sur cet engrais des expériences comparatives.

greffes de normandie

Mon le Prof. Delandole annonce que toutes les greffes qui étoient venues de normandie ont été distribuées & qu'il y a eu grande requête pr les obtenir. Il dit encore que Mr Lamoureux de Caen lui a offert de lui envoyer au mois d'août des greffes en écusson.

Mon. Dufresne dit qu'il avoit lui même demandé des greffes en normandie, que fort heureusement dans celles qu'on lui a envoyées il s'est trouvé des espèces différentes de celles reçues par Mr Lamoureux envoyé qu'il a maintenant 22 variétés, qu'il y en a de 1re de 2de & de 3me floraison, que celles de 3e floraison sont généralement plus avantageuses à notre pays, parce que fleurissant plus tard elles sont moins exposées aux gelées & que d'ailleurs elles sont plus juteuses.

Mr Docteur de Ruth demande qu'on lui remette des greffes lorsqu'on écrira de nouveau en normandie pr

en avoir sur quoi M^r le Prof^r Delandolle dit qu'il pourra écrire dès le mois d'août prochain pour avoir quelques greffes en écusson, mais qu'il les croit moins sûres à la reprise que les greffes en fente de printems parceque la sécheresse pendant un long voyage en été doit leur porter préjudice —

Présentation de M^r Lamouroux p^r membre honoraire

Moni le Prof^r Delandolle propose que M^r Lamouroux soit nommé correspondant de la Classe mais un membre observe qu'il n'existe encore aucun mode établi pour procéder régulièrement à ces nominations — Le comité prenant cet avis en considération arrête que

Réglement à faire p^r présentat^n de membres honor^s

Moni Delandolle présentera pour le comité prochain un projet de réglement p^r la réception des membres honoraires, en attendant, Moni Lamouroux est admis comme candidat sans opposition, et la séance prochaine on procédera à son élection d'après le mode qui sera adopté

Lettre de M^r Trembley sur banquet rustique

Moni Boissier de Pressy donne lecture d'une lettre qu'il a reçue de Moni Trembley de Tournes, qui contient la confirmation de l'intention où il est de faire les frais d'un banquet rustique en l'honneur de ceux qui ont remporté les prix; Il dit encore qu'il s'entendra avec ses amis sur l'organisation de la chose et qu'il demande seulement au comité d'employer son influence pour que la distribution des prix se fasse avec toute la solennité possible et en présence des autorités, qu'il y ait la musique &c — Moni Trembley demande encore que l'on fixe l'époque, sur quoi le comité ne se croit pas encore en mesure de la déterminer avec certitude, mais il dit que l'époque où la société a coutume de distribuer ordinairement les prix est le jeudi qui suit les promotions

adjudication de prix p^r le 13^me programme sur les Vaches à la charrue & au trait

Le comité procède ensuite à la discussion relative à l'adjudication des prix pour les mémoires sur l'usage des Vaches à la charrue & au trait d'après les questions posées dans le 13^me programme. Ces mémoires ayant circulé auprès de la plupart des membres présens du comité, ils peuvent maintenant se former à cet égard une opinion décidée — Moni Bellamy entr'autres

présente un travail complet sur ces mémoires, dont il avoit été chargé par le précédent comité, et dont les conclusions sont ainsi conçues —

» Le N° 1 contient des faits clairement exposés » mais il m'a paru avoir un peu de vague dans » les principes et d'exagération dans les résultats, » il ne fait pas assez sentir la nécessité des mesurages » moins et des précautions & ne tient aucun compte » des obstacles.

» Le N° 2 qui à une première lecture semble » ne présenter qu'une théorie savante et judicieuse » renferme cependant beaucoup plus de positif que » la commission chargée de l'examen de ces mémoires » n'a paru le croire, et en l'analysant avec soin, » l'on y trouve la solution de toutes les questions du » programme, souvent il est vrai, cachées sous un » luxe de brillante érudition. Ce mémoire m'a » aussi paru ne laisser rien à désirer, sous le double » rapport de théorie logique, et de pratique raisonnée » si l'auteur avoit voulu y ajouter une page pour » répondre à chacune des questions du programme, en » quelques lignes, qu'il auroit extraites de son propre » mémoire

» Le N° 3. malgré l'inadvertance essentielle sur » les calculs des journées de travail, est précieux pour » le résultat d'une pratique de vingt ans chez un » agriculteur éclairé et habitué à l'observation.

» L'auteur du N° 3 s'étant fait connoître & ne » voulant pas concourir au prix, j'en adjugerois les » trois quarts au N° 2, et le quart au N° 1.; cependant » je le donnerois en entier au N° 2 et la grande » médaille en auroit au N° 1. et je chargerois » le secrétaire d'écrire une lettre de remercimens à » l'auteur du N° 3.

Ce rapport, auquel sont jointes les observations de Mons. Pictet sont déjà lues dans le

précédent comité est consigné dans les archives sous le N° 113 —

avant de procéder à l'opinion des autres membres, le comité prend de nouveau lecture des susdites observations de M. Pictet (a), ainsi que du rapport de la commission qui avoit été chargée primitivement de l'examen de ces mémoires, et qui se trouve dans les archives sous le N° 112. Ce rapport se termine comme suit —

» Votre commission croit devoir vous proposer de
» décerner à chacun de ces trois mémoires la grande
» médaille de la société. Elle ne croit pas que
» soit le cas de remettre le même prix au concours,
» elle fonde son opinion sur ce que l'usage d'attacher les
» vaches est loin d'être étranger au Canton. Il y
» est au contraire assez généralement pratiqué par les
» petits cultivateurs. La classe n'a point à vaincre
» ici la résistance qu'opposent les innovations, elle
» n'a donc à s'occuper qu'à généraliser un usage connu
» et un exemple donné; En conséquence votre commission
» a pensé que des prix donnés à ceux qui dans les di-
» verses parties du Canton auroient attaché avec le plus
» de succès leurs vaches seroient astreints d'une ma-
» nière plus utile et plus directe, pour obtenir le résultat
» qu'on s'est proposé, et c'est à quoi elle se résume.

après lecture de ces rapports, M. le président ouvre la discussion sur les mémoires les opinions se trouvent partagées sur la nature des prix à accorder les uns croyent qu'il y a lieu d'adjuger le prix entier d'autres qu'il n'y a lieu qu'à des accessits en conséquence l'on passe aux voix pour savoir laquelle de ces deux opinions réunit la majorité, il résulte de cette votation que le prix entier ne sera pas adjugé —

La votation suivante a lieu pour savoir à qui les accessits seront adjugés et leur quotité, sur quoi la majorité détermine.

Que le mémoire N° 2, (qui existe dans les archives

sous le N° 94.) aura la grande médaille avec un instrument d'agriculture de la valeur de trois cents florins -

Que le mémoire N°1, (qui existe dans les archives sous le N°96) aura la grande médaille de la société.

Qu'il sera écrit des lettres de remerciements à Mrs Saladin & Jougnard, (étiquetés sous les N°95 et N°109) pour les mémoires qu'ils ont donnés & qui ne pouvoient concourir parce qu'ils s'étoient fait connoître en les donnant.

Enfin la dernière votation a lieu pour savoir si l'on fera connoître au mémoire N°2 les motifs pour lesquels le prix entier ne lui a pas été adjugé la majorité des votans se prononce pour cette opinion en adoptant les conclusions présentés par Mr Bellamy, qui seront rédigées comme suit -

» Le comité a trouvé le mémoire N°2 extrêmement
» complet, logique et bien fait. L'auteur expose
» des principes profonds et clairement exprimés dont
» il déduit des résultats & des conséquences positives.
» La question importante relative au meilleur mode
» d'attelage lui a surtout paru supérieurement traitée.
» Le comité a regretté que par une défiance trop modeste
» dont l'auteur expose le motif dans son introduction,
» il n'ait pas accompagné sa savante théorie sur
» l'utilité de l'emploi des vaches d'un plus grand
» nombre de faits & d'expériences comparatives et
» n'ait pas consacré une ou deux pages, à résumer
» à la fin de son mémoire, dans une forme un peu plus
» didactique ses réponses aux diverses questions du
» programme, et c'est par ce seul motif que le prix
» entier ne lui a pas été adjugé -

Après ces résolutions le comité procède à l'ouverture des billets contenant les noms des auteurs des mémoires - Celui du N°1 se trouve être Mr. le Col. Lullin d'Orbe - Celui du N°2 Mons. Favre, médecin vétérinaire du Canton, auxquels les résolutions

Du comité seront transmises.

Présentations pr un membre de la Société des arts.

La séance se termine par la présentation au Scrutin secret de 3 membres pour remplacer un membre de la société des arts — Les votes présentent le résultat suivant —

Mr Audéoud fils	13 voix
Mr Favre Veturin	5
Mr de Constant	12 —
Mr Monod	2
Mr Colladon	2
Mr Bellamy	3
Mr Jaulin	2
Mr Germain Boissier	2
Mr Pochet	1
Mr Gaudy	1 —

En conséquence Mrs Audéoud, de Constant & Favre seront présentés par Mr le Président comme candidats à la société des arts —

Séance du Comité de Samedi 27 avril 1822 —

Présens Mrs Pictet président — De Candolle — Bellamy — Pictet Cadet — Fatio Cons — Monod Cougnard — Pochet — Favre — Audéoud Boissier de Presby — Boissier de Ruth — Faÿ — Secret.

Le registre de la précédente séance est lu & approuvé —

Prix à payer pour la médaille nouvellement gravée.

Mons Darier aîné présent à la séance propose au comité de déterminer le prix qui sera payé au jeune Chapuis pour la médaille qu'il a gravée, il estime qu'il seroit satisfait du prix de dix louis environ ce qui avec les frais du coins qui sont d'environ soixante francs feroit un total de Trois cents francs de France Mons le Président dit à cet égard que d'après les informations qu'il a prises, ce prix lui paroit bas, en conséquence le comité arrête que le trésorier comptera à Mons Darier aîné la somme de Trois cents francs de Fce

= au moyen de laquelle il se chargera de payer M^r Chapommière & d'acquitter les autres frais y relatifs

Les médailles se feront de la valeur de dix francs environ.

Mons^r Darier aîné présente encore deux médailles d'un poids inégal en argent, dont l'une vaut à environ dix francs et l'autre à environ douze francs et désire que le comité s'explique pour savoir laquelle des deux il préfère pour la frappe sur quoi le comité donne la préférence à la médaille qui ne coûte que dix francs — après quoi Mons^r Darier demande qu'on lui indique la quantité qui doit être frappée, mais le comité ne pouvant s'en assurer dans ce moment le prie de s'en entendre ultérieurement avec Mons^r le Président Pictet et Mons^r Fary —

M^r Trembley fournira lui même les médailles pr les prix qu'il a fondés.

Mons^r Fary soumet au comité la question de savoir si les médailles attachées aux prix que M^r Trembley a offerts aux communes de Chêne et de Plainpalais doivent être celles de la Société, ou doivent être des médailles fournies par M^r Trembley lui même; le comité décide que le prix sera composé de ces dernières. D'ailleurs M^r Darier observe que la médaille de la classe si elle devoit être frappée en or ne pourroit se faire d'une valeur moindre de six louis, tandis que la valeur fixée par Mons^r Trembley est de quatre louis.

Circulaires à écrire pr demander les rapports sur les champs, pr offrir d'envoyer des ingénieurs pr réservoirs d'eau —

Un membre propose que l'on écrive à Mess^rs les maires pour demander à ceux qui n'ont pas envoyé leurs rapports sur la visite des champs de vouloir bien le faire incessamment, cette proposition est adoptée. Des circulaires seront imprimées à cet effet & l'on profitera de cette occasion pour leur renouveller l'offre d'envoyer un ingénieur dans les communes qui manquent d'eau, pour y établir des réservoirs, en y ajoutant que l'inondation du village de Monnetier doit être un motif puissant auprès de leurs administrés pour profiter de cette offre — Le secrétaire rédigera la circulaire

Nomination d'experts pour suivre les expériences de Mr Favre sur la maladie dite le piétin

Mr. Favre Médecin vétérinaire du Canton dit au comité, qu'étant dans l'intention de suivre des expériences sur la maladie nommée le piétin il désire que le comité nomme des experts pour suivre & constater ses expériences — Sur quoi le comité désigne Mrs Maunoir aîné professeur en Chirurgie, Dufresne Docteur, Prevost Médecin et tous trois membres de la Classe pour suivre ces expériences, dans l'espoir qu'ils voudront bien remplir ces fonctions & avec l'invitation de s'adjoindre telle personne de l'art qu'ils jugeront convenable

Proposition d'encouragement à la bonne culture de la vigne.

Commission nommée pour préparer le travail

Mr. le Cons. Pictet propose d'encourager la bonne culture de la vigne au moyen d'une association de propriétaires qui établissent une surveillance sur la vigne par des experts, dont les rapports sont présentés aux propriétaires quatre fois par an. Il ajoute que l'on se trouve extrêmement bien de ce système dans le Canton de Vaud, et qu'au moyen de cette surveillance les vignes qu'il possède à la Côte sont parfaitement soignées. — Après examen, le comité adopte la convenance de cette proposition, et charge Mr. le Cons. Pictet de vouloir bien présenter les documens avec un rapport y relatif à une commission qui sera composée de Mrs Bonnet de Ruth, Gaudy & Cochet. Cette commission pourra s'adjoindre telle personne qu'elle estimera nécessaire, elle recevra ce rapport provisoire, lui fera subir un premier examen et en référera au comité

Demander mémoire imprimé à Arras.

Mr. Monod propose de faire venir un mémoire dont il est parlé dans la bibliothèque physico-économique de l'an 1818 et qui a remporté le premier prix à Arras, Sur les moyens de préserver la demeure des pauvres des incendies

Proposition de concours pr jeunes poulains & taureaux

M. Pary annonce qu'il soumettra au prochain comité conformément à la proposition qui en a été faite par M. Lougnard, la convenance d'adopter quelque mesure pour établir dans un local désigné, un concours de poulains & de jeunes taureaux élevés dans le Canton. Sur quoi le comité décide que cette proposition sera premièrement examinée dans la prochaine séance de la Classe.

Réglement pr l'élection des membres honoraires

Mon. le prof. Delaudolle présente le projet de réglement dont il avoit été chargé pour la réception des membres honoraires. Ce projet après quelques modifications est adopté comme suit

Réglement pour l'élection des membres honoraires

art 1er Les membres honoraires de la Classe d'agriculture seront choisis parmi les personnes qui auront ou avancé l'agriculture en général par leurs découvertes ou rendu des services particuliers à l'agriculture du Canton de Genève.

art 2d Le membre du comité qui présentera une personne pour lui faire décerner ce titre exposera ses travaux d'une manière sommaire: Le président établira un tour de préconsultation sur la mérite de la personne présentée, le résultat de ce tour de préconsultation sera

1° l'admission ou la non admission de bien dû au rang de candidat

2° la fixation du jour où le comité procédera à sa nomination

art 3e au jour fixé par le comité, il s'ouvrira un second tour d'information sur le candidat après quoi il sera procédé à l'élection au scrutin. Les deux tiers des suffrages des membres présens seront nécessaires pour l'admission

art 4e Le président ou le secrétaire seront chargés d'écrire d'office au membre honoraire nouvellement élu pour lui faire passer sa nomination

Réception de Mr Lamouroux pr membre honoraire

Le réglement étant ainsi arrêté, on établit un tour de prérésultation sur Mr Lamouroux présenté déjà dans la dernière séance, par Mon le prof. Decandolle, après quoi on procède à sa nomination qui est agréée.

achat de Dynamomètre à faire par Mr le prof. Pictet

Mon Pary informe, qu'il n'a reçu aucune réponse de Mon Lullin de Chateauvieux sur l'achat du Dynamomètre pour lequel il lui avoit écrit, le comité arrête en conséquence de proposer à Mon le prof. Pictet qui se rend à Paris de vouloir bien se charger de cette commission

Propositn pr un bulletin d'agriculture

Mon le prof. Decandolle annonce qu'il fera dans un prochain comité la proposition d'une publication périodique par un membre de la Classe, sous le titre de Bulletin d'agriculture

Dépôt d'un mémoire relatif au 19e programme

Mon Decandolle dépose encore entre les mains du Secrétaire un mémoire cacheté relatif au 19e programme sur les bacs à forme grangeage, ou vignolage — qui sera étiqueté N° 1 —

Sur l'erreur commise par Mr Saladin dans ses calculs relatifs à l'attelage des vaches.

Mon Pary annonce que Mr Saladin de Bavigny estime n'avoir fait aucune erreur dans son mémoire sur les calculs relatifs à l'économie que lui présente l'attelage de ses vaches, parce qu'il faut compter qu'il n'attele jamais qu'une paire de vaches à sa charrue avec deux chevaux :- Mon Bellamy soutient qu'il y en a par moins erreur dans les calculs et qu'il le prouvera par écrit

---

Séance générale de Mercredi 1 May 1822

Présens — 29 membres,

Mr Pictet Presidt — Pary — Secrt.

Le registre de la dernière séance est approuvé par les membres présens du comité

Dépôt d'un mémoire N° 2 sur le 19e prog.

Lecture et Dépôt des deux précédens registres.

Mon Decandolle dépose un mémoire relatif au 19e programme, que le Secrétaire étiquète sous le N° 2.

Se procurer quelques exemplaires d'un ouvrage de Mr de Dombasle

Mons le Prsidt présente un ouvrage d'agronomie par Mons Mathieu de Dombasle, qui offre un grand intérêt et demande si parmis les membres présens, il y en auroit qui désirassent que la société en fit venir de Paris pour eux. Sur quoi, les personnes ci dessous désignées demandent qu'on veuille se procurer chacun un exemplaire —

Mr Dard Picot
Audeoud-Suez
Colladon
René Bertrand,
de Constant
Dunkler
Schenker
Martin-Aubert
Boissier de Prangins
Bastian
Bellamy
Thiesmin
Fary.

Rapport de Mr de Constant à la suite d'un voyage en France & en belgique

Mons le Prsidt invite Mons de Constant qui vient de faire un voyage en France & en Belgique à prendre la parole s'il a quelque chose à communiquer

Mons de Constant dit entr'autres choses qu'il a été frappé du mouvement progressif qu'il a vu dans toutes les branches, qu'il étoit parti avec l'opinion que nous avions les devants dans notre Canton pr les améliorations, mais qu'il a vu pour le moins des perfectionnemens aussi rapides partout —

Il a observé, que la culture à la bêche avoit beaucoup augmenté ce qui tenoit aux divisions de propriétés — qu'il avoit vu une grande variété de charrues dont quelques unes très mauvaises mais beaucoup qui étoient semblables à notre charrue belge — qu'il y avoit assez d'attelage de vaches — Que la belgique étoit surtout remarquable par les soins que l'on donnoit à recueillir les engrais que rien n'étoit perdu — Que c'étoit encore un pays remarquable pour la culture des fleurs, et qu'on lui a promis une collection de 80 variétés de géraniums — Qu'il avoit vu dans le jardin de botanique à Gand (un fil[illegible] asiatique) qui se cultive dans les montagnes de Piémont et qui est très robuste — (il y porte le nom d'Alpes Asiatique)

Blé noir de Montagne

Mons le prof. Delandolle ajoute à cette dernière observation que c'est un espèce de blé noir qui croit dans les montagnes, qu'il résiste à la gelée mieux que les autres variétés, qu'on le cultive jusqu'à

= la hauteur de 8800 toises, qu'il est connu sous le nom de granette; mais qu'il offre l'inconvénient de mûrir inégalement, aussi n'est il pas recommandable pour la plaine, mais qu'il pourroit être avantageux pr nos montagnes voisines et qu'il l'essaiera au jardin de botanique —

Mémoire abrégé sur la Culture des pommes de terre traduit par Mr Pictet —

Mons le Presidt invite ensuite Mons Pictet (ainé) à donner lecture de la continuation de son mémoire sur les pommes de terre: Mons Pictet dit que le mémoire allemand dont il offre la traduction abrégée contient trois parties distinctes — La première qu'il a déjà soumise à la Classe, traitoit des différentes qualités de pomes de terre, la seconde dont il donnera aujourdhui connoissance traite des différens modes de culture, la 3me qu'il réserve pr la prochaine séance, présente les différens buts d'utilité que l'on peut tirer de ce tubercule

Cette seconde partie dont Mons Pictet donne lecture offre diverses observations d'un grand intérêt qu'il seroit trop long de détailler ici mais que Mons le Presidt annonce que le comité tachera de recueillir dans un ouvrage qu'il est question d'imprimer

Concours propoié pr les poulains & jeunes taureaux

Le seul sujet qui est à l'ordre du jour pour être traité dans cette séance est la convenance d'ouvrir un concours public pour les poulains et jeunes taureaux élevés dans le Canton: Mons Cougnard dit que son opinion seroit que l'on donnat une prime aux plus beaux extraits à condition que les propriétaires louassent pour la monte l'étalon dont ils se sont servis s'il est en leur possession — d'autres membres croyent que la prime doit être donnée lorsmême que l'étalon proviendroit de pays voisins, pourvu que les élèves fussent du pays; généralement la classe paroit sentir la convenance de ce concours qui feroit connoitre les diverses races que produit notre Canton & donneroit peut être les moyens de les améliorer, en conséquence la Classe renvoye au comité les moyens d'y pourvoir et de fixer le moment le plus favorable à ce concours. Mons de Constant observe que cette mesure offre d'autant plus de convenance, que la sortie même des jumens est prohibée de France

Séance de Comité de Samedi 11 May 1822

Présens Mrs. Pictet président — Boissier prof.— martin — audéoud — Panchaud — Gladon — monod — de candolle — Fary Secret —

Le registre de la précédente séance est lu & approuvé

nombre de médailles à frapper.

Mr Fary rétire au nom de Mr Darier la demande du nombre de médailles à frapper. — Le comité charge Mr le président de demander approximativement le nombre requis —

Rapport de Vernier sur champs.

Mr le préside[nt] remet le rapport de la commune de Vernier sur la visite des champs avec une lettre du maire, à laquelle il se charge de répondre

Dynamomètre

Mr Fary donne lecture d'une lettre de Mons Lullin de Chateauvieux de Paris qui lui annonce l'envoy prochain du Dynamomètre, dont le coût est de fr. 160 emballage compris —

Lettre à imprimer pr membres honoraires

Le comité arrête qu'il sera imprimé une nouvelle lettre circulaire pour la réception de membres honoraires

Paiemt au copiste du mémoire de Mr audéoud

Il arrête encore qu'il sera payé douze francs au copiste du Mémoire de Mr audéoud.

Rapport de Vandeuvre sur les champs.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de Mr Fol, adjoint au maire de la commune de Vandeuvre, qui renferme le procès verbal de la visite des champs: Mr Fol propose encore que le comité fasse imprimer un catéchisme d'agriculture que l'on feroit apprendre aux enfans dans leurs écoles & que l'on utilise le nouveau

Propositn par Mr Fol d'un catéchisme d'agriculture.

& d'utiliser la prison pénitentiaire pour les rapures de pommes de terre —

bâtiment de la prison pénitentiaire pour occuper les prisonniers à raper & sécher les pommes de terre. Surquoi le comité charge son secrétaire de répondre à Mr Fol que l'on s'occupe d'un catéchisme & que c'est un objet que l'on ne perdra pas de vue. — Quant à la maison pénitentiaire Mr le Prsid[t] s'étoit déjà adressé à Mons le Cons[r] Fatio pour lui faire la même demande mais il lui a été répondu que dans l'opinion de Mr Fatio & de Mr l'architecte Vaucher le but proposé ne pouvoit s'atteindre d'après le plan de la prison & surtout la sécurité pour la garde des prisonniers —

Nomination de commissaires pour mémoires relatifs au 19e prog.

Le comité passe à nommer au scrutin les commissaires qui devront examiner les mémoires relatifs au 19e prog. en admettant pour principe que l'on nommera autant que possible un homme versé dans les lois, un propriétaire et un fermier avec l'autorisation de s'adjoindre telle personne qu'ils croiront utile et même de remplacer l'un des commissaires s'il venoit à manquer. Le dépouillement du scrutin présente le résultat suivant

M. le Cons. Vernet a obtenu 10 voix
M. Bonjour de Ruth .... 9 "
M. Piney ..... 9 "
M. Cochat ..... 2 "
M. Tarey ..... 1 "

En conséquence les trois premiers sont nommés commissaires et on leur adressera la demande de faire leur rapport à prochaine séance afin que les mémoires puissent circuler ensuite entre les autres membres.

On procède ensuite à l'ouverture des mémoires et l'on trouve que le N° 1. porte pour légende Laudato ingentia rura; exiguum colito. Le N° 2 porte Les bons ~~esprits~~ font les bons amis

Encouragement accordé à Perret

M. le Prés.t rappelle que le comité a à se prononcer sur le genre d'encouragement qu'il veut donner à Perret de la petite Brunette. D'après le rapport qui a été fait sur les soins industrieux qu'il a apportés à la mise en valeur d'un mauvais morceau de terrein, deux avis se prononcent à cet égard, l'un de lui donner une bêche et un fossoir, l'autre d'y ajouter la médaille. Ces avis étant mis aux voix, le premier obtient la majorité.

M. Wickam reçu pour membre honoraire

M. Tarey rappelle qu'on a présenté M. Wickham comme membre honoraire dans la précédente séance; on procède en conséquence à son élection au scrutin, et il est reçu comme membre honoraire

p. 217

Projet de programme sur les pépinières.

M. le Prof. De Candolle présente son projet de programme pour les pépinières, après une discussion soit sur le terme soit sur la somme à y destiner, dans laquelle on n'arrête rien, le comité renvoie à Mons. ~~le Prés.t~~ Pictet de Genève et à Mons. Pauchaud pour examiner ce projet et rapporter à prochaine séance. Le comité arrête

3

encore que ce sujet sera présenté à la Classe pour y être discuté —

avant de se séparer le comité fixe la première séance à samedi en huit à 8 heures du matin pour entendre le rapport sur le 19e programme

---

Séance du Comité de Samedi 25 May 1822

Présens Mrs Pictet Présdt De Candolle - Lullin de Chordes - G Boissier — audéoud — Cochet - Pervet - Bellamy — Panchaud — Boissier de Ruth — Fary - Séc.r

Le régistre de la précédente séance est lû et approuvé

Programme sur les pépinières.

Mr le Prof.r De Candolle donne une nouvelle lecture du programme qu'il propose avec quelques modifications qu'il y a faites — Ce programe ainsi redigé est approuvé par le comité, mais avant de le livrer à l'impression on convient qu'il en sera donné lecture à la classe pour profiter des observations qui pourront y être faites. On convient encore que Mr De Candolle profitera de cet intervalle pour mettre des avis dans telles sociétés qu'il jugera convenables, afin de donner avis de ce programme & d'inviter les personnes qui voudroient y donner un plus grand encouragement par leurs souscriptions particulières à se faire connoitre & indiquer la quotité

Mr le Prof.r De Candolle donne ensuite lecture de son projet pour une publication périodique sur les sujets de Agriculture — Ce projet est renvoyé à un comité composé de Mess.rs De Candolle, Bellamy, Fary, pour l'examiner et en faire rapport.

Récapitulation à faire des visites de champs.

Mr Fary observe qu'il est tems de faire la récapitulation des visites de champs qui ont eu lieu dans les diverses communes. La convenance en est approuvée et le comité le charge de préparer ce travail

ajournement à l'an 1826 des prix généraux pour la meilleure culture

M^r Tary observe que le comité résolut de printems dernier d'ajourner à cette année les grands prix qui devoient avoir lieu pour la meilleure culture en général, conformément au 14^me programme, et que par conséquent c'est le moment de se décider pour savoir si ces prix auront lieu cette année ou s'ils seront encore ajournés, que pour lui ne croit pas que l'on puisse charger cette année les commissions communales de ce travail, puisqu'elles ont eu à faire déjà celui relatif à la visite des champs, il observe en outre que quoiqu'il ait été lui-même l'auteur de ce programme il convient peut être mieux de l'ajourner à trois ans si le comité se décide à donner encouragemens aux particuliers aux principales cultures c'est à dire, qu'après avoir encouragé deux ans les pommes d'terre on en fasse autant pendant deux ans pour les champs, puis autant pour la vigne après quoi l'on viendroit aux prix généraux pour toutes ces cultures réunies; Le comité après examen de cette proposition et sans avoir admis positivement les prix futurs pour les vignes, préjugeant cependant sur leur adoption ajourne les prix généraux à 1826. & décide que les motifs en seront insérés dans la première publication

Rapport sur les mémoires produits p^r le 19^e programme

M^rs Boissier de Ruth donne lecture de son rapport sur les mémoires relatifs au 19^e programme mais avant de prendre aucune décision à cet égard le comité arrête que les mémoires & le rapport circuleront entre les membres du comité

La séance prochaine du comité est ajournée au vendredi qui suivra la première réunion de la diète, et à 9 heures du matin

Séance de la Classe
de Mercredi 5 Juin 1822

Présens. 21 Membres —
Mr Pictet préside. — Pary Sécrét.
Le régistre de la dernière séance est approuvé par les membres présens du comité.
Lecture est donnée des deux précédentes séances.

Soupes de pommes de terre au bouillon à Paris —

Mons. le Prof. Pictet est invité par Mons. le Préside à prendre la parole s'il a quelque rapport à faire à son retour d'un voyage à Paris — Sur quoi Mr le prof Pictet dit qu'il croit devoir faire part à l'assemblée d'un procédé employé à Paris par Mons. Ternaux pour utiliser les pommes de terre, et il présente un petit paquet qui contient la valeur d'une excellente soupe au bouillon, ce paquet contient
50 grams d'une pâte de pommes de terre desséchée
10 grams de gélatine
auxquels on ajoute 4 grams de Sel — et en versant de l'eau bouillante sur ce mélange l'on obtient une soupe du meilleur goût — Chaque paquet ne coute qu'un Sol de france —

Mons Ternaux fabrique lui même cette pâte de pommes de terre en cuisant d'abord ces tubercules à la vapeur, après quoi on les pile puis on les fait passer par un laminoir soit-trimie en fer fondu, le laminoir est garni d'une toile métallique à travers laquelle passe la pâte de pommes de terre dans le cilindre qui est ouvert d'un côté, ce qui permet de la sortir aisément; Cette pâte se seche ensuite dans une étuve et sur des chassis garnis de grand papier.
Le procédé paroissant à l'assemblée mériter un grand intérêt, Mons le prof Pictet est prié de s'informer auprès de Mons Ternaux combien coutteroit cette machine et généralement de prendre sur ce sujet tous les renseignemens qu'il pourra en même tems qu'il fera venir une centaine de ces paquets de soupes — Mr Ternaux fabrique lui même la gélatine dans une sorte de marmite à pression

Lecture du programme sur les pépinières.

Mons le prof De Candolle, conformément à l'ordre du jour, donne lecture de son programme sur les pépinières

qui se trouve conforme au voeux de l'assemblée sans modifications.

Destruction des taupes.

Mon^r Gaudy propose que l'on prenne une mesure générale pour la destruction des taupes, vû que les soins des cultivateurs ne peuvent être couronnés de succès si leurs voisins ne les pourvoient aussi bien qu'eux. Mon^r Fougnard de la petite Grave dit à cet égard que la comune de Cartigny, après cette mesure pour la comune toute entière, par un arrangement avec un taupier qui s'est chargé de leur destruction aussi bien dans les bois que dans les autres natures de propriétés, que chaque particulier le paye à tant la pose, & que ce moyen reussit fort bien: Le taupier voulait que l'on soutinsit un engagement de 3 ans, mais il s'est contenté d'une promesse que l'on continueroit cet arrangement pendant un certain tems: Cet exemple paroissant très heureux pour le succès de la chose Mon^r Fougnard est prié d'apporter la copie de l'arrangement qui a été fait dans sa comune — Mon^r Fary dit qu'en attendant il se trouve très bien des pièges de Lecourt qu'il tend lui même & qui exactement manquent leur proye —

Destruction des fourmis

Mon^r le Prés^t Pictet dit qu'il seroit à désirer que l'on trouvât quelque moyen pour la destruction des fourmis. Surquoi Mon^r Despine qui est établi dans le midi de la France et qui est pressé à cette séance observe qu'il existe un moyen facile d'atteindre ce but. Ce moyen consiste à mouiller un brin de paille et à le tremper dans de l'arsenic en poudre, puis le placer sur la fourmilière bientôt une fourmie s'en approche aussitôt qu'elle en a goûté elle est saisie de fureur & attaque les autres toutes celles qui en goutent ~~sont~~ ou n'en goutent pas & dans le même cas, la fourmillière est bientôt en pleine guerre & le lendemain elles sont presqu'entièrement détruites. On ne peut point expliquer la cause de cette frénésie, mais ce qu'il y a de certain c'est qu'elle existe et M^r Despine en fait fréquemment usage dans le midi de la France où les fourmis causent de grands ravages — Il n'est pas sûr que l'effet soit le même sur celles qui s'attachent aux arbres — La quantité d'arsenic à employer est très petite —

NB Cet essai a été fait à Genève par plusieurs personnes sans succès

Séance du Comité de Vendredi
3 Juin 1822.

Présens Mons Pictet président
Mrs De Candolle - Bellamy - Favre - Boissier de
Rutte - audeud - monod - Fary Sec.

Le précédent registre est lu & approuvé -

Relevé à imprimer des rapports sur les Visites de champs.

Mons Fary donne lecture du relevé qu'il a fait des divers procès-verbaux relatifs aux visites de champs, et il lit en même tems une lettre de Mons Boissier de Prefy qui a vérifié ces relevés et qui y joint quelques observations -

Le comité prend à cet égard les arrêtés suivans. sur les objets qui offrent des doutes.

1°. Cette année il ne sera point adjugé d'accessits dans les communes et les agriculteurs qui d'après les rapports sont estimés les mériter seront mis en tête des mentions honorables.

2°. Il ne sera pas fait mention des communes qui n'ont pas envoyé de procès verbal de leur expertise.

3°. Quant à la commune de Vattigny, les champs que ses ressortissans ont sur France ne seront pas censés avoir pu concourir

4°. Quant à la commune de Cologny il sera fait mention qu'elle n'a pas concouru parce que Mons le Maire étoit le seul qui eut plus de six poses en blé froment.

5°. Quant à la commune de Genthod, le prix n'étant pas déterminé par les experts, sera déféré à Mr De la Rive pour un de ses champs dit Chavannes.

6°. Quant à la commune de Prigny, le rapport de Mrs les commissaires donnant à supposer, qu'ils n'ont pas accordé le prix à Mons le Syndic Pictet uniquement parce qu'il ne réside qu'une partie de l'année sur son domaine ce qui n'est point une condition obligatoire, le Secrétaire

à M. le maire

~~Il~~ écrira pour lui demander une explication à cet égard & la prime sera décernée à Mons. le Syndic Pust et s'il ne la pas obtenue par ce seul motif —

Résolution prise sur le banquet proposé par M. Trumbly en faveur de ceux qui ont eu des prix.

M. Pary donne lecture de deux lettres de M. Trumbly de Tournes du 29 May, par les quelles il annonce qu'il a tous préparé avant son départ pour le banquet qu'il a promis à la suite de la distribution des prix de la Classe d'agriculture. Que les 200 couverts sont commandés à Chevalier traiteur. Il demande en conséquence que le banquet ait lieu à Gluis plaisir le jour de la distribution des prix, ou le lendemain, qu'il y ait des cordages pour former l'enceinte, des gendarmes pour la garder, une tente pour cacher les ustensiles, et de la musique pour le repas s'il est possible, il prie en conséquence le comité de faire les demarches nécessaires pour cela — Quant aux cartes d'invitation, elles doivent être faites au nom de M. Trumbly et adressées aux personnes qui ont remporté les prix avec l'autorisation d'y joindre trois ou quatre personnes des deux sexes, il estime qu'il faut aussi inviter Mrs les maires & envoyer quelques invitations même aux communes qui n'ont pas concouru aux prix — Le comité après une longue discussion arrête qu'il sera écrit à Mons. Trumbley ce qui suit —

» Le comité après avoir entendu la lecture des lettres
» de Mons. Trumbley a conclu à la presqu'unanimité,
» qu'il lui seroit représenté par l'organe de son secrétaire
» qu'il lui paroîtroit plus convenable pour cette année
» qu'il se contentât de donner un repas de 100 à 130 cou-
» verts dans une salle fermée, sans y admettre des
» femmes, et il lui paroît que Mons. Trumbley pourroit
» consacrer le reste de la somme qu'il voudroit bien sacri-
» fier à cette fête, à payer quelques musiciens pour la
» recréation du repas & les plaisirs des personnes qu'il auroit

" invitées — Le comité observe que cette fête ne pour-
" roit avoir lieu le jour de la distribution des prix
" de la société des arts — on propose le dimanche
" suivant, vû la difficulté de mettre à d'autre jour
" si Mons. Trembley accede aux propositions qui
" lui sont faites par le comité ce dernier se charge-
" roit de faire connoitre au public, que c'est lui qui
" a restreint la générosité de M. Trembley & a desiré
" le changement ci dessus — En fixant le jour
" du banquet au dimanche après la distribution des
" prix de la société des arts on désire entrer dans les
" vûes de Mons. Trembley, mais le comité croiroit qu'il
" avantageux à renvoyer à une époque plus éloignée
" s'il pouvoit assurer que Mons. Trembley reviendroit
" à tems pour présider lui même à cette intéressante
" fête —

Question pour savoir comment seront distribués les primes pour les champs.

Le comité passe ensuite à la question de savoir si les primes relatives aux meilleures cultures de champs seront délivrées dans chaque commune par Mons. le Maire ou seront délivrées à Genève. Sur ce dernier point il s'élève deux avis. L'un par lequel on propose que la délivrance se fasse avec les autres prix de la société des arts, l'autre, qu'elle se fasse un jour différent dans l'orangerie du jardin de botanique — Les opinions étant ainsi divisées on adopte la proposition qui est faite de renvoyer cette décision à une convocation spéciale du comité la-quelle aura lieu pour mercredi prochain à 4 h. de l'après midi, en même tems que l'on procédera à l'élection d'un président —

Demande d'un ingénieur pour réservoir à Jattigny

Le secrétaire communique une lettre de Mons. le maire de Jattigny par laquelle il demande qu'on lui envoye un ingénieur pour établir un réservoir d'eau: Le Secrétaire annonce encore qu'il a écrit à M. Pronier pour s'y rendre après avoir fixé le jour et l'heure où Mons. le maire se trouvera dans sa commune — Ce qui est approuvé —

Demande d'argent par le maire de Sorral pr établir 1 recevoir

Le Secretaire communique encore une lettre de Mr Henry maire de Sorral sous la date du 4 Juin par laquelle il demande que le comité lui fasse les fonds necessaires montant à ff 529. 6, pour l'établissement d'un recevoir dans sa comune. Sur quoi le comité arrête qu'il lui sera répondu que le comité n'a jamais offert de fournir l'argent pour ces ouvrages, mais seulement de payer les vacations de l'ingénieur qui seroit chargé de faire les devis & de suivre les principaux ouvrages.

Prospectus d'un ouvrage d'agriculture par la société de l'arriège.

Enfin le Secretaire demande qu'elle réponse doit être faite à la société d'agriculture de l'arriège, qui envoye le prospectus d'un ouvrage d'agriculture qu'elle publie. — Le comité arrête en conséquence qu'il sera écrit à la Vve Husard imprimeur-libraire à Paris pour envoyer deux exemplaires de cet ouvrage afin que l'on puisse juger de son mérite avant de le recommander, & Mr le prsidt Pictet demande que l'on y joigne la demande d'un exemplaire pr lui

---

Séance du Comité de Mercredi 12 Juin 1822

Présens Mrs Pictet Prsidt.
Mrs Martin — De Constant — De Candolle —
Monod — Boissier de Pregny — Boissier de Ruth.
Pary — Secrt —

Le précédent régistre est lû & approuvé —

Lettre de Mr Trembley

Mons le prsidt donne lecture d'une lettre de Mons Trembley de Tournes qu'il lui a écrite de Dijon & par laquelle il confirme ses offres pour un banquet —

Mons Pary demande que le comité se prononce relativement aux primes à décerner pr la meilleure culture des blés dans deux communes savoir celle de Pregny & celle de Veyrier, dont les rapports sont sous les yeux du comité — Celui prononce quant à

adjudications de primes pr blés.

Pregny que quoique Mrs les commissaires aient adjugé la prime à Mons Jaquet, comme il paroit que cette décision est motivée sur une erreur dont il a été déja mention dans la précédente séance. la prime doit être décernée à Mons le Syndic Pictet et mention honorable doit être faite de Mons Jaquet

Quant à Veyrier. Comme Mrs les commissaires partagent d'après leur décision le prix entre Mrs Pictet Baraban Conseiller & Mr Fois Muge sans donner de prééminence à l'un des deux; Comme la commune de Troinex n'a point adjugé de prix, comme Mons le Comte Pictet a une partie de son domaine sur Troinex où est son domicile principal. le comité arrête que cette prime sera donnée à Mons le Comte Pictet, pour la commune de Troinex, & une prime à Mr Francois Muge pour la commune de Veyrier.

adjudication de prix pr Baux à ferme

Mons le président ouvre ensuite la discussion sur l'adjudication des prix pour le programme des Baux à ferme; Les deux mémoires y relatifs ayant circulé auprès de plusieurs membres du comité qui y ont joint leurs observations il en résulte deux avis l'un d'accorder le prix au mémoire N° 2 & l'autre au mémoire N° 1. L'autre avis est d'accorder le prix, c'est à dire de le partager entre chacun de ces deux mémoires cette opinion est fondée sur ce que l'un et l'autre de ces mémoires ont un mérite particulier chacun dans leur genre et forment deux ouvrages précieux; le N° 1 à une supériorité sous le rapport de la théorie générale applicable à tout pays et sous le rapport législatif, tandis que le N° 2. est supérieur sous le rapport pratique & local.

En conséquence Mons le président met aux voix la question de savoir si le prix sera partagé au lieu

Dête adjugé à l'un des mémoires en particulier cette proposition ayant obtenu la majorité est admise.

Impression des mémoires sur Baux à ferme.

Le comité arrête ensuite que l'un & l'autre de ces mémoires seront imprimés aux frais du comité avec les annotations des membres du comité ce qui formera un excellent manuel pour la rédaction des baux à ferme dans le Canton.

Le comité arrête encore qu'il sera fait deux médailles, afin qu'il soit délivré une à chacun des auteurs des dits mémoires.

Dans la prochaine séance on fera l'ouverture des billets pour en connoître les noms.

La discussion se renouvelle sur le mode de délivrance des primes pour la meilleure culture des blés mais elle est ajournée à la prochaine séance qui aura lieu lundi prochain à 9 h du matin

Reception de Mr Pabry fils de Lyp

Mrs Pary & Pictet Dte présentent Mons. Pabry fils de Lyp pour être membre de la Classe. le scrutin n'étant réclamé par personne, son élection est mise aux voix & adoptée.

Election d'un président & d'un vice président

On passe à la nomination d'un Président & d'un Vice président en remplacement de ceux dont les fonctions vont expirer. Les élections se font au scrutin secret par lequel

Mons le prof. Decandolle obtient 7 voix p. le Présid.
Mons Pictet-Dlle — — — 6 » p. le Vice Présid.
Mons le Com. Vernet — — — 1 — » p. Dlle

En conséquence Mons le prof. Decandolle est nommé Présidt & Mons Pictet Dlle Vice Présidt.

Cette opération avoit été précédée de la lecture d'une lettre de Mons le Com. Vernet qui annonçoit que si on le nommoit sa santé ne lui permettroit pas d'accepter. — Cette lettre avoit été provoquée par ~~le désir~~ l'intention qui avoit été manifestée à Mons le Com. Vernet par un membre du comité de l'appeler de nouveau à la présidence.

Séance du Comité
de 16 Juin 1822

Présens Mr Pictet président —
De Candolle — martin — Pictet Car — Bellamy
Favre — Monod — Gaudy — audéoud —
Boissier — Pary Sécr

Le registre de la précédente Séance est lû & approé

Noms des mémoires sur les Baux à ferme

Le comité procède à l'ouverture des billets qui contiennent les noms relatifs aux mémoires sur les baux à ferme.

Le N° 1 portant pour devise — Laudato ingentia rura, exiguum colito, se trouve être de Monr. le Comte Pictet-Baraban

N° 2 portant pour devise Les bons écrits font les bons amis prière garder l'anonyme & annonce qu'il abandonne à la Classe d'agr. la somme à laquelle il pourroit avoir droit pour qu'elle en fasse l'usage qu'elle estimera le plus convenable dans le but de son institution

En conséquence de ce dernier billet le comité arrête qu'il sera mis sur la feuille, un avis portant que la médaille attribuée à ce mémoire sera toujours remise à la personne qui présentera le repère annexé au dit billet

Rapport de Bernex sur visite de blés

Mon Gaudy présente le rapport de la commune de Bernex pour la visite des champs, sur quoi le comité décide que ce rapport arrivant trop tard & après que l'impression relative aux visites est achevée, il sera point adjugé cette année de prime dans la commune de Bernex:

Mode de délivrance des primes

après discussion sur le mode dont les primes relatives aux meilleures cultures de blé seront délivrées le comité décide qu'elles le seront par le même mode que celles relatives aux pommes de terre et qu'il sera écrit une lettre par Mr De Candolle pour inviter les Maires & les membres des commissions communales à donner la plus grande solennité possible à cette distribution

Nomination d'une commission pour mode futur de distribution de primes.

Mr Collaton demande qu'il soit nommé une commission pour aviser aux moyens de rendre à l'avenir les distributions de primes plus solennelles. Cette commission fera son rapport dès au 1er Janvier prochain elle est composée de 5 membres désignés par le président — savoir Mr Gallini d'Ivorde — Fary — Boissier de Ruth — audéond — Martin

Journal d'agr.

Mr le président fait lecture d'une lettre de Mr Collaton qui demande le rapport de la commission sur l'établissement du journal d'agriculture, qu'il croit très utile au Canton.

Nomination d'une commission pr fixer programme sur futures visites de blé —

Mr Boissier de Ruth propose que les visites de champs soyent faites toutes deux dans l'année la dernière au mois de Novembre. Il demande en conséquence la nomination d'une commission chargée de déterminer les conditions du programme pour cet objet, en partant des principes posés dans le dernier programme qui ne s'attachent point au produit mais au travail des terres — Cette commission sera composée de Mrs Bellamy — Boissier de Ruth — audéond —

Lecture du rapport annuel —

Mr le Président donne lecture de son rapport annuel qui sera lû lors de la séance publique de la société des arts —

Répertoire

A.

Agriculture . . . f° 27
Archives . . . „ 20
Attelages „ 21
Assurances „ 28
Aubépine „ 76
Arbres Normands „ 177

B.

Blé . . . . . „ 11. 23. 95. 138.
Baudet . . . . . „ 25. 28.
Betteraves . . . . . „ 51.
Baux . . . . . „ 172. 177. 187. 278.
Bétail de Schwitz „ 174.
Bornes . . . . . „ 218. 223.
Beurre . . . . . „ 223. 226.

C.

Chaux . . . . . „ 4. 23.
Cornes . . . . . „ 5.
Chaumes . . . . . „ 12. 16. 19. 24. 25. 26. 28. 35.
„ „ 46. 48. 55. 89. 91. 95. 97. 101. 103.
„ „ 160. 162. 167. 168. 180. 202.
Cochons . . . . . „ 18. 58. 83. 97. 214, 249.
Choux . . . . . „ 22
Chevaux . . . . . „ 25
Connoures . . . . . „ 28. 33. 46.
Crapauds . . . . . „ 30.
Catéchisme . . . . . „ 30.
Communaux . . . . . „ 33.
Chardons . . . . . „ 48. 52.
Champignons . . . . . „ 70.
Conservation des blés . . . „ 79. 94. 114.
Chenilles . . . . . „ 87. 93.
Combustibles . . . . . „ 92
Chaulage . . . . . „ 157. 161.
Carottes . . . . . „ 172.
Cidre . . . . . „ 193. 200. 203. 242.
Commissions communales . . „ 222

Suite de la lettre C.

D.

Direction p^r Agriculture f° 17. 18.
Défrichements . . . „ 192.
Dynamomètre . . . „ 247.

E.

Etalons . . . . . „ 2. 3. 50. 52. 96. 133. 185. 202.
Engrais . . . . . „ 3. 4. 18. 24. 26. 77. 103. 118. 129. 133. 176.
„ 213.
Egouts . . . . . „ 8.
Experts . . . . . „ 31.
Etalons . . . . . „ 35. 36.
Esparcette . . . . . „ 67. 53. 141. 217. 227.
Etangs . . . . . „ 91. 99. 102. 105.
Engrais liquides . . . „ 189.

F.

Fleurs . . . . . „ 8.
Foires . . . . . „ 9.
Fruits . . . . . „ 12.
Fumiers . . . . . „ 26. 33. 105.
Fourrages supplémentaires „ 32.
Farine de Pommes de terre . „ 77. 92. 93. 96. 186. 189. 194. 199.
Ecole de D . . . „ 117. 198. 243.
Fromis . . . . . „ 273.

G

Greffe . . . . . f° 21.
Grêpis . . . . . 23.
Grêle . . . . . 34.
Gesse . . . . . 47.

H

Hannetons . . . . 92-93-97-100.
Herbe non coupée comme
engrais . . . . 129.
Horser jeunes tiges . 156.

I.

Instrumens . . . . 21-92-94-99.
Incision annulaire . . 53.
Instrumens . . . . 127-135.

K L

Légumes 12
Luzernes 23-217
Lièvres . . . . 24-56-161.
Labourage à la bêche 30.
Lait . . . . 201-207-209.

N

Nourriture du bétail 7-9-88-221-231-241.

M.

Miel . . . . f° 18
Millet . . . . 55-83.
Maïs . . . . 70.
Médailles . . . . 101-261.
Mauvaises herbes . . . 87.
Mélanges de céréales avec
Semailles de pâtures
artificielles 116
Mélanges d'Esparcette &
Luzerne avec pêches & pois.
Ménispermé 129
Moisson . . . . 138-141-153.
Marne . . . . 191.
Moutons . . . . 241-252-255.
Maladies des Bêtes 263.

O P.

Ouvrages périodiques f° 4
Oeufs . . . . 156.

Patras 4-92-97-100
Pois 6-7-8-9-12-14-16-27-28-35-37-49-51-56-
70-72-77-103.
Pommes de terre . . . 6-7-8-10-12-14-25-31-33-35-37-72-76-
77-138-163-164-174-187-223-228-231-
241-272.
Pépinières . . . . 8-25-270.
Présidence . . . . 15.
Poudrette . . . . 18.
Pesettes . . . . 29-34-138-156-229.
Prix des journées . . 54.
Paille pour chapeaux 86-200
Pain de noix . . . 89.
Orographes . . . . 104.
Pelle fossoirs . . . 165.
Poulain . . . . 267.

Q R

Rapes . . . . fo 15.
Réservoirs . . . 26
Récoltes intercalaires „ 73
Réglement . . . „ 81. 225. 264.
Raisins . . . . . „ 187.
Rapures de pommes de terre . . . . . „ 234. 235. 241. 243.

S T

Sarcleur . . . . „ 2. 7.
Schisti . . . . „ 21.
Torrefacteur . . . „ 74.
Taupes . . . . . „ 57. 272.
Trefles . . . . . „ 229.
Taureaux . . . . „ 267
Soupe de pommes de terre „ 272
Statistique . . . . „ 6. 22. 23. 24.
Substitutaire . . . „ 14.
Semoirs . . . . . „ 15.
Société d'Agriculture . . „ 16. 20. 22.
Seigle . . . . . „ 24.
Société de Gca . . . „ 31.
Section annulaire . . „ 31.
Sarlangue . . . . „ 103.
Semature . . . . „ 106. 116. 229.
Socs de charrue . . . 126
Seigle de Copenhague „ 159

V X

Volaille . . . fo 12. 186. 190. 252.
Vaches . . . . „ 12. 21. 103. 241. 254. 255. 257. 220. 246
Vilmorin . . . . „ 17
Visites . . . . „ 31.
Vignes . . . . „ 33. 93. 172. 193. 263.
Vesces des Bois „ 47
Vinification . . „ 53. 169. 118. 125. 137. 177. 186. 197. 211. 240.

U

Urate . . . fo 70. 76.

RÈGLEMENT

RELATIF A L'ORGANISATION

DE

LA CLASSE D'AGRICULTURE

DE LA SOCIÉTÉ POUR L'AVANCEMENT DES ARTS

TEL QU'IL A ÉTÉ APPROUVÉ PAR CETTE SOCIÉTÉ.

ARTICLE PREMIER

Composition de la Classe.

§. 1.

L'AGRICULTURE formera dorénavant, dans la Société pour l'avancement des arts, une classe particulière, sous le nom de *Classe d'agriculture de la Société pour l'avancement des arts.*

§. 2.

La Classe d'agriculture se composera des membres du Comité d'agriculture actuel de la Société, des adjoints audit Comité, et des souscripteurs de la Classe.

§. 3.

Le nombre des membres du Comité ne s'élèvera pas au-delà de quinze, lequel nombre sera également, à l'avenir, celui des membres adjoints.

Disposition transitoire.

Comme le nombre actuel des membres du Comité surpasse celui déterminé ci-dessus, il ne sera pas admis de nouveaux membres, jusqu'à ce que ledit nombre ait été réduit à quinze.

§. 4.

Les membres futurs du Comité ne pourront être pris qu'entre les adjoints de ce Comité; ils seront élus par la Société des arts, sur une présentation faite en nombre double, par le Comité composé de ses membres effectifs et adjoints. Les adjoints sortis de fonctions seront susceptibles d'être présentés comme candidats, pendant la durée de leur éligibilité (§. 5 et 6), et ils concourront également à l'élection des adjoints.

§. 5.

Le nombre des adjoints du Comité sera, comme il a été dit ci-dessus, de quinze. Il se renouvellera par cinquième toutes les années, suivant l'ordre d'ancienneté. Dans le cinquième sortant, seront compris les membres qui, s'étant absentés du Comité pendant un an, seront censés renoncer à leurs fonctions.

§. 6.

Les membres sortis ne pourront être réélus qu'après une année d'intervalle.

§. 7.

Les membres adjoints du Comité seront élus par la Classe d'agriculture, et leur nomination sera soumise à la confirmation de la Société des arts.

§. 8.

La direction de la Classe sera confiée à un bureau composé d'un Président, d'un Vice-Président, d'un Premier Secrétaire, d'un Second Secrétaire et d'un Trésorier, nommés par le Comité, suivant le Règlement général de la Société des arts.

§. 9.

Pour être membre de la Classe, il faudra payer une contribution annuelle de quarante florins. La Classe recevra en outre des dons étrangers à cette souscription. Elle se réserve le droit d'admettre au nombre de ses membres, à titre gratuit, et comme récompense, les personnes qui auront rendu des services importans à l'agriculture du Canton.

Il faudra, indépendamment de la souscription annuelle, pour être admis dans la Classe, être présenté par deux membres de la Classe, ou de la Société des arts. Le Comité décidera de l'admission.

Page 128 aucune élection ne peut se faire qu'un demandant son vote personnellement

142. Les prix auront la grande Medaille d'or, les autres celle d'argent

page 143. Mode de circulation pr les mémoires qui doivent concourir à des prix.

ARTICLE II.

Des Assemblées périodiques.

§. 10.

Le Bureau du Comité, et le Comité lui-même, se réuniront aussi souvent qu'ils le jugeront convenable.

Le Comité s'assemblera régulièrement, tous les premiers samedis de chaque mois. Il choisira, pour les heures de la réunion, celles qui paroîtront le mieux adaptées aux convenances des habitans de la campagne. Cette séance régulière sera ouverte à tous les membres de la Classe qui pourront y assister, pour communiquer à l'assemblée le fruit de leurs propres observations, lui adresser des propositions, et entendre l'exposé des travaux du Comité.

§. 11.

Deux des assemblées périodiques, dont il vient d'être parlé, seront spécialement consacrées, l'une à l'élection des adjoints, l'autre à l'audition du compte rendu par le Comité, de l'emploi des fonds qui auront été mis à sa disposition. Chaque membre de la Classe pourra faire des observations sur ledit compte rendu, ainsi que des propositions relatives au plus grand bien de l'agriculture, aux encouragemens à donner, aux prix à offrir, etc. Les membres de la Classe seront avertis par la Feuille d'Avis, des jours fixés pour les deux susdites assemblées.

ARTICLE III.

Des Fonds mis à la Disposition de la Classe

§. 12.

Le Comité administrera les fonds qui pourront lui être remis par les souscripteurs et donateurs, et ceux qui pourront lui être affectés spécialement par le Gouvernement. Il nommera son Trésorier particulier; il fera part de ses travaux et décisions à la Société des arts, mais sans être astreint à avoir son approbation pour chaque dépense particulière.

§. 13.

A la fin de chaque année, la Société nommera deux commissaires, qui, de concert avec trois autres, nommés par l'assemblée générale des souscripteurs, examineront les comptes du Comité, et en feront rapport tant à la

Société des arts, qu'à la Classe d'agriculture. Ces commissaires seront pris en-dehors du Comité.

§. 14.

La Classe d'agriculture ne pourra avoir d'autre part à l'emploi des fonds accordés par le Gouvernement à la Société des arts, en général, que ce qui est relatif au local des séances, au chauffage, éclairage, et à la disposition du concierge, dont les comités jouissent aujourd'hui.

§. 15.

Les sujets de prix, à moins que le fondateur de l'un d'eux n'aît témoigné une intention déterminée, auquel cas le Comité devra leur donner son approbation, seront proposés par le Comité de la Classe d'agriculture, communiqués par lui à la Société et à la Classe, jugés par des Commissaires nommés par tiers, par le Comité, la Classe et la Société, et distribués par le Président de la Société des arts, avec la forme et la solemnité que l'on jugera convenables. La nature des prix sera déterminée par le Comité. Le tout sans préjudice aux prîmes d'encouragement que le Comité d'agriculture jugera utile de distribuer.

§. 16.

Les souscriptions versées par les membres du Comité dans la caisse de la Classe d'agriculture, tiendront lieu de celles qu'ils seroient appelés à verser dans la caisse de la Société des arts, comme membres de ladite Société.

§. 17.

Les instructions qui pourroient être publiées par le Comité, seront distribuées aux souscripteurs.

§. 18.

Le Comité pourra entretenir directement des correspondances avec les Sociétés étrangères qui s'occupent d'agriculture.

§. 19.

Le présent règlement sera mis en vigueur dès que le nombre des membres de la Classe sera porté à 50, y compris les membres du Comité et ses adjoints.

Genève, le 20 Janvier 1820.

Pour copie conforme,
BOISSIER, *Prof.r, Secrétaire du Comité.*